★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9418 — 24 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 27 - LUNDI 28 AVRIL 1975

LA CONFÉRENCE NUCLÉAIRE

L'atome devient commercial sans que soit résolu le problème des déchets

LIRE PAGE 8 l'article de DOMINIQUE VERGUESE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 Paris Télex Paris n° 65572 Tél. : 770-91-29

PARTICIPATION MASSIVE AUX ÉLECTIONS PORTUGAISES

Socialistes et sociaux-démocrates du P.P.D. auront la majorité absolue à l'Assemblée constituante de Lisbonne

Le P.C. arrive en troisième position

La gauche modérée l'a emporté aux élections portugaises à la Constituante du 25 avril, marquées par une participation électorale record avec 91,77 % des inscrits. Les deux tiers environ des suffrages étaient dépouillés ce samedi 26 avril, en fin de matinée, mais les tendances ne paraissaient plus devoir être modifiées.

Selon les résultats connus ce samedi en fin de matinée, le parti socialiste, dont le succès est plus important que prévu avec près de 38 % des voix, et le parti populaire démocratique (P.P.D., social-démocrate), qui recueille un peu plus de 26 % des votes, disposeront sans doute ensemble de la majorité absolue des sièges dans la nouvelle assemblée. Le parti communiste n'atteint pas 13 % et les formations gauchistes ont joué un rôle de figuration.

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Sevré pendant un demi-siècle d'élections libres, le peuple portugais n'a pas manqué la première occasion de manifester son « goût du vote ». Les Portugais ont montré, selon l'expression d'un dirigeant du Mouvement des forces armées, « *leur volonté de participer à la révolution et non pas de marcher à côté* ».

Les résultats de ces élections à l'Assemblée constituante sont beaucoup moins surprenants et correspondent le plus souvent aux sondages. Les chiffres connus, ce samedi en fin de matinée, étaient encore partiels et ne tenaient pas compte de tous les résultats des principales villes. Ils indiquaient pourtant une nette tendance qui se confirmait au fil des heures.

La droite essuie un réel échec : le résultat du Centre démocratique et social se situera vraisemblablement en deçà des 8 %. Quant à l'extrême gauche, profondément divisée, elle totalise 4 à 5 % avec un certain avantage aux tendances socialistes révolutionnaires, dont les deux représentants — le Front socialiste populaire (F.S.P.) et le Mouvement de la gauche socialiste (M.E.S.) — dépassent seuls le cap du 1 %.

Après une journée parfaitement calme, étroitement contrôlé par une armée en état d'alerte, le Portugal a vécu sa première nuit électorale. Chaude, chaleureuse même, dans le cadre luxueux de la Fondation Gulbenkian où étaient installés côte à côte les services de l'administration interne, chargés de centraliser les résultats, et le centre de presse. Une atmosphère presque bon enfant n'a cessé de régner dans ce vaste hall envahi par environ mille journalistes, photographes et cameramen qui côtoyaient, au bar et dans les travées, les membres du Conseil de la révolution et les leaders centristes et socialistes — venus très tôt montrer à tous leur satisfaction — au milieu des « commandos » en uniforme léopard et béret rouge.

Pas de suspense

Il n'y eut jamais de véritable suspense : les données des premiers résultats partiels arrivées peu après minuit ne devaient guère se modifier jusqu'à l'aube. Très vite, les socialistes doublaient le P.P.D., en tête au départ, tandis que les communistes « passaient » le C.D.S. « grossi » aux premières heures par l'influence des votes ruraux. La succession des résultats pour chacun des vingt-deux districts permettait cependant, au cours de la nuit, de dessiner peu à peu la carte électorale du pays.

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 2.)

L'ambiguïté

Le peuple portugais, émergeant pour la première fois de la longue nuit du salazarisme, est sans conteste le premier vainqueur des élections du 25 avril à la Constituante. En votant massivement et dans le plus grand calme, les Portugais ont donné, pour reprendre la formule employée par le général Costa Gomes, chef de l'Etat, « la plus grande leçon de civisme ».

Les sondages réalisés à la veille du scrutin par le Mouvement des forces armées, mais non publiés, laissaient prévoir une forte proportion d'indécis. Il n'en est rien. La participation électorale s'élève à 91,77 % des inscrits. C'est un chiffre exceptionnellement élevé, qui peut s'expliquer par des raisons qui ne vont pas toutes dans le sens d'un engagement pur de toute ambiguïté.

Ceux des officiers du Mouvement des forces armées qui semblaient douter de la « préparation » du peuple portugais et affirmaient que le scrutin du 25 avril serait d'abord un simple « exercice démocratique » seront sans doute contraints de tenir compte et de cette participation massive et de la victoire, plus large que prévu, du parti socialiste dirigé par M. Mario Soares.

Celui-ci, avocat d'un « socialisme dans la liberté », vient de faire la preuve éclatante d'une remarquable implantation nationale qui implique une nette progression dans les milieux ouvriers. Le parti communiste, en revanche, obtient un peu moins du tiers des suffrages remportés par les socialistes. Ce n'est pas non plus une surprise : le P.C.P., bien organisé, pouvant compter sur des militants dévoués, n'a cependant pas réussi en un an à pénétrer sérieusement dans les régions rurales du centre et du sud, dont le poids électoral est déterminant.

C'est avec mauvaise grâce que le P.S. avait dû, après le putsch manqué du 11 mars, accepter l'entrée dans la coalition gouvernementale du Mouvement démocratique portugais (M.D.P.), qu'il qualifie ouvertement de parti communiste numéro deux. Avec 5 % des voix environ, le M.D.P. fait piètre figure.

Le parti socialiste pourrait encore renforcer sa marge de manœuvre en se rapprochant du parti populaire démocratique, dont le programme social-démocrate n'est pas, après tout, très éloigné du sien. Socialistes et démocrates populaires seraient en état, s'ils concluaient une alliance, de disposer très vraisemblablement de la majorité absolue dans l'Assemblée constituante. Mais les pouvoirs réels des constituants sont singulièrement limités depuis la signature du pacte proposé par le M.F.A. Et le grand souci du P.S. est de ne pas donner l'impression d'être rejeté à droite.

Les premières réactions des porte-parole du M.F.A. sont claires : il n'est pas question de revenir sur la voie socialiste définie par les militaires, et la « ligne » du gouvernement provisoire ne sera pas remise en cause. Le parti socialiste, satisfait d'avoir « mis le P.C.P. à sa place », veut d'abord faire entendre la « voix du peuple ».

LES RÉSULTATS PARTIELS

Les résultats étaient les suivants samedi en fin de matinée :

Nombre de communes qui ont voté, 3 378. Restait à dépouiller, 651.

Nombre d'électeurs inscrits dans les communes dont les résultats ont été dépouillés, 5 161 243 ; nombre de votants dans les mêmes communes, 4 736 666 ; participation, 91,77 % ; blancs et nuls, 333 802 ; pourcentage, 7,03 %.

P.S., 38,06 % ; P.P.D., 25,51 % ; P.C.P., 13,28 % ; C.D.S., 7,29 % ; M.D.P., 4,20 % ; F.S.P., 1,24 % ; M.E.S., 1,05 % ; U.D.P., 0,84 % ; P.P.M., 0,56 % ; F.E.C., 0,53 % ; P.U.P., 0,21 % ; L.C.I., 0,20 %.

Députés déjà élus : P.S. 73 ; P.P.D., 45 ; P.C.P., 21 ; C.D.S., 7 ; M.D.P., 2.

Soit 148 députés élus sur 250.

(Voir le sens de ces sigles en page 2.)

AU JOUR LE JOUR

PARADOXES

Le Portugal intrigue l'Europe en suscitant les paradoxes. Il y a un an exactement on avait cru à un putsch, mais c'était une révolution. On prévoyait un régime militaire, mais les civils s'y font entendre. On parla alors de « régime totalitaire », mais douze partis ont présenté des candidats. On en vint à frissonner pour la démocratie — beaucoup plus, étrangement, que durant ces cinquante dernières années, — mais les élections ont bien eu lieu.

C'est dommage pour la simplicité de l'analyse : Lisbonne n'est ni Prague ni Santiago, mais est située au Portugal. Faut-il vraiment s'en plaindre ?

BERNARD CHAPUIS.

PRESSENTI PAR LE PRÉSIDENT HUONG POUR LUI SUCCÉDER

Le général Minh pourrait engager rapidement des négociations avec le G.R.P. sud-vietnamien

Ordre a été donné de libérer les prisonniers politiques

L'évolution du conflit vietnamien a atteint, samedi 26 avril, une phase décisive. Le Parlement s'est réuni à Saigon en début d'après-midi pour se prononcer sur la proposition présentée le matin même par le président Huong, l'invitant à confier au général Duong Van Minh, chef de la troisième force, tous les pouvoirs pour négocier avec l'« autre côté ».

Si, comme tout l'indique, le général accède rapidement à la présidence, il demandera un cessez-le-feu immédiat et désignera un « gouvernement de réconciliation » qui engagera « dans les jours qui viennent » des négociations avec le G.R.P. Ce dernier acceptera, selon toute vraisemblance, de discuter avec un homme et une équipe n'ayant eu aucun lien avec le régime Thieu, et qui réclament depuis longtemps la stricte application des accords de Paris.

Déjà, le président Huong a pris une mesure qui aurait dû être décidée dès janvier 1973, et qui va contribuer à détendre l'atmosphère : il a donné l'ordre samedi au ministère de l'intérieur de libérer les « suspects » et les « prisonniers politiques ». Alors que les Américains poursuivent l'évacuation de leurs ressortissants et de milliers de leurs alliés locaux, aucun combat d'envergure n'est signalé. Mais le G.R.P. et les Nord-Vietnamiens ont fait savoir qu'ils choisiraient une solution de force si la solution politique échouait. C'est d'ailleurs pour éviter que Saigon ne devienne « un second Phnom-Penh » que le président Huong a finalement décidé de s'effacer au profit du général Minh.

M. Huong a tiré la conclusion de cinq jours de consultations politiques et diplomatiques : la seule possibilité qui s'offrait à lui était de faire appel au chef de la troisième force, qui lui avait demandé les pleins pouvoirs, et pas seulement le poste de premier ministre. Une telle procédure viole la Constitution, mais les querelles de juristes sont dépassées à Saigon. Le Parlement peut cependant refuser de confier la présidence au général Minh : il pourrait, dans ce cas, voter un texte permettant au président Huong de céder sa charge au général.

Le chef de l'Etat n'a laissé entrevoir aucune autre possibilité au Parlement. La situation est tellement « *critique* » qu'il faut « *négocier* », a-t-il dit ; « *notre devoir est de ne pas nous rendre* », et seul le général Minh est à même de mener une négociation. Le discours du président Huong devant les élus a été très court. Il n'a pas seulement mis fin à la brève carrière présidentielle du chef de l'Etat : il a signé la mort de la seconde République du Vietnam.

Quelques heures avant le discours de M. Huong devant le Parlement, un certain nombre de rumeurs ont circulé à Washington et à Saigon.

M. Broomfield, représentant républicain du Michigan, a déclaré qu'un « *accord tacite* » existait entre Hanoi et Washington, selon lequel les Nord-Vietnamiens auraient promis de ne pas attaquer Saigon jusqu'à lundi, afin de faciliter l'évacuation des Américains (mille trois cent cinquante-sept d'entre eux demeurent à Saigon). « *Cela n'est pas exact* », devait dire ensuite M. Kissinger.

En revanche, le secrétaire d'Etat n'a pas commenté l'information assurant qu'un ministre sud-vietnamien serait dépêché à Hanoi à bord d'un appareil américain afin de mener des négociations de paix. La nouvelle n'a pas été confirmée, et les communistes ont fait savoir que, de toute façon, ils devaient être en possession d'un préavis de vingt-quatre heures avant d'autoriser un vol.

(Lire la suite page 4.)

LE BAROUD D'HONNEUR DES POLITICIENS

(Lire page 4 l'article de Jean de la Guérivière.)

La mort de Jacques Duclos

M. Jacques Duclos, l'un des derniers leaders historiques du parti communiste français, est décédé le 25 avril 1975, à 20 h. 40, d'une défaillance cardiaque aiguë, alors qu'il était soigné en clinique pour des troubles rénaux. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Sa dépouille mortelle est exposée samedi 26 avril de 14 heures à 20 heures et dimanche 27 avril de 9 heures à 20 heures à la mairie de Montreuil. Les obsèques auront lieu mardi 29 avril. La levée du corps s'effectuera à 15 heures, au siège du comité central du P.C.F., place du Colonel-Fabien. Le leader disparu sera vraisemblablement inhumé dans le « carré » du parti, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

La « mémoire du parti »

La vie de Jacques Duclos ne s'est pas seulement identifiée à l'histoire du parti communiste : elle est exemplaire, aussi, de ce que fut le destin de bien des Français depuis le début du siècle. Si l'on met entre parenthèses — par simple commodité — l'engagement politique du militant, ce sont le cheminement d'un provincial « monté » à Paris, la mutation d'un rural qui s'est prolétarisé, les souffrances d'un Français entraîné comme les autres dans l'horreur de la première guerre mondiale, puis, comme quelques autres, dans les malheurs puis dans la clandestinité de la seconde guerre, la continuité d'une passion politique sous trois républiques, qui se dessinent sous nos yeux. Ses contemporains, et encore au soir de sa vie les plus jeunes, pouvaient, d'une manière ou d'une autre, se reconnaître en lui, soit qu'ils aient vécu les mêmes aventures et les mêmes combats, soit qu'ils se réclament des mêmes racines, soit qu'ils aient milité — ou qu'ils militent encore — pour une autre société. Sa verve populaire autant que son goût de l'érudition historique, sa bonhomie comme sa dureté dans la lutte, son accent, et jusqu'à son physique, rapprochaient Jacques Duclos du peuple. D'où l'exceptionnelle réussite électorale qu'a régulièrement rencontrée, à quelques exceptions près, ce militant révolutionnaire.

L'identification à l'histoire du mouvement communiste français est encore plus singulière. Le jeune ouvrier pâtissier, qui s'est d'abord cherché une raison de vivre dans les livres lus avidement après le travail — et qui n'a jamais cessé de s'instruire, — est naturellement venu à la politique après le conflit de 1914. Ses origines modestes, la haine de la guerre, la rencontre avec les Allemands et les Russes, alors qu'il était prisonnier, le conduisirent à un socialisme dur et déjà internationaliste. Aussi bien se retrouve-t-il, après la scission de 1920, parmi ceux qui rejoignent le parti communiste. Et rapidement utilisé pour ses qualités d'orateur aux côtés de Marcel Cachin, lors des élections de 1924 qui voient la victoire du cartel des gauches. Toujours, le parti l'enverra dans les combats électoraux difficiles : en 1926, pour une élection partielle contre Paul Reynaud, en 1928 contre Léon Blum, en 1969 contre Georges Pompidou, comme candidat à la présidence de la République.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 6.)

CONGO : LE SOCIALISME A PETITS PAS

M. Henri Lopes, premier ministre de la République populaire du Congo, devait commencer le dimanche 27 avril à Paris une visite officielle de trois jours. Il s'entretiendra notamment avec MM. Jacques Chirac, premier ministre, Pierre Abelin, ministre de la coopération, et Michel d'Ornano, ministre de l'industrie. Il devait être l'hôte à déjeuner de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

MM. Lopes et Abelin ouvriront mardi les travaux de la première session de la grande commission de coopération franco-congolaise, dont la réunion annuelle est prévue par les nouveaux accords de coopération signés en janvier 1974.

Nous commençons la publication d'une série d'articles que notre envoyé spécial a rapportés d'un récent séjour au Congo.

I. — Les mots et les choses

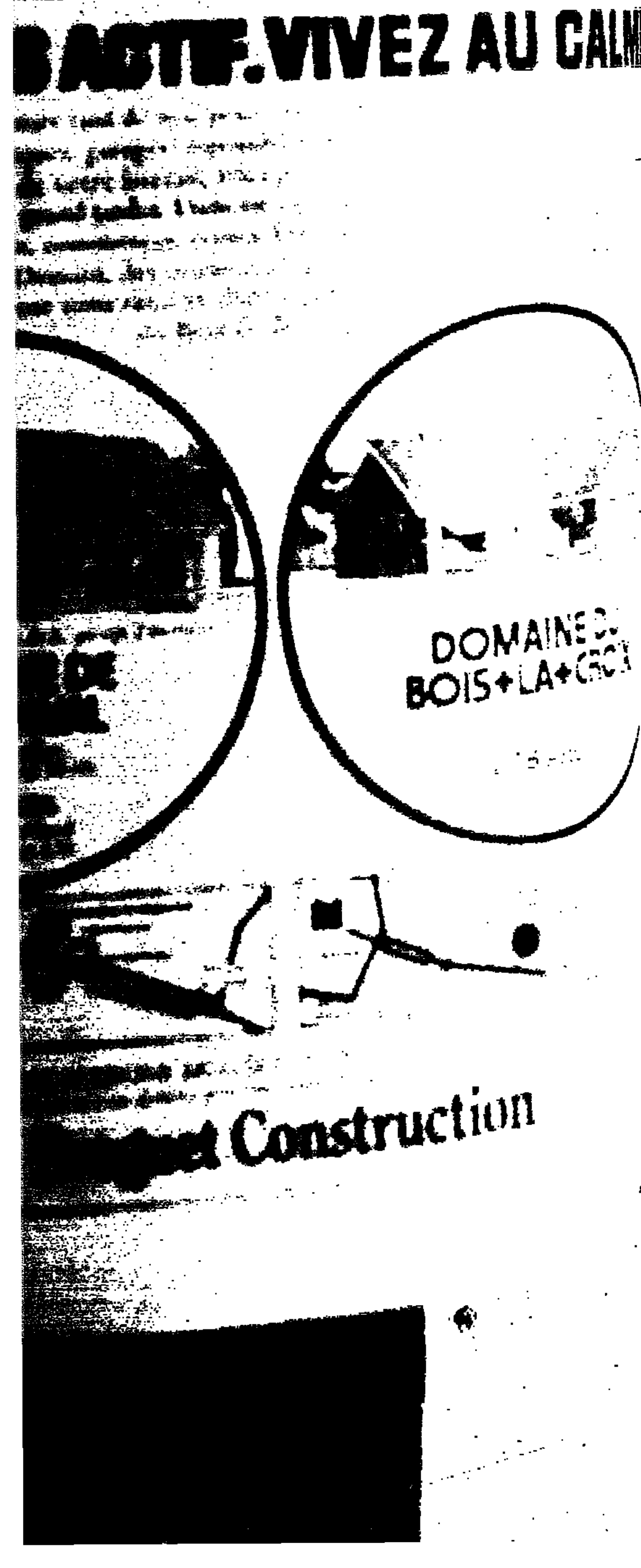
De notre envoyé spécial OLIVIER POSTEL-VINAY

Brazzaville. — La nuit est tombée. Après le feu d'artifice, les invités sortent du palais présidentiel et se mêlent à la foule. Sur la place, une trentaine de « groupes folkloriques » — hommes, femmes et enfants — venus des quatre coins du pays pour animer le « Réveillon rouge » tentent sans grand succès d'arracher leurs compatriotes à l'envoûtement de quatre orchestres pop composés de jeunes gens en costume à paillettes qui hurlent des chants à la louange du commandant N'Gouabi, le chef de l'Etat. Les pagnes à l'effigie du président se mêlent aux robes longues des ambassadrices, aux costumes « Mao » et aux complets-veston des délégués de toutes nationalités venus assister au deuxième congrès du parti congolais du travail (P.C.T.). Ici, un jeune ministre congolais participe un instant aux danses de sa tribu. Là, un sorcier à l'allure redoutable menace un Européen de sa lance, fond sur lui, et lui serre la main en riant... A l'écart, certains groupes ne dansent que pour eux-mêmes, ou se saoulent à la bière.

L'atmosphère est bon enfant. La police n'est pas visible. Les plus hauts dignitaires du régime vont et viennent sans escorte. Un jeune cadre de la sécurité de l'Etat (police politique) invite qui veut à le rejoindre dans une boîte de nuit. Est-ce bien là ce pays « totalitaire » qui, depuis 1968, date de l'accession au pouvoir du commandant N'Gouabi, a connu cinq tentatives de coup d'Etat ?

Les Congolais sont 1,3 million soit près de vingt fois moins nombreux que leurs voisins zaïrois. Mais ils détiennent quelques records. Ils sont parmi les premiers, en Afrique francophone, à avoir éliminé, dès 1963, l'équipe dirigeante mise en place au moment de l'accession à l'indépendance, trois ans plus tôt. Ils étaient aussi le peuple le plus scolarisé d'Afrique Noire dans les dernières années de la présence française : 90 % des jeunes allaient déjà à l'école.

(Lire la suite page 5.)



EUROPE

LES ÉLECTIONS PORTUGAISES

Le 25 avril, à Cabana-Maior...

De notre envoyé spécial

Cabana-Maior. — *Niché dans son vallon au détour d'un virage, le village se fond dans la rocaille. Des bâtisses de pierres lourdes et disjointes, mi-granges, mi-demeures, assises sur une terre grise et hostile. Cabana-Maior, 100 kilomètres au nord de Porto, c'est la rudesse du Minho, ce pays du monde figé, recroquevillé sur un passé qui ne veut pas mourir. Ils sont trois cents à vivre là, paysans couleur bronze, femmes sans âge, enfants souvent sans père. Car ceux de quarante ans sont partis, en France ou ailleurs, gagner hors du pays le droit de vivre ici un jour.*

Ce matin du 25 avril, il y a queue, comme partout ailleurs, du nord au sud du pays, à la porte du bureau de vote. Une maison carrée, trois grandes fenêtres : l'école est à l'écart de tout. Du centre du village, il faut un kilomètre d'un chemin de taille et de cailloux pour l'atteindre. Certains de ceux qui sont là, à 10 heures, sont venus de plus loin, de plus haut : « De derrière cette montagne, *souffle un vieil homme sur un ton de confidence ;* on m'a dit que si je ne votais pas, je serais mis en prison, alors je suis là, mais je ne sais pas encore quoi faire. »

La file est silencieuse, des visages graves, mélange d'inquiétude et de fierté.

La porte franchie, c'est une découverte : deux isoloirs, une table, une urne, son nom inscrit sur une liste, un papier compliqué fait de mots que beaucoup ne pourront lire, et de dessins, de symboles, qui, bien souvent, garderont leur mystère. Trois flèches ici, un bâton à quatre pieds, un autre à trois bras, des marteaux et des faucilles, avec ou sans drapeau, des étoiles et des poings serrés. Ni code, ni mode d'emploi. Tous les efforts ont pourtant été faits pour mettre ce premier vote à la portée de tous : guide pratique, bandes dessinées, émissions télévisées, ont expliqué et répété ce que tout électeur doit savoir. Au Sud et dans les villes, les résultats sont positifs. Mais ici, dans ce pays perdu, télé, journaux, radio, sont du domaine du luxe.

« *Quand ils entrent,* dit le *président du bureau, frêle silhouette, joues couperosées, flanquées de maigres rouflaquettes,* ils ne savent pas toujours ce qu'il faut faire ». *Debout, à côté de la table, un militant du parti socialiste, un autre du Mouvement démocratique portugais, gardent un œil attentif sur tout ce qui se passe. A l'ouverture du bureau, ils ont fait enlever une grande affiche du parti populaire démocratique (P.P.D.) qui ornait, seule, la porte d'entrée.* « Si on n'était pas là, *glisse tout bas le socialiste,* les caciques qui président leur indiqueraient gentiment pour qui il faut voter. Même avec nous, ils trouvent encore des feintes : tout à l'heure, on a surpris un assesseur qui tendait le bulletin en appuyant d'un ongle un peu long sur la case qu'il est bon de cocher. »

Il est difficile de tout contrôler : pour le seul conseil d'Arcos de Valdevez, dont dépend la commune de Cabana Maior, on compte cinquante-deux bureaux de vote. C'est trop pour les sections des partis de gauche qui se savent ici en terrain hostile.

Au bout d'un chemin de terre qui descend le vallon, Villela de Lajos, 80 habitants, ni eau ni électricité, un seul groupe électrogène. Tout autour, sur les pentes, des parcelles en terrasses, marqueterie gondolée, paysage rapiécé, dominant de verdure, claquemuré entre quatre enclosures de pierrailles. La buvette est fermée, la pattemouille abandonnée sur la planche qui sert de bar : le propriétaire est parti, l'an dernier, construire les gratte-ciel de Montréal. De l'autre côté du chemin, la « *grosse* » *maison du hameau domine de son tertre une forêt de pins. Sur le seuil, deux femmes en noir, le fichu noué sur le front, jouent avec un enfant. Voter ?* « On ira ce soir. » *Pour qui ? Sourire muet. Elles possédaient la seule télévision du village : elle est cassée et il faudrait 1 000 escudos — 200 F — pour la réparer. C'est impossible. Alors, elles n'ont rien vu, rien entendu de la campagne. Comme beaucoup d'autres.*

C'est vrai, les soldats sont venus, il y a un mois, en hélicoptère, pour essayer de sortir cette campagne de son obscurantisme. Qu'en reste-t-il ? « Ils nous ont demandé ce qui n'allait pas, ce qu'il faudrait faire, et nous ont dit de voter pour ce qui était dans notre tête, pas dans la tête des autres. »

A 13 heures, derrière l'école, sous le préau, c'est le pique-nique. Président et assesseurs ont suspendu temporairement le scrutin. On a sorti les nappes et les paniers d'osier, mis la table sur le ciment, débouché les carafons ventrus du vin encore vert de la dernière vendange. Sur le tard, le « *padre* » *vient rendre sa visite. Costume noir poussiéreux et pull à col roulé, là s'arrêtent apparemment les concessions au modernisme.* « La Sainte Foi interdit aux chrétiens de voter pour des partis marxistes », *lance-t-il avec autorité. Silence respectueux du président et de ses assesseurs. Mais cela empêche-t-il de voter socialiste ? Le curé sursaute :* « On m'a dit qu'il avait changé son programme, c'est donc peut-être possible... ». *Piqué au vif, le* « *contrôleur* » *socialiste sort soudain de sa réserve, et oubliant tout électoralisme, il jure :* « Non, Padre, le parti socialiste est un parti marxiste. » « Dans ce cas... » *laisse tomber dans un soupir le prêtre à demi soulagé.* — D.P.

Succès des socialistes et des sociaux-démocrates du P.P.D.

(Suite de la première page.)

Là non plus, pas de surprise, le P.P.D. obtient ses meilleurs scores dans le Nord traditionnel et catholique, région rurale de petites propriétés, sans salariat agricole, que l'ouvrier de Setubal n'a jamais regardé qu'avec méfiance ou hostilité. Le parti communiste, qui dépasse rarement les 5 % dans ces campagnes « obscurantistes », fait, en revanche, le plein à Beja, capitale d'Alentejo, où les ouvriers agricoles attendent dans la fièvre une réforme agraire trop longtemps promise et différée. Il gagne aussi, bien sûr, dans la ceinture industrielle de la capitale.

Les socialistes, eux, bénéficient d'une pénétration plus homogène, d'un bout à l'autre du pays, descendant rarement au-dessous des 30 % et réalisant des « pointes » dans la région de Lisbonne et dans le haut Alentejo, à Evora, plus administrative que Beja au sud.

Ce n'est pas le moindre sujet de contentement de M. Mario Soares, qui n'a eu de cesse, tout au long de la campagne, d'insister sur l'implantation « nationale » du P.S. Visage placide, arborant une cravate aux couleurs de son parti, le secrétaire général n'a pas tardé à se mêler aux journalistes. Poursuivi par les photographes, happé par des dizaines de micros, il savourait son succès sans fard : « *Nous avons essuyé bien des revers, subi quelques défaites, pour parvenir à cette victoire*, confiait-il. *Voilà démontré que le P.S. a une réelle implantation ouvrière. Le P.C. ne peut plus se prétendre seul représentant des travailleurs.* »

La nette affirmation d'un rapport de forces électoral face aux communistes semble bien être, aux yeux de M. Mario Soares, l'acquis essentiel du scrutin : « *Nous sommes le premier pays de l'Europe latine où un P. S. se retrouve beaucoup plus fort qu'un P. C. Comment ne nous en féliciterions-nous pas ? Les communistes ont collé vingt fois plus d'affiches que nous dans les rues de Lisbonne. Mais ils paient aujourd'hui leur triomphalisme, leur entêtement à se présenter comme les grands patrons de la classe ouvrière. Le résultat est là. Quant au M.D.P., que le P. C. a voulu utiliser pour nous enlever des voix, il s'effondre et réussit seulement à diviser l'électorat communiste : une bien mauvaise affaire.* »

Faut-il donc prévoir que les socialistes, sûrs de leur avantage, veuillent le prolonger et tendent de bâtir autour d'eux un nouvel équilibre politique ? Le P.P.D. n'attend rien d'autre : l'un de ses principaux leaders, M. Magalhaes Mota, ministre d'Etat dans l'actuel gouvernement, ne l'a pas caché, dès hier, en constatant, qu'après tout, « *socialistes et sociaux-démocrates font aujourd'hui une majorité confortable* ».

Le leader du parti socialiste se montre moins pressé : « *Nous sommes*, assure-t-il, *d'abord fidèles au M.F.A. Nous sommes ses alliés et jusqu'aux élections législatives, si tout se passe bien il n'est pas nécessaire de modifier l'actuelle coalition. Ce qui n'écarte pas l'hypothèse d'éventuelles mutations.* »

Vainqueur des élections, satisfait, selon l'expression d'un de leurs dirigeants, « *d'avoir remis le P.C. à sa place* », les socialistes voudront maintenant « *arbitrer le jeu* ». Auraient-ils, dans l'euphorie d'une nuit, oublié que d'autres se sont déjà placés pour faire efficacement ce qu'ils ambitionnent aujourd'hui ? Les officiers du M.F.A., spectateurs de la joute électorale, assistaient, détendus, à son dénouement. A ceux qui avançaient le faible « *résultat des bulletins blancs* », ils répliquaient, sans grande aménité, que « *voter blanc n'avait jamais voulu dire voter M.F.A.* », qu'ils voulaient « *à tout prix éviter l'abstention* » et qu'après tout « *le résultat prouve seulement que les Portugais sont beaucoup plus conscients qu'on ne voulait le faire croire* ».

L'image politique du pays révélée par les élections les laissait, en apparence, plus sereins : « *La répartition des votes entre les différents partis est une question accessoire* », déclarait sans hésiter le capitaine Vasco Lourenço, membre du Conseil de la révolution. « *Après tout, on a seulement élu une Assemblée constituante qui préparera une Constitution dont les grandes lignes sont déjà tracées. Si certains, les socialistes pour être plus précis, se risquaient à forcer les rapports avec le M.F.A., ce serait du suicide, un hara-kiri. Le P.S. est d'ailleurs bien conscient qu'il a bénéficié, aujourd'hui, du pacte signé avec le M.F.A.* »

M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste, n'a guère parlé un autre langage quand il est apparu, un court instant, à la télévision, pour dire seulement : « *Les élections ne changent rien à la révolution, à la voie socialiste sur laquelle le pays s'est engagé.* » La légitimité révolutionnaire du 25 avril pourrait-elle trouver demain sur son chemin cette autre légitimité sortie des urnes, dont les socialistes ne manquent pas de se réclamer déjà ?

DOMINIQUE POUCHIN.

M. MARIO SOARES : NOUS SOMMES CONTRE TOUTES LES DICTATURES.

Lisbonne (A.F.P.). — « Nous rendons hommage au Mouvement des forces armées parce qu'il a accompli la promesse qu'il a faite au peuple », a déclaré M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste.

« Nous sommes un parti d'inspiration marxiste mais non léniniste », a ajouté M. Mario Soares. « Pour cette raison, a-t-il dit, nous sommes contre toutes les dictatures, y compris contre la dictature du prolétariat. »

PARTIS PORTUGAIS

P.C.P. : parti communiste portugais.

M.D.P. : Mouvement démocratique portugais (assez proche du P.C.P., cette formation est issue des commissions démocratiques électorales (C.D.E.) qui regroupaient les opposants démocrates lors des élections de 1969 et 1973).

M.E.S. : Mouvement de la gauche socialiste.

F.S.P. : Front socialiste populaire (formé après la scission de l'aile gauche du parti socialiste).

P.S.P. : parti socialiste portugais.

P.P.D. : parti populaire démocratique (centriste, plateforme social-démocrate).

C.D.S. : Centre démocratique et social (centre droit). A fait alliance pour les élections avec le parti de la démocratie chrétienne (P.D.C.), non reconnu par l'Union européenne démocrate chrétienne et « suspendu » après le 11 mars.

P.P.M. : parti populaire monarchiste (droite).

* *

F.E.C. : Front électoral communiste (marxiste-léniniste). Ses activités pendant la campagne électorale ont été réduites par le gouvernement (temps d'antenne à la télévision limité).

L.C.I. : Ligue communiste internationaliste (trotskiste).

P.U.P. : parti de l'unité populaire (marxiste-léniniste).

U.D.P. : Union démocratique populaire (marxiste-léniniste). A remporté certains succès dans le monde ouvrier depuis janvier 1975.

Vote sans surprise dans la banlieue rouge

De notre correspondant

Lisbonne. — *Face à Lisbonne, de l'autre côté du Tage, entre les chantiers navals de Lisnave et la base navale, Cova-da-Piedade s'est réveillé tôt. On s'est précipité vers les bureaux de vote, et, à 6 heures du matin, les plus pressés attendaient déjà.*

C'est la banlieue rouge de la capitale, marquée par les années de dictature. Beaucoup de militants y ont trouvé refuge pendant les années sombres, et l'on n'évoque pas ici sans fierté les épreuves de la captivité et des tortures. On sait très bien pour qui voter. Aucun problème : « La droite ne passera pas... » *Les files d'électeurs s'allongent. Après avoir voté, on reste sur place, on parle à voix basse. Endimanchés, l'œillet rouge à la boutonnière, les ouvriers des usines toutes proches commentent les nationalisations décrétées par le Conseil de la révolution.*

A 15 heures tout est fini. Le résultat n'étonnera personne. Communistes et socialistes se partageront les voix.

A Lisbonne, le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.) avait convoqué ses militants place du Rossio pour dénoncer la « farce électorale ». *Pourtant, à la même heure, la place était occupée par les sympathisants des partis de gauche qui manifestaient leur appui au M.F.A.*

Les maoïstes se sont alors retrouvés devant le palais de Sao-Bento, siège du gouvernement. Ils étaient attendus par des contre-manifestants. La police militaire a dû intervenir afin d'éviter la confrontation. Les maoïstes ont dénoncé « l'Etat social-fasciste », *responsable de l'arrestation de leur secrétaire général, M. Matos, effectuée la veille à Braga. Ils ont ensuite défilé.* « Vous n'auriez pas dû les laisser filer ! », *proteste un contre-manifestant. Tranquillement, le capitaine commandant de l'unité, riposte :* « Il faut les convaincre politiquement, jamais par la force. » — J. R.

PROCHE-ORIENT

Après les sanglants affrontements de Beyrouth

Nous ne pouvions pas ne pas riposter à l'agression

nous déclare le numéro 2 du Fath

De notre correspondant

Beyrouth. — Dans une déclaration au Monde, M. Salah Khalaf, alias Abou Ayad, le numéro deux du Fath, a affirmé que la résistance était déterminée à régler avec l'Etat libanais toutes les questions qui seraient de nature à susciter de l'animosité entre Libanais et Palestiniens, ou qui serviraient de prétexte aux « provocateurs » pour semer la discorde entre les deux peuples.

Répondant à l'accusation selon laquelle la résistance aurait épousé les thèses des partis progressistes libanais, Abou Ayad déclare : « *Nous n'avons jamais été partie prenante dans les conflits politiques, confessionnels ou sociaux qui opposent les Libanais entre eux. Nous avons tout fait pour maintenir le dialogue avec toutes les fractions de la population, y compris avec les Kataeb (les Phalanges), avec lesquels nous avons eu des rapports assidus pendant plusieurs mois à la suite des événements sanglants de mai 1973. Un jour viendra où l'on reconnaîtra à la résistance le mérite d'avoir œuvré pour la paix intérieure au Liban, et cela, parfois, au mépris de ses propres intérêts.* »

« Traiter avec un Etat fort »

Se référant aux inquiétudes suscitées par certaines manifestations paramilitaires de fedayin, le numéro deux du Fath a affirmé : « *Le Liban présente pour nous un intérêt politique et non militaire. Beyrouth est un centre d'information qui s'est toujours révélé profitable à la révolution palestinienne, et celle-ci essaie de ne pas en abuser. Quant aux activités et manifestations paramilitaires dans les camps de réfugiés, elles revêtent un caractère strictement défensif. Les camps palestiniens ont été dotés d'un système d'autodéfense après que l'Etat libanais s'est reconnu incapable de nous protéger contre les agressions israéliennes et nous a laissé le soin de veiller à notre propre sécurité.*

— Qu'en est-il des sanglants événements de la semaine dernière à Beyrouth ?

— *Nous n'en avons pas été les instigateurs et tous les faits témoignent des efforts que nous avons déployés pour ne pas nous prêter à la provocation. L'agression dont nous avons été l'objet a pris une telle envergure que nous ne pouvions pas ne pas riposter. Passe encore si le premier accrochage s'était traduit par deux ou trois tués parmi les Palestiniens. Nous aurions passé l'éponge. Mais les militants des Kataeb ont tué vingt-huit des nôtres.*

— M. Pierre Gemayel, le leader des Kataeb, vous accuse d'avoir porté atteinte à l'autorité de l'Etat libanais en instaurant le pouvoir des fedayin dans un pays souverain, et dont vous n'êtes que les hôtes.

— *Nous avons tout intérêt à traiter avec un Etat fort. C'est avec lui qu'un accord peut être encore possible. Il nous est arrivé de prêter notre concours à l'Etat libanais pour l'aider à neutraliser ses ennemis. On nous a même remercié pour avoir retrouvé le journaliste libanais Michel Abou Jaoude après son enlèvement, pour avoir circonscrit les foyers d'agitation dans certaines régions du pays. Le fait de nous accueillir sur son territoire constitue pour le Liban la seule contribution à l'effort de guerre arabe contre Israël. Si les Libanais sont d'accord sur ce point essentiel, la cohabitation des deux peuples ne posera plus aucun problème.*

Propos recueillis par EDOUARD SAAB.

LE ROI HUSSEIN DE JORDANIE : LA FRANCE A UN ROLE TRÈS IMPORTANT A JOUER AU PROCHE-ORIENT

Poursuivant son séjour en France, le roi Hussein de Jordanie devait quitter Paris ce samedi matin 26 avril pour une visite touristique de vingt-quatre heures en Touraine. Vendredi, le souverain hachemite avait été l'hôte à déjeuner du président Giscard d'Estaing. A l'issue de ce déjeuner, les chefs d'Etat s'étaient entretenus pendant une heure en présence des ministres des affaires étrangères « *des problèmes internationaux en général et de la coopération entre la Jordanie et la France dans tous les domaines* ».

Interrogé à sa sortie de l'Elysée sur la participation éventuelle de la France à la conférence de Genève, le roi Hussein a répondu : « *La France a un rôle très important à jouer, compte tenu de sa position en Europe et de ses intérêts dans le problème de notre région actuellement en crise. La France est un pays qui a toujours défendu des principes élevés et elle peut apporter la contribution la meilleure pour atteindre une paix juste et durable.* »

Prié de commenter la déclaration de M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères sur les garanties à accorder à l'existence d'Israël, le souverain hachemite a répondu : « *Je n'ai pas de détails sur cette déclaration. Conformément aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, le choix pour Israël a toujours été entre les territoires et la paix. Il n'est pas possible d'avoir les deux à la fois. Si Israël est disposé à renoncer aux territoires occupés par la force, je crois que nous serons engagés sur le chemin d'une paix juste et durable.* »

Interviewé à TF1 samedi, à 13 heures, le roi Hussein a notamment déclaré : « *La réunion de la conférence de Genève est la dernière chance de créer une paix durable au Proche-Orient. Le résultat de la conférence dépend entièrement d'Israël.* » Il a ajouté que l'attitude d'Israël lui paraissait « *décourageante* ».

Premier ministre des affaires étrangères israélien reçu en France depuis la guerre de six jours

M. YGAL ALLON EST ATTENDU LUNDI EN VISITE OFFICIELLE A PARIS

Lundi 28 avril, un ministre israélien des affaires étrangères sera pour la première fois depuis la guerre de six jours reçu officiellement à Paris. La visite de M. Ygal Allon répond au voyage en Israël de M. Jean Sauvagnargues d'octobre dernier, le premier qu'un ministre français ait fait dans l'Etat juif depuis sa création en mai 1948.

Dès son arrivée à Paris lundi, M. Allon aura dans la matinée et dans l'après-midi, des entretiens avec M. Sauvagnargues, qui offrira un dîner en son honneur. Mardi matin, après s'être recueilli au mémorial juif, le ministre israélien sera reçu à l'Hôtel de Ville de Paris. Il aura ensuite un entretien avec M. Chirac, recevra M. Sauvagnargues à déjeuner et sera reçu à 17 heures par le président Giscard d'Estaing. Mercredi M. Allon rendra visite à M. Poher, président du Sénat, et s'entretiendra avec les groupes parlementaires d'Amitié France-Israël. Il sera reçu à déjeuner par M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale. Dans l'après-midi M. Allon donnera une conférence de presse.

Le ministre israélien prolongera jusqu'au 2 mai son séjour en France par une visite privée au cours de laquelle il se rendra, le 1er mai, dans la vallée de la Loire. En dehors de son programme officiel, il est prévu qu'il aura un entretien avec M. Mitterrand.



EUROPE

Allemagne fédérale

LA PRISE D'OTAGES DE STOCKHOLM

Le chancelier Schmidt a impressionné l'opinion par sa fermeté

L'attaque de l'ambassade d'Allemagne fédérale à Stockholm, le 24 avril, par le « commando Holger Meins » aura fait, selon le bilan connu samedi matin 26 avril, trois morts — le lieutenant-colonel Andreas von Mirbach, attaché militaire, le conseiller commercial, et l'un des assaillants — et une vingtaine de blessés. Le gouvernement suédois a renvoyé samedi matin à Bonn quatre des cinq terroristes que la police avait arrêtés lorsqu'elle a investi l'ambassade, aux premières heures de la matinée de vendredi. Le cinquième, très gravement blessé, est resté en traitement dans un hôpital de Stockholm. Le premier ministre suédois, M. Olof Palme, a déclaré au cours d'une conférence de presse que la décison d'expulser les quatre membres du commando avait été prise en vertu d'une loi antiterroriste votée par le Parlement il y a deux ans, aux termes de laquelle tout étranger « convaincu ou suspect d'appartenir à une organisation ayant employé ou envisageant d'employer la violence en Suède » peut être expulsé ou refoulé. C'est la première fois que cette loi est appliquée. Le chef de la police de Stockholm, l'intendant Lindroth, a confirmé que le commando était composé de six personnes, dont une femme. L'une d'entre elles a été tuée dans l'explosion d'une partie des locaux de l'ambassade (elle ne se serait pas suicidée comme on l'a cru tout d'abord), deux autres sont gravement blessées.

De notre correspondant

Bonn. — L'unanimité, qui avait prévalu face aux terroristes de Stockholm entre les responsables politiques ouest-allemands, qu'ils appartiennent à la coalition gouvernementale ou à l'opposition, n'a pas été troublée pendant le débat au Bundestag qui a suivi, le vendredi 25 avril, la déclaration de M. Schmidt (*le Monde* du 26 avril). M. Carstens, président du groupe parlementaire C.D.U.-C.S.U., a reproché aux sociaux-démocrates d'avoir longtemps sous-estimé le danger représenté par les « anarchistes », mais ses remarques n'ont pas dépassé la limite des critiques que le porte-parole de l'opposition se doit d'adresser au gouvernement.

M. Schmidt, selon des informateurs dignes de foi, était décidé à ne pas céder dès qu'il a eu connaissance de l'attentat. Il a réussi à faire partager sa conviction aux membres de l'« *état-major de crise* » et a impressionné les parlementaires et ses compatriotes par sa détermination.

Dans l'affaire Lorenz, les autorités, qui luttaient contre des adversaires sans visage, avaient dû céder aux exigences des ravisseurs pour sauver la vie du président de la C.D.U. berlinoise. A Stockholm, il existait une chance de sauver les otages et de maîtriser les terroristes. Le chancelier a joué cette carte. Certes, le risque que toute l'affaire se termine par un bain de sang, comme en septembre 1972 à Fürstenfeldbrück, après l'attaque du village olympique, n'était pas négligeable. Si tel avait été le cas, les partisans de la fermeté seraient aujourd'hui moins nombreux en Allemagne fédérale. Mais M Schmidt a accepté ce risque. Le chef de l'Etat a mis en balance la vie de dix otages, non avec l'« *autorité abstraite de l'Etat* », a-t-il dit, mais avec la vie et la sécurité de tous les citoyens allemands qui auraient été « *menacés par la libération de vingt-six bandits anarchistes* »

Les félicitations de M. Kissinger

L'attitude du gouvernement fédéral allemand sera certainement citée désormais en exemple. M Ford a renoncé à envoyer un message de félicitations à M Schmidt pour ne pas donner l'impression de s'immiscer dans les affaires intérieures de la R.F.A., dit-on ici, mais M. Kissinger a adresé un télégramme personnel à son collègue, M. Genscher, pour l'« *exemple offert à tout le monde occidental* ».

Le gouvernement redoute, cependant, que sa fermeté ne soit pas suffisante pour mettre un terme aux activités terroristes. Il paraît se préparer à l'éventualité d'un nouvel attentat avant l'ouverture, le 21 mai, du procès d'Andreas Baader et d'Ulrike Meinhof. Les mesures policières vont être renforcées, les recherches intensifiées, de nouvelles méthodes de pénétration des milieux « *anarchistes* » utilisées. Depuis l'enlèvement de M. Lorenz, dix membres importants des organisations qui ont succédé au groupe Baader-Meinhof ont été arrêtés.

Toutefois, les mesures purement policières sont insuffisantes. Une réforme du code de procédure pénale a déjà permis de réduire les droits de la défense, et les avocats des membres du groupe Baader-Meinhof se voient menacés les uns après les autres d'être exclus du barreau. D'autres initiatives devraient être prises dans cette voie.

En annonçant que le gouvernement irait « *jusqu'aux limites permises par l'État constitutionnel* », M. Schmidt a montré qu'il ne voulait pas laisser à l'opposition le monopole de la fermeté et de la défense de l'ordre. — D. Vt.

● M. PETER LORENZ, chef du parti chrétien-démocrate à Berlin-Ouest, a été élu, le 24 avril, president de l'assemblée du Land, tandis que M. Klaus Schuetz se voyait confier un troisième mandat de quatre ans au poste de bourgmestre. — *(A.P.)*

Espagne

Le gouvernement décrète l'état d'urgence dans deux provinces basques

De notre correspondant

Le gouvernement espagnol a décrété l'état d'urgence pour une durée de trois mois dans deux des provinces basques après les attentats commis par l'ETA.

A Valladolid, douze mille ouvriers de l'usine Fasa-Renault sont en chômage, la police ayant fait évacuer, le 24 avril, les ateliers touchés par un mouvement de grève.

Des étudiants ont, d'autre part, célébré à Barcelone, à Madrid et à Séville le premier anniversaire du soulèvement du 25 avril au Portugal. Des drapeaux de la République espagnole, mêlés à des drapeaux portugais, ont été placés sur les édifices universitaires, et l'on a vendu des œillets rouges au profit des prisonniers politiques. La police est intervenue, procédant à une trentaine d'arrestations à Madrid.

Madrid. — Le gouvernement espagnol a, par un décret-loi du 25 avril, déclaré l'état d'urgence *(estado de exepcion)* pour trois mois dans les provinces basques de Guipuzcoa et de Biscaye. Cette mesure entraîne, en particulier, le rétablissement de la censure préalable de la presse, des restrictions à la liberté de résidence, à l'inviolabilité du domicile et au droit de réunion. En outre, la détention préventive devient permise au-delà du délai légal de soixante-douze heures. Cette mesure a été prise en raison des attentats qui ont récemment eu lieu dans ces provinces.

Le ministre de l'information, M. Leon Herrera, a déclaré — ainsi qu'il est de coutume chaque fois que l'état d'urgence est instauré — que celui-ci pourra être annulé, ou prorogé, « *selon que disparaîtront ou non les circonstances qui l'ont provoqué* ». En ce qui concerne la province de Guipuzcoa, c'est la troisième fois que l'état d'urgence y est décrété depuis le 5 août 1968

Au cours de ce mois d'avril, l'organisation révolutionnaire basque ETA a assassiné deux policiers. Deux jours après le second de ces attentats, qui a eu lieu le 21 avril, le ministre de l'intérieur, M. Jose-Garcia Hernandez, avait déclaré à Bilbao : « *Nous combattrons le terrorisme avec tous les moyens dont dispose le gouvernement.* »

Le 24 avril, au cours d'un échange de coups de feu avec la police, un militant de l'ETA a été tué. Un autre a été arrêté. Il s'agit de M. Miguel Goiburu Mendizabal, vingt-cinq ans, soupçonné d'être le numéro 2 de l'ETA. M. Mendizabal serait, selon les autorités, impliqué dans l'assassinat, en décembre 1973, de l'amiral Carrero Blanco, chef du gouvernement.

Le 24 avril également, deux commandos de l'ETA ont tenté de pénétrer en Espagne, l'un par voie de terre et l'autre par mer. Le premier s'est heurté, à Sare (Pyrénées-Atlantiques), à des C.R.S. Après un échange de coups de feu, ses membres ont été arrêtés. L'autre, qui avait pénétré dans l'estuaire de la Bidassoa, a été repoussé à Béhobie par la garde civile espagnole.

De source bien informée de Bilbao, on apprend que la police avait demandé la déclaration de l'état d'urgence afin de pouvoir mener une enquête approfondie à partir des déclarations que pourrait faire M. Goiburu Mendizabal. — J.-A. N.

● *L'hebdomadaire* Triunfo a été saisi le 25 avril. Parmi les articles de cette publication que pourrait avoir visé le juge d'ordre public figurent une étude sur les élections portugaises, une analyse de la situation politique espagnole et une interview d'un des syndicalistes condamnés lors du « procès 1 001 ». — *(A.F.P.)*

A travers le monde

Irlande du Nord

● TREIZE DETENUS en instance de jugement, membres de l'IRA « provisoire », ont été libérés vendredi 25 avril à Belfast, sur ordre de M. Merlyn Rees, secrétaire d'Etat britannique pour l'Irlande du Nord. Deux cent quarante-trois détenus ont été relâchés par les autorités britanniques depuis le premier cessez-le-feu proclamé en décembre dernier par l'IRA « provisoire ». Trois cent trente-trois prisonniers politiques (tous catholiques) restent détenus. — *(A.F.P.)*

Mexique

● DOUZE PERSONNES AU MOINS SONT MORTES lors de l'attaque simultanée d'une banque et d'un super-marché de Mexico par un groupe d'une dizaine d'hommes armés le vendredi 25 avril. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Union soviétique

APRÈS SON ENTRETIEN AVEC M. BREJNEV

M. François Mitterrand insiste sur la « renaissance » des relations entre le parti socialiste et le P.C. soviétique

Des divergences subsistent sur le Portugal, le Proche-Orient et l'Europe

Moscou. — La délégation du parti socialiste français a terminé, vendredi soir, ses discussions politiques à Moscou. Ces entretiens, qui selon M. François Mitterrand se sont « souvent déroulés sur le plan de l'amitié », se sont achevés par une rencontre entre le premier secrétaire du parti socialiste et M. Leonid Brejnev. L'entrevue, qui a duré une heure vingt, a été « très directe, très franche et cordiale », devait préciser M. Mitterrand dans une conférence de presse donnée avant son départ pour Leningrad. M. Brejnev était assisté pendant la rencontre de M. Ponomarev, secrétaire du comité central.

Selon l'agence Tass, l'entretien « s'est déroulé dans un climat de compréhension mutuelle et du désir de promouvoir les contacts entre le P.C.U.S. et le P.S. ». Les discussions entre les deux délégations avaient repris vendredi matin, suivies d'un déjeuner offert par la délégation soviétique. Avant de rencontrer M. Brejnev, M. Mitterrand et ses compagnons avaient aussi visité les appartements de Lénine au Kremlin. Le premier secrétaire du P.S. devait être de retour à Paris lundi 28 avril, en fin d'après-midi, le reste de la délégation poursuivant sa visite jusqu'au 30 avril.

De nos envoyés spéciaux

Un communiqué commun, faisant le bilan de ces deux jours de discussions, doit être publié dimanche soir. Dès vendredi, cependant, on tenait à faire savoir, tant du côté soviétique que du côté français, que cette première prise de contact entre les deux partis (depuis la visite effectuée par M. Guy Mollet en 1963) avait été fort positive. La liste des adjectifs utilisés aussi bien par M. Zagladine, porte-parole de la délégation soviétique, que par M. Mitterrand pour la qualifier est impressionnante : « *Satisfaisante, très satisfaisante... Esprit nouveau... Très franc, très amical... Pas formelle, mais en camarades* » (M. Zagladine) ; « *Séjour agréable, utile et confiant... Des relations tout à fait claires... Pas d'économie d'amicale hospitalité* » (M. Mitterrand).

L'impression qu'on a voulu donner est claire : celle du début d'une nouvelle ère, d'une « renaissance » dans les relations entre les deux partis. Seul l'avenir, bien sûr, dira ce qu'il en est exactement, ce qu'il peut y avoir de conjoncturel dans ce langage assez nouveau, puisque aussi bien de nombreux problèmes demeurent. On n'en est pas moins obligé, d'ores et déjà, de constater un changement de ton très net et des promesses qui engagent l'une et l'autre partie, comme par exemple celle d'organiser prochainement deux rencontres, à un niveau qui reste à définir, pour étudier la crise économique et les problèmes de l'Europe occidentale.

Plutôt que de s'attarder en vain sur les problèmes idéologiques qui séparent Soviétiques et socialistes français (« *le communisme et le socialisme ne sont pas la même chose* », a rappelé M. Mitterrand), les deux délégations se sont attachées « *à trouver un langage et à définir une politique, compte tenu de l'évolution du parti socialiste et du P.C.U.S.* » M. Mitterrand a cherché en particulier à rassurer ses interlocuteurs quant à la permanence de la coopération franco-soviétique, au cas où la gauche viendrait au pouvoir Dans une telle hypothèse, a-t-il dit durant sa conférence de presse, « *nous ne ferons pas moins* » que l'équipe actuelle. « *nous chercherons de bons et solides accords, nous chercherons à concrétiser et à maintenir ce qui existe* ».

Le premier secrétaire du P.S. a aussi beaucoup insisté sur l'impression de sincérité que lui donne l'U.R.S.S dans sa recherche de la détente en Europe. Il semble en effet que M Brejnev ait évoqué tout particulièrement ses souvenirs de la deuxième guerre mondiale dans son entrevue avec M. Mitterrand, lui montrant même des photos de cette époque, revenant souvent sur « *la souffrance et l'héroïsme du peuple soviétique* » Ce langage, extrêmement courant en Union soviétique en cette année du trentième anniversaire de la victoire, a visiblement touché le leader socialiste.

L'insistance de M. Brejnev s'était retrouvée au cours des discussions entre délégations, les Soviétiques faisant ressortir l'importance de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, ainsi que celle du « sommet » pan-européen d'Helsinki. Le communiqué devrait faire état d'une position commune sur ce sujet, position qui ne devrait cependant pas, a précisé M. Mitterrand, gêner les efforts de la délégation française à Genève et qui n'irait donc pas plus loin que celle adoptée par MM. Brejnev et Giscard d'Estaing en décembre dernier à Rambouillet

Silence sur la Tchécoslovaquie

Si deux sujets fort épineux n'ont pas été abordés — la Tchécoslovaquie (c'est un sujet qui doit être abordé à Prague et non à Moscou, a dit M. Mitterrand) et le problème de l'émigration juive (il n'y a pas là matière à un préalable diplomatique, a affirmé le premier secrétaire du P.S.), — les deux délégations n'en ont pas moins constaté un certain nombre de divergences. L'un des principaux points de désaccord fut, comme on pouvait s'y attendre, le Portugal, l'Union soviétique soupçonnant certains socialistes français de participer à ce qu'elle appelle « *une campagne de diffamation contre le parti communiste portugais* » Moscou aurait même, il y a quelques semaines, dépêché son ambassadeur à Paris auprès de M. Mitterrand pour faire part de son inquiétude à ce sujet. Ce dossier fut soulevé, au cours des discussions, par M. Ponomarev, qui évoqua en termes sévères « *le rôle néfaste de l'Internationale socialiste* » dans les événements portugais. M. Mitterrand prit soin de lui répondre personnellement, rappelant en substance qu'il existe un parti socialiste portugais, que lui-même dirige un parti socialiste et qu'il y a quelque chose de paradoxal de la part de l'Union soviétique à reprocher à un parti socialiste d'en soutenir un autre

Ces divergences devaient se retrouver au moment de la rédaction du communiqué commun : la partie soviétique demandait en effet une condamnation « *des forces réactionnaires au Portugal* », ce qui est un terme bien vague pouvant prêter à confusion. La délégation socialiste aurait finalement fait prévaloir son point de vue et le communiqué ne condamnerait que « *les tenants des anciens régimes de Salazar et de Caetano* », ce qui exclut le parti socialiste portugais et d'autres forces non communistes. C'est sans doute pourquoi M. Mitterrand a pu affirmer que les entretiens sur le Portugal avaient été « *peut-être plus positifs qu'on ne pouvait s'y attendre* ».

Le rôle « *néfaste* » de l'Internationale socialiste fut aussi évoqué par les Soviétiques à propos du Proche-Orient. On connaît les liens qui existent entre les socialistes français et les dirigeants socialistes israéliens ; or ces derniers ne sont pour l'Union soviétique, qui n'entretient pas de rapports diplomatiques avec eux, que des « *agresseurs* ». Le communiqué ne fera pas, bien sûr, allusion à ce différend, mais insistera au contraire sur ce qui rapproche Soviétiques et socialistes français : importance de la réactivation de la conférence de Genève, droit des Palestiniens à une entité étatique, évacuation des territoires occupés en 1967 et nécessité de garantir à tous les Etats, y compris Israël, le droit à l'existence.

La Grande-Bretagne et le Marché commun

Les deux délégations ont été également obligées de constater leur désaccord sur le problème de l'Europe. Comme devait le reconnaître franchement M Mitterrand, les socialistes français « *n'ont pas convaincu le parti communiste soviétique de l'urgence qu'il y a à construire une Europe occidentale* ». Loin de là même, car certains membres de la délégation française paraissent avoir été étonnés par la violence des propos tenus par leurs interlocuteurs contre le Marché commun. Un membre de la délégation soviétique aurait même expliqué tous les malheurs de la Grande-Bretagne par son entrée dans la C.E.E., ajoutant que « *si Londres ne quitte pas vite le Marché commun, les travailleurs britanniques ne pourront bientôt manger de la viande que trois fois par mois* ».

Les Soviétiques auraient, d'autre part, longuement interrogé les socialistes pour savoir comment, en cas d'arrivée au pouvoir, ils pourraient maintenir leurs promesses, « *compte tenu des engagements déjà pris par la France à l'égard de la C.E.E. et de l'OTAN* ».

Ce problème de la construction d'une « Europe des travailleurs », indépendante des deux blocs, constitue sans doute la divergence majeure entre les deux partis. Ne soupçonne-t-on pas Moscou de préférer une Europe occidentale ancrée aux Etats-Unis à une Europe indépendante ? Aussi ne faudra-t-il pas s'étonner si ce problème est mis comme entre parenthèses dans le communiqué final et est renvoyé pour étude supplémentaire à deux rencontres ultérieures.

Il est à la fois raisonnable et logique de penser que, faisant le bilan de ces deux journées de conversations moscovites, M François Mitterrand avait présentes à l'esprit certaines données du jeu politique français. En veillant à se référer, ne fût-ce qu'en quelques mots, au programme commun de gouvernement de la gauche, en insistant beaucoup sur la « *renaissance* » des relations entre le P.S. français et le P.C.U.S., en rendant un hommage appuyé à M. Brejnev et à « *la conviction presque viscérale de la nécessité de la coexistence pacifique* », le premier secrétaire du P.S. semble avoir voulu souligner, dès vendredi, que nul ne pourrait plus désormais lui faire grief de certains manquements.

Maintes fois accusés par le P.C.F., au cours des six derniers mois, de perdre de vue les exigences du combat socialo-communiste de juin 1972, les socialistes ont confirmé à Moscou, après l'avoir proclamée cent fois en France, leur fidélité à ce programme. Suspectés par le secrétaire général du P.C.F. et par plusieurs autres, dont M. Kanapa en première ligne, de méconnaître les vertus et les mérites des pays de l'Est, M. Mitterrand et ses amis peuvent se targuer de n'avoir pas été médiocrement reçus au Kremlin.

Le 17 mars, M. Georges Marchais, évoquant le projet de voyage en Union soviétique de l'ancien candidat commun de la gauche à l'Elysée, s'était montré sarcastique : « *J'espère qu'en U.R.S.S. il va découvrir que le socialisme existe.* » Une telle ironie semble ne plus être de saison. Le P.C.U.S. paraît en effet avoir admis l'existence de M. Mitterrand, que Moscou n'était pas loin de nier il y a seulement quelques semaines. La tentation est grande d'en conclure que pourrait être rapidement mise au réfrigérateur une longue querelle qui, d'ailleurs, avait tendance à s'apaiser avant même que M. Mitterrand ne quitte Paris pour Moscou.

JACQUES AMALRIC
et RAYMOND BARRILLON.

AMÉRIQUES

Argentine

La situation continue à se dégrader

Après le répit procuré au gouvernement par la victoire de ses partisans aux élections provinciales de Misiones, le 13 avril, la situation s'est, à nouveau, détériorée cette semaine en Argentine, où plus de vingt personnes ont péri à la suite d'attentats politiques. Les dernières victimes sont un policier, tué le 25 avril par l'explosion d'une voiture piégée, en stationnement devant la résidence de l'ambassadeur de Grande-Bretagne, à Buenos-Aires ; trois guérilleros et deux policiers, tués, le même jour, au cours d'une fusillade qui a eu lieu dans la banlieue de la capitale ; et deux personnes découvertes le corps criblé de balles dans la province de Buenos-Aires.

Au total, près de deux cents personnes — hommes politiques, dirigeants syndicaux, officiers, policiers, militants d'extrême gauche, péronistes radicalisés — ont succombé, depuis le début de l'année, à la vague de violence. Selon la police de Buenos-Aires, cent trente-cinq de ces victimes appartenaient à l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP) ou aux Montoneros.

D'autre part, la grève qui paralyse les trois aciéries de Villa-Constitucion, un des principaux centres industriels argentins, situé à environ 200 kilomètres au nord de Buenos-Aires, en est à sa sixième semaine, sans qu'aucune solution se dessine.

La tension n'a cessé de croître dans la ville depuis les heurts qui ont opposé, le 22 avril, la police aux grévistes, et qui ont fait neuf blessés par balles parmi ces derniers. Le comité de lutte créé par les cinq mille grévistes des aciéries avait lancé pour le vendredi 25 avril un appel à la grève générale.

LA SITUATION AU VIETNAM

Il y aura sans doute encore des soubresauts, des difficultés, mais un véritable espoir de paix naît au Vietnam, pour la première fois depuis trente ans. L'accord de Paris n'avait pas suffi à le concrétiser, notamment parce que l'équipe dirigée par le général Thieu et soutenue par Washington ne pouvait concevoir qu'une situation de guerre.

Ce verrou a sauté en deux temps. Le président Thieu, tirant les conséquences de sa défaite, s'est effacé. Ensuite, pendant quelques jours, son successeur, M. Huong, a tergiversé avant de se préparer à abandonner le pouvoir sous la pression des révolutionnaires, désormais aux portes de Saigon, de la troisième force, qui n'a plus à craindre la répression d'un Etat en déliquescence, et de diplomates étrangers, dont le plus actif a été l'ambassadeur de France.

La voie est ouverte à la liquidation des séquelles de l'ancien régime, et le général Duong Van Minh est assurément le mieux placé pour cette tâche délicate. Ce nationaliste conservateur, qui avait dirigé le coup d'Etat contre Diem en 1963, n'a jamais servi le président Thieu. Autour de lui se sont regroupés les personnalités et les groupes de la troisième composante.

Le « grand Minh » a d'autre part de nombreux amis dans l'armée — une armée humiliée — exposée à la défaite totale si une solution politique n'intervient pas « in extremis ».

L'accord de Paris va pouvoir entrer en application, mais dans des conditions très différentes de celles de 1973. Il n'y a plus au Sud trois composantes, mais deux : la partie révolutionnaire (le G.R.P.) et la troisième force. La droite pro-américaine disparaît en même temps que la présence américaine.

Le général Minh va être l'homme de la transition : il ne peut viser un autre but. La troisième force, qui exprime les aspirations assez floues d'une bonne partie de la population urbaine, ne peut espérer jouer un rôle capital dans l'avenir. Elle n'a ni l'expérience des cadres communistes, ni leur long passé de combattants. Mais

Le baroud d'honneur des politiciens

De notre envoyé spécial

Saigon. — Seul le bruit d'une lointaine explosion a troublé l'exécution de l'hymne national devant M. Tran Van Huong, avant son entrée au Sénat, où il avait convoqué le Parlement en session plénière ce samedi 26 avril. En se faisant présenter les armes par une centaine de soldats en tenue blanche d'apparat, le successeur de M. Thieu, petit vieillard sans allure, appuyé sur une canne, s'offrait les derniers plaisirs de sa courte carrière de chef de l'Etat.

Depuis qu'il s'est installé, le 21 avril, dans le bureau de son prédécesseur, M. Tran Van Huong a reçu les hommes politiques sud-vietnamiens et les ambassadeurs étrangers en grande pompe, sans donner l'impression qu'il était conscient de la gravité de la situation.

Quand nous l'avons vu descendre de sa Mercedes devant le Sénat, l'éphémère président de la République avait l'air aussi détendu que s'il allait inaugurer une exposition de chrysanthèmes. On était cependant loin de Bagatelle. Des soldats revêtus du gilet pare-balles avaient pris position dans les rues conduisant au petit bâtiment blanc qui abrite la Chambre haute, à la limite du quartier des banques et de Cholon, devant un bras de la rivière de Saigon, dont l'autre rive est occupée par de sinistres taudis sur pilotis.

La population massée aux alentours attendait des décisions immédiates. M. Tran Van Huong a seulement prononcé un discours alambiqué pour demander au Parlement de *« l'aider à désigner la personnalité susceptible de négocier avec l'autre côté ». « Saigon risque de devenir un second Phnom-Penh »*, a dit le chef de l'Etat, sans préciser, dit-on de bonne source, que quatorze divisions nord-vietnamiennes entourent la capitale avec des pièces d'artillerie lourde. (Ces unités n'ont pas attaqué les postes adverses ces deux derniers jours, mais elles progressent, surtout la nuit.)

« Le général Minh m'a dit qu'il savait que l'autre côté accepterait de négocier avec lui. Je n'en suis pas tout à fait certain », a ajouté M. Tran Van Huong. En refusant le poste de *« premier ministre avec pleins pouvoirs »*, que lui avait proposé deux jours plus tôt le chef de l'Etat, désireux de conserver sa charge, le général Minh a cependant prouvé sa volonté de ne pas collaborer avec les anciens amis de M. Thieu. En donnant ce gage de *« bonne foi »* au G.R.P., il faisait le pari que les hommes politiques en place, sans doute sermonnés par quelques pays tiers, finiraient par prendre peur et s'effaceraient d'eux-mêmes.

Après son allocution, M. Huong est rentré au palais présidentiel, escorté par quelques jeeps qui lui frayaient un passage dans la circulation très dense de la capitale. M. Tran Van Lam, président du Sénat, a proposé aussitôt aux chefs des cinq groupes représentés au Parlement de discuter en petit comité avant la reprise de la séance plénière. Ce politicien désire, lui-aussi, se *« mettre à la disposition de la nation »*, et a gardé jusqu'au bout l'espoir d'être préféré au général Minh.

A l'aube de ce samedi, les Saigonnais, rivés à la radio du G.R.P., avaient cependant appris que les révolutionnaires n'accepteraient de parler avec aucun de ces trois membres de la *« clique de Thieu »* : M. Tran Van Huong, M. Tran Van Lam, et M. Tran Van Don, vice-premier ministre du précédent gouvernement, qui, lui aussi, s'estimait en mesure de présider un régime d'*« union nationale »*.

A midi, à Saigon, tandis que se poursuivaient les délibérations du « conclave », personne ne doutait que si le « baroud d'honneur » des politiciens liés à l'ancien régime se prolongeait, la trêve militaire observée de l'autre côté serait de courte durée.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

MM. THIEU ET KHIEM SONT A FORMOSE

Taipeh *(UPI)*. — L'ancien président Thieu et l'ancien premier ministre, le général Khiem, sont arrivés samedi 26 avril à Formose, à bord d'un avion militaire américain. Une quinzaine d'autres Vietnamiens les accompagnaient. Les femmes de MM. Thieu et Khiem se trouvaient depuis plusieurs jours déjà à Taipeh.

L'ancien président va résider chez son frère, qui est ambassadeur de Saigon à Formose.

Des négociations pourraient s'engager entre le G.R.P. et le général Minh

(Suite de la première page.)

Les départs d'étrangers et de Vietnamiens se poursuivent. L'ambassade britannique ayant été fermée, soixante et onze personnes ont quitté le Vietnam. Trois banques américaines ont aussi fermé. Plusieurs compagnies aériennes ont décidé de suspendre leurs vols vers Saigon : il s'agit de compagnies singapourienne, formosane, thaïlandaise, ainsi que la Panam et une compagnie de Hongkong. Air France et UTA maintiennent leurs liaisons avec la capitale.

L'aéroport de Saigon a été le théâtre, vendredi, de scènes de panique, deux mille à trois mille Vietnamiens ayant tenté de prendre d'assaut un appareil Galaxy. Les Américains essayent de filtrer au maximum les Vietnamiens qui désirent quitter leur pays.

Le président Ford a annoncé vendredi qu'il avait épuisé les fonds destinés à financer le transfert des réfugiés. Le Sénat l'a autorisé peu de temps après à dépenser 327 millions de dollars pour l'envoi d'une aide humanitaire, et pour l'évacuation des Américains. La Chambre doit se prononcer à ce sujet au début de la semaine.

Vendredi et samedi, le G.R.P. a fait deux déclarations importantes. D'une part, le chef adjoint de la délégation à Saigon a déclaré que les forces révolutionnaires attaqueraient la capitale si les accords de Paris n'étaient pas respectés. Il a démenti qu'un cessez-le-feu soit observé : *« Nos troupes continuent d'avancer »*, a-t-il dit.

D'autre part, le G.R.P. a présenté ses conditions d'un règlement politique au Sud (dont nous avons donné les grandes lignes dans nos dernières éditions du 26 avril). Elles peuvent se résumer ainsi : les Etats-Unis doivent respecter strictement l'indépendance, la souveraineté et l'unité du Vietnam, cesser toute aide à leurs agents, et retirer tous leurs militaires en civil et les membres de la C.I.A. A Saigon, doit être *« formée une nouvelle administration qui veuille la paix, l'indépendance, la démocratie et la concorde nationale, et qui accepte d'appliquer sérieusement les accords de Paris. Dans cette administration ne doit se trouver aucun de ceux qui font partie de la clique Thieu (...) Cette administration doit renoncer à toute dépendance à l'égard des Etats-Unis. (...) Elle doit renoncer à toute politique belliciste et fasciste, à toute forme d'oppression contre la population, abolir toutes les lois antidémocratiques, garantir toutes les libertés démocratiques, remettre en liberté ceux qui sont détenus parce qu'ils ont lutté pour la paix et l'indépendance nationale. Elle doit être réellement en faveur de la réconciliation et de la concorde nationale »*.

Pour le G.R.P. donc, les questions de personnes comptent moins désormais que la politique qui sera suivie. Le comité à l'étranger des forces politiques de la troisième composante a publié, vendredi à Paris, une déclaration allant dans le même sens.

● A PARIS, M. Giscard d'Estaing s'est entretenu vendredi, par téléphone, des développements de la situation avec M. Mérillon, ambassadeur à Saigon. M. Paul d'Ornano, sénateur, représentant les Français de l'étranger, est arrivé le même jour dans la capitale du Sud pour rencontrer les membres de la colonie française du Vietnam. Quant à M. Huriet, qui va représenter la France auprès du G.R.P., il exercera provisoirement ses fonctions à Hanoï, avant de gagner le Sud. Il a pour titre officiel : chef de la mission de liaison du gouvernement de la République française auprès du gouvernement révolutionnaire provisoire de la République sud-vietnamienne.

« Tombeur » de Diem et ennemi de Thieu

Les Américains l'ont surnommé le « Big Minh » (« Grand Minh »), *celui que sa taille distingue de la plupart de ses compatriotes. Voici plus de dix ans que cette personnalité émerge, de temps à autre, dans l'actualité, souvent en demi-teinte. Que de fois ses silences ont provoqué des commentaires perplexes ! Il agaçait : bien sûr il recevait beaucoup chez lui, il se rendait encore à l'état-major, « aux nouvelles », mais n'avait-il pas mieux à faire qu'à chouchouter ses collections d'orchidées ? Aujourd'hui, cette prudence « paie » : l'accession au pouvoir de Duong Van Minh, en tant que chef de la troisième force, permettrait que la « bataille de Saigon » se situe sur le terrain politique. Des milliers de vies seraient ainsi épargnées et des personnalités de la troisième composante pourraient être associées au futur pouvoir.*

Le général Minh est né à My-Tho, dans le Delta, en 1916. Il fait ses classes dans l'armée française ; son intelligence lui permet d'entrer à l'école des élèves officiers de Tong, proche de Hanoï. Il en sort sous-lieutenant et, en 1950, devient aide de camp de M. Tran Van Huu, président du conseil, qui, dans les années 60, à Paris, prendra position en faveur du neutralisme. En 1962, Duong Van Minh fait un stage à l'école de guerre de Paris : sa promotion est rapide : le voici colonel, puis général de brigade.

Il sert le régime de Diem en dirigeant la lutte contre les sectes et bandes politico-religieuses des Binh Xuyen et des Hoa-Hao, en 1955 et 1956. En 1957, il devient le premier général de division de la République du Vietnam.

Populaire chez les soldats, il sait se taire à l'occasion. Il ne prend pas position lorsqu'en novembre 1960 un coup d'Etat est monté contre le dictateur — et échoue. Mais il joue un rôle décisif le 1er novembre 1963, lors du renversement de Diem, et devient chef de l'Etat. Une période trouble s'ouvre alors. Un nouveau coup d'Etat est dirigé, le 30 janvier 1964, par le général Khanh. Minh est gardé à vue, puis libéré, et nommé conseiller du nouveau « comité révolutionnaire ». En février, il redevient chef de l'Etat, puis est une fois encore renversé par Khanh, en août, avant de partager le pouvoir avec lui et le général Khiem, puis de le monopoliser en septembre et, enfin, de le céder en octobre à M. Phan Khac Suu...

Le général Minh et plusieurs de ses amis sont accusés de « tendances neutralistes » *par des officiers* « durs » *et les Américains. Minh est mis à la retraite au printemps de 1965, et s'exile en Thaïlande. Il ne pourra rentrer dans son pays qu'en octobre 1968 : le président Thieu, au pouvoir depuis trois ans, lui offre de devenir son conseiller militaire. Le général n'accepte pas ce poste, mais va commencer une longue période de consultations. En novembre 1968, il considère comme* « une capitulation » *l'arrêt sans conditions des raids contre la R.D.V., tout en parlant des grandes souffrances infligées à la population du Nord. Les porte-parole de Hanoï évitent de l'attaquer de front : il faut préserver l'avenir.*

Pas de compromission avec la dictature

En août 1969, Minh rencontre Thieu. Fin octobre, il se dit prêt à « faire quelque chose pour l'unité du peuple vietnamien ». *Puis il propose, au nom de ce qui apparaît déjà comme la troisième composante, l'organisation d'un référendum au Sud ; le G.R.P. répond que les Vietnamiens, placés sous son contrôle, ont déjà opté, mais, ajoute Mme Binh à Paris :* « Nous ne sommes pas à même de comprendre toute la politique du général Minh ; cependant, nous sommes prêts à engager des conversations avec lui. » *Le G.R.P. indique nettement son désir de discuter avec un gouvernement débarrassé de* « la clique de Thieu » : *l'argument fera son chemin très lentement, mais, en 1969, Washington réduit au silence les partisans d'une ligne modérée à Saigon. Au printemps de 1970, le régime Thieu accentue sa répression de l'opposition légale, à laquelle le général apporte sa caution. Il est en liaison constante avec de jeunes députés partisans de la paix, tels MM. Ngo Cong Duc, Ly Quy Chung, Nhuan et leurs amis du journal* Tin Sang, *qui, devant les souffrances subies par leur peuple, se radicalisent rapidement. Le 1er novembre 1970, tous les dirigeants de l'opposition — y compris des catholiques très anticommunistes — se réunissent chez le général Minh : on parlera uniquement de paix, alors que le général Thieu ne songe qu'à la guerre. Un mois plus tard, le G.R.P. se dit prêt à discuter avec un gouvernement dirigé par Minh, si celui-ci adopte une politique* « conforme aux aspirations du peuple ». *Alors bascule une forte minorité agissante de la communauté catholique : c'est elle qui anime l'opposition autour de Minh, qui, début 1971, propose une coexistence pacifique entre le Sud et le Nord.*

La campagne pour l'élection présidentielle commence alors. Minh multiplie ses critiques du régime, rencontre, en juillet, M. Kissinger à Saigon, affirme qu'il ne se présentera pas si Washington ne garantit pas la liberté de vote, fait finalement acte de candidature contre les généraux Thieu et Ky. Mais la Cour suprême rejette la candidature de ce dernier, et le général Minh refuse d'être « complice d'une odieuse farce ». *M. Thieu se présente seul, et est naturellement élu le 3 octobre.*

Au lendemain de cette « victoire », *Minh déclare que le régime a* « perdu tout honneur et toute dignité ». *Le peuple, dit-il,* « doit reprendre l'initiative ». *Le G.R.P. parle sans cesse de concorde nationale, cependant que Thieu emplit les prisons d'opposants. Lorsque l'accord de Paris est enfin signé, en janvier 1973, Duong Van Minh craint que la guerre qui se termine ne soit suivie d'une* « autre guerre » : *il réclame l'application de l'accord, la libération des détenus et la garantie des libertés publiques. Pour lui, la troisième composante doit jouer un rôle capital dans le rétablissement de la paix, et l'autodétermination du Sud passe par la construction d'un nouveau* régime basé sur une nouvelle *Constitution.*

Lorsqu'en janvier 1974 Thieu donne l'ordre à son armée d'attaquer les zones contrôlées par le G.R.P., le général Minh s'insurge : le président, se sentant isolé dans son peuple, ne rêve que de se maintenir au pouvoir, tous les moyens sont bons, même s'il « sacrifie pour réaliser son ambition personnelle des milliers de vies vietnamiennes ». *En septembre, le général soutient les opposants qui portent pour la première fois de graves accusations contre Thieu et sa famille. Le 5 février 1975, il demande que le régime* « despotique » *de Thieu cède la place. L'estocade sera bientôt portée par le G.R.P. et les troupes du Nord : après les Hauts-Plateaux, Da-Nang* « tombe » *le 29 mars ; l'armée de Saigon fuit sans se battre.*

L'action politico-militaire des révolutionnaires a bien sûr joué un rôle décisif dans la chute du régime de Saigon. Mais, malgré ses divisions, ses hésitations et la terrible répression qu'elle a subie jusqu'au dernier jour, la troisième force réunie autour du général Minh n'a pas pour peu contribué à miner de l'intérieur un système corrompu, dépendant totalement de l'étranger, et impopulaire. Le général ami des orchidées n'a peut-être pas de programme politique précis, mais il possède le seul atout qui compte aujourd'hui au Sud : il ne s'est jamais compromis avec la défunte dictature.

JACQUES DECORNOY.

La fin de la visite de M. Kim Il Sung à Pékin

La Corée du Nord donne la préférence à la solidarité révolutionnaire asiatique

De notre correspondant

Pékin. — La semaine d'entretiens sino-coréens s'est achevée sur un résultat qui déborde le cadre des relations strictement bilatérales, si l'on en juge par les deux brèves allocutions prononcées le vendredi 25 avril, lors du dîner offert par les Coréens au palais de l'Assemblée nationale : « *Durant nos entretiens,* a déclaré M. Kim Il Sung, *s'est exprimée une détermination unanime de renforcer et de développer à un stade élevé, conformément à l'évolution de la situation actuelle, les relation d'amitié et de coopération entre les deux partis, les deux pays et les deux peuples dans leur lutte contre l'impérialisme et pour la victoire de la cause du socialisme, une identité de vues complète s'est dégagée sur tous les problèmes examinés.* »

La référence à l'évolution de la situation actuelle, faite en présence du prince Sihanouk et à un moment où le pouvoir change de mains à Saigon, ne peut pas ne pas impliquer qu'une solution de type voisin a été envisagée pour la Corée du Sud et Taïwan, même si elle doit être obtenue par d'autres moyens.

Le vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping, a affirmé de son côté que les deux parties avaient *« abouti à une parfaite identité d'opinions »*. Elles ont *« échangé de manière approfondie*, a-t-il précisé, *des vues sur le renforcement continu de l'amitié combattante et de la grande unité entre nos deux partis, nos deux Etats et nos deux peuples ; sur la situation internationale actuelle, y compris celle dans la péninsule coréenne »*.

Le vice-premier ministre a ajouté alors cette phrase étonnante, après avoir souligné l'identité d'opinions : *« Ceci correspond non seulement au désir commun de nos deux peuples mais exercera aussi une énorme influence sur l'évolution de la situation internationale. »*

Que voulait dire par-là M. Teng Hsiao-ping ? Quel événement politique précis avait-il en tête ? Le renversement du régime de M. Park Chung-hee ? La confédération, souhaitée, des deux Corées ? La formation d'une alliance sino-coréenne privilégiée au sein du bloc révolutionnaire asiatique récemment consolidé (celui de la conférence « au sommet » des peuples indochinois, dont la Chine fêtait vendredi le cinquième anniversaire) ? Ou encore une action concertée pour renforcer la position internationale du gouvernement de Pyongyang ?

La visite de M. Kim Il Sung a en tout cas scellé le resserrement des relations de parti à parti. Le président nord-coréen, qui autrefois exprimait des réserves sur la ligne idéologique chinoise, a souhaité à la Chine *« de plus grands succès dans sa lutte pour renforcer la dictature prolétarienne et éliminer les éléments capitalistes »*.

Pendant longtemps la Corée du Nord avait maintenu un difficile équilibre entre les lignes de Moscou et de Pékin. Il semble aujourd'hui qu'elle ait décidé de donner la préférence aux solidarités révolutionnaires asiatiques et à la cause du tiers-monde et, ce faisant, qu'elle prenne le risque d'irriter les dirigeants du Kremlin.

ALAIN BOUC.

TUATION AU VIETNAM

…s'engager entre le G.R.P. et le général…

DU SUD

l'ouverture des camps va lui permettre de récupérer nombre de ses partisans.

De difficiles questions vont maintenant se poser, notamment celle des forces armées en présence. La solution qui s'esquisse au Vietnam du Sud est, en effet, sans précédent en Indochine. Il ne s'agit ni de la solution khmère (la victoire totale d'un camp sur l'autre) ni de la solution laotienne (l'union nationale retrouvée à la faveur d'un compromis entre les deux parties). A Saigon, va se bâtir une union nationale entre parties de forces inégales, alors que les troupes révolutionnaires sont à même de balayer définitivement l'armée saigonnaise. — J. D.

Les commentaires de la presse internationale

Entre la lassitude et l'ironie

L'effondrement du régime du président Thieu suscite dans la presse internationale des commentaires qui vont du grinçant au passionné, de la lassitude à l'ironie.

Les journaux américains font, bien entendu, une très large place à l'événement en insistant souvent sur l'aveuglement des dirigeants des Etats-Unis à propos de la véritable situation dans l'Asie du Sud-Est.

« *Jusqu'où*, se demande ainsi NEWSWEEK, *les nations du Sud-Est asiatique vont-elles s'éloigner de l'orbite américaine pour se rapprocher de Pékin et de Hanoï ?... Mais en fait ce qui intéresse surtout les leaders de la région, c'est d'adapter leur politique au renversement de l'équilibre des pouvoirs. Au lieu d'être la puissance dominante, les Etats-Unis ne sont plus désormais que l'un des pays avec lesquels ils entretiendront des relations. Les dirigeants du Sud-Est asiatique assurent que leur nouvelle « ligne » n'a rien à voir avec l'affaiblissement de la position américaine au Cambodge et au Vietnam du Sud (...). Il suffisait de lire les graffiti sur les murs, résume un diplomate. Que la « théorie des dominos » soit juste ou non ne change rien. Il y a trois ans que nous savions que les Etats-Unis n'avaient pas les moyens de les empêcher de s'écrouler.* »

Mais pour l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*, « *le plus grand tort de Thieu est d'avoir échoué. Il n'a pas su utiliser les armes qu'il recevait pour combattre les Nord-Vietnamiens et le Vietcong; il a été incapable d'utiliser l'autorité qu'il avait conquise pour unifier son peuple. Continuer à soutenir un tel régime après les efforts que les Etats-Unis ont faits jusqu'à la signature des accords de Paris, c'était trop demander aux Américains. D'ailleurs,* écrit le quotidien américain, *ni Saigon ni Hanoï n'avaient signé ces accords de bonne foi : le premier avait été contraint de le faire par les Etats-Unis, le second voulait seulement gagner un peu de temps* ».

Pour *TIME*, qui consacre sa couverture de la semaine à la princesse Caroline de Monaco, le sentiment général des Américains est la lassitude et le désintérêt pour ce qui se passe au Vietnam. Un reporter dans l'est des Etats-Unis écrit : « *Des milliers de manifestants se sont rassemblés à Manhattan en signe de « solidarité avec les Juifs soviétiques ». A Pittsburgh, les Américains d'origine grecque ont manifesté contre la politique américaine à Chypre. Malgré les reportages de la télévision sur le désastre du Sud-Est asiatique et du débat au Congrès sur l'aide (à Thieu), personne n'a l'air prêt à défiler ou à déposer des pétitions pour le Vietnam. La majorité des « colombes » et des « faucons » observent la tragédie avec une morne résignation.* »

La presse britannique n'est pas tendre elle non plus à l'égard des diplomates américains. « *La démission du président Thieu,* écrit le *GUARDIAN*, *sera peut-être le geste le plus patriotique de toute sa carrière politique. Mais il a quelque raison de se montrer amer à l'égard des Etats-Unis. Il a été leur créature, son gouvernement et son administration ont été leurs créations.* »

La presse italienne s'intéresse surtout à M. Thieu. *LA STAMPA* écrit : « *Le dernier acte vient de se jouer avec la sortie de scène de Thieu, ce « héros négatif », de l'avis de la majorité, mettant fin à une affaire qui, sans lui, eût trouvé plus tôt une conclusion moins dramatique... Sa grande époque s'est irrémédiablement terminée après l'offensive du Têt et l'intervention des chars de Hanoï. Il apparut alors que la partie était perdue et qu'on ne pouvait plus que sauver les meubles* »


Quelqu'un veut-il encore donner pour le Vietnam ?
(Dessin d'OLIPHANT, Denver Post.)

Le *CORRIERE DELLA SERA* renchérit : « *L'obstination de Thieu aura été fatale à son régime, à son armée, au peuple sud-vietnamien. Se prenant pour le sauveur de sa patrie, il l'a conduite à la ruine* »

Le quotidien allemand *FRANKFURTER ALLGEMEINE* estime que « *les communistes pourraient maintenant se donner les gants de paraître appliquer, de façon exemplaire, les accords de Paris. Leur succès, à l'époque, avait été la définition d'un conseil de concorde nationale qu'il fallait former au moment du cessez-le-feu. Hanoï est ainsi en mesure d'imposer maintenant la plus raffinée des solutions politiques* ».

La presse israélienne s'interroge, elle, sur le sens à donner au « lâchage » de M. Thieu par les Américains. *MAARIV* écrit : « *Le dernier discours de Thieu contenait un avertissement aux alliés des Américains. Il les mettait en garde contre une trop grand dépendance à l'égard des promesses orales ou officieuses, non accompagnées d'accords écrits ou signés... La leçon à tirer de l'événement est la suivante quiconque fait des concessions sur la base de simples promesses risque de se retrouver avec un chèque sans provision.* »

HAARETZ s'inquiète du « *rôle joué par M. Kissinger dans ces développements survenus après qu'il eut eu des conversations secrètes avec les Nord-Vietnamiens pendant plusieurs mois* »

Le journal de gauche *AL HAMICHMAR* voit dans cette affaire la preuve que « *seule la force d'un pays est à même de garantir son indépendance* ».

A Alger, pour *EL MOUDJAHID*, la démission du président Thieu est « *un complot politique de dernière minute... C'est l'administration qui survit à son départ qui constitue les véritables mécanismes de blocage d'une paix sur laquelle le choix du peuple sud-vietnamien ne laisse aucun doute* ».

DIPLOMATIE

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE DE MALAISIE

La France souhaite participer à plusieurs grands projets de développement

M. Abdul Razak, premier ministre de Malaisie, a fait vendredi 25 avril le bilan de son voyage officiel en France. Traitant au cours d'une conférence de presse des relations entre Paris et Kuala-Lumpur, il a indiqué que la France avait accepté d'accorder un crédit de 1 million de dollars pour l'agrandissement de l'aéroport de Kuantan, et qu'elle allait contribuer à la construction d'une centrale nucléaire. Il s'est déclaré favorable à la création, souhaitée par la France, d'une usine de liquéfaction de gaz, précisant qu'aucune décision n'avait encore été prise à ce sujet.

Le premier ministre, qui a rencontré vendredi des hommes d'affaires français, les a invités à investir davantage dans son pays. Paris et les milieux patronaux sont favorables à une telle idée, mais souhaitent que Kuala-Lumpur les aide à réaliser — en plus de ceux déjà mentionnés — les projets suivants : construction d'un pont entre l'île de Penang et la péninsule, d'une usine de machines-outils, d'une usine de traitement de caoutchouc par Michelin.

Les questions indochinoises ont été abordées lors des entretiens. Kuala-Lumpur et Paris sont d'accord sur la nécessité de favoriser une solution politique à Saigon.

AFRIQUE

CONGO : LE SOCIALISME À PETITS PAS

(Suite de la première page.)

Peut-être détiennent-ils également le record des contradictions, à moins qu'il ne s'agisse d'un art de vivre. Un exemple : le régime, marxiste-léniniste, ne cesse de dénoncer le « néo-colonialisme » de la France. Et pourtant, aucune xénophobie n'est décelable chez ce peuple détendu, ouvert au dialogue. Il n'est pas rare qu'un chauffeur de taxi serre la main du moundélé (Blanc) venu s'asseoir à côté de lui. Si son client en prend l'initiative, il ne se tient plus de joie.

L'année dernière, la voiture de l'ambassadeur de France dut, pendant un mois, passer chaque jour sous deux banderoles placées sur le chemin de sa résidence : « *Toi, ennemi du peuple*, disaient-elles, *toi qui ne gobes pas le pouvoir populaire, toi l'agent local de l'impérialisme, tremble, tremble, car avec le pouvoir populaire ta dernière minute de survie sonne* » Mais l'ambassadeur est toujours le doyen du corps diplomatique, et ses rapports avec les autorités sont des plus courtois. Sa résidence s'appelle toujours « la case de Gaulle » et le monument érigé en l'honneur du chef de la France libre n'en finit pas de contempler l'un des plus grands fleuves du monde. A quelques dizaines de kilomètres de là, on s'étonne à peine de découvrir un paisible village nommé... Colombey-les-Deux-Eglises. Il est périodiquement question de débaptiser Brazzaville, mais cette réforme déplairait apparemment à la majorité (1). Des timbres-poste sont encore émis à l'effigie du gouverneur Eboué (2).

Les étudiants d'extrême-gauche en font des gorges chaudes, d'autant plus que le premier commandement du marxisme-léninisme — la transformation des rapports de production — semble avoir été quelque peu oublié. Le président N'Gouabi rétorque qu'il est appliqué avec détermination, mais aussi avec une sage lenteur. « *Il faut être réaliste* », répète-t-il à l'envi. Comme l'explique le programme du parti (adopté en décembre 1972, et reconduit en janvier 1975), « *la contradiction principale de l'étape actuelle reste sans conteste celle qui oppose le peuple congolais tout entier au capitalisme monopoliste étranger, et principalement à l'impérialisme français (...) qui contrôle l'économie nationale (...) et, en conséquence, et de façon objective, la situation politique* ». « *Il faut être modeste*, dit encore le commandant N'Gouabi, *le socialisme est encore loin.* »

Les dirigeants congolais s'entendent à l'art de couper l'herbe sous le pied de leurs adversaires. Ils noircissent même un peu le tableau, et les entreprises françaises qui n'ont pas (encore) été nationalisées se montrent prudentes. Comme l'indique, en première page de son préambule, le programme triennal adopté en janvier dernier, le P.C.T. « *prépare une liquidation progressive et totale du secteur privé étranger* ». La SIA-Congo, principale entreprise de production du pays, a été reprise au groupe Vilgrain en 1970. L'année suivante, 80 000 hectares d'exploitation forestière ont été « congolisés ». En 1972, ce fut le tour des installations de l'O.R.T.F. et, en 1974, celui des banques, des assurances et de la distribution des hydrocarbures. Les entreprises françaises ont encore le quasi-monopole du commerce, mais leurs dirigeants prennent au sérieux les projets de « liquidation ». Un grand nombre de petites affaires sont, pour le moment, à l'abri, comme nous l'a confirmé le chef de l'Etat (*le Monde* du 11 janvier). Certaines ont investi tous leurs revenus au Congo : il suffirait d'une maladresse de leur part pour tout perdre.

Que faut-il croire, les mots ou les choses ? Dans un autre domaine, le rigorisme monolithique de la propagande (dont M. Henri Lopes, premier ministre, nous avoue qu'elle « *en est restée au stade des slogans* ») n'a d'égal que l'individualisme de ceux à qui elle s'adresse. Pour donner l'exemple, le président avait déclaré, en février 1973, que les voitures de fonction seraient désormais supprimées pour les hauts fonctionnaires autres que les membres du bureau politique et du Conseil d'Etat (organisme restreint). Au mois d'avril suivant, un milicien faisait remarquer, dans l'organe de l'armée, *Combattant rouge*, que cette déclaration n'avait pas été suivie d'effet. En janvier 1975, c'était toujours le cas.

Le président avait eu, en 1971, la velléité d'imposer le port de l'uniforme à « *tous les travailleurs, à partir du 1er mai* ». Le tissu devait être fourni par l'usine de textile de Kinsoundi, fruit de la coopération avec la Chine populaire. C'était l'époque révolue depuis trois ans, où, dans les défilés populaires, les jeunes brandissaient de gigantesques portraits de Mao. Certes, de nombreux officiels portent encore le costume Mao (la coupe et la couleur sont souvent réussies), mais beaucoup — à commencer par le président — sont vêtus d'un complet veston assorti d'une superbe cravate. Le premier ministre nous a reçu en « jean » évasé à la base et « polo » moulant très « *n* ». Dans la rue, chacun rivalise dans le choix des couleurs et l'élégance des coupes. Les jeunes filles sont souvent en pantalon, et portent des chaussures à grosses semelles. Des jeunes gens se contentent de manioc pendant un mois plutôt que de se priver d'une belle chemise.

Les cadres, dont le « rôle déterminant » était le thème du deuxième congrès ordinaire du P.C.T., sont couramment accusés par le président N'Gouabi d'en prendre à leur aise avec les horaires de travail, de penser davantage aux boîtes de nuit qu'à la révolution congolaise. Des pancartes rouges indiquent un peu partout : « *Le cadre sans les masses n'est rien.* » « *Mais on le paye bien* », a ajouté sur l'une d'elles une craie anonyme.

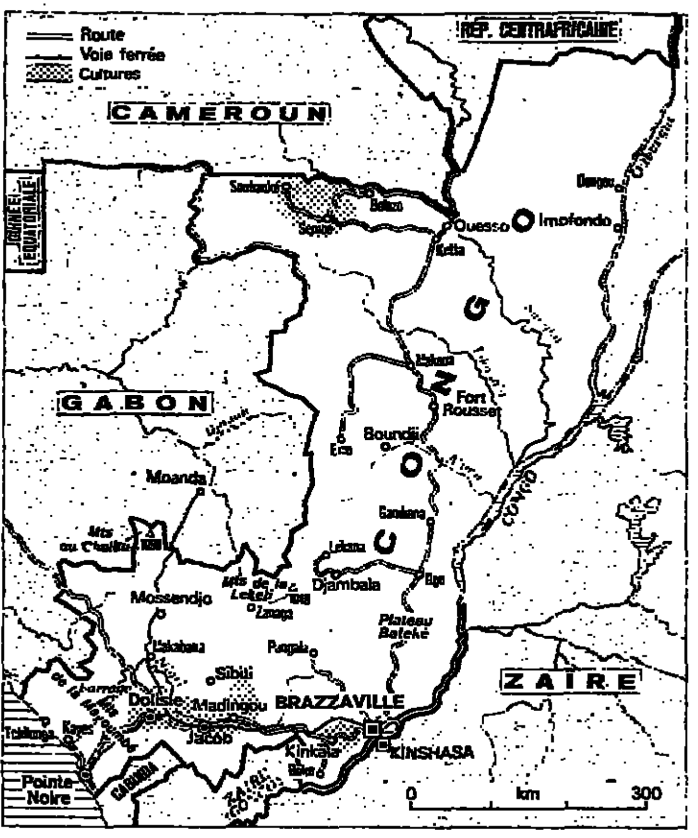
De temps à autre, le commandant N'Gouabi fait une visite impromptue dans un service public, et découvre que rien ne va. Il dénonce alors « *l'action de sabotage visant à dresser les masses contre le P.C.T.* ». *Etumba*, l'organe du parti, écrivait, après une visite du chef de l'Etat à l'hôpital de Brazzaville : « *Dans aucune formation sanitaire le président n'a trouvé des agents décidés à mettre en œuvre les mots d'ordre du parti. (...) Il s'agit-là d'un comportement courant dans les entreprises et les administrations. Les mots d'ordre sont appliqués le premier jour, puis on renoue avec les vieilles habitudes.* » Le journal concluait en demandant au président de « *sanctionner sévèrement les incorrigibles, ou bien de démissionner* ».

L'optimisme et la bonne humeur des Congolais dissimulent une réalité complexe, une situation politique et économique difficile. La débauche de discours qui a marqué le deuxième congrès du P.C.T. (lequel n'a pris aucune décision importante) a permis d'exorciser les principaux problèmes, mais ceux-ci n'ont pas été abordés de front.

OLIVIER POSTEL-VINAY.

(1) Le 9 février dernier, les cinq lycées de Brazzaville ont été débaptisés, à l'occasion du onzième anniversaire de la « prise de conscience de la jeunesse congolaise ». Le lycée Savorgnan-de-Brazza (c'était encore son nom en janvier) s'appelle désormais lycée de la libération.

(2) M. Félix Eboué fut le premier gouverneur de l'Afrique française à se rallier au général de Gaulle.



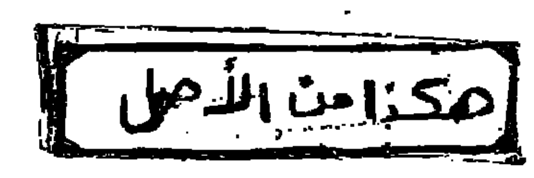
342 000 kilomètres carrés, 1,3 million d'habitants : bien que la natalité soit forte, le Congo est peu peuplé. Les deux tiers des Congolais vivent le long de l'axe Pointe-Noire - Brazzaville, où sont situés les principaux centres d'activité agricoles, industriels ou administratifs. Le taux d'urbanisation est élevé.

Brazzaville compte plus de 300 000 habitants, Pointe-Noire un peu moins de 150 000. De climat équatorial, le pays est en partie couvert de forêts et de marécages. La vallée du Niari est le principal centre agricole (sucre, élevage). Le cacao, première culture d'exportation, est surtout cultivé dans le nord (Sembé).

Les principales ressources naturelles sont aujourd'hui le pétrole, le bois, les phosphates. Deux gisements de fer restent inexploités. La production d'électricité d'origine hydraulique est appelée à se développer rapidement.

Prochain article :

NAVIGUER AU PLUS PRÈS



LA MORT DE JACQUES DUCLOS

La vie d'un militant

Jacques Duclos était né le 2 octobre 1896 à Louey, petit village des Hautes-Pyrénées. Son père était un modeste charpentier

Dès qu'il eut obtenu son certificat d'études, Jacques Duclos fut, à douze ans, placé en apprentissage chez un pâtissier ; il avait seize ans quand il vint à Paris pour y exercer ce métier comme ouvrier. Puis ce fut la guerre Blessé à Verdun en 1916, Jacques Duclos retourna au front dès sa guérison, combattit au Chemin-des-Dames et fut fait prisonnier en 1917. A son retour de captivité, il adhéra à l'Association républicaine des anciens combattants, dirigée par Henri Barbusse et Paul Vaillant-Couturier ; il allait bientôt appartenir à son comité directeur.

C'est en 1921 qu'il s'inscrivit au parti communiste Il suivit les cours de « l'école des cadres » de Bobigny. En 1926, il devint membre du comité central du P.C.F et fut élu député.

Le 28 mars, en effet, à la faveur d'une élection partielle dans la 2e circonscription du 20e arrondissement de Paris, il l'emporta, avec son colistier Albert Fournier, sur Paul Reynaud et Henri de Kérillis, au second tour de scrutin. En 1927, il fut arrêté pour propagande antimilitariste. Mais, à la rentrée parlementaire, la Chambre vota la mise en liberté des députés condamnés ; il partit à Moscou.

Revenu clandestinement en France, il fut candidat et élu contre Léon Blum en 1928 dans le vingtième arrondissement. Battu en 1932, par Marcel Déat, il reconquit son mandat en 1936 dans la 1re circonscription de Sceaux et fut vice-président de la Chambre jusqu'en 1939

Membre du bureau politique et du secrétariat du P.C.F depuis 1931, il dirigea d'abord la section spéciale, c'est-à-dire le service d'information et de renseignement du parti, puis, à partir de 1934, se consacra à la propagande et à la formation des cadres.

Pendant toute cette période, Jacques Duclos séjourna fréquemment, clandestinement ou non, à l'étranger, notamment en Espagne et à Berlin, où il travailla avec Dimitrov ; il entra d'ailleurs en 1935 au comité exécutif du Komintern.

Jacques Duclos participa aux côtés de Maurice Thorez à toutes les conversations qui, à partir de 1934, devaient conduire au « pacte d'unité d'action » avec les socialistes de juillet 1934, puis au succès du Front populaire en mai 1936. Il est de toutes les réunions, de tous les défilés.

Pendant la guerre d'Espagne, il se rendit à Barcelone et à Madrid. Violemment antimunichois en 1938, il refusa, en 1939, de désavouer le pacte germano-soviétique, puis, pour échapper aux mesures prises contre les dirigeants communistes français, le parti ayant été dissous, il passa en Suisse. Rentré en France en juillet 1940, il signa, avec Maurice Thorez, l'appel au peuple français qui a donné lieu à d'âpres controverses. Par la suite, il créa les services de propagande du parti communiste clandestin — avec Georges Politzer, qui devait être fusillé en 1943. En fait, ce fut lui qui, pendant quatre ans, dirigea clandestinement sur place, avec M. Benoît Frachon, l'activité du parti, tandis que Maurice Thorez se trouvait en Russie. A la libération, il assuma, avec André Marty, la direction du parti et celle de l'Humanité, jusqu'au retour de Maurice Thorez à la fin de novembre 1944

La guerre froide

Membre de l'Assemblée consultative provisoire en 1944-1945 puis des deux Constituantes en 1945-1946, il fut député de la Seine (6e secteur) de 1946 à 1958 et vice-président de l'Assemblée nationale C'est en cette dernière qualité que, le 16 janvier 1947, il présida la seconde partie de la séance du Congrès réuni à Versailles et proclama l'élection du premier président de la IVe République Vincent Auriol Après avoir exprimé au nouveau chef de l'Etat l' « affectueux dévouement » des parlementaires, il s'écria : « Soyons unis pour assurer, par l'effort créateur de tout un peuple, la prospérité de la France et la grandeur de la République ! » Moins de quatre mois plus tard, un décret signé par Vincent Auriol sur la proposition de Ramadier, président du conseil, évinçait du gouvernement les ministres communistes, Maurice Thorez en tête, leurs fonctions étant « considérées comme ayant pris fin »

Pendant plusieurs années, Jacques Duclos cumule les fonctions de vice-président de l'Assemblée et de président du groupe communiste. Mais, à la fin de 1950, la maladie, puis le départ pour l'U.R.S.S. de Maurice Thorez l'obligent à se consacrer à l'intérim du secrétariat général du parti C'est à l'instigation de celui-ci qu'ont lieu à Paris, le 28 mai 1952, de violentes manifestations contre l'arrivée du général Ridgway, Jacques Duclos est arrêté, près de la place de la République, pour « flagrant délit » : on avait notamment trouvé dans sa voiture un poste de radio, un pistolet, une matraque... et deux pigeons Incarcéré à la prison de la Santé, le leader communiste proteste avec une extrême véhémence et dépose contre le juge d'instruction une plainte en forfaiture. Il est libéré en juillet. En effet, la chambre des mises en accusation a annulé les poursuites entamées pour flagrant délit : le poste de radio était celui de la voiture ; le pistolet et la matraque n'appartenaient pas à Duclos ; quant aux pigeons, ils n'étaient pas « voyageurs » mais morts, comestibles et destinés à son repas.

Jacques Duclos restait cependant l'objet de poursuites — ainsi que MM. Billoux, Fajon et Raymond Guyot — au titre de complot contre la sûreté de l'Etat. La pièce essentielle du dossier semblait être le « cahier » sur lequel le député de la Seine consignait, presque au jour le jour, l'évolution de la situation de son parti. L'Assemblée nationale n'y vit pas un cas pendable puisqu'en novembre 1953 elle refusa de lever l'immunité parlementaire des quatre intéressés.

Pendant toute cette période, en particulier au plus fort de la guerre froide, Jacques Duclos fut de tous les débats à l'Assemblée nationale ; il y fustigea ses adversaires avec une éloquence qui en fait l'un des meilleurs orateurs du Parlement. Il fut à la pointe de toutes les offensives du parti, notamment contre Tito en 1948, le pacte atlantique en 1949, le réarmement de l'Allemagne en 1952-1954, la guerre d'Algérie, au moins après le vote des pouvoirs spéciaux en mars 1956.

La Ve République

En novembre 1958, au second tour des élections législatives, Jacques Duclos fut battu dans la 45e circonscription de la Seine (Montreuil) par le docteur Profichet (U.N.R.).

Il se présenta aux élections sénatoriales en avril 1959, et c'est comme sénateur de la Seine et président du groupe communiste au Luxembourg qu'il devait terminer sa carrière parlementaire.

Depuis mai 1964, il n'était plus secrétaire du parti communiste français, mais le XVIIe congrès l'avait confirmé dans ses fonctions de membre du bureau politique et du comité central. Il participa de ce fait à l'évolution de son parti, qui se rapprocha des socialistes et se rallia à la voie pacifique vers le socialisme. En 1968 il ne s'opposa pas à la désapprobation de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie.

A soixante-douze ans, il s'était lancé dans une nouvelle aventure en présentant sa candidature à la présidence de la République, aucun accord sur une candidature unique n'ayant pu se faire entre les formations de gauche. Au terme d'une remarquable campagne le candidat communiste arrive le 1er juin 1969 en troisième position derrière Georges Pompidou et M. Alain Poher, recueillant 21,27 % des suffrages exprimés.

A l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire, Jacques Duclos avait notamment été décoré de l'ordre de Lénine en application d'un décret signé par M. Podgorny, président du présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S. Tout en réduisant, compte tenu de son âge, ses activités à la direction du parti, il restait pour les grandes occasions un des principaux orateurs du P.C.F. C'est ainsi, par exemple, qu'en novembre 1974 il affronte à la tribune du Sénat M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, qui avait accusé le P.C.F. d'être « un parti totalitaire de caractère fascisant ».

Directeur de Démocratie nouvelle, *et de* la Voix de l'Est, *de Montreuil-sous-Bois, auteur de nombreux éditoriaux dans* l'Humanité, *Jacques Duclos avait écrit plusieurs ouvrages, dont* A l'assaut du ciel, Histoire de la Commune de Paris, l'Avenir de la démocratie, De Napoléon III à de Gaulle, *qui furent publiés entre 1961 et 1964 En 1968 sortait le premier tome de ses* Mémoires *(éd. Fayard), le dernier et sixième, paraissant en 1973. L'année suivante il publiait chez Plon* Bakounine et Marx, ombre et lumière. *Il avait également confié au* Monde *divers articles.*

Petit et bedonnant, mais leste, le regard vif derrière de grosses lunettes, Jacques Duclos affectait une allure bonhomme Il aimait plaisanter et son accent méridional donnait à ses propos une saveur particulière. Mais cette façade presque bourgeoise dissimulait une volonté lucide, froide, habile. A la tribune, comme dans des débats plus restreints, l'homme affable, qui s'efforçait d'abord, par sa rondeur, de mettre en confiance ou de désarmer des interlocuteurs méfiants ou hostiles, disparaissait subitement et l'on avait la révélation d'un lutteur impitoyable, à l'ironie féroce, rendant coup pour coup. Mais tout, chez lui, était mesuré, calculé, les colères comme les « mots » qui détendaient l'atmosphère

Après Marcel Cachin, Maurice Thorez, aujourd'hui Jacques Duclos. Ainsi disparaissent les fondateurs et les organisateurs d'un parti avec l'existence duquel s'est confondue leur propre existence.

A. B.

Le P.C. : cette vie de communiste restera comme un honneur de notre peuple

La première page de *l'Humanité*, soulignée de noir, est entièrement consacrée, samedi 26 avril, à la mort de Jacques Duclos. Une photographie du dirigeant communiste occupe la moitié de la page, surmontée d'un titre en gros caractères qui barre toute la largeur de la « une » : « *Jacques Duclos est mort* ». Sous le portrait du défunt, l'organe central du P.C.F. publie l'hommage du comité central. On lit notamment :

« *Venu au parti communiste français à la lumière de la grande révolution d'Octobre, par haine de la guerre qu'il venait de vivre, Jacques Duclos fut, avec Maurice Thorez, Marcel Cachin et Benoît Frachon, de ceux qui construisirent ce grand parti populaire et national et en firent l'avant-garde du combat de classe pour la démocratie et le socialisme.*

» *Notre camarade a pris part à tous les grands combats de ce siècle pour la justice sociale, pour l'indépendance nationale et pour le bonheur. Il s'était acquis la confiance, l'estime et l'affection des simples gens (...). Il fut une des grandes figures du Front populaire et un des grands rassembleurs contre le fascisme, parlant aux intellectuels comme aux travailleurs manuels, célébrant la grande Révolution française et la Commune de Paris. Tout naturellement, il fut, aux heures difficiles de 1940, à la tête du parti pour engager le combat contre Vichy et pour la résistance à l'occupant nazi. Signataire avec Maurice Thorez de l'appel décisif du 10 juillet 1940, il entrait dans l'histoire comme organisateur d'une des plus prestigieuses interventions de notre peuple dans le destin de la France et du monde (...).*

» *Notre parti est fier d'avoir eu si longtemps dans ses rangs et à sa tête cette haute et belle personnalité, toute de fidélité à ses convictions et de pureté révolutionnaire. Il donne en exemple cette vie pleine et féconde, tout entière consacrée à son idéal de justice et de progrès, passée au contact quotidien des travailleurs et des petites gens. Faite de grandeur et de simplicité, cette vie de communiste restera comme un honneur de notre peuple.* »

M. GEORGES MARCHAIS : un homme exemplaire

Dans un message de condoléances adressé à Mme Gilberte Duclos, épouse du dirigeant communiste, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., écrit : « *Jacques vient de mourir. Avec lui disparaît un homme exemplaire, un révolutionnaire prestigieux, un patriote ardent, l'un de ceux qui ont fondé notre parti et ont conduit sa lutte pendant des dizaines d'années. Toute son existence, il l'a mise au service des humbles, des opprimés, au service du bonheur des hommes, de la grandeur du pays, de l'amitié entre les nations.* »

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., membre du bureau politique du P.C., a adressé pour sa part un message à M. Georges Marchais. Il souligne : « *La mort subite de Jacques Duclos sera douloureusement ressentie au sein de la C.G.T. Les travailleurs ont toujours reconnu en lui un éminent défenseur de leurs intérêts, un infatigable combattant qui a placé en toutes circonstances son intelligence, son énergie et sa force de conviction au service du progrès social, de la liberté, de la paix et du socialisme.* »

LES RÉACTIONS

● M. ROBERT BALLANGER, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale :

« *C'est une nouvelle bouleversante. Jacques Duclos était un homme éminent. Il nous a appris beaucoup de choses. C'était un homme qu'on aimait, pour son humanisme, ses grandes connaissances, et sa mort est pour nous une grande perte.* »

● M. GASTON DEFFERRE, président du groupe socialiste :

« *C'est une grande perte pour le Parlement et pour le parti communiste. Dans le privé, c'était une homme souriant et très gai. Sa culture était immense, notamment en ce qui concerne l'histoire du mouvement ouvrier. Il a été mon adversaire aux élections présidentielles, mais ce sont des épisodes de la vie politique dont on ne garde pas rancune. C'était un homme très brillant.* »

● M. JEAN-MAURICE DUVAL, vice-président du Mouvement des jeunes radicaux de gauche : « *Les jeunes radicaux de gauche sont profondément touchés par la mort de Jacques Duclos qui incarna la résistance du peuple français aux pires heures de l'histoire de notre pays et qui, jusqu'au bout, témoigna d'une inlassable activité pour le succès de ses convictions et de l'union de la gauche.* »

● M. ALBIN CHALANDON, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., chargé des affaires politiques : « *La longue vie politique de Jacques Duclos coïncide pratiquement avec la vie du parti communiste. Il laisse le souvenir d'un homme cultivé, plein d'esprit et de bonhomie qui, dès qu'il le fallait, laissait la place au militant discipliné et intraitable, et au redoutable débater qui, pendant cinquante-cinq ans, a mis son étonnante vitalité au service exclusif de son parti.* »

« Ce que je crois »

Le triomphe de la vie

Il y a quelques jours paraissait, dans la collection « Ce que je crois » (Grasset), le dernier livre de Jacques Duclos. Nous en publions le chapitre final : « Le Triomphe de la vie ».

Le général de Gaulle, faisant allusion à la triste fin d'un chef militaire sous les ordres de qui il avait servi, à savoir Pétain, disait que *« la vieillesse est un naufrage »*. En l'occurrence, dans ce cas concret, il n'avait nullement tort Il est vrai qu'il y a des hommes qui se survivent trop longtemps pour demeurer eux-mêmes jusqu'au bout.

Il en est d'autres qui font une belle sortie Ce fut notamment le cas du général de Gaulle, qui tomba abattu comme un vieux chêne, sans avoir à connaître cette période douloureuse de transition où l'on est encore vivant sans ne plus l'être tout à fait.

Je me suis toujours senti très différent du général de Gaulle. Cela ne m'empêche pas de souhaiter « finir » comme il l'a fait. Cependant des souhaits de cette nature étant totalement inefficaces, il n'y a rien d'autre à faire qu'espérer sans nourrir d'illusions, puisque nous ne pouvons savoir comment la vie se retirera de nous.

En tout cas, étant entré dans ma soixante dix-neuvième année, j'observe sur moi les effets du vieillissement, et je suis à même de constater comment, à un certain âge, ou plus exactement à un âge certain, le froid, qui est l'expression de la mort, tout comme la chaleur est l'expression de la vie, envahit un corps vieillissant, semble s'acharner sur certaines de ses parties, et d'abord sur les épaules, qui apparaissent enveloppées d'un manteau de froidure

Ce naufrage qu'est la vieillesse se caractérise aussi bien par le froid qui saisit les extrémités du corps, les pieds comme les mains. A cela s'ajoute la grande, l'immense fatigue qui, à certains moments, envahit tout l'organisme. On a alors la pénible impression qu'une partie de la force vitale qu'on porte en soit nous abandonne et que nous devons nous contenter de ce qui nous reste. Encore ne devons-nous pas trop nous plaindre lorsque, ce qui est mon cas, la tête marche bien, lorsque la curiosité d'esprit ne s'atténue pas. S'intéresser à tout ce qui vit est, en effet, le signe certain d'un attachement à la vie, dont on peut souhaiter qu'il n'aille pas en s'atténuant, et qu'il ne cesse qu'avec la vie elle-même.

J'ai observé le vieillissement d'animaux qui m'étaient chers. Notre chien Pompon qui est mort à douze ans, ce qui pour un chien n'était pas un âge extrêmement avancé, s'est accroché longtemps à la vie. Alors qu'il était malade, on sentait qu'il recherchait, chez ma femme Gilberte comme chez moi-même, une sorte de protection. Il nous faisait, à certains moments, comprendre qu'il avait mal. Les mots que nous lui adressions acquéraient un sens pour lui en fonction de leur intonation, certains lui procuraient de la joie et nous avions l'impression qu'il était rassuré car, s'il est vrai que les animaux ne comprennent pas ce qu'est la mort, il semble bien qu'ils la sentent venir.

Maintenant j'observe le vieillissement d'un chat qui vit avec nous, depuis que nous l'avons trouvé dans la maison de ma femme dans la Nièvre il y a quatorze ans. Comme le hameau où se trouve cette maison s'appelle Champlevois, un joli mot qui évoque la pluie, c'est le nom que nous lui avons donné. Il y répond, notamment lorsque ma femme prononce son nom en lui donnant une intonation à laquelle il est très sensible.

Le vieillissement chez ce chat se traduit par une perte certaine de l'autorité qu'il exerçait dans la maison sur un autre chat bien plus jeune et plus fort que lui. Celui-ci passe maintenant dédaigneusement à côté du vieux sans le regarder, comme s'il n'existait pas. Néanmoins, lorsque notre nouveau et jeune Pompon, qui rappelle le vieux Pompon et lui ressemble comme si c'était son fils, se met, jaloux comme un homme, à aboyer lorsque l'un de nous appelle Champlevois, ce dernier a encore la patte leste pour signifier au chien qu'il doit se tenir tranquille.

Certains jours, le pauvre Champlevois refuse de manger. On sent qu'il a faim, mais ses dents lui font mal, ce qui pour un chat est encore pire que pour un homme Alors il vient vers moi, il me regarde de ce regard empreint à la fois de tristesse et de confiance que savent avoir les yeux des chats qui se cachent pour mourir ; et il se caresse contre mes jambes, comme s'il voulait me faire savoir qu'il tient le coup

L'usure chez tous les êtres vivants se produit dans des conditions à la fois semblables et différentes. Contre certaines manifestations de désagrégation de l'organisme, la volonté est impuissante. Toutefois, chez l'homme la décision de participer, malgré tout, à la vie, à ses joies, à ses peines, à ses efforts et de ne pas accepter d'être des morts vivants peut jouer un rôle extrêmement important.

C'est pourquoi, à partir d'un moment, même quand on approche du dénouement fatal qui nous attend tous, et dont l'état civil nous prévient que l'heure approche, ce qui compte, à mon sens, c'est de continuer sa route comme si rien ne pouvait en arrêter la marche ; de ne pas penser à l'incident de parcours qui pourra nous laisser chancelant sur le bord du chemin qu'on ne pourra plus reprendre.

L'organisme humain dans sa complexité est à la fois très solide et très fragile. Il suffit de peu de chose pour que la panne survienne Si elle est réparable, ce n'est que moitié mal ; mais s'il en est autrement et que la vie végétative devienne la seule issue, s'il arrive qu'on ne soit plus soi-même, quelle tristesse que d'inspirer commisération et pitié.

Aussi m'arrive-t-il de penser que dans une telle éventualité rien ne devrait être fait pour prolonger ma vie qui n'en serait plus une. Loin de moi la pensée de tenter d'ériger cette façon de voir en règle générale. Mais en ce qui me concerne, je souhaite que, si un jour je cessais d'être moi-même, on abrège, par pitié pour moi, une survie qui serait en définitive la négation de la vie.

J'ai trop aimé la vie durant *mon existence, non pas avec les* joies frelatées qu'elle peut procurer, mais avec les efforts qu'elle suppose, avec toutes les merveilles qu'elle permet de voir et d'essayer de comprendre, avec les possibilités qu'elle porte en elle, les injustices qu'elle sécrète et, en même temps, les moyens qu'elle offre de les faire disparaître, pour pouvoir envisager un seul instant que vivre ce puisse être le simple fonctionnement de certains besoins vitaux, alors que l'étincelle de l'intelligence s'en serait allée.

La vie, c'est après tout pour un homme la conscience qu'il a de vivre, de participer à cet immense mouvement de la matière qui transforme tout, qui entraîne les hommes et les choses dans un vaste processus d'apparition de développement et de disparition. Et s'il est vrai que l'on peut considérer la vieillesse comme un naufrage, le nombre des éclosions l'emporte de loin sur celui des naufrages.

Tant qu'à être naufragé, mieux vaut couler au fond des eaux que de surnager, lamentable épave ballottée par les flots, dont on ne sent plus ni les coups ni les caresses.

Quand je regarde autour de moi, soit le monde animal, soit le monde végétal, quand je vois, par exemple, dans une fêlure de ciment, une graine portée par le vent se mettre à pousser et sembler dire par là même que la vie d'un brin d'herbe peut l'emporter sur la froideur mortuaire du ciment, je me dis que la vie est magnifique, qu'elle vaut la peine d'être vécue, qu'il ne faut en aucun cas la réduire à n'être plus que le pâle reflet de ce qu'elle est en réalité, et que le triomphe de la vie l'emporte sur tous les naufrages.

C'est pourquoi je crois que la vie est plus forte que la mort. Regardant le chemin parcouru au milieu de tant de difficultés avec des jours de joie et de peine, des heures d'enthousiasme et d'accablement, j'ai conscience qu'en consacrant mon existence à la lutte pour le socialisme, j'ai vu la marche des événements dans le bon sens et non à reculons, comme d'autres la voient.

Le socialisme est déjà une réalité sur une grande partie de la surface de la Terre. Si ma vie s'achève avant que la France ne soit devenue socialiste, j'ai la conviction profonde que le socialisme triomphera aussi sur la terre de France.

Ce que mes yeux ne pourront peut-être pas voir, d'autres yeux le verront. Et la lumière l'emportera sur les ténèbres, la vie sera plus forte que la mort.

M. MACHELART SUCCÉDERA A M. DUCLOS AU SÉNAT

Jacques Duclos sera remplacé au Sénat par M. Gérard Machelart, maire de Romainville, qui venait en quatrième position, en septembre 1968, sur la liste du P.C. dans le département de la Seine-Saint-Denis.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

La « mémoire du parti »

(Suite de la première page.)

Battu en 1932 par Déat, écarté en 1958 par la vague gaulliste, ce parlementaire-né n'a pas connu que des succès, mais le redoutable débatteur — devenu président du groupe communiste du Sénat — aurait pu se contenter d'une brillante carrière de notable national s'il n'avait pas épousé à chaque moment de sa vie la cause du parti communiste. Ainsi, en 1926, ce qui est important, ce n'est point qu'il soit élu député, mais qu'il entre au comité central en même temps que Benoît Frachon et qu'il se lance dans l'action antimilitariste, ce qui lui vaut d'aller en prison avec la perspective d'y rester trente ans... (la Chambre des députés lèvera ultérieurement les condamnations qui ont frappé ses membres). Toujours menacé d'arrestation, Jacques Duclos continuera de mener la vie de révolutionnaire clandestin qui était alors le lot de nombreux responsables communistes. C'est clandestinement qu'il est candidat, comme tous les autres députés communistes condamnés, et élu aux élections législatives de 1928 De quoi faire rêver les révolutionnaires d'aujourd'hui qui ne négligent pas non plus les tribunes électorales !

1931, le voici en Espagne, puis signataire, en 1934, aux côté de Maurice Thorez, du pacte d'unité d'action qui précédera le Front populaire.

Nouvel intermède parlementaire En 1939, lorsque le P.C. es interdit, il est rejeté, une nouvelle fois, dans la clandestinité. En l'absence de Maurice Thorez, qui est en U.R.S.S., il dirige, avec Benoît Frachon, le parti communiste pendant toute la période de la Résistance

Du triomphe de la libération à l'agitation agressive de la période de la guerre froide, sous la IVe République, de l'antigaullisme « républicain » à l'union de la gauche sous la Ve, du modeste meeting de province aux débats télévisés de l'élection présidentielle de 1969, Jacques Duclos a, jusqu'au dernier moment, milité sans se ménager. Le parti lui a fourni en retour, comme à bien d'autres militants, les moyens d'une remarquable promotion sociale et culturelle.

Le petit ouvrier pâtissier a fini historien et écrivain. Sans doute n'a-t-il pas orienté la politique du P.C.F. comme l'ont fait Maurice Thorez et Waldeck Rochet, mais il l'a toujours incarnée, dans tous ses combats comme dans ses changements tactiques ou stratégiques, d'une manière, si l'on peut dire, très « française ». Intransigeant sur les principes du centralisme démocratique, souvent aussi dur avec ses amis qu'avec ses ennemis. Jacques Duclos, « *la mémoire du parti* », n'a jamais révélé les doutes qu'il avait pu nourrir, et n'a jamais dit que ce qui devait être dit. On aurait parfois souhaité que ce remarquable conteur se livre davantage. Mais il avait choisi de servir le parti pour le meilleur et pour le pire, et de ce point de vue là la fidélité de « *Jacques* », comme l'appelaient affectueusement les militants, ne s'est jamais démentie.

ANDRÉ LAURENS.

M. PIERRE ANTHONIOZ EST NOMMÉ AMBASSADEUR AU SRI-LANKA (CEYLAN)

Le *Journal officiel* du 26 avril annonce la nomination de M. Pierre Anthonioz au poste d'ambassadeur de France au Sri-Lanka (Ceylan), en remplacement de M. Joseph Lambroschini.

[Né en 1973, M. Pierre Anthonioz, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, a été administrateur au Soudan de 1937 à 1939. Après avoir servi en Indochine, il a été commissaire résident de France aux Nouvelles-Hébrides de 1949 à 1958, haut commissaire à Nouakchott (Mauritanie) puis ambassadeur dans la même ville. Il a été ensuite ambassadeur à Kuala-Lumpur (1962-1968), Accra (1968-1972) et La Havane jusqu'en janvier 1975. C'est dans ce dernier poste qu'il fut, en octobre 1973, pris en otage par un terroriste anticastriste, devenant ainsi, avant M. Jacques Senart à La Haye et M. Jean Gueury à Mogadiscio, le premier ambassadeur de France pris comme otage. M. Anthonioz est grand-croix de la Légion d'honneur et titulaire de la médaille de la France libre.]

Le P.C. : cette vie de communiste restera comme un honneur de notre parti

LES RÉACTIONS

La mémoire du par

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

PROTECTION DE LA NATURE : création d'un conservatoire du littoral

Vendredi 25 avril, l'Assemblée nationale a examiné le projet de loi, adopté par le Sénat le 12 décembre 1974, portant création du conservatoire de l'espace littoral.

Cet établissement public de l'Etat, rappelle M. BAUDOUIN (R.I.), rapporteur de la commission des lois, mènera, dans les cantons côtiers et dans les communes riveraines de lacs et de plans d'eau, une politique foncière contribuant à la sauvegarde de l'espace littoral, au respect des sites naturels et au maintien de l'équilibre écologique. Le rapporteur ajoute : « *La protection du littoral est particulièrement nécessaire dans la mesure où douze millions de Français (un vacancier sur deux) et un million d'étrangers fréquentent pendant deux mois l'une des neuf cent vingt-huit communes du littoral. Ce chiffre s'élèvera à près de vingt-cinq millions vers la fin du siècle.* »

M. PONIATOWSKI, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, estime qu'il faut, à la fois, ouvrir, organiser et préserver le littoral. L'ouvrir « *en veillant à ce que certaines catégories favorisées n'en monopolisent pas la propriété* », et l'organiser en réservant aux activités économiques et au tourisme la place qui leur revient. Favorable à un aménagement en profondeur, opposé à de nouvelles routes tracées en bord de mer, il précise que le conservatoire de l'espace littoral devra « *acquérir pour conserver* » et démontrer « *qu'il est possible de rendre accessible sans détruire* ».

M. RAYMOND (P.S.), rapporteur pour avis, souligne les imperfections et les imprécisions du texte proposé, notamment en ce qui concerne les ressources du nouvel établissement.

M. CHARLES BIGNON (U.D.R., Somme) s'étonne que le texte ignore la défense contre les assauts de la mer. Pour M. JOSSELIN (P.S., Côtes-du-Nord), ce texte démontre la difficulté de concilier le droit de propriété et la protection de l'intérêt public. M. MAUGER (U.D.R., Vendée) espère que ce texte n'entravera pas le développement de la conchyliculture et de la pisciculture.

M. PORELLI (P.C., Bouches-du-Rhône) estime qu'il est bien tard pour agir et souligne la responsabilité de l'Etat dans la dégradation des sites, notamment sur la Côte d'Azur. « *Le mal est déjà fait*, estime-t-il : *il s'agit de sauver la face.* » Son groupe ne votera pas le projet gouvernemental. M. MAX LEJEUNE (réf., Somme) évoque le schéma d'aménagement et d'urbanisme de la côte picarde.

Répondant aux orateurs, M. PONIATOWSKI souligne l'importance des dépenses qu'entraîne la défense du littoral contre la mer et estime que cette tâche ne devrait pas incomber au conservatoire. M. FOYER, président de la commission des lois, remarque de son côté que, sur ce point, le dispositif actuel (la loi de 1807) est quelque peu dépassé. M. Poniatowski propose alors de créer une commission d'étude sur ce problème, en liaison avec le ministère de l'équipement et les parlementaires intéressés.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte un amendement précisant que ce texte crée un conservatoire de l'espace littoral « *et des rivages lacustres* ». Est ensuite adopté un amendement précisant que le Conservatoire agira « *après avis des conseils municipaux intéressés* ».

L'Assemblée approuve également un amendement revenant au texte du gouvernement qui prévoyait l'intervention d'un décret en Conseil d'Etat pour toute aliénation d'immeuble de son domaine propre, quel qu'en soit l'acquéreur.

Après que M. PONIATOWSKI eut rendu hommage au véritable auteur de ce texte, M. OLIVIER GUICHARD, ancien ministre, l'ensemble du projet ainsi modifié est adopté, le groupe communiste s'abstenant.

PROCÉDURE PÉNALE : juridictions spécialisées pour les délits économiques et financiers

Vendredi 25 avril, l'Assemblée a poursuivi la discussion des articles du projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de procédure pénale (« le Monde » daté du 26 avril).

Après l'article 5, la commission propose un article additionnel qui reprend les dispositions d'un projet déposé en août 1973, mais jamais examiné, et qui améliore les droits de la défense dans la procédure du flagrant délit. M. LECANUET, tout en reconnaissant qu'une réforme s'impose dans ce domaine, annonce que le gouvernement présentera à la prochaine session un texte d'ensemble sur ce sujet. Aussi est-il partisan d'en attendre l'examen.

M. GERBET (R.I.), rapporteur du projet, estime qu'il est de mauvaise politique « *de reporter au lendemain ce qui peut être fait aujourd'hui* ». Consultée, l'Assemblée suit l'avis de la commission et adopte plusieurs amendements relatifs au flagrant délit.

A l'article 9, qui institue une procédure particulière pour les infractions économiques et financières, l'Assemblée repousse des amendements de suppression déposés par l'opposition qui dénonce la création de « *toute nouvelle juridiction d'exception* ». Le garde des sceaux, M. Lecanuet, s'élève contre une telle interprétation et s'étonne que l'opposition combatte la création des nouvelles juridictions alors qu'elle est la première à demander que les scandales financiers soient punis. M. CHANDERNAGOR (P.S., Creuse) précise que son groupe ne veut pas permettre au pouvoir politique de choisir les juges pour ce type d'affaires.

L'Assemblée examine ensuite une série d'amendements de la commission des lois limitant le domaine d'application de cette nouvelle procédure ; cette demande suscite l'opposition du gouvernement. La juridiction spécialisée sera donc compétente en matière fiscale, économique (y compris la banqueroute), et aussi en matière de fraudes et de publicité mensongère, de construction et d'urbanisme.

A l'article 14, l'Assemblée adopte un amendement de la commission précisant que le juge d'instruction ne pourra interdire à l'inculpé placé sous contrôle judiciaire l'exercice des mandats électifs et des responsabilités syndicales.

Les députés examinent pour terminer un article additionnel modifiant l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante. M. Lecanuet reconnaît la nécessité d'une adaptation mais rappelle qu'une commission vient d'être constituée à cet effet. Il craint par ailleurs que la suppression de la détention provisoire pour les mineurs ne leur soit préjudiciable et ne crée chez eux un sentiment d'impunité. Selon lui, il reste un certain nombre de cas où la détention s'impose, sans que l'état actuel de l'équipement permette d'éviter le recours à la maison d'arrêt. Après un débat animé, qui oppose notamment M. Lecanuet à MM. Claudius-Petit et Chandernagor, M. Gerbet décide de retirer l'article additionnel contesté.

Lors d'une seconde délibération demandée par le gouvernement, l'Assemblée supprime l'article nouveau adopté jeudi soir, article qui prévoyait que l'inculpé serait obligatoirement, et dans tous les cas, assisté d'un avocat.

Puis Mme Fritsch (réf., Moselle) et MM. Hamel (R.I., Rhône) et Cressard (U.D.R., Ille-et-Vilaine), expliquent le vote positif de leur groupe. MM. L'Huillier (P.C.) et Chandernagor (P.S.) annoncent qu'ils voteront contre le projet, qui est finalement adopté par l'Assemblée. — P. FR.

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE DANS LE NORD

L'opposition ne s'est pas massivement mobilisée contre M. Chirac, qui n'était pas venu les mains vides

Lille. — M. Jacques Chirac devait regagner Paris samedi soir, au terme d'un voyage officiel de deux jours dans la région du Nord. De Lille, où il a passé la nuit, le premier ministre, après avoir déposé samedi matin une gerbe devant la maison natale du général de Gaulle, s'est rendu à Douai où il a visité les installations de l'Imprimerie nationale, puis à Arras, où il a été reçu par M. Guy Mollet, maire de la ville et où ont été évoqués les problèmes du bassin minier. Après le déjeuner, il devait visiter Valenciennes et Cambrai.

De notre envoyé spécial

La première journée du voyage du premier ministre n'aura certes pas déchaîné les passions populaires, mais elle ne se sera pas déroulée dans l'indifférence. Bien au contraire. Partout, M. Chirac a provoqué un relatif intérêt et a pu nouer certains contacts tant avec une partie de la population qu'avec les élus.

Contacts contestataires et revendicatifs, comme à Boulogne-sur-Mer et à Calais, faits de manifestations dont l'ampleur ne correspondait pas à l'importance et à l'insistance des appels lancés par les organisateurs, syndicats et partis de gauche. Ces manifestations se sont toujours déroulées avec une certaine retenue et ont été dénuées d'agressivité. Dans le même temps, les maires et les parlementaires de l'opposition de gauche présentaient avec une certaine déférence leurs doléances au premier ministre qui ne manquait, lui, jamais de serrer ostensiblement la main de ses interlocuteurs.

Contacts chaleureux et approbatifs, mais d'une ampleur moindre, dans les municipalités dirigées par les élus de la majorité, comme à Dunkerque, dont le maire est M. Prouvoyeur (apparenté U.D.R.), ou à Bergues, qu'administre M. Drapier (rép. ind), et dont M. Cornette (U.D.R.) est député.

Contacts plus restreints enfin à Lille, où le premier ministre a parcouru une rue... piétonnière escorté d'une cohorte de jeunes giscardiens et de quelques partisans U.D.R., tandis que, à l'autre bout de la ville, une manifestation de l'opposition réunissait dans le calme quelques milliers de participants.

Dans la capitale régionale, M. Chirac n'a pas été reçu à l'hôtel de ville en raison de l'absence du maire, M. Mauroy, en voyage en Union soviétique avec M. Mitterrand. Cette absence, « *événement relativement marginal* », a indiqué M. Chirac, a posé un délicat problème de préséance et de protocole. M. Mauroy étant président du conseil régional, devait-il être remplacé par M. Delmon, président de l'autre assemblée régionale, le comité économique et social, mais de tendance majoritaire, ou par M. Chochoy, vice-président du conseil régional, socialiste et président du conseil général du Pas-de-Calais ? Grave dilemme : En définitive, il a été décidé que chacun aurait sa part et le bureau du conseil régional a été reçu sous la présidence de M. Chochoy, séparément du bureau du comité économique et social, conduit par M. Delmon.

Dans son discours, M. Chochoy a critiqué, secteur par secteur, la politique économique du gouvernement, lui a reproché de ne pas tenir ses promesses, notamment quant aux équipements généraux mis à la charge des collectivités locales.

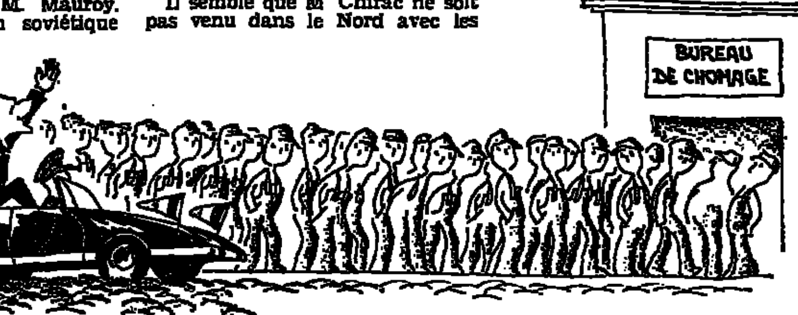
Les membres du comité économique et social de la région se sont, eux, partagé la tâche. Les représentants des syndicats se sont inquiétés du chômage, et M. Hannart, responsable du patronat dans la région, a posé des questions sur les insuffisances du plan de relance, et s'est plaint des charges de la T.V.A. Le premier ministre, à cette occasion, a annoncé que la S.N.C.F. venait le matin même — suivant ainsi les incitations du gouvernement — de passer une commande de wagons à deux entreprises de la région pour un volume initial de 50 millions de francs.

Il semble que M. Chirac ne soit pas venu dans le Nord avec les mains vides. S'il n'a pas distribué la manne, il a cependant annoncé solennellement qu'un certain nombre de décisions étaient prises alors qu'elles demeuraient en suspens depuis longtemps. A Boulogne, ce fut le cas pour un hôpital de cinq cents lits, pour l'industrie du froid et pour l'équipement du port ; à Calais, pour l'aide aux emplois féminins, pour les études sur l'aménagement du littoral, pour l'autoroute A-26, pour la création d'un institut universitaire de technologie, pour la protection des propriétaires de terrains hypothéqués par la création du tunnel sous la Manche ; à Dunkerque, pour les aides au textile et surtout pour le vapocraqueur qui produira 450 000 tonnes d'éthylène et dont l'activité, dès 1978, intéressera toute la région du Nord ; à Bergues, enfin, pour les aides à l'agriculture et pour la construction d'un stade.

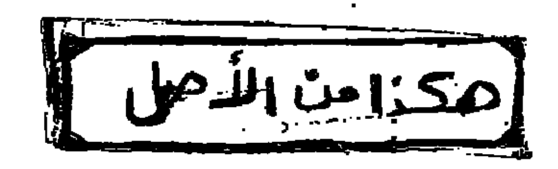
Enfin, après le dîner à la préfecture, M. Chirac, peu avant minuit, a visité impromptu, l'usine Peugeot qui fabrique des moteurs Diesel.

Au terme de ce premier voyage, M. Jacques Chirac a manifesté sa satisfaction. Il a déclaré : « *Cette visite m'a permis de rencontrer un nombre important de responsables politiques, économiques et sociaux. Ma première impression, c'est le sérieux des travaux préparatoires et la capacité des responsables à surmonter les difficultés que nous avons longuement examinées. Je m'attendais à un accueil beaucoup plus vif.* [...] »

ANDRÉ PASSERON.



(Dessin de PLANTU.)



ÉNERGIE

LA FIN DE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE NUCLÉAIRE EUROPÉENNE

L'atome devient commercial sans que soit résolu le problème des déchets

La première conférence nucléaire européenne, qui s'est tenue à Paris du 21 au 25 avril au Palais des congrès de la porte Maillot, s'est achevée, après une semaine de discussions très techniques. Comme le soulignait M. Marcel Boiteux, directeur général d'Electricité de France, dans son résumé final, le temps est passé des annonces de résultats ou de projets spectaculaires pendant une conférence nucléaire. Parvenue à une certaine maturité, l'énergie nucléaire est devenue une affaire industrielle et commerciale.

Il eût été surprenant que les trois mille spécialistes réunis à Paris, parmi lesquels les Français se trouvaient en majorité, aboutissent à une conclusion autre qu'à la nécessité impérieuse de recourir aux centrales nucléaires pour résoudre les problèmes d'énergie à court, à moyen et à long terme. Les raisons politiques et économiques avancées sont d'ailleurs convaincantes.

Mais la conférence a aussi mis en lumière un certain nombre d'obstacles qu'il faudra surmonter si l'énergie nucléaire veut prendre le relais du pétrole : la limitation de la hausse des investissements acquis par les centrales, la mise en œuvre de nouveaux types de réacteurs pour enrayer l'épuisement des réserves d'uranium naturel exploitables à un coût raisonnable, la construction de coûteuses usines de retraitement des combustibles irradiés qui font presque totalement défaut aujourd'hui, la nécessité de former soigneusement le grand nombre de personnel d'exploitation requis dans les centrales et tout au long du cycle de combustion, enfin, l'information honnête du public alarmé par le développement de l'énergie nucléaire.

L'ambiance feutrée de la première conférence nucléaire européenne peut faire regretter que les questions difficiles n'aient pas donné lieu à des discussions plus vives, plus détaillées. Les « tables rondes », en particulier, n'ont été souvent qu'un échange poli de déclarations assez générales.

Mais pour les organisateurs de la conférence comme pour l'administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), M. Giraud, l'important était que, pour la première fois, les spécialistes européens de l'énergie nucléaire discutent entre eux. Et, dans sa conférence de presse finale, M. Giraud constatait, avec satisfaction, que *« l'émulation avait remplacé la concurrence »* et que les techniciens avaient cessé d'opposer tel ou tel type de réacteur pour relater plus simplement leurs difficultés et les résultats obtenus.

A peine la contestation aura-t-elle troublé la conférence M. Giraud a discuté, le jeudi 24 avril, pendant plusieurs heures avec des opposants à l'énergie nucléaire, notamment des membres des Amis de la Terre. Mais, pour animé qu'il ait été, cet échange de vues sera resté courtois, ou presque.

Une certaine jeunesse

Après avoir longtemps attendu de devenir compétitif avec le pétrole, l'atome est soudain promu au rang de pièce maîtresse de la stratégie énergétique des pays riches et moins riches. Surprise par ce début fulgurant de carrière, l'énergie nucléaire accuse encore une certaine jeunesse, que les organisateurs préféraient qualifier de maturité nouvelle. Mais le temps presse pour résoudre les problèmes qui subsistent devant la multiplication des centrales à eau légère de 1 000 mégawatts électriques.

Les techniciens continuent, par exemple, d'apporter un certain nombre de modifications aux centrales en cours de construction, par rapport aux centrales existantes. Tous les producteurs d'électricité, qu'ils soient européens ou américains, insistent, aujourd'hui, sur la double nécessité d'une rapide standardisation des matériels et d'une certaine simplification des centrales en vue d'en réduire le coût, et aussi le nombre des travailleurs spécialisés qu'il faut former.

De même, le hasard veut que, au moment où les centrales à eau légère se multiplient partout dans le monde occidental, il n'existe aujourd'hui aucune usine capable d'en retraiter le combustible irradié, alors qu'il y a quelques années on prédisait une surcapacité de retraitement.

Vapeur et chauffage

Les difficultés rencontrées sont à la fois techinques et économiques. Il s'agit, aujourd'hui, de retraiter des combustibles beaucoup plus irradiés que dans le passé pour les centrales graphite-gaz, ce qui pose des problèmes de dissolution des combustibles et de manutention. Surtout, les spécialistes américains et européens ont sous-estimé le coût d'investissement et de fonctionnement des nouvelles usines. Le prix de retraitement cité il y a quelques années, 30 dollars par kilogramme de combustible irradié, est estimé aujourd'hui à 100-115 dollars le kilogramme. Une usine capable de retraiter 1 500 tonnes de combustibles par an, équivalant à un programme de centrales de 50 000 mégawatts électriques, est désormais évaluée à 500-600 millions de dollars, voire 800 millions de dollars (3,5 milliards de francs). Les producteurs d'électricité sont tous résignés à la hausse du coût du retraitement, tout en assurant qu'elle n'entame pas la compétitivité des centrales nucléaires.

Ces coûts expliquent le peu d'empressement de l'industrie privée à se lancer dans de telles aventures, des deux côtés de l'Atlantique, et l'accumulation des combustibles non retraités dans les années à venir, qu'il faudra stocker dans de coûteuses piscines : aux Etats-Unis, 1 500 tonnes en 1975, 2 350 tonnes en 1979, 4 491 tonnes en 1983 et 6 320 tonnes en 1985. Avec la création de la société United Reprocessors, dont les trois actionnaires sont le C.E.A. en France, la British Nuclear Fuels en Grande-Bretagne et la KEWA en Allemagne fédérale, l'Europe est un peu mieux placée et peut espérer couvrir ses besoins jusqu'en 1979. Après cette date, les projets actuels laissent un manque de capacité de retraitement et il faudra construire de nouvelles usines

Les producteurs à contribution

Déjà en mal de trouver l'argent pour financer leurs centrales nucléaires, les producteurs d'électricité américains et européens se voient sollicités de toute part pour contribuer à la réalisation d'usines nécessaires au cycle de combustible. Pour l'enrichissement de l'uranium, comme pour le retraitement, on leur demande désormais de payer à l'avance une partie des services futurs dont ils auront besoin et de contribuer ainsi au financement des nouvelles usines. Ce qui ne promet guère de faciliter leur tâche. En outre, les quelques pays qui construiront les installations de retraitement refuseront, sans doute, d'accumuler les déchets provenant des combustibles étrangers qu'ils auront traités, et ils renverront ces déchets chez ceux qui les ont produits.

Ces problèmes n'empêchent pas les tenants de l'énergie nucléaire d'assurer aujourd'hui que les centrales ne doivent pas avoir pour seule ambition la production d'électricité Elles doivent aussi attaquer le marché de l'eau chaude et de la vapeur, pour satisfaire les besoins domestiques de chauffage et les besoins industriels de vapeur.

Cette vapeur nucléaire serait utilisée dans l'industrie pétrochimique pour la gazéification du charbon, le dessalement de l'eau de mer et, plus tard, la production d'hydrogène à partir de la dissociation de l'eau. Mais, tandis que le chauffage urbain peut se contenter d'eau chaude à 200-250 degrés, certains besoins industriels nécessitent des températures de vapeur de 500 à 1 000 degrés Ce ne sont donc pas les réacteurs actuels à eau légère qui peuvent les satisfaire (la température de la vapeur atteint seulement 300 degrés), mais un nouveau type de réacteurs dits à haute température.

Etudiés surtout aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale, ces réacteurs à haute température ne sont pas encore commercialisés. La société américaine General Atomic, qui a construit un réacteur à haute température de 300 mégawatts électriques à Fort-Saint-Vrain, près de Denver (Colorado), se débat depuis deux ans dans les difficultés Des prototypes plus puissants sont en cours d'étude en Grande-Bretagne et en Allemagne.

En théorie, ces réacteurs offrent beaucoup d'avantages : un meilleur rendement (40 ou 50 % au lieu de 30 %), un cœur plus compact, une meilleure réalisation des ressources énergétiques d'uranium et surtout de thorium, la possibilité d'envoyer directement le fluide de refroidissement, l'hélium, vers la turbine. Mais les techniciens rencontrent des difficultés de corrosion, de contamination des circuits d'hélium, de tenue des matériaux aux hautes températures. Il ne fait guère de doute qu'une fois au point, vers 1985-1990, ces réacteurs se multiplieront.

La France a peu étudié, jusqu'ici, ces réacteurs à haute température, malgré un accord entre le C.E.A. et General Atomic. Son choix s'est porté sur un autre type de réacteur, le surrégénérateur. A cause du succès remporté avec le prototype Phénix, la France aimerait aussi beaucoup que les réacteurs surrégénérateurs se multiplient aussi vite que possible. Devant former du plutonium à mesure qu'ils en brûlent dans leurs cœurs, ces réacteurs promettent de diminuer les besoins en uranium naturel requis par les réacteurs à eau légère Comme les réserves potentielles de notre planète exploitables à un coût raisonnable promettent d'être épuisées en cinquante ou soixante-quinze ans suivant le rythme de la demande, le surrégénérateur apparaît comme une des meilleures solutions

Encore faudra-t-il que le surrégénérateur puisse produire du combustible neuf aussi vite que notre soif d'énergie l'exigera. S'il faut, par exemple, doubler la production d'électricité tous les dix-quinze ans, il faudra que ces réacteurs produisent autant de plutonium qu'ils en brûlent en dix-quinze ans.

Un stade prototype

Pour l'instant, on en est loin. Phénix, le surrégénérateur français de 250 Mwe qui a divergé en 1974, doublerait son combustible en cinquante-soixante ans. Super-Phénix, dont la construction est envisagée en collaboration par la France, l'Italie et l'Allemagne fédérale, et qui aura une puissance de 1 200 Mwe, doublerait son combustible en trente-quarante ans. En fait, il n'est pas certain qu'avec les combustibles utilisés aujourd'hui, un mélange d'oxyde de plutonium et d'oxyde d'uranium, on puisse atteindre les temps de doublement de dix-douze ans. Il faudra sans doute utiliser des combustibles encore à peine essayés, qui soient des carbures au lieu d'être des oxydes. A moins qu'une disposition différente des éléments combustibles dans le cœur ne permette d'en rester aux oxydes, comme le laisse espérer certains travaux nouveaux.

Comme les réacteurs à haute température, les surrégénérateurs en sont encore au stade prototype. Après une première génération de petites installations, la France, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique ont construit des réacteurs de 250-350 Mwe, et l'étape ultérieure sera des réacteurs de 1 200 - 1 800 Mwe. La France voudrait décider dès cette année la réalisation de Super-Phénix, tandis qu'un réacteur de 300 Mwe construit en collaboration par la Belgique, l'Allemagne et la Hollande (S.N.R. 300) ne divergera qu'en 1979 et qu'aux Etats-Unis, un prototype de 350 Mwe n'a toujours pas reçu le feu vert.

C'est qu'un surrégénérateur nécessite, pour une même puissance, un surcroît d'investissement par rapport à un réacteur à eau légère, au moins 50 % aujourd'hui, 20 % demain, quand il sera commercialisé. On espère récupérer ce surcoût par l'économie faite sur le combustible. Mais si Phénix a coûté moins de 1 milliard de francs, le S.N.R. a coûté plus de 3 milliards pour une puissance comparable à Phénix, et le prototype américain est estimé aujourd'hui à 7,8 milliards Super-Phénix cache pour l'instant l'ampleur des investissements qu'il requiert.

Ce n'est pas le seul problème que posent les surrégénérateurs. Il faut aussi étudier les problèmes de sécurité et d'emploi du sodium fondu comme fluide de refroidissement et la solution de rechange de refroidissement par gaz. Il faut ensuite mettre au point la méthode de retraitement des combustibles qui seront très irradiés et qui seront contaminés par le sodium, ce qui rend leur dissolution délicate. Il faudra enfin réduire beaucoup le temps nécessaire au retraitement pour avoir un temps de doublement acceptable. En France, la construction de Super-Phénix pourrait être suivie de celle d'une paire de deux réacteurs de 1 200-1 800 Mwe. Mais, de toute façon, les premiers réacteurs commerciaux ne verront pas le jour avant 1990 A moins que l'opinion publique ne s'y oppose, effrayée par l'utilisation massive du plutonium.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

ARMÉE

Inspiré par des étudiants socialistes

Un appel signé par trois cents soldats du contingent réclame la reconnaissance d'un véritable droit syndical

Dans un appel aux soldats, sur l'initiative d'étudiants socialistes incorporés dans un camp militaire de la région parisienne, trois cents cadres et appelés du contingent réclament la reconnaissance d'un véritable droit syndical dans les armées et l'instauration de comités consultatifs de soldats dont les fonctions seraient de contrôler la vie quotidienne dans les unités.

L'appel reprend des thèmes développés les 8 et 9 mars dernier à Colombes par la convention pour l'armée nouvelle d'inspiration socialiste (*le Monde* du 11 mars) Il propose notamment :

« 1) *Le prêt du soldat sera porté à une fraction notable du SMIC et indexé sur celui-ci. Seront prévus des aménagements complémentaires pour les chefs de famille et les cas sociaux. Les transports seront gratuits et la tenue civile autorisée pour tous en dehors du service.*

» 2) *Un statut démocratique garantira les libertés élémentaires : droit de réunion, de discussion et d'information sans exclusive, reconnaissance de comités consultatifs de soldats dont les fonctions seraient de contrôle et d'animation de la vie quotidienne des unités. Il faut reconnaître un véritable droit syndical tel qu'il s'exerce dans d'autres pays sans nuire pour autant ni à la discipline ni à l'unité des forces armées.*

» 3) *Le fossé maintenu entre l'armée et la nation constitue un facteur d'affaiblissement considérable pour notre potentiel de défense. C'est pourquoi il faut, dans un premier temps, supprimer les juridictions et les tribunaux militaires qui offrent des parodies de justice où l'armée se constitue à la fois juge et partie, abolir les pouvoirs discrétionnaires de la sécurité militaire et mettre en place des structures souples de discussion entre officiers, sous-officiers et hommes du rang. »*

A ce jour, ce texte a été signé par trois cents aspirants et appelés du contingent dans des garnisons du sud-est, de l'est et du sud-ouest de la France. — J. I.

● *Le lieutenant Jacques Vidal*, appartenant au R.I.C.M. (régiment d'infanterie et de chars de marine), a été mortellement blessé, le jeudi 24 avril, par l'explosion prématurée d'un obus, au cours d'une séance de tir au canon de 90 mm, au camp de La Courtine (Creuse).

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1 - Décès Mme D. et div. Tabl mod. (Chagall, Goerg, O Friess, Pascin, etc.), tabl. anc., beaux meubles, tapisseries, tapis d'Orient. MM. Touset, Pacitti, Maréchaux, Canet, Berthéol. Me Engelmann.
S. 2 - Tabl Extr.-Orient, meubles de style MM. Portier, Me Lemée
S. 7 - Extrême-Orient. M Moreau-Gobard, Mme Schulamnn, Mes René et Claude Boisgirard
S. 8 - Livres anc., précieux exempl de Victor Hugo et illustr. modernes Mme Vidal-Mégret, S.C.P. Laurin Guilloux, Buffetaud.
S. 10 - Dessins, tableaux anciens M. Antonini, Mes Ader, Picard, Tajan
S. 14 - Ameubl. Mes Boisgirard
S. 18 - Meubles. Me Thuilier.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de l'anniversaire de Sa Majesté l'empereur, l'ambassadeur du Japon en France, M. Hideo Kitahara, a offert, jeudi 24 avril, une réception.

Naissances

— M. Jean-Gabriel Nancey et Mme, née Alexandra de Guillebon, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille
Maylis,
Le 18 mars.
17, rue Juliette-Lamber,
75017 Paris.

— Jean-Claude et Hélène Nutt,
Et Liberté,
sont heureux d'annoncer la naissance de
Lorenzo.
Paris, le 22 avril 1975.
40, rue Saint-Louis-en-l'Isle,
75004 Paris.

Mariages

— Sylvie Poitrat et Gilles Durand sont heureux de faire part de leur mariage, qui sera célébré le lundi 28 avril 1975 dans l'intimité familiale.
62, rue de l'Eglise,
75015 Paris.
6, rue des Princes,
92100 Boulogne.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 24 avril 1975, de
Mme Paul CHAZAL,
née Lucie Odette Geninasca,
munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 29 avril, à 8 h. 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile (19 bis, rue Saint-Louis-en-l'Ile).
32, quai Henri-IV,
Paris (4e).

— Sa famille,
La direction et le personnel de France-Publicité,
ont le regret de faire part du décès de
M. Henri BITTARD,
le 10 mars 1975
Selon sa volonté, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale
18, rue de la Grange-Batelière,
75009 Paris.

— Mme Henri Bizalion,
M. et Mme Paul Bizalion, leurs enfants et leur petite-fille,
M. Bernard de Montvalon et ses enfants,
M. et Mme Bernard Bizalion et leurs enfants,
Le baron et la baronne de Vaux et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Henri BIZALION,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ingénieur des Arts et Manufactures,
le 24 avril, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 28 avril à 10 h. 30, en l'église de Saint-Trophime, à Arles.
4, rue de la Monnaie,
13200 Arles.

— Pontcharra - Moirans - Karlsruhe.
M. André Petroukhine et Mme,
Leurs enfants Michel, Pierre et Anne,
Mlle Marcelle Valloire,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. l'abbé Louis COMMETTE,
à l'âge de cinquante-quatre ans.
Les obsèques ont eu lieu le jeudi 24 avril en l'église de Moirans.
L'inhumation a eu lieu le même jour à Pontcharra.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme R. Liberman et leurs enfants,
M. et Mme H. Pruchet et leurs enfants,
M. et Mme A. Lebowicz et leurs enfants,
M. et Mme M. Fruht et leur fille,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Josefa-Rezina DOMANSKA,
née Frucht,
leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur et tante,
survenu le 25 avril 1975 à Saint-Maur, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux, le mardi 29 avril 1975, à 9 h. 30 précises
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme José' Haennig,
M. Paul Haennig, avocat à la cour de Paris, et Mme,
Ses enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de
M. Joseph HAENNIG,
avocat honoraire à la cour,
chevalier de la Légion d'honneur,
pieusement décédé le 25 avril 1975 dans sa quatre-vingt-sixième année.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Séverin à Paris, le 29 avril à 10 h. 30.
42, allée du Mail,
92-Meudon-la-Forêt.
7, rue Dante,
75005 Paris.

— Nous apprenons le décès de M. Pierre JOUGUELET.
[Professeur de philosophie au lycée du Parc à Lyon, M. Pierre Jouguelet a été une des personnalités marquantes de la Paroisse universitaire, qui rassemble les professeurs catholiques de l'enseignement public ; il a présidé le groupe lyonnais de 1949 à 1960. Il a exposé ses convictions dans un livre publié en 1970 : « Laïcité, liberté et vérité ».]

— Mme Marc Klein,
Marianne, François, Catherine Klein,
Antoinette et Jacques Hatzfeld, leurs enfants Laure et Vincent,
Hélène et Raymond-Josué Seckel,
Mme Marie Belaval-Klein,
Mme Louis Klein,
Les familles Belaval, Klein, Lévy, Schwartz,
ont la douleur d'annoncer le décès de
M. Marc KLEIN,
professeur à la faculté de médecine de Strasbourg,
le 20 avril 1975.
L'enterrement a eu lieu dans la plus stricte intimité.
On est prié de bien vouloir s'abstenir des visites de condoléances.
30, rue de l'Université,
67000 Strasbourg.

On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Charles KUHLMANN,
conservateur honoraire des bibliothèques
à l'université de Strasbourg,
chevalier de la Légion d'honneur,
enlevée à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis le 14 avril, après une courte maladie dans sa soixante-dix-huitième année.
L'inhumation a eu lieu au cimetière protestant de Colmar.
Sa famille et ses amis rappellent le souvenir de son mari, Charles Kuhlmann, ingénieur civil, professeur honoraire de l'Ecole nationale polytechnique de Strasbourg, décédé en 1970.
Mlle L. Kuhlmann,
2, rue Bruat,
68000 Colmar.
[Mme Charles Kuhlmann assura, en 1939, l'évacuation des bibliothèques et leur conservation à Clermont-Ferrand.]

— M. Robert Mossé, Claudine et ses enfants,
Mme Germaine Mossé et ses filles Jacqueline et Baby,
M. et Mme Ollagnier,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Fernand Maloy MOSSÉ,
avocat à la cour d'appel de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
médaille de la Résistance,
survenu le 24 avril dans sa soixante-dix-septième année, 38, rue Pigalle, à Paris.
L'incinération aura lieu mardi 29 avril au Père-Lachaise, à 14 h. 30.

— Les obsèques de
Nicolas VICHNEY
auront lieu lundi 28 avril.
Une messe sera célébrée en l'église Saint-Hermeland, place Dampierre à Bagneux, à 15 h. 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, à 16 h. 30.
(Autobus 128, porte d'Orléans.)

— M. et Mme Paul Vigneras,
M. et Mme Jean Vigneras,
Ses enfants,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Lemanissier et leurs filles,
M. et Mme Jean-Jacques Desouches,
Le vicomte et la vicomtesse César Berthier et leurs enfants,
M. François Vigneras,
M. et Mme Gérard Leroy et leurs enfants,
M. et Mme Eric Vallot et leurs fils,
M. et Mme Jean-Paul Moulle-Berteaux et leurs enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Pierre Laguionie et leur fille,
Mme Georges Marindaz, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Paul Queyrol, ses enfants et petits-enfants,
Ses frère, sœur et belle-sœurs, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
ont la grande douleur de faire part du décès en son domicile, à Paris, dans sa quatre-vingt-treizième année, munie des sacrements de l'Eglise, de
Mme Charles VIGNERAS.
Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Philippe du Roule, le lundi 28 avril à 10 h. 30, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière d'Auteuil.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui lui ont témoigné sympathie et amitié, la famille de
M. Louis SERRIER,
les prie de trouver ici l'expression de ses remerciements émus

Bienfaisance

— Opération débarras à Montmorency. — Pour la onzième année, Montmorency et les communes voisines préparent leur pittoresque Marché aux puces, dont les recettes sont réparties entre les œuvres des communes participantes. Les Parisiens peuvent aussi se débarrasser de tout ce qui encombre leurs caves, greniers, placards : vêtements, chaussures, meubles, bibelots, vaisselle, appareils ménagers, radios, télévisions, etc. Tout ceci peut être enlevé gratuitement au cours du ramassage le dimanche 4 mai. Il suffit de faire signe à l'ODER (opération débarras et d'entraide régionale) en téléphonant avant le 3 mai aux nos 964-51-37 ou 964-39-87.

Communications diverses

— L'Association des anciens élèves de l'ENA, présidée par M. Jean Carrière, a offert vendredi un spectacle de ballet au Théâtre des Champs-Elysées suivi d'une réception à laquelle assistaient notamment Mme Chirac et MM. Poniatowski, Fourcade, Haby

Visites et conférences

LUNDI 28 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., devant le porche de l'église Saint-Germain-des-Prés, Mme Bachelier : « Autour de Saint-Germain-des-Prés ». — 15 h., place Vauban, face église, Mme Lamy-Lasalle : « Le Musée des plans reliefs aux Invalides ». — 15 h., sur les marches, place de l'Opéra, Mme Oswald : « L'Opéra de Paris, le palais Garnier ». — 15 h., cour Carrée, pavillon de l'Horloge, Mme Thibaut : « Histoire du palais du Louvre et de ses habitants au temps d'Anne d'Autriche et de Mazarin ».

14 h., 13, rue Payenne : « L'art luminaire aux établissements Renon » (l'Art pour tous). — 15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris). — 15 h., entrée, avenue Montaigne : « Le Théâtre des Champs-Elysées » (Mme Hager). 15 h., métro Jussieu : « Les Arènes de Lutèce » (Histoire et Archéologie). — 15 h., entrée du Musée : « Les Invalides : le Musée napoléonien » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — Institut de France, quai Conti, M. René Sédillot : « Prix de l'or et prix du pétrole ». — 18 h., salle Chaleil, 11, avenue Hoche, M. R. Vibart : « La signalisation lumineuse sur camions. Haut et bas de gamme ». — 18 h., Musée de l'homme, salle de cinéma : « Tu enfanteras dans la joie », « Victoire de la femme » (Projections) (Centre d'étude de l'accouchement sans douleur). — 20 h. 30, 28, rue Bergère, M. Guy Werlings : « Caractérologie et connaissance de soi » (L'Homme et la connaissance). — 20 h. 45, Centre Lacordaire, 20, rue des Tanneries, Père Yves Congar : « Sur le Saint-Esprit ». — 20 h. 30, Centre de civilisation polonaise, 16, rue de la Sorbonne, M. Jan Blowski : « Gombrowicz Homme de tradition ou homme de révolution ? ». — 21 h., restaurant végétarien « Aquarius », 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, M. Robert Linssen : « Zen et Taoïsme ».

Le Monde aujourd'hui

ITALIE

Comment remplacer la petite monnaie par un peu de chaleur humaine

LE problème n'est pas nouveau : depuis des années, les « bars-tabacs » italiens donnent des bonbons à leurs clients quand ils manquent de pièces pour rendre la monnaie. Ils en manquent cependant de plus en plus et leur désespoir est partagé par les marchands de journaux. Le Romain qui tend un billet de 1 000 lires (7 F) pour acheter son quotidien habituel est pris pour un malade ou pour un étranger : on le regarde avec des yeux effarés et il arrive qu'on lui refuse l'accès à l'information.

Inutile de parler des pièces de 1 ou 2 lires, qui sont devenues des objets de collection, inutile même d'évoquer celles de 10 et de 20, dont on a appris à se passer. Mais que dire des indispensables « monete » de 50 et de 100 lires que l'on s'arrache ?

Devant l'inefficacité de la Monnaie italienne (dont personne ne veut croire qu'elle émet des pièces à longueur de journée), on signale diverses initiatives privées. Des ouvriers de Milan et de Turin sont remboursés par des commerçants avec les jetons des entreprises où ils travaillent. A Berdannecchia, près de la frontière française, on a, paraît-il, carrément institué une monnaie municipale Dans tout le pays, les jetons de téléphone, valant 50 lires, ont été élevés au rang de monnaie d'échange et sont parfois mis de côté par les plus prévoyants en prévision d'un relèvement du tarif des télécommunications. Pire : les prix augmentent, car devant la pénurie des pièces de 20 lires, des distributeurs automatiques ont pris la mauvaise habitude d'en réclamer cinquante.

« Vous me paierez plus tard »

Ces distributeurs contribuent d'ailleurs à aggraver le phénomène dans la mesure où ils stockent pendant plusieurs jours les précieux « spiccioli ». Aux autobus publics qui en sont équipés s'ajoutent des dizaines de milliers de juke-boxes ou de flippers et d'innombrables distributeurs de cafés. Les touristes qui, de leur côté, emportent des pièces italiennes en repartant chez eux ont leur part de responsabilité. Mais il y a aussi les spéculateurs, ceux qui conservent les pièces pour les revendre à bon prix Des banques et des grands magasins seraient particulièrement intéressés par ce marché noir On parle aussi... d'exportations massives de « spiccioli » vers le Japon, où ils nourriraient en métal l'industrie horlogère. Pour être difficile à admettre, cette hypothèse n'en a pas moins fait l'objet d'une enquête Près de la moitié des pièces de 50 et de 100 lires n'ont-elles pas disparu de la circulation ?

La pénurie n'a pas que des aspects négatifs Elle encourage une gentillesse naturelle des Italiens et une souplesse que l'on aimerait bien rencontrer en France, par exemple. Les commerçants ont appris à fermer les yeux sur les fractions ou à faire crédit à leurs clients. Le « vous me paierez plus tard », accompagné d'un haussement d'épaules, vise bien plus à rassurer l'insolvable qu'à le mettre en garde contre l'oubli. Dans l'autobus, il se trouve parfois un passager attentif et généreux pour glisser dans le distributeur la pièce que, visiblement, vous ne possédez pas. Le chauffeur de taxi, lui, ne vous dira peut-être pas « au revoir » si son pourboire est oublié, mais il se sentira insulté si vous fouillez désespérément dans vos poches à la recherche de la pièce de 50 lires manquante pour payer le prix de la course.

L'Italie privée de monnaie est, au fond, un peu plus encore l'Italie : un pays qui ne connaît pas la précision, ignore l'efficacité, mais vit — gaiement — de chaleur humaine et d'à-peu-près.

ROBERT SOLÉ.

QUART-MONDE

La mort des pauvres

LES pauvres meurent aussi, mais pas tout à fait comme les riches. Ils sont, si c'est possible, plus pauvres encore devant la mort que dans la vie qui les y a conduits. Le mouvement Aide à toute détresse a réuni, durant le dernier week-end, dans la banlieue parisienne, une rencontre sur *« le sens de la mort en quart-monde* (1) ». Retenons-en quelques manières de mourir, racontées par les permanents du mouvement, ces hommes et ces femmes qui vivent quotidiennement au contact du sous-prolétariat des bidonvilles, des cités d'urgence. Quelques centaines de milliers d'oubliés de la société, c'est-à-dire de tous les autres, jusque dans la mort.

Philippe, le clochard, pesait une bonne centaine de kilos. Sa femme, Isabelle, à peine trente-six. Ils habitaient ensemble depuis trente ans deux chambres sans eau ni électricité, encombrées du produit des tournées que faisait Isabelle avec une petite voiture d'enfant brinquebalante. Philippe, de son vivant, parlait déjà très peu. Un volontaire d'Aide à toute détresse, André M..., qui vécut trois ans dans le voisinage, n'eut qu'une fois une réelle conversation avec lui : c'était à propos du Tour de France. Grognon et renfermé, Philippe se déplaçait de plus en plus difficilement. Il finit par ne plus quitter le voisinage immédiat d'un réchaud à gaz duquel il se tenait si près qu'on s'étonnait de ne pas le voir brûler.

Inexistant

Philippe remuait de moins en moins. Le médecin se faisait rare au fur et à mesure que s'aggravait la paralysie. André M... dit de Philippe : *« Il était déjà mort avant d'être mort, inexistant pour tout le monde. »* Même sa femme paraissait le trouver encombrant, ce grand corps inutile qui lui barrait la route au milieu de la chambre. Elle bougonnait. Il mourait.

Un matin, vers 5 heures, Isabelle se rendit compte que son mari était mort. Il était par terre, entre le lit et la porte. Pas question pour ce petit bout de femme de transporter ce grand corps sur le lit. Il fallait de l'aide, mais de qui ? André M... était absent. Restait la police, que d'ordinaire on fuyait parce qu'on n'avait pas ses papiers.

« Mais il est crevé cet homme-là, ce n'est pas moi qu'il fallait venir chercher », protesta le policier de garde ce jour-là et qui avait bien voulu se déplacer. Médecin, constat de décès à la va-vite, ambulance On s'affaire beaucoup autour du mort. Le mort qui est toujours là, par terre, personne ne s'était avisé qu'il méritait de reposer, comme les riches, sur son lit. Méfiance : *« Vous avez de l'argent ? »*, demande le policier. « *Oui* », répond faiblement Isabelle *« Montrez ! »* Elle montre. Elle pourra payer l'ambulance et le médecin.

Tout le monde s'en va, sauf le mort. Isabelle aussi s'en va faire la tournée des cafés. Elle sent autour d'elle une rumeur qui la désigne aux bonnes consciences :

« Elle va boire alors que son mari vient de mourir ! » Philippe, le clochard, sera enterré en présence de cinq ou six personnes du quartier. Sa famille n'a pas pu être prévenue : où écrire ? qui avertir ? Un prêtre a dit quelques mots à l'enterrement de Philippe, il a parlé de la Résurrection. Muette, sans une larme, plus frêle que jamais, Isabelle, dans un geste d'impuissance, écartait les bras.

Corps brisés

Des « pouilleux » qui meurent dans l'indifférence ou le mépris, ce n'est pas rare, même dans une société post-industrielle. On peut se consoler en se disant que les pauvres retrouvent dans la mort une dignité qui leur était refusée dans la vie. Ce n'est même pas vrai. Le père Joseph Wrésinski, l'ardent fondateur d'Aide à toute détresse, a noté de nombreux signes de *« l'irrecevabilité de la mort des pauvres dans une société comme la nôtre »* et de la *« malmenance des corps de ces êtres »*. Le père Wrésinski dit avoir vu *« des corps brisés parce que le cercueil où on voulait les placer était trop petit »*, *« un prêtre contraindre une femme à montrer son certificat de mariage catholique »* pour que son époux mort ait un enterrement chrétien. La mort des pauvres peut avoir un aspect fabuleux : lors de la rencontre d'Aide à toute détresse, on a cité l'exemple de ce cercueil qui avait éclaté au moment d'être mis en terre. La foule des parents et amis avait levé les bras au ciel en criant au miracle de la Résurrection.

Il n'y a pas une manière de mourir quand on est pauvre, mais il y a des constantes : la dépossession dont la vie a été marquée, on va s'efforcer de la démentir au-delà. D'où ces efforts ruineux, pitoyables pour offrir à ses proches des monuments funéraires éclatants, éloquents. Méprisés pendant la vie, les pauvres veulent dans la mort — occasion unique — affirmer leur dignité : *« En quart-monde*, note un volontaire d'A.T.D., *la mort et l'enterrement sont la seule occasion d'avoir une vie publique. C'est une façon pour les pauvres de montrer qu'ils croient encore en eux-mêmes »*. Dans une cité d'urgence de la banlieue parisienne, des femmes se sont un jour révoltées parce qu'une habitante avait été enterrée à la sauvette par les services municipaux, le jour même de sa mort. La révolte avait grondé sur le thème : *« Ce n'était pas un chien, tout de même. »*

La lumière et l'ombre

Mort en couches de cette femme de vingt-quatre ans déjà mère de sept enfants. Mort de cette autre femme qu'on accusait de ne pas s'occuper de sa progéniture et qui fut écrasée un jour qu'elle allait à la pharmacie chercher des médicaments pour soigner un enfant. *« C'est dommage*, a-t-on entendu dire, *elle commençait à revivre. »* Suprême sursaut de dignité de ces êtres meurtris qui annoncent à qui veut les entendre qu'ils *« laisseront leur corps à la science »*. Des corps parfaitement inutilisables, mais sursauts qui veulent dire : voyez, nous aurons été utiles. Pour bien des pauvres, la mort n'est pas un passage brutal, c'est un processus continu dont la vie n'est que le premier acte. Telle vie, telle mort, en dépit des efforts pour *« dignifier »* cette dernière par des rites ou par le souvenir de ce que la mort avait eu de meilleur. *« On ne sait plus*, a dit un participant à la rencontre d'A.T.D., *où est la mort, où est la vie. Où est la lumière et l'ombre. »*

BRUNO FRAPPAT.

(1) Aide à toute détresse, 122, av. du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye. Tél. : 464-11-11. C.C.P. : 13-551-80 Paris

Au fil de la semaine

LES TROIS COLÈRES

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

AU hasard de l'actualité, on a appris ces derniers temps que : 1) La viticulture méridionale traverse une crise grave due aux manœuvres des négociants et à la concurrence déloyale des mauvais vins italiens, plus ou moins trafiqués. Colère des vignerons. 2) La réforme Haby sacrifie allégrement une foule de matières dans l'enseignement au grand dam de la culture et de la formation de nos enfants. Colère des enseignants. 3) Les Américains ont bien de la chance : leurs impôts diminuent et même leur sont en partie remboursés, alors que nombre de Français sont de plus en plus accablés sous le poids d'une fiscalité écrasante et inique. Colère des contribuables.

Arrêtons à ces trois constats une liste qui pourrait aisément être quatre ou cinq fois plus longue. Tout cela est bien vrai, n'est-ce pas, ce sont des faits établis, reconnus, des idées reçues que nul ne songe à mettre en doute. Pourtant, regardons chacune de ces affirmations d'un peu plus près.

* * *

LE VIN. — Les manifestations des vignerons du Midi expriment le désespoir et l'angoisse d'une population rurale qui ne parvient plus à écouler sa production et à vivre de son travail.

Ce n'est pas nouveau : il y a au moins quatre-vingts ans qu'il en est ainsi. La crise n'est pas la première : pour s'en tenir aux quinze dernières années, on ne compte pas moins de huit révoltes des viticulteurs (1960, 1961, 1963, 1967, 1970, 1971, 1974). Elle n'est malheureusement pas la dernière : les vignobles italiens et français produisent à eux seuls plus de « gros rouge » que le marché mondial tout entier ne peut en absorber ; et leur récolte augmente plus vite, d'une année sur l'autre, que la consommation (respectivement + 1,4 % et + 0,4 %).

On s'en tire provisoirement à coup de subventions (1 milliard de francs cette fois) et de distillation des surplus (20 millions d'hectolitres ; oui, 2 milliards de litres en dix-huit mois). L'alcool ainsi obtenu, qu'en faire ? Faute de pouvoir l'utiliser, on en jette tout simplement une bonne partie. Et ainsi jusqu'à la prochaine crise.

Les vins italiens sont, dit-on trafiqués. Et ces vins français, ces « petits degrés » invendables, ces vinasses imbuvables, que l'on coupe, chaptalise, sucre, renforce, colore, traite par toute une chimie savante et parfois dangereuse, qu'ils sont loin du jus de la treille ! A noter que la cadence de la surproduction est plus rapide dans le Languedoc que dans la péninsule. Les viticulteurs italiens ne sont pas moins formels d'ailleurs : c'est, prétendent-ils, la concurrence déloyale des mauvais vins français, trop abondants, trop et mal trafiqués, qui désorganise le marché.

Les remèdes existent et chacun les connaît (1). Qui osera les appliquer ? La réponse est claire : aucun gouvernement, depuis le début du siècle, n'a voulu entreprendre le plan de sauvetage indispensable. Parce qu'il exigerait quinze ans d'effort et qu'il mécontenterait forcément des électeurs. Parce qu'il faudrait oser dire aux viticulteurs que l'activité de trop d'entre eux repose sur une spéculation et sur la charité de la collectivité plus que sur le travail.

* * *

L'ENSEIGNEMENT. — Il y a eu d'abord la révolte des philosophes criant à l'assassin. Puis la fureur des historiens et des géographes qui ont si bien su faire entendre qu'ils étaient sacrifiés — le ministre lui-même ne fut-il pas l'un d'eux ? — qu'ils ont arraché quelques accommodements. Voici que se réveille maintenant, après ces deux batailles, la querelle des études littéraires classiques, le grec oublié, le latin méprisé, le français en déclin. Les professeurs de langues vivantes plaident chacun pour son saint. Les partisans des matières nouvelles, économie, technologie, sciences sociales, revendiquent eux aussi. Les représentants des disciplines dites secondaires, artistiques et sportives, se plaignent de leur état misérable. Mais c'est en chœur que tous, pour finir, protestent d'une même voix contre la réduction des postes ouverts aux différents concours de recrutement.

Tels sont, bien avant qu'elle ait vu le jour, si elle doit jamais le voir, les premiers effets de la réforme Haby, qui agite si fort une partie des lycéens et la quasi-totalité des enseignants. Gardons-nous d'entrer ici dans le débat. Une suggestion toutefois : prendre en considération les exigences légitimes et justifiées — elles le sont toutes, bien entendu — des enseignants de chaque discipline, sans brimer ni favoriser aucune catégorie ; puis faire l'addition des horaires ainsi établis. Nul doute que l'on aboutisse à soixante-dix, quatre-vingts, cent heures d'enseignement hebdomadaire au bas mot dans tout le secondaire et dès la sixième. Après quoi il ne restera plus qu'à hisser le recrutement au niveau correspondant.

* * *

LES IMPOTS. — Comme si le prélèvement sur les revenus ne suffisait pas, voilà que le pouvoir en vient à taxer les plus-values. Demain ce seront les droits de succession qui seront encore alourdis, les prestations familiales plafonnées ou imposées pour certains, les prestations sociales retirées à d'autres, le patrimoine amputé et finalement le capital lui-même frappé. Ah ! Notre époque est vraiment celle de l'égalitarisme forcené, presque de la socialisation et de l'abolition du sacro-saint droit de propriété. L'impôt, c'est, croit-on, ce qu'on paie au percepteur trois fois l'an et non sans se plaindre, c'est un prélèvement sur le revenu. Un prélèvement cruel puisque, et cela chacun le sait, le contribuable français est l'un des plus lourdement taxé qui soit.

Eh bien non ! L'impôt sur le revenu, en France, représente moins de 5 % du revenu brut des ménages. Il est deux fois plus élevé en Allemagne et aux Pays-Bas, deux fois et demie en Suisse et en Angleterre, trois fois aux Etats-Unis et en Suède. Le contribuable français est, au monde, l'un des plus favorisés à cet égard, l'un de ceux qui paie le moins d'impôts directs.

Alors c'est la fraude, si répandue et si considérable qui fait que ce sont toujours les mêmes qui réussissent à échapper à l'impôt et toujours les mêmes, les maladroits, les imbéciles, les honnêtes gens, vous, moi, qui payons pour les autres ? Vivement une véritable réforme fiscale qui fasse rendre gorge aux fraudeurs et allège la charge qui pèse sur les bons citoyens ! Non encore : même si la fraude était totalement supprimée, même si l'impôt direct était équitablement réparti, il ne représenterait encore qu'environ 10 % du prélèvement global. Car l'impôt, en France, c'est l'impôt sur la consommation ; et celui-là est, en effet, très lourd, portant la charge fiscale globale à 36,3 % du produit national brut, ce qui se compare bien à la situation allemande (34 %) et anglaise (36,6 %), dépasse largement la pression américaine (27,9 %), n'atteint pas, et de loin, le prélèvement suédois (43 %) (2).

L'impôt indirect, qui tient ici une place beaucoup plus importante qu'ailleurs, nous ne le voyons pas, nous ne le sentons guère. Pas de tiers provisionnel, pas d'avertissement, pas de percepteur pour poursuivre et saisir le mauvais débiteur et parfois, à titre de représailles, voir brûler ou sauter ses bureaux. Cet impôt-là est collecté pour le compte de l'Etat par les entreprises, qui sont les fermiers généraux de notre époque. Il n'est pas calculé pour assurer une redistribution des revenus, un minimum d'égalité, mais au contraire pour favoriser par priorité, à l'aide d'incitations sélectives, l'avènement de la grande entreprise capable de dominer le marché et de résister à la concurrence internationale. Loin de contrarier l'évolution du capitalisme, il l'accélère ; loin de corriger les effets du marché et de la concurrence, il les renforce (3).

* * *

La colère des vignerons prend sa source dans le pourrissement engendré par près d'un siècle d'immobilisme. L'irritation des enseignants et l'agitation des enseignés doivent beaucoup à des changements trop fréquents et pas toujours bien calculés qui provoquent la confusion. Le mécontentement des contribuables ne doit pas grand-chose, bien qu'ils le croient, à l'absence de réforme et à la fraude, mais à toute la conception, à la structure et aux fonctions de la fiscalité.

Dans les trois cas, les analyses que l'on vient d'esquisser n'ont rien d'original : elles ont été cent fois faites. Elles sont parfaitement connues des dirigeants de la viticulture qui conduisent les manifestations, des responsables des mouvements d'enseignants qui expriment leurs revendications, des élus qui votent le budget comme des ministres qui le mettent en œuvre. Elle sont à la portée de qui veut se donner la peine de s'informer et de réfléchir.

Seulement voilà : il n'est pas prudent d'aller contre les idées reçues Il est plus facile de suivre la pente naturelle des concessions, des modes, des faux-semblants. Les réformes dérangent toujours quelqu'un et la vérité blesse.

(1) Pierre-Marie Doutrelant les exposait très clairement, une fois de plus, dans un article du *Monde* du 16 avril, article auquel on a emprunté ici quelques données et quelques idées.

(2) Pour les années 1968-70, selon *l'Observateur de l'O.C.D.E.*, décembre 1972.

(3) La démonstration en a été faite en particulier par Christian de Brie dans *le Monde diplomatique* de janvier.

ETRANGER

Reflets du monde entier

THE OBSERVER

Des bébés aux yeux ronds

« Les G.I. américains ont quitté le Vietnam, raconte l'*OBSERVER, mais, comme la plupart des armées, ils y ont laissé leur marque : une lignée de bébés sans père. Il n'y a pas de chiffres officiels, mais on estime au minimum le nombre de ces enfants à seize mille, dont un important pourcentage ont du sang noir. Désavoués par leur père, ils sont aussi désavoués par le gouvernement américain. Beaucoup se sont retrouvés dans des orphelinats, mais quelques mères ont décidé de les garder. Ces femmes sont maintenant terrifiées à l'idée que les troupes communistes puissent se venger des Américains sur elles et leurs enfants. »*

« Une infirmière, Lee Lee, poursuit l'hebdomadaire britannique, *s'est enfuie de Saigon il y a un mois avec sa fille Lee, huit mois, et son fils de trois ans, Tony (...). Comme beaucoup d'autres Vietnamiennes dans la même situation, Lee Lee ne craint pas seulement les communistes, mais aussi le mépris de ses compatriotes pour les femmes qui ont* « des bébés aux yeux ronds ».

» Le père des enfants de Lee Lee, Bill Evans, un garçon de vingt-sept ans, originaire du Missouri, avait promis de l'épouser après la naissance du deuxième bébé. Ils sont même allés ensemble chercher les formulaires de mariage à l'ambassade américaine. Mais Bill ne les a jamais signés. Il y a sept mois, il est reparti au Missouri avec une autre femme, une serveuse de bar, abandonnant Lee Lee avec le bébé et Tony, qui, chaque fois qu'il aperçoit un Blanc, appelle « Papa, papa ! » *en vietnamien. »*



Orthodoxes et contestataires

Une communauté de deux mille fidèles s'est couchée un soir catholique et réveillée le lendemain orthodoxe, révèle l'*EUROPEO*, en racontant *« un petit schisme sans précédent, qui ne tient pas à un choix théologique ou à une raison culturelle, mais est une réaction à une décision imposée par l'autorité religieuse et la réponse à un tort subi »*. La chose s'est passée dans un petit village du *« Nord profond »* de l'Italie, à Montaner. *« Les jeunes y ont tous émigré et, depuis neuf ans, les vieux, restés sur place, mènent une guerre de religion. »*

L'*EUROPEO* raconte les épisodes tumultueux du conflit qui a suivi la mort du vieux curé, don Giuseppe Fae. *« Au lieu de le remplacer par un prêtre estimé des paroissiens, l'évêque de Vittorio-Veneto a envoyé un curé de son choix qui a été très mal accueilli. Il a fallu expédier deux cents policiers à Montaner pour ramener le calme. Placés devant le fait accompli, les contestataires s'aperçurent que leurs réactions passionnées faisaient le jeu de l'adversaire. Ils firent semblant d'accepter, mais se constituèrent en communauté autonome, et adressèrent une demande régulière à l'exarcat du patriarcat de Moscou, qui leur envoya un jeune évêque orthodoxe, Mgr Vestorazzo. Une vaste demeure a été construite pour le prélat, qui explique ainsi son succès : « Comment croyez-vous qu'est née la réforme » de Luther ? Pour les mêmes raisons. Parce que les fidèles » n'ont pas été compris par leurs évêques... »*

L'OPINION

Ailleurs, l'herbe est toujours plus verte...

Le quotidien marocain *L'OPINION* s'insurge contre l'arrestation parfaitement arbitraire de braves citoyens du bled.

« Pour avoir osé se rendre à Rabat et présenter une requête au cabinet royal, des citoyens des Rehamna ont été interpellés, à leur retour, par l'autorité locale administrative, arrêtés, emprisonnés pendant treize jours, traduits devant un tribunal pour être acquittés.

» Leur démarche n'avait rien qui puisse troubler l'ordre public, ni nuire à des tiers, ni porter préjudice à quiconque, fût-ce l'autorité locale. Elle concernait leurs rapports quotidiens avec l'administration... Simplement, ils avançaient que l'administration s'était éloignée d'eux, qu'ils éprouvaient des difficultés à voyager pour régler leurs petits problèmes de tous les jours.

» Ils ont été arrêtés sous un curieux chef d'inculpation : « Collecte de fonds sans autorisation ».

» Sans preuves, et en vertu d'un texte caduc, ils ont été maintenus treize jours en prison avant de bénéficier de la liberté provisoire et de se voir, en fin de compte, acquittés sans indemnité ni la moindre excuse.

» Ainsi donc, sans flagrant délit, l'autorité administrative peut — et ne s'en prive pas — mettre à l'ombre qui bon lui semble. Alors qu'il lui appartient de veiller à la tranquillité des gens ; c'est à croire qu'elle vise à inspirer la peur et la crainte pour maintenir son « autorité ».

» Quelle leçon à méditer que celle du ministre de l'intérieur français suspendant ces jours-ci un préfet pour n'avoir pas été en mesure de veiller sereinement à la tranquillité de certains de ses administrés. »

AKTUELT

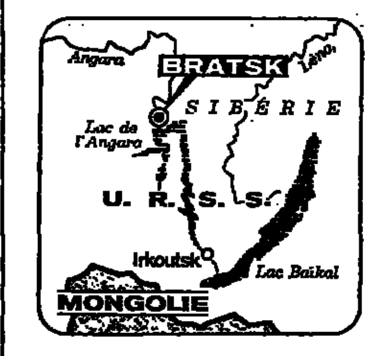
Quatre centimètres en une génération

« En l'espace d'une génération, écrit le quotidien danois social-démocrate *AKTUELT, les enfants danois ont grandi en moyenne de 4 centimètres. C'est ce que vient de montrer une étude comparative de la taille des écoliers de sept à dix-huit ans. Cette enquête a également révélé que, dans l'ensemble, les garçons et les filles de Copenhague ont un demi-centimètre de plus que les enfants des villes de province, tandis que, à leur tour, ceux-ci dépassent d'un demi-centimètre leurs camarades de la campagne.*

» Les spécialistes pensaient bien que les statistiques établies ente 1940 et 1942 n'étaient plus valables. Mais, se référant aux chiffres beaucoup plus récents publiés par les Suédois, ils avaient pris l'habitude d'attribuer automatiquement aux petits Danois d'un millésime donné 3 centimètres de moins qu'à leurs frères d'outre-Sund... Erreur grossière ! Voici que, en trois décennies, les petits Danois ont rattrapé les enfants suédois ! Si l'on tient à distinguer entre garçons et filles, les premiers ont gagné 4 centimètres, alors que la progression des secondes a été, plus modestement, de 3,7 centimètres. »

Lettre de Bratsk

DES COSAQUES AUX KILOWATTS



QUELQUES rondins de mélèzes solidement imbriqués constituent les vestiges soigneusement entretenus du poste avancé qu'il y a plus d'un siècle les Cosaques venus d'Irkoutsk, à 600 kilomètres au sud, construisirent ici pour contrôler les turbulentes tribus bouriates. Celles-ci ne furent en définitive soumises qu'en 1937 lorsque Staline fit exécuter leurs chefs, jugés trop peu enthousiastes pour la nouvelle religion moscovite, comme ils l'avaient d'ailleurs été envers le tsarisme presque deux siècles auparavant, lorsque Pierre le Grand en avait fait décapiter sept cents un beau matin au bord du lac Baïkal.

Qu'y avait-il pourtant à défendre et à garder ici, dans cette forêt qui n'en finit pas, au bord de cet Angara long de plus de 1 000 kilomètres depuis sa source dans le Baïkal jusqu'à sa jonction avec l'Iénisséi tout près du cercle polaire? C'est à peine si quelques trappeurs y traquaient l'ours et le loup, la zibeline et la loutre pour les pelisses des grandes dames de Saint-Pétersbourg, des riches marchands de Moscou et des exilés d'Irkoutsk.

Le spectacle qu'offre Bratsk aujourd'hui est bien différent. Il y vingt ans à peine, en effet, quelques pionniers, attirés par l'aventure sibérienne et aussi par des primes alléchantes, s'installaient dans quelques clairières de la taïga pour y tracer l'esquisse d'un des plus importants complexes industriels de toutes les Russies. Durant un an, parfois par des températures de moins 50 degrés, ils s'employèrent tout d'abord à remplacer leurs tentes de toile par des isbas de bois entourées de lopins de terre dont, par exception, ils devinrent propriétaires. Parmi eux, on ne trouvait pas seulement les descendants des victimes du tsarisme ou du stalinisme, jadis exilés dans les camps de travail de cette prison naturelle qu'est la Sibérie orientale, mais aussi des jeunes gens de l'Oural et d'ailleurs, saisis d'une sorte de mystique de la conquête fortement étayée par des avantages matériels.

D'autres cités peu à peu sortirent de terre, composées d'immeubles à quatre étages sans grâce et dispersées dans la forêt sur une distance de plus de 50 kilomètres comme autant de satellites des usines. Car c'est uniquement d'industrie qu'il est question à Bratsk, où vivent aujourd'hui plus de deux cent mille personnes. Si le courage et les souffrances des défricheurs sont attestés par le cimetière qui s'étend sous les bouleaux et dont les petites stèles et quelques croix de bois disparaissent chaque année sous la neige, l'endurance se mesure ici tout au long de l'année.

AU froid d'un hiver qui dure huit mois succèdent, en effet, les désagréments d'un bref été. Un traitement spécial a dû être administré par avion pour débarrasser la ville des moustiques et des insectes qui rendaient tout travail impossible après la fonte des neiges. Mais sur les chantiers dispersés dans la forêt ou dans les marécages des alentours, les ouvriers doivent encore, pendant trois ou quatre mois, travailler et se déplacer sous des voiles et les mains gantées pour éviter les piqûres parfois mortelles de millions d'insectes. L'hiver, le froid intense qui glace tous les cours d'eau et les lacs facilite sans doute les communications, mais il rend toute activité plus pénible encore. Et pourtant les chantiers fonctionnent en permanence, en dépit des intempéries.

On a dû pour cela inventer de nouvelles techniques permettant de couler le béton par moins 40 degrés, en projetant dans les forages des jets d'eau chaude afin de dégeler la terre, qui, à quelques mètres sous la surface, reste éternellement dure comme glace. Ces conditions particulièrement rudes ont entravé les constructions de routes, qui, au dégel, se seraient affaissées. Les hélicoptères et les avions, nombreux sur l'aérodrome de Bratsk — qui, bien que de taille internationale, ne reçoit que des appareils soviétiques, — démontrent que la voie aérienne est encore la plus sûre pour les prospecteurs.

SI les « sibiriak » de Bratsk montrent avec fierté le barrage, le plus puissant du monde — avec 20 milliards de kilowatts-heure, — qu'ils ont construit dans ce désert blanc et qui a transformé l'Angara en une « mer » de 600 kilomètres de long, s'ils assurent que l'usine d'aluminium est aussi la plus vaste du monde, bien que son volume de production soit secret, si la fabrique de cellulose est à la même échelle, ce n'est pas par galéjade : tout ici donne l'image de l'immensité et de la puissance, tout évoque ces records.

Mais les Sibériens d'aujourd'hui préfèrent insister sur la prouesse que constitue l'existence même de cette ville de près de trois cent mille habitants. Au prix d'efforts gigantesques, les magasins sont aussi bien, sinon mieux, pourvus qu'à Moscou. Si les prix y sont supérieurs, les salaires y sont aussi deux fois plus élevés. Il peut toutefois arriver — comme ailleurs en Russie — que quelque denrée fasse défaut. Nous avons pu assister devant un magasin d'Etat à une violente bousculade de plusieurs centaines de consommateurs, car la vodka attendue depuis plusieurs jours venait enfin d'arriver. Mais, dans l'ensemble, la population a l'air moins affairée, plus détendue, plus élégante que dans les grandes cités de l'Occident soviétique.

Dans les larges avenues, des banderoles tendues, des slogans peints sur les façades, exaltent le travail et le socialisme selon les allégories soviétiques traditionnelles. Comme ailleurs, Marx et Lénine partagent la vedette avec les « héros du travail » des diverses usines, mais, à la tombée de la nuit, on rencontre beaucoup d'adeptes du ski de fond ou de patineurs qui ont profité de leurs heures de loisir pour pratiquer — comme ils le font ici pendant huit mois de l'année — ces sports nationaux. Si ceux-là sont bien installés dans cette nouvelle Sibérie, plus au nord encore, des chantiers s'ouvrent chaque jour — six barrages sont en construction sur l'Angara — à la conquête industrielle de ce continent presque encore vierge.

ANDRÉ PASSERON.

Portrait

Woizero, policier-tenancier

DIEU merci, la révolution éthiopienne n'a pas tout changé, et Woizero le policier a conservé le bistrot-hôtel qu'il exploite à Mega, non loin de la frontière du Kenya. Aujourd'hui on célèbre l'anniversaire de la victoire d'Adoua contre les Italiens. Les drapeaux vert-jaune-rouge claquent au vent d'avril chargé de pluie.

Woizero a revêtu son bel uniforme, sa tenue d'apparat : la casquette crânement relevée sur le front, le baudrier de cuir noir, où, raffinement suprême, un gousset est astucieusement ménagé pour le sifflet chromé. La ceinture en est au dernier trou, car Woizero est de ceux qui engraissent dans ce coin où l'on meurt encore de faim.

En attendant la cérémonie, Woizero s'ennuie : il astique ses médailles, remonte son pantalon, fait claquer sur le plancher le fer de ses talons ; puis, pris d'une soudaine inspiration, il demande les comptes de la veille.

Des trois « hôtesses » qui choyent la clientèle, c'est la plus opulente qui tient la caisse. Woizero est un vrai patriote : pour un peu, la fête nationale allait lui faire oublier la cérémonie domestique et quotidienne ! *« Combien de bières, de sodas ? »* L'hôtesse présente un cahier d'écolier où sont inscrites, une à une, les consommations. Mais cela ne suffit point : Woizero demande à compter les bouteilles vides et les bouteilles pleines, dont l'état est rigoureusement tenu.

Les cognacs, les whiskies, les vermouths ? Comment être sûr du nombre de petits verres bus dans la soirée d'hier ? Un bon policier n'est jamais pris au dépourvu. Il fait placer à côté de chaque bouteille de spiritueux une bouteille identique, remplie d'eau exactement au même niveau. La servante mesure alors en versant le liquide-témoin dans un seau, verre par verre, ce qui évite les manipulations, toujours risquées, de liqueurs coûteuses.

Depuis le bas du village, on entend maintenant s'approcher les roulements de tambours du défilé: Woizero se plante sur le pas de la porte, dans l'attitude la plus martiale. Les Jeunesses éthiopiennes marchent au pas en chantant *Ethiopia Tikdem*, sans grande conviction dans ce matin frileux. Pour ne pas perdre le fil, la servante n'a pas interrompu ses comptes de petits verres. Woizero non plus : son oreille gauche frissonne imperceptiblement à chaque petite chute d'eau derrière le comptoir. *« Quatorze pour le gin »*, note-t-il à haute voix en se retournant à demi après le passage des jeunes patriotes. Sur le cahier, il compare avec le niveau de la même bouteille noté la veille, puis il compte la monnaie.

Dans la journée d'hier, le bistrot a réalisé un chiffre d'affaires de 43 dollars (86 F.F.). Ce résultat plutôt maigre est dû à la saison des pluies, qui a brutalement rafraîchi l'atmosphère. Woizero enfourne la recette dans la poche de son uniforme, puis s'en va boire un verre au bistrot voisn.

Après son départ, on semble respirer plus à l'aise : les jeunes femmes ont repris leurs poses familières auprès des consommateurs. Pourtant le maître des lieux veille encore, car, au milieu des bouteilles, sa photographie en buste, avec médailles et épaulettes, continue de régner sur l'établissement. Le portrait est criant de vérité : on croirait qu'il va siffler.

MAURICE SOUTIF.

Point de vue

Les émigrés sont photogéniques

APRÈS la vague d'une littérature-vérité bien intentionnée qui tournait autour des *émigrés* dans leur étrangeté et leur misère, le cinéma s'empare à son tour du sujet, devenu par la force des choses valeur marchande. Pas n'importe quel cinéma, mais le gros, celui qu'on destine au grand public, celui où l'on caricature, où l'on baisse le niveau du langage et de l'écriture, pour éviter que cela ne fasse intellectuel, et pour-que-tout-le-monde-comprenne ! Un cinéma plein de bonnes intentions et de bons sentiments. « Dupont Lajoie », d'après les déclarations de son réalisateur, est un film pour le grand public, c'est-à-dire commercial. Alors aux concessions viennent s'ajouter les clichés, les ficelles ; la couleur locale d'une ethnographie au service d'un réalisme qui finit par rassurer et sécuriser. C'est un film qui n'inquiète pas, il est même divertissant, dans le sens où il arrive à détourner le sujet — le racisme — et devient un spectacle qui donne-bonne-conscience. Se voulant réaliste, le film est en deçà du réel ; car le quotidien des émigrés est simplement fantastique : l'univers dans lequel vivent, triment, souffrent et meurent ces hommes expatriés est autrement plus violent. C'est un univers qu'on soupçonne à peine.

Boisset tend au public un miroir en nommant les choses, en reproduisant les manifestations de l'ignorance et de la bêtise. Montrer l'apparence est le meilleur moyen d'annuler le vrai drame ; répéter ce qu'on entend, ou suppose entendre, autour de soi, n'agit point sur l'imaginaire des gens. Bien au contraire, le discours du bistrot et de la presse raciste se poursuit sans inquiétude sur l'écran. Rappelons à ce sujet que pour exorciser la haine de la violence des Américains au Vietnam, les différentes chaînes de télévision projetaient tous les jours au moment du dîner, au moment où toute la famille est réunie, les atrocités filmées sur cette guerre. La violence qui entre ainsi au foyer est banalisée. De même montrer des Français insulter les Arabes et surtout en rire — dans la salle et sur l'écran — est une manière, peut-être inconsciente, d'effacer le vrai phénomène, celui qui doit être traité au-delà de l'apparence, celui qui mérite d'être démonté et non seulement décrit dans ses manifestations les plus aberrantes et aussi les plus quotidiennes. Le racisme n'est pas aussi simple : il n'émane pas de la seule petite bourgeoisie abrutie par les courses, la voiture et la télévision. Que dire du grand capital qui ne se soucie que de la rentabilité au mépris de l'humain, qu'il soit émigré ou local ?

A la fin du spectacle, tout le monde est content : le frère assassiné est vengé ; le meurtrier raciste est puni, il est à son tour abattu. L'esprit de l'honneur et de la vengeance sur lequel s'est basée la version officielle se trouve justifiée ainsi par Boisset.

Décidément, la photogénie des émigrés ne dépasse pas le cadre de la violence.

Encore faut-il aller plus loin... Mais aller plus loin, c'est devenir subversif et ce serait inacceptable pour un cinéma qui vit du système dominant, l'entretient et, en fin de compte, le protège tout en se donnant bonne conscience en montrant un crime raciste.

TAHAR BEN JELLOUN.

RADIO-TELEVISION

LES ÉCRANS DE L'ÉTRANGER

Objections à l'objectivité américaine

LE courant de la télévision américaine la porte, en ce moment, à s'interroger sur le monde et à se remettre en question. Dans tous les domaines. Pour intéresser, les séries, les feuilletons doivent coller à la vie, et l'apprivoiser, et la rendre compréhensible sinon supportable par le biais de la satire ou de la réflexion. Quels sont les « hits », les succès de la saison à la vitrine des sondages ? D'abord et encore « All in the family », la famille d'Archie, ce bigot, ce bégueule, gonflé de préjugés à l'exemple de son modèle de la B.B.C., toujours à pester contre les « youpins », les « négros », les « ritals », mots interdits d'antenne, il y a peu, ainsi que d'autres plus... courts et librement utilisés à présent.

Ensuite « Maude », la réplique d'Archie, parodie d'une certaine gauche libérale par une gauche plus à gauche, ce qui permet de gagner du terrain sur le plan social. L'an dernier, elle était enceinte, elle ne voulait pas l'enfant, elle ne l'a pas gardé. Et l'on n'a pas protesté. Ensuite « Mash », cet hôpital militaire en Corée, les ébats de ses médecins et de ses infirmières, une heure de fou rire hebdomadaire. Enfin « Rhoda », célibataire, assistante de production, ses copines, ses amants, ses collègues, son patron. Des personnages ? A peine : des personnes dans des situations, avec des problèmes — contraception, homosexualité, avortement, alcoolisme, drogue et viols — d'aujourd'hui.

***

Au moment même où la fiction se rapproche de la réalité, l'information, elle, s'en éloigne. Du moins le lui reproche-t-on énergiquement dans la presse. On s'inquiète de voir les trois grandes chaînes commerciales, seules sources de nouvelles pour beaucoup de gens, sacrifier le sens du sérieux au sens du spectacle dans l'espoir de grossir et de garder leur clientèle — entre 18 h. 30 et 19 heures, elles se partagent environ 40 % de l'audience. Les hommes politiques le savent bien. Ils prennent des leçons de maintien, de diction, et taillent leurs interventions aux mesures du petit écran et de ce grand enfant, le public. A ce titre, l'initiative du président Ford, qui a cru devoir illustrer au tableau noir, façon Giscard d'Estaing, le déficit, d'une clarté pourtant lumineuse, du budget, a été très sévèrement jugé. Du théâtre, bon. Dysneyland, non.

Sur les trente minutes que durent ces « new-shows » (très imagés, très vivants), il faut en sacrifier sept à la publicité et partager les vingt-trois autres entre les présentateurs, les correspondants et les commentateurs. Les plus chanceux ont à peine le temps de placer deux cents mots, confiant à leurs dons de comédiens le soin d'étoffer, de renforcer et de prolonger des textes-légendes forcément très brefs. Là-bas comme ici, l'important ce n'est pas tellement ce qu'on dit, c'est la façon de le dire. Seulement, là-bas, la résistance pleine de dignité que les journalistes ont opposée aux attaques et aux pressions du pouvoir, au moment du Watergate et, avant cela, du Vietnam, a fait de ces acteurs des vedettes d'une popularité dont on n'a pas idée ici.

Et puisque le vent est à la critique, on en a profité pour remettre en cause, sous le quolibet de « journalisme du carnet de chèques », les cachets qu'il est d'usage de verser aux Etats-Unis — en Angleterre aussi d'ailleurs — aux personnalités interviewées à l'antenne. Ce qui accentuerait encore le côté représentation de l'information. Que M. Bob Haldeman, ancien conseiller du président Nixon, condamné dans l'affaire du Watergate, ait exigé et obtenu 25 000 dollars de l'heure pour rouvrir son dossier devant Mike Wallace, de la C.B.S., et replaider sa propre cause, voilà qui n'a pas plu du tout. De là à accréditer le bruit des 200 000 dollars promis à M. Nixon au cas où il accepterait d'en faire autant, il n'y avait qu'un pas. Ce pas, on l'a immédiatement franchi à l'écran, en présence de Mike Wallace et des représentants les plus virulents de la presse écrite, elle-même coutumière du fait au demeurant. Alors, vrai ? Faux ? Dont acte. Il n'est pas jusqu'à l'objectivité dont font preuve les journaux télévisés qui ne soit à présent sujette à objections. Ce souci constant d'opposer les points de vue viserait moins à éclairer l'opinion qu'à dramatiser l'actualité.

***

Il y a beaucoup plus grave. Le principe d'équité élevé au rang et au titre de doctrine, la « fairness doctrine », par la F.C.C., la commission fédérale des communications, a été abusivement exploitée, révélait Fred Friendly, professeur à l'université de Columbia, dans le « New York Times » du 30 mars, par les administrations Kennedy et Johnson en 1963 et 1964. Pour défendre leurs intérêts et servir leurs politiques. A coups de comités bidons, de fonds électoraux et de compères déposant plainte et exigeant un droit de réponse chaque fois qu'une voix de droite s'élevait à l'antenne ou au micro.

Il ne s'agit pas ici du temps de parole consenti aux candidats à une campagne présidentielle. Il s'agit d'une interdiction doublée d'une obligation. On n'a pas le droit de se répandre sur les ondes en propos diffamatoires sans permettre à la personne incriminée de se défendre. Pas le droit non plus de trancher une grande question à l'ordre du jour sans apporter de point de vue contradictoire ou en donnant l'impression, sous couvert d'un consensus trompeur qu'il n'y a pas d'avis opposé. Interdiction, obligations, sanctionnées par le maintien ou le retrait de la licence des stations.

Censure et autocensure. Fred Friendly, un libéral à tous crins qui va jusqu'à dénoncer ses amis et à protéger ses ennemis politiques, semble redouter de voir se tendre le long bras de la F.C.C. jusque dans les bureaux des directeurs de l'information télévisée. Gare aux ciseaux. Il y a mille et mille manières de présenter et de monter reportages et éditions spéciales. *La tentation est forte de ne pas laisser X... avancer ceci sous prétexte qu'Y... sera amené à rétorquer cela.*

***

Prenons l'exemple d'une excellente émission de défense du consommateur — j'en ai vu plusieurs — programmée par l'une des chaînes privées. A propos, quand donc notre service public se hasardera-t-il à suivre ce dangereux exemple ? Sur un guéridon, des petits pots d'aliments pour bébés, une bouteille de Coca-Cola, des boîtes de conserves et de céréales, toutes étiquettes dehors. Autour du guéridon, des diététiciens. Au bout de cinq minutes, on avait compris, plus question d'acheter ces produits. C'était chimique, c'était sucré, c'était mauvais pour la santé, c'était trop cher ou pas assez. Un vrai massacre ! Si les fabricants devaient s'insurger chaque fois qu'ils sont incriminés, ce genre d'émission ne tarderait pas à passer à la trappe et le public en serait pour ses frais.

L'article du « New York Times », prélude à un livre du même Friendly, a fait sensation. Il incite à s'interroger sur les limites de cette vertu toujours en défaut : l'objectivité de la presse. Affaire à suivre.

CLAUDE SARRAUTE.

Un 1er mai haïtien

Les «gouverneurs» de Maurice Failevic et les «naïfs» de Jean-Marie Drot

DEUX réalisateurs, Jean-Marie Drot et Maurice Failevic, l'un cinéaste de la vérité subjective, l'autre chroniqueur de la réalité sociale, sont revenus d'Haïti avec un « journal de voyage » et une « dramatique ». Haïti, exotisme et francophonie, vaudou et « tontons macoutes » : le regard de l'un et le point de vue de l'autre mettent en jeu leur vision du monde et la manière dont ils donnent à connaître un même pays sur lequel on ne possède que des stéréotypes (voir l'exécrable film *les Comédiens* l'autre dimanche sur TF 1). Jean-Marie Drot est allé filmer les peintres de la fête et du vaudou. Maurice Failevic a mis en scène un roman de l'Haïtien Jacques Roumain, *les Gouverneurs de la rosée*.

Confiant dans la justesse de son regard, et dans l' « objectivité » de la lentille cinématographique, Jean-Marie Drot s'est rendu aux Antilles pour rencontrer — et peut-être pour comprendre, peut-être pour expliquer — des « naïfs ». (On sait, depuis *les Naïfs yougoslaves*, l'intérêt qu'il porte au sujet.) Cela dicte son attitude : il se veut candide, sans préjugés ; il écoutera distraitement un sociologue lui dire que la fête est un dérivatif, et il n'ira pas beaucoup plus loin dans son interrogation du tissu social. Il parlera avec distance du « phénomène » vaudou, mais dira : c'est comme ça, voici ce que nous avons vu, et nous sommes incapables d'interpréter. Toutefois, il donnera du rituel magique une vision commentée, car les images ne parlent pas toutes seules ; il affirmera que la pièce d'acier dont se saisit la jeune fille a été portée au rouge : seule sa « conscience » du fait est élément de connaissance.

***

A partir de là, la fascination qu'il décrit, devant la peinture de la fête et devant celle de la nuit, entre dans les cercles du surnaturel et de la magie de l'art : le paysage intérieur des artistes que sont Philomé Obin, Jasmin Joseph, Saint Brice, Philippe Auguste ou André Pierre se situera en surface, ou dans un au-delà incertain. On notera le chatoiement des couleurs, on s'interrogera sur leur folle audace, sur leur simplicité, et sur les distorsions qu'ils impriment à notre système d'interprétation de la réalité ou aux valeurs culturelles qui l'expriment. Et on pensera devant des toiles de Philippe Auguste : « *Tiens, on dirait un Douanier Rousseau* » (remarque qui renvoie à l' « originalité » ou à l' « authenticité », critères qui ne sont pas, ici, en cause).

Toutefois, on ne peut pas faire procès à Drot de son attitude : il en indique constamment les limites par sa présence fréquente dans le champ, et par l'affirmation de la médiation cinématographique, clairement inscrite sur l'écran. Sans doute le livre-poème (Skira, éd.) qu'il a rapporté du même voyage, est-il indispensable à la lecture du « non-dit » du film : « *Dans ma chambre à Chatou*, écrit-il en conclusion du livre, *les tableaux de Saint Brice m'apportent la preuve par neuf de l'existence d'un au-delà dont les chers pères jésuites n'ont jamais rien deviné.* »

***

La fable du film de Maurice Failevic est, évidemment, tout autre. Le choix du roman de Jacques Roumain, *les Gouverneurs de la rosée* (aux Editeurs français réunis), l'indique : dans l'Haïti de 1935, un village est divisé par la misère, l'ignorance et la superstition ; seuls la solidarité, le travail collectif (le « coumbite » en langue créole) peuvent permettre de redonner vie à la plantation : Manuel, qui revient de l'étranger, apprend à ses concitoyens que l'homme est maître de son destin. Jacques Roumain, qui a fondé en 1934 le parti communiste haïtien, a été proscrit, puis nommé ambassadeur au Mexique, est un des grands écrivains de la francophonie, au même titre qu'Aimé Césaire.

A travers l'histoire de Manuel, de son combat pour réunifier le village divisé par des querelles de famille, au-delà du récit de son amour malheureux pour Anaïse, Jacques Roumain appelle à un changement de l'ordre des choses : « *Un jour*, dit Manuel, *nous nous lèverons d'un point à l'autre du pays et nous ferons l'assemblée générale des gouverneurs de la rosée, le grand coumbite des travailleurs de la terre, pour défricher la misère et planter la vie nouvelle.* » Parole poétique et politique qui a porté Maurice Failevic sur les versants d'un lyrisme dont il n'est pas coutumier. *Les Gouverneurs de la rosée* sont d'un style qui évoque le grand cinéma politique italien : *Salvatore Giuliano* plutôt que *l'Affaire Mattei*.

S'il a repris ses procédés habituels — tournage sur les lieux, avec des personnages de la vie quotidienne (d'ailleurs, il n'y a guère de comédiens professionnels à Haïti), — Failevic a trouvé ici ce qui lui manquait peut-être dans *la Belle Ouvrage* ou dans *l'Engrenage*, émissions qui ne manquaient pas, d'ailleurs, de qualités : un auteur à la dimension du sujet traité.



« La Mort d'Adam », de Jasmin Joseph.

Maurice Failevic, cependant, nous donne une autre explication : « *Je n'ai pas le cœur d'être lyrique pour décrire la réalité d'ici, le monde qui nous entoure, aujourd'hui.* » Pour Maurice Failevic, l'espoir que traverse l'œuvre de Jacques Roumain est d'ordre historique ; il ne faut pas le lire au présent. Ainsi, sans doute, la fable devient-elle universelle.

***

Pour le 1er mai, Antenne 2 nous donne l'occasion de constater, d'une œuvre à l'autre, l'importance du regard du créateur dans le traitement du sujet : pour l'instant, le « créateur » est expulsé des petits écrans par la nouvelle organisation — ainsi Raoul Sangla est-il banni d'« *Un jour futur* », — mais les nouveaux maîtres comprendront bientôt que la télévision ne peut être uniquement un continuum d'objets ineptes.

MARTIN EVEN.

★ « Les Gouverneurs de la rosée », jeudi 1er mai, A 2, 20 h. 30.

★ « Les Naïfs haïtiens », jeudi 1er mai, A 2, 22 h. 30.

DU CÔTÉ DES MEDIA

LA TÉLÉDISTRIBUTION A GRENOBLE-ÉCHIROLLES

« La programmation est l'affaire des usagers »

PROFITANT du « vide juridique » créé par la quasi-démission des pouvoirs publics, l'équipe du centre de production audio-visuelle de l'Arlequin de Grenoble-Echirolles, qu'animent Daniel Populus et Daniel Hollard, s'est lancée, de façon très pragmatique, bien entendu, dans l'aventure de la télédistribution.

Agir sans connaître jamais les limites de ses responsabilités ne constitue pas toujours une situation enviable. Ainsi, la municipalité de Grenoble a conscience de se trouver dans une situation « impossible » : elle est à la fois, partenaire et arbitre. Elle a réussi jusqu'à présent à éviter les écueils, mais la campagne pour l'élection présidentielle au printemps 74, même si elle s'est finalement « bien déroulée » sur le réseau de télévision locale, lui a fait entrevoir les difficultés de la tâche. Aussi, parce qu'ils ont le sentiment que cette liberté dont ils usent n'est qu'illusion, ceux qui mènent l'expérience de la télédistribution souhaitent que des structures de gestion soient mises en place dans les meilleurs délais, avec ou sans la participation des pouvoirs publics.

LA difficulté d'organiser la télédistribution dans le cadre des nouveaux quartiers de l'agglomération grenobloise tient essentiellement à l'existence de deux Villeneuve situées de part et d'autre d'une frontière communale. Au début de l'année 1975, les logements câblés — H.L.M. et accession à la propriété — se répartissent ainsi : mille neuf cents sur la commune de Grenoble (le quartier de l'Arlequin), huit cent cinquante sur la commune d'Echirolles (les quartiers des Essarts et de Surieux). Etaient également reliés de nombreux équipements collectifs : les écoles maternelles, primaires et les C.E.S. des deux communes, la maison de quartier et le centre de santé de l'Arlequin. Doivent être rattachés ultérieurement le centre de vie et de commerce (ouverture en août 1975), la bourse du travail, un hôtel, l'unité pédagogique d'architecture — dont les constructions viennent de débuter. A terme, ce sont huit mille logements qui seront raccordés au réseau de télédistribution.

A cette dualité administrative s'en ajoute une autre, politique : la municipalité de Grenoble est socialiste, celle d'Echirolles, communiste. Des divergences de comportement sont déjà apparues. Ainsi, avant que le centre de production de l'Arlequin — situé en territoire grenoblois — ne commence à émettre sur le câble, le maire d'Echirolles a demandé à la SADI (Société d'aménagement du département de l'Isère) de faire en sorte que les images diffusées par la chaîne de télévision locale — sur le canal 65 U.H.F. — ne parviennent pas aux récepteurs de ses concitoyens. Pour justifier cette attitude, la municipalité d'Echirolles a fait savoir que, ne participant pas au financement du fonctionnement du centre audiovisuel, elle ne se sentait pas autorisée à capter les émissions produites par celui-ci. En fait, ce comportement témoigne davantage d'une suspicion à l'égard de l'équipe de Daniel Populus, dont la ville d'Echirolles ne pouvait espérer contrôler l'activité. Le système — un filtre permettant aux téléspectateurs de cette commune de capter uniquement les trois chaînes « officielles » — a donc fonctionné en 1974, mais a perdu peu à peu, et pour des raisons « techniques » dit-on, son efficacité.

Cependant, Echirolles n'a pas voulu aliéner définitivement sa liberté de choisir les programmes diffusés par la chaîne de télévision locale. Elle a expressément demandé à l'aménageur d'installer un dispositif qui lui permette de recevoir des émissions distinctes de celles adressées aux téléspectateurs de Grenoble, dans le cas où elle aurait à se plaindre du « *programme commun* »...

Là encore la complexité de la situation provient de l'implantation spatiale du réseau : la station centrale d'émission (1) (en cours d'aménagement dans la galerie de l'Arlequin) ainsi qu'une partie du réseau primaire sont, en effet, situées en « territoire socialiste ». Conformément aux souhaits de la municipalité d'Echirolles, des mesures techniques ont été prises qui permettent éventuellement la diffusion simultanée de programmes différents. L'obligation dans laquelle se trouvent les deux communes de « travailler ensemble » permet de penser que celles-ci sauront coexister. La menace « monopoliste » peut aussi être écartée par la nature des différents organismes appelés à jouer un rôle dans la télédistribution. C'est à la recherche de ces solutions que s'emploie précisément la SADI.

Un statut à trois étages

Pour tenter de régler les différents problèmes qui se posent, M. Michel Leuilier, un ingénieur de l'équipe pluridisciplinaire de la SADI, a imaginé plusieurs structures juridiques qui se présentent un peu comme les étages d'une fusée.

Le premier étage, qui réglerait la question de la copropriété de la station centrale et d'une partie du réseau primaire, serait formé d'un syndicat intercommunal. Chaque commune resterait propriétaire de la partie correspondante du réseau secondaire.

Le second étage serait constitué par la société d'économie mixte, mandatée par le syndicat intercommunal pour exploiter la télédistribution selon un cahier des charges précis. Les communes sont, en effet, conscientes qu'elles ne peuvent gérer directement cet outil. Cette société devrait en principe réunir l'Etat (du moins un siège lui sera-t-il réservé), les collectivités locales, un organisme technique : la Régie municipale du gaz et de l'électricité ; un organisme financier : la Caisse des dépôts et consignations ; la presse : locale (par le biais de la S.A. Entreprise de presse n° 1, qui édite *le Progrès* et *le Dauphiné libéré*), spécialisée (avec *Télérama*), nationale (avec *le Monde*). Le capital de cette société serait de l'ordre de 1 million de francs. Les différents partenaires ont déjà été pressentis. Les tâches de cette société d'économie mixte — qui élaborera en quelque sorte une déontologie de la télédistribution — seront de trois natures :

1) Maintenance et gestion — technique et commerciale — du réseau ;

2) Diffusion (diffusion à partir de la station centrale, du centre audiovisuel de l'Arlequin ou de tout autre point d'émission, comme par exemple le centre commercial d'émissions pré-enregistrées — enregistrement, stockage, archivage de documents audiovisuels, — relations administratives avec les tiers) ;

3) Etudes et maîtrise partielle des extensions du réseau de télédistribution (extension du réseau à d'autres quartiers de Grenoble, à d'autres communes ; programmation sur plusieurs chaînes locales, etc.).

Le pouvoir aux téléspectateurs

Le troisième — et dernier — étage devrait être réservé à la structure de programmation. Le projet s'inspire directement de l'Association des producteurs-consommateurs de télévision, constituée officiellement le 17 juin 1974 dans le quartier de l'Arlequin selon une procédure originale qui montre assez bien l'intérêt que peut représenter une télévision de quartier. En effet, les statuts de cette Association ont été présentés au cours d'une émission en direct.

Les téléspectateurs qui le souhaitaient pouvaient descendre dans le studio où l'émission était produite pour débattre devant les caméras des points qui leur paraissaient ou peu clairs, ou contestables. Les candidats au conseil d'administration ont ensuite été invités à se faire connaître. Enfin les téléspectateurs ont été engagés à se rendre chez leur « relais de coursive » (2) à la fois pour retirer leur carte d'adhérent et pour élire les administrateurs. En une heure l'Association avait rassemblé trois cents adhérents et élu quarante et un administrateurs.

Même si elle n'a pas encore pleinement joué le rôle que ses promoteurs lui destinaient, cette Association, la première sans doute en France, a au moins le mérite d'exister : elle est intervenue, comme ses statuts lui en donnent la possibilité, non seulement pour définir le contenu des programmes diffusés mais également pour participer directement à la production avec le soutien technique de « Vidéogazette ». Son règlement intérieur a été élaboré de manière à « donner la parole » à des individus plutôt qu'à des organisations traditionnelles — partis politiques, syndicats, etc. Ces derniers conservent toutefois le droit d'interpeller l'Association sur le câble en cas de désaccord avec celle-ci. Si cette démarche à l'avantage de débarrasser l'Association du poids des institutions, elle la place devant le risque de « faire une télévision de minoritaires s'adressant à des minoritaires ». Il paraît cependant souhaitable de disposer d'un organisme constitué d'usagers pour assurer la programmation régulière des émissions, que celles-ci soient réalisées localement ou non. C'est pourquoi la SADI propose, soit l'extension de la vocation de cette Association à La Villeneuve-d'Echirolles, soit la création d'une association comparable sur cette commune. Tout en déléguant leurs responsabilités à cette (ou ces) association (s), les communes propriétaires de la télédistribution pourraient promouvoir la création, tout au sommet, d'un « comité des sages » capable de trancher les « litiges graves ».

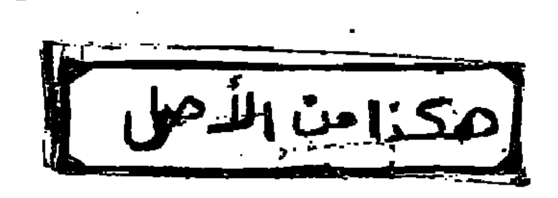
BERNARD ELIE.

(1) La station centrale est le cerveau de la télédistribution. Elle relaie aussi bien les trois chaînes de télévision (TF 1, A 2, FR 3) que le centre de production de l'Arlequin (Vidéogazette) et que des sources « magnétoscopes » sur lesquelles peuvent être programmées des émissions réalisées par des sociétés privées comme le Crépac, Unicité, Hachette, etc.

(2) Dans chaque coursive, c'est-à-dire à chaque étage, un ou plusieurs habitants ont accepté de distribuer les informations concernant la « Vidéogazette » (programmes, renseignements techniques, etc.). Ils assurent aussi le « retour » des critiques sur les programmes auprès de ceux chargés de les réaliser.

La semaine prochaine :

DONNER LA PAROLE AUX HABITANTS



RADIO-TELEVISION

Écoutez, Voir...

● **DRAMATIQUE : LES EXILÉS de James Joyce. — Mercredi 30 avril, TF1, 20 h. 35.**

« Ton meilleur ami cherche à me séduire ; dis-moi ce que je dois faire ». — « Mais, ma chérie, tu es libre... » Dialogue-clé, point de non-retour du couple sans préjugés ni tabous, où se révèlent en sourdine, les mobiles de chacun. Chez la femme « affranchie », le désir caché de dépendance. Chez l'homme « non interventionniste », l'espoir secret de domination.

Dans *les Exilés*, James Joyce débusque ces faux-semblants et analyse sans complaisance la dialectique de la liberté et de l'amour. D'une durée initiale de quatre heures, cette unique œuvre dramatique de l'auteur d'*Ulysse* fut ensuite « calibrée » pour la scène par Harold Pinter, avant d'être « normalisée » une seconde fois, à l'usage des télésepectateurs, par la mise en scène vieillotte de Guy Lessertisseur. Cette dernière épreuve est, sans doute, de trop.

● **DOCUMENTAIRE : ÉVASION AU NORD-YÉMEN. — Vendredi 2 mai, FR3, 20 h. 30.**

Evasion vers l'Arabie heureuse : André Voisin et Jacquotte Chollet roulent à travers la Tihama, plaine bordant la mer Rouge, puis gagnent la montagne, les hauts-plateaux, où vivent encore des villages organisés jadis en petits royaumes indépendants. Ils ont de la chance : leur voiture est robuste, les Yéménites sont très accueillants et ce pays mal connu est d'une grande beauté, d'une grande diversité. Toutes les conditions sont réunies : rien ou presque n'a échappé à la curiosité avide des réalisateurs. Ils nous « racontent » le chant des Muezzins, la récolte des lentilles, un mariage yéménite, la fête nationale à Sanaa, et comment la justice est rendue, comment l'eau est puisée entre 30 et 50 mètres de profondeur et ce que mangent ces « aristocrates » de l'Arabie. La république a quinze ans et l'on nous explique qu'il y a encore beaucoup à faire, que l'on attend de l'aide pour bâtir des routes, des ponts, des barrages. La leçon de beauté de l'ancienne Babylone est entendue. Et nous comprenons que les Yéménites ne quittent jamais leur pays définitivement. Même s'il leur est nécessaire de mâcher sans cesse le kât, cette petite feuille verte qui mène à l'extase ou à l'abrutissement, mais « *donne la lucidité* ».

● **CHRONIQUE : LA LOUISIANE OU « LAISSEZ LE BON TEMPS ROULER ». — Dimanche 4 mai, TF1, 17 h. 20.**

La Louisiane, ou « Laissez le bon temps rouler » est le début d'une nouvelle série de Claude Fléouter et Robert Manthoulis qui filme l'âme d'un pays, d'une communauté. Ici, les Cajuns (les Acadiens) de la Louisiane.

Depuis qu'ils ont trouvé du pétrole dans leurs bayous et leurs marais, les Cajuns, qui n'étaient encore il y a trente ans que des petits fermiers, ont vu leurs terres envahies par les compagnies de pétrole du Texas. Mais ils ont conservé intacts leur manière de vivre, le parler cajun héritier du vieux français du dix-septième siècle, toute leur générosité, toute une conception de la vie qui se définit assez bien par « laissez le bon temps rouler ».

L'émission a été filmée à Saint-Martinville, que les Cajuns appelaient autrefois le « petit Paris », et à Mamon, où joue tous les samedis le plus grand et le plus pur musicien cajun : Nathan Abshire, qui joue de l'accordéon comme un musicien de blues.

Dans la même série, le dimanche 11 mai : *la Bretagne, ou « la Mémoire du sabot »*.

● **DOCUMENTAIRE : DES HOMMES, DES JULES, CEUX DU BALLAST. — Lundi 5 mai, A2, 21 h. 35.**

Des travailleurs « francs, purs et joyeux », qui travaillent « dur » sur les voies ferrées de France pour les entretenir. Des travailleurs qui chantent, qui sont satisfaits. Des travailleurs, enfin, qui ne contestent pas, qui ne militent pas, qui ne « font pas de politique ». Cette émission réalisée par Claude Robrini et proposée par Jean-Marc Soyez emploie tous les moyens (musique, gros plans sur les visages, rythme très enlevé) pour démontrer que rien n'est plus beau qu'une équipe de travail chaleureuse, fière et heureuse d'accomplir une tâche difficile, mais utile. Le parti pris idéaliste des images et des interviews permet d'éviter les vraies questions : les conditions de travail, le nombre d'accidents du travail, etc. Et de célébrer le mythe de la fraternité.

Les films de la semaine

● **COMMENT VOLER UN MILLION DE DOLLARS, de William Wyler. — Dimanche 27 avril, A 2, 14 h. 30.**

Audrey Hepburn, fille d'un fabricant de faux tableaux, et Peter O'Toole, faux gentleman-cambrioleur, se font enfermer dans un musée pour voler une fausse statuette. Une comédie américaine poussive, écrasée par un gros budget et la lourdeur de la mise en scène.

● **LES HOMMES DE LAS VEGAS, d'Antonio Isasi. — Dimanche 27 avril, TF 1, 20 h. 35.**

Le film de gangsters américains revu par le système de coproduction européenne et le style — si l'on peut dire — du western italo-espagnol. A fuir.

● **ESPOIR (SIERRA DE TERUEL), d'André Malraux. — Lundi 28 avril, TF 1, 20 h. 35.**

Une suite d'actions des républicains espagnols contre les franquistes, en 1938, dans la région de Teruel. André Malraux a tourné ce film — qui n'est pas une adaptation de son roman *l'Espoir* — d'une manière très élaborée et avec des acteurs. En fait, il n'a tourné que la moitié du scénario prévu, avant l'arrivée des troupes de Franco. Ces fragments d'un « film d'auteur » forment pourtant une œuvre : celle d'un homme concerné par la guerre civile espagnole et qui exaltait la grandeur d'une cause perdue.

● **PROJECTION PRIVÉE, de François Leterrier. — Lundi 28 avril, FR 3, 20 h. 30.**

Jeux pirandelliens du réel et de l'imaginaire, de la vie et de la création artistique à propos de la préparation d'un film dans lequel son auteur (Jean-Luc Bideau) a transposé certains souvenirs de jeunesse. Le métier de cinéaste considéré comme l'éclaircissement d'un drame passionnel. Au point où en est le cinéma français, pourquoi pas ?

● **LES COMPAGNES DE LA NUIT, de Ralph Habib. — Mardi 29 avril, A 2, 20 h. 35.**

Le « problème » de la prostitution selon l'hypocrite cinéma français (commercial) des années 50. Mise en valeur érotique de Françoise Arnoul, dans un mélodrame des bas-fonds où les putains, les truands et l'ouvrier au grand cœur sont la fausse monnaie, alors courante, d'un faux réalisme social.

● **LE MERCENAIRE, d'Étienne Perier et Baccio Bandini. — Mardi 29 avril, FR 3, 20 h. 30.**

Un film de cape et d'épée franco-italien, bien loin du style frénétique d'un Freda ou d'un Cottafavi. Stewart Granger, raide comme un parapluie, essaie de faire croire qu'il vaut Errol Flynn mais personne ne peut s'y tromper.

● **LES NUS ET LES MORTS, de Raoul Walsh. — Mercredi 30 avril, FR 3, 20 h. 30.**

D'après un roman de Norman Mailer (Prix Pulitzer), l'affrontement, pendant la guerre du Pacifique, de deux conceptions de l'armée (américaine) : l'une autoritaire et brutale, l'autre humanitaire et démocratique. Malgré la violence efficace de Raoul Walsh, le type même du film à message, ennuyeux et faussement audacieux. Admiré en France parce que la censure n'en aurait même pas permis autant.

● **ELLE ET LUI, de Leo McCarey. — Jeudi 1er mai, FR 3, 20 h. 30.**

Un grand amour traversé d'épreuves entre un homme et une femme que la vie s'ingénie à séparer. L'histoire préférée de Leo McCarey qui l'avait déjà traitée, en 1938, avec Charles Boyer et Irène Dunne. La vérité des sentiments retrouvée sous la convention du mélodrame. Simple, émouvant.

● **LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY, d'Albert Lewin. — Vendredi 2 mai, A 2, 22 h. 55.**

Le chef-d'œuvre presque inconnu d'un cinéaste cultivé, esthète qui fut aussi l'auteur de *Pandora*. Admirable et sans doute irremplaçable adaptation du roman d'Oscar Wilde, où le dandysme, l'exaltation des sensations et de la beauté, le défi à la morale victorienne conduisent à l'abjection, au pourrissement secret et à la mort. De l'utilité incontestable du Ciné-club.

● **LES PIONNIERS DE LA WESTERN-UNION, de Fritz Lang. — Dimanche 4 mai, A 2, 14 h. 30.**

Les pionniers du télégraphe transcontinental, un ancien bandit fidèle à la parole donnée. La morale implacable de Fritz Lang dans un genre typiquement américain. Un conflit psychologique plus qu'une épopée.

● **LE PLUS SAUVAGE D'ENTRE TOUS, de Martin Ritt. — Dimanche 4 mai, TF 1, 20 h. 35.**

Un conflit de famille et de générations chez les éleveurs de l'Ouest américain moderne. Désenchantement et amertume : le folklore est mort. Réalisateur inégal et surestimé, Martin Ritt a, pour une fois, réussi son coup.

● **LES DAMES DU BOIS DE BOULOGNE, de Robert Bresson. — Lundi 5 mai, TF 1, 20 h. 35.**

Bresson, il y a trente ans. Un film qu'il a renié, mais on a le droit de ne pas être d'accord avec lui. D'un épisode emprunté à *Jacques le fataliste*, de Diderot, et modernisé, Bresson avait fait une tragédie glacée de la passion et de la vengeance. Dialogues « raciniens » de Cocteau, interprétation remarquable de Maria Casarès et Elina Labourdette.

● **ANGÉLIQUE ET LE ROY, de Bernard Borderie. — Lundi 5 mai, FR 3, 20 h. 30.**

Réduire les inventions romanesques d'Anne et Serge Golon à une intrigue aussi décousue, un spectacle aussi banal, il n'y a que Bernard Borderie pour savoir le faire.

En bref...

● LES PRIX DE LA CRITIQUE 1974 ont été décernés par l'Association française des critiques et informateurs de radio et de télévision à *l'Enchantement*, de Michel Butor et Robert Mazoyer (réalisation R. Mazoyer avec Nicole Courcel et Giani Esposito) pour les dramatiques ; à *Ardéchois, cœur fidèle*, de Jean Cosmos et Jean Chatenet (réalisation de Jean-Pierre Gallo avec Sylvain Joubert et Claude Brosset) pour les séries à épisodes ; à « La vie ensemble », de Jacques Frémontier et Victoria Llanso (avec divers réalisateurs) pour les documentaires de création. Recevront également un prix : Pierre Schaeffer en tant qu'homme de télévision, et Pierre Codou et Jean Garreto pour leur émission de radio « L'oreille en coin ». Une mention spéciale de l'association a été décernée à Max-Pol Fouchet pour son film *les Impressionnistes*.

Samedi 26 avril

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossi et C. Darget, « Les grands orang-outangs rouges ».

20 h. 35 Variétés : « Numéro un », de M. et G. Carpentier.
Joe Dassin et ses invités : Carlos et Michel Fugain.

21 h. 35 Série Columbo. « Subconscient ». Réal. R. Butler, avec P. Falk, M. Landau, P. Stewart, J. Newar.
Un chercheur scientifique maître-chanteur et assassin.

22 h. 25 Variétés : « A bout portant ». Alan Stivell. Prod. J. Wetzell, J. et F. Gall. Réal. M. Boudu.
Sous l'œil vigilant de Michel Lancelot, la vedette bretonne retrouve Pontivy et Lorient.

● CHAINE II (couleur) : A 2

16 h. 55 Sport : Football.
France-Portugal à Colombes.

18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.

20 h. 35 Série : Jennie. « Espoir et Déception. »
Jennie écrit ses mémoires, qui obtiennent un brillant succès, et son fils Winston rencontre Clémentine Hozier.

21 h. 30 (●) Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.

22 h. 30 Portrait : Roland Petit présente Rudy Brians.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tommy.
Saravah : blues et musique brésilienne.
Avec Pierre et Dominique Barouh, Jack Treese, Chick Streetman, Pierre Aken Dengue.

19 h. 40 Un homme, un événement.

20 h. Court métrage : « Nuit et Brouillard », d'A. Resnais.
L'horreur des camps de la mort.

20 h. 30 (●) Lyrique : « la Vie de Bohème », de Puccini. Orch. dirigé par Herbert von Karajan. Décors et mise en scène de Franco Zeffirelli. Avec G. Raimondi, M. Freni, R. Panerai, G. Maffeo.

FRANCE-CULTURE

17 h. 30 (●), Trentième anniversaire de la libération des camps : Le monde concentrationnaire. Témoignages et documents pour servir l'Histoire, par Y. Darriet et A. Trutat. « Une société », par David Rousset. Réalisation A. Riera (rediffusion) ; 19 h. 19, Disques ; 19 h. 50, Poème.

20 h., Carte blanche (●), « la Douleur de faire part », de B. Flament, avec M. Renaud, D. Grey, B. Lavelette (réalisation O. d'Horrer) ; 22 h., La fugue du samedi, de J. Chouquet ; 23 h. 50, Poème : Jacques Reda.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30 (S.), En direct du Studio 107, récital de piano. Jacques Taddei : « Troisième impromptu » (Fauré), « Sixième nocturne » (Fauré), « Prélude, choral et fugue » (Franck) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1910 (Bartok, Fauré, Ravel) ; 20 h. 30 (S.) (●), En liaison avec FR 3 : « la Bohème » (Puccini), avec G. Raimondi, R. Passerai, G. Maffeo. Orchestre de la Scala de Milan, direction H. von Karajan ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie d'Erik Satie ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 27 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. La séquence du spectateur.

13 h. 20 (●) Variétés : « le Petit rapporteur », de J. Martin et B. Lion.

14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.

17 h. 15 Série : Le grand saut périlleux, « Marseille », de H. O. Wuttig, avec G. Knuth, H. Lange, H. Janson, M. Scherr.
Tempête chez les trapézistes : qui exécutera le saut périlleux en l'absence de Francis ?

18 h. 5 Documentaire : Evasion. « Gérard en Laponie ». Prod. A. Voisin et J. Chollet.
La civilisation du renne : un art de vivre à la limite du possible, découvert par un mécanicien marseillais de vingt-cinq ans.

19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.

19 h. 35 Informations sportives : Droit au but.

20 h. 35 Film : « les Hommes de Las Vegas », d'A. Isasi (1968), avec J. Palance, G. Lockwood, J. Servais, R. Hanin.
La lutte à mort du directeur d'une firme de transports, d'une bande de trafiquants, d'un groupe de policiers et de Toni le gangster, autour d'un camion blindé particulièrement perfectionné.

22 h. 45 Pour le cinéma, de F. Rossif et R. Chazal.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 27 AVRIL

FRANCE-CULTURE

7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La libre pensée française » ; 10 h., Messe.

TF 1

9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; « Le livre des psaumes : la prière de Jésus » ; 11 h. 30, Messe des déportés, célébrée à Notre-Dame de Paris, sous la présidence du cardinal Marty, en présence de M. Valéry Giscard d'Estaing.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. à 19 h. Dimanche illustré, de P. Tchernia.

13 h. 15 Jeu : Le défi.

14 h. 10 L'album, de Michel Serrault.

14 h. 30 Film : « Comment voler un million de dollars », de W. Wyler (1965), avec A. Hepburn, P. O'Toole, E. Wallach, H. Griffith, Ch. Boyer.
La fille d'un faussaire d'art s'assure les services d'un séduisant garçon qu'elle a pris pour un cambrioleur, afin de récupérer, avant expertise, une fausse statuette de Cellini, que son père a fabriquée et prêtée à un musée parisien.

16 h. 35 Sport : Tiercé et football (Leeds-Barcelone).

17 h. 5 Jeu : Monsieur Cinéma.

17 h. 50 (●) Un ticket de rétro, de J.-C. Averty.
Actualités et chansons de 1932.

18 h. 45 Sports sur l'A 2.

19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de Guy Lux.

21 h. 25 Série : « François Gaillard ou la vie des autres ». « Michel », d'H. Grangé et A. Maheux. Réal. J. Ertaud. Avec P. Santini, D. Vilar, Ph. Chauveau.
Le secret professionnel.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5 Série : Hawaï police d'Etat ». « Qui a tué Mira Baï ? »

20 h. Documentaire d'art : Pour l'amour de l'art. (Le mécénat), de D. Page.
Qui finance les artistes ? Qui les aide ? Comment ? Des galeries marchandes aux fondations, en passant par le mécénat, toutes les expériences, tentatives, de faire de l'art un objet de commerce ou un plaisir pour tous.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poème ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emission philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « la Transfiguration » (O. Messiaen) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares ;

14 h. 5, « Axel », de Villiers de l'Isle Adam, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 5, « le Bonheur dans le crime », drame lyrique de B. George et A. Casenova, avec A. Bartelloni, B. Antoine, J. Bona, M. Lecoq, C. Meloni, L. Hagen-William. Orchestre lyrique, direction J. Beaudry ; 17 h. 30, Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault reçoivent, par P. Galbeau ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ;

20 h., Poésie ininterrompue ; 20 h. 45, Atelier de création radiophonique avec les musiciens Ph. Drogoz et P. Mariétan suivi de Court-Circuit ; 23 h. 5, Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace. Direction A. Wit : « Paria », ouverture (S. Moniuszko), « Symphonie n° 6 » (Schubert), « Symphonie n° 1 » (Chostakovitch) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Lulu symphonie », d'Alban Berg » ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : « Quatrième concerto pour clavecin » (J. Schobert), avec A.-M. Beckersteiner ; 16 h. 50 (S.), Orchestre symphonique de la radio autrichienne (O.R.F.). Direction A. Quadri : « Sinfonia en la majeur » (Boccherini) ; « Petite messe solennelle » (Rossini), E. Altmann, alto ; S. Ghazarian, soprano ; L. Neltscheva, contralto ; L. Saldari, ténor ; E. Schramm, basse ; 18 h. 20 (S.), Voyage autour d'un concert : « Messe » (Bernstein) ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz : Le pianiste Keith Jarrett. De Ch. Lloyd à J. Garbarek ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Suite n° 5 en mi majeur pour clavecin » (Haendel) ; « Concerto pour deux pianos en mi bémol majeur » (Mozart), soliste H. Menuhin et F. Ta' ong ; « Symphonie en ré majeur n° 96, le Miracle » (Haydn) ; « Magnificat » (Schütz), avec E. Speiser, K. Ruber, J. Schmalhofer, G. Wilhems ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons. Le trio baroque de Lyon : « Sonate en ré majeur » (L. de Vinci), « Sonate en sol mineur » (Benedetto Bellinzani), « Sonate en sol majeur » et « Sonate en la majeur » (W. de Fesch), « Sicilienne et Vivace en ré majeur » (P. van Maldere) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines : André Jobin ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui : « Deux sinfonia, opus 18, n° 2, en si majeur, n° 6 en ré majeur » (J.-Ch. Bach) ; « Etudes, opus 65, n° 3, opus 32, nos 1 et 2 », « Poème, opus 32 » et « Deux pièces, opus 57 » (Scriabine), par M. Devanova, piano ; « Korwar pour clavecin et bande magnétique » (F.-B. Mache) ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Les programmes éducatifs

Télévision

TF 1

Lundi 28 avril

14 h. 5, Monde animal (C.P., C.E.) ; 17 h. 15, Civilisation américaine.

Mardi 29 avril

14 h. 5, Activités d'éveil (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Les hommes dans leurs temps (6e, 5e, 4e) ; 14 h. 45, Orientation (4e, 3e).

Vendredi 2 mai

14 h. 5, Histoire (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Entrer dans la vie (C.E.T.) ; 16 h. 45, Orientation (4e, 3e).

Lundi 5 mai

10 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 14 h. 5, Monde animal (C.P., C.E.) ; 17 h. 15, Civilisation américaine.

Formation permanente

TF 1

Samedi 3 mai

9 h. 50, Russe ; 10 h. 30, Anglais ; 11 h., Français.

A 2

Dimanche 4 mai

9 h. 30, Le travail social ; 10 h., Mathématiques ; 10 h. 30, Informatique.

Radio

FRANCE-INTER M.F.

Du lundi au vendredi

9 h. 40, Anglais (3e) ; 10 h., Allemand (3e) ; 10 h. 20, Anglais (4e) ; 10 h. 40, Allemand (6e) ; 14 h. 15, Allemand (5e) ; 14 h. 35, Anglais (5e) ; 14 h. 55, Allemand (4e)

Lundi 28 avril

9 h. 5, Le club du lundi (3e) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e).

Mardi 29 avril

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Musique (C.E., C.M. 1) ; 14 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 30, Chant (C.E.) ; 15 h. 45, Poésie (C.E., C.M. 1, 5e).

Vendredi 2 mai

9 h. 5, Des œuvres au langage (6e, 5e) ; 9 h. 25, Chant (C.E.) ; 15 h. 15, Musique (C.M. 2, 6e, 5e) ; 15 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e).

Samedi 3 mai

C.N.T.E. : 9 h. 30, Russe ; 10 h., Lettres ; 10 h. 40, Histoire.

Lundi 5 mai

9 h. 5, Le club du lundi (3e) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e).

RADIO-TELEVISION

Lundi 28 avril

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.

14 h. 25 Série : « L'Homme qui revient de loin », d'après G. Leroux. Réal. M. Wyn ; avec A. Stewart, M. Vitold, H. Crémieux.
Le fantôme d'André trouble le calme du domaine de la Roseraie.

18 h. 20 Le fil des jours.

18 h. 35 Pour les petits : Chapi Chapo. « Cache-cache. »

18 h. 55 Pour les jeunes : « l'Ile aux enfants. »

19 h. 40 Une minute pour les femmes.

19 h. 45 Le temps de vivre, le temps d'aimer.

20 h. 35 (●) La caméra du lundi : Regards sur l'histoire. « Espoir » (« Sierra de Teruel »), d'A. Malraux (1939), avec J. Sempere, A. Mejuto, J. Pena, P. Codina, J. Lado.
André Malraux, scénariste, dialoguiste, metteur en scène et monteur d'un film tourné de juin 1938 à janvier 1939 dans les studios de Barcelone. Une œuvre inachevée, mais où passent, jouées par des acteurs, la vérité et la fraternité des républicains espagnols se battant contre les troupes de Franco dans la région de Teruel : prix Louis Delluc 1945.
La diffusion du film sera suivie par un débat : Particularismes et unité dans l'Espagne d'hier et d'aujourd'hui.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine. Aujourd'hui, madame.
Trois auteurs face à leurs lectrices.

15 h. 30 Série : Mannix.

16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot.

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.

18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.

20 h. 30 Série : Les grands détectives. « Un rendez-vous dans les ténèbres », de P. Cheney ; réal. J. Herman ; avec F. de Pasquale, B. Fossey, G. Caillaud.
Une jeune femme est poursuivie, menacée de mort, puis assassinée. Slim Callaghan part à la recherche des coupables.

21 h. 30 Magazine d'actualités : Point sur l'A 2. « La relance de l'économie ».
Avec M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, qui répond aux questions de Jean Boissonnat (L'Expansion), *Maurice Roy* (Le Point), *F.-H. de Virieu* (Le Nouvel Observateur), *et M. Tardieu* (Les Echos).

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Flash. « La balle qui roule. »
Football.

19 h. 40 Tribune libre : La société Nietzsche.

20 h. Voir le détail des émissions régionales.

20 h. 30 Prestige du cinéma : « Projection privee », de F. Leterrier (1973), avec F. Fabian, J.-L. Bideau, J. Birkin, B. Oger, J. Weber, B. Laage.
Un metteur en scène de cinéma prépare un film dont il a écrit le scénario en s'inspirant d'événements vécus par lui une dizaine d'années plus tôt. Cette fiction, sur laquelle les acteurs pressentis donnent leur avis, va faire éclater une vérité imprévue.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales, par C. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La femme et le langage, par H. Portnoy (Corps sexué, société et langage) ; 8 h. 32, Les ruses de l'intelligence, par C. Mettra ; 9 h., Les matinées de l'histoire, par D. Richet ; « Histoire des croquants », de Y.-M. Berce, avec Y. Castan et P. Chaunu ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénements-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugham, avec Pierre Chaunu : « L'Europe est-elle en réserve de l'Histoire ? » ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Trente ans de musique française (1945-1975), par S. Albert : Claude Ballif ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture. Invité du jour : Henri Laborit ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « les Russes et les Bretons », de Jacques Serguine (réalisation B. Horowicz) ; 17 h. 45, Musique plurielle, par G. Charbonnier ; 18 h. 30 (●) (S.), Feuilleton : « le Chevalier à la charrette » ; 19 h., Présence des arts ; 19 h. 50, Poème.

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « la Bicyclette mauve », de D. Baldit, avec D. Volle, P. Olivier, A. Gille, G. Jor, C. Dasset (réalisation J.-W. Garrett) ; 21 h., Orchestre de chambre de Radio-France. Direction H. Szeryng. Au Théâtre des Champs-Elysées à Paris : « Prélude classique » (H. Szeryng) ; « Concerto en la majeur K 219 pour violon et orchestre » (Mozart), soliste H. Szeryng ; « Sinfonia pour orchestre à cordes en ré majeur » (A. Sarrier) ; « les Quatre Saisons » (Vivaldi) ; 22 h. 30 (●), Entretien avec Carlos Fuentes, par U. Karvelis (1) ; 23 h., De la nuit, par E. Lanzac et G.-M. Duprez ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Schütz, par P. Meïano ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Rossini ; 12 h., Folk Songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini (Mozart, Dvorak) ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : J.-Ch. Bach, Purcell ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : « Psaume, Nisi Dominus » (Vivaldi), par T. Berganza ; « Fantaisie écossaise » (M. Bruch), par J. Heifetz ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « la Nuit de Walpurgis », « Konzertstück en sol majeur pour piano et orchestre » (Schumann), par W. Kempff ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... 1923-1945 : L'influence du jazz dans la musique occidentale (Milhaud, Poulenc, Stravinski) ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne, concert Vivaldi : « Concerto en ut majeur pour flûte sopranino et orchestre de chambre », soliste T. Sommer ; « Sonate, opus 1, nº 11 », Solistes de Milan ; « Concerto pour la solennité de saint Laurent » ; 22 h. (S.), Correspondances : Mozart, Schubert ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui : C. Arrieu, Y. Baudrier, J. Barraqué ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mardi 29 avril

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.

18 h. 20 Le fil des jours.

18 h. 45 Pour les petits : Chapi-chapo. « Le Nid ».

18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.

19 h. 40 Une minute pour les femmes.

19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.

20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de La Grange : « La faune d'Argentine ».

21 h. 45 Emission littéraire : Pleine page, prod. A. Bourin et P. Sipriot.
Interviews de Dominique Rolin (pour « Deux »), de Jean-Pierre Chabrol (pour « le Bouc du désert ») et de Michel Debré à propos d'un ouvrage du C.N.R.S. sur le Conseil d'Etat. Un reportage sur Claude Mauriac (pour « les Espaces imaginaires »); une étude sur Pierre Larousse (à propos des « Pages du grand dictionnaire universel du dix-neuvième siècle », et d'une « Biographie de Pierre Larousse », d'André Retif). Présentation du dernier ouvrage de Robert Aron.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45 Magazine régional.

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Avec Tino Rossi.

15 h. 30 Série : Mannix. « Règlement de comptes ».

16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ». Spécial Tino Rossi.

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.

18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.

20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot.
Film : « les Compagnes de la nuit », de R. Habib (1953), avec F. Arnoul, R. Pellegrin, M. Mercadier, P. Cressoy.
Sortie d'une maison de redressement, sans ressources avec un enfant malade, une jeune femme tombe dans les filets d'un gang de la prostitution. Un camionneur, épris d'elle, veut l'aider à se libérer.
Débat : La prostitution.
Avec la participation de M. Robert-André Vivien, député U.D.R. du Val-de-Marne et auteur du livre « Solution au problème de la prostitution » ; du commissaire divisionnaire André Solères, chef de la brigade mondaine ; du Père André-Marie Talvas, fondateur du Mouvement Le nid ; du docteur Pierre Safar, psychiatre à Lyon.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Improvisation sur un livre.
Un thème : La science-fiction. Quatre livres : « Créature d'un autre monde », « le Navire d'Ika », « le Moine oublié » et « Toujours de l'audace ».

19 h. 40 Tribune libre : L'action catholique féminine.

20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
Zèbres et gnous.

20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « le Mercenaire », d'E. Périer (1961), avec S. Granger, S. Koscina, Ch. Kauffman, R. Garrone.
Sienne, quinzième siècle. Un mercenaire anglais entre au service du gouverneur espagnol de la ville. Mais son sens de la justice lui fait épouser la cause des Siennois opprimés.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les paysans de l'opium (1), par H. Tournaire, « le Triangle d'or » ; 8 h. 32, Les ruses de l'intelligence, par C. Mettra ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... Pierre-André Toutain ; 11 h. 2, Libre parcours récital, avec O. Gardon, pianiste ; 12 h. 5, Parti pris, avec le Père Magnine, dominicain, à propos de « La survie des ordres » ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Libre parcours variétés, avec P. Colombo, Ariel, E. Vincent, F. Robert, G. Zamfir, le groupe Malicorne, F. Léa ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 16 h. 45, Dossier : Sauver la montagne ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « les Feux du matin », d'Henri Troyat (réalisation H. Soubeyran) ; 17 h. 45 (S.), Musique plurielle, par G. Charbonnier ; 18 h. 30 (S.), Feuilleton : « le Chevalier à la charrette » ; 19 h., Sciences, par N. Skrotzki : Les glaciers, par M. Lorius ;

20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin enregistrée en public : L'inconscient se referme-t-il ? avec Ph. Sollers et S. Leclaire ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon : Claude Ballif ; 22 h. 30 (●), Entretien, avec Carlos Fuentes (2) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie ininterrompue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Schütz ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : S. Marcadante, A. Ponchielli ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales. Arturo Toscanini : « Missa solemnis en ré majeur » (Beethoven) ; 14 h. 45 (S.), Musique autour d'un clavecin : « Concerto de chambre pour piano, violon et treize instruments à vent » (A. Berg), « Quatuor pour clarinette, violon, violoncelle et piano » (Hindemith) ; 15 h. 46, Aux sources des musiques : Syrie. Le luth traditionnel ; 16 h. 15 (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : Wagner ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Two by two », avec D. Kaye ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... 1923-1945. L'influence du jazz dans la musique occidentale : Gershwin, Ravel ;

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « le Couronnement de Poppée », acte I (Monteverdi), avec J. Gartner, R. Hansmann, H. Donath, E. Soderstrom, C. Berberian, P. Esswood. Un petit chanteur de Vienne, concentus musicus de Vienne. Direction N. Harnoncourt, suivi des deuxième et sixième concerto brandebourgeois de Bach ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Champs magnétique : M. Ohana, Takemitsu, Penderecki, Stockhausen, Xenakis, Messiaen ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mercredi 30 avril

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.

13 h. 35 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi, de Ch. Izard ; réal. M. Sarraut.

18 h. 20 Le Fil des jours.

18 h. 45 Pour les petits : Chapi-chapo. « Le cerf-volant. »

18 h. 55 Pour les jeunes : « l'Ile aux enfants. »

19 h. 40 Une minute pour les femmes.

19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.

20 h. 35 (★) Dramatique : les Exilés, de J. Joyce ; adapt. J.-D. de La Rochefoucauld ; d'après H. Pinter ; mise en scène G. Lessertisseur ; avec P. Vaneck, F. Dorner, M. Damien.
Drame psychologique à trois personnages, dans les milieux intellectuels de Dublin : les avatars d'un couple « aux idées larges » dont les théories deviennent réalité. Comment la femme vit sa liberté. Comment l'homme supporte le doute. Un sujet d'aujourd'hui, traité en 1918 avec une perspicacité qui, à l'époque, fit scandale.

22 h. 40 Reflets de la danse, prod. M. Roussin : « La technique du jazz dans la danse. »
Avec les ballets J. Russillo et la troupe de Molly Molloy.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Les brocanteurs.

15 h. 30 Série : Les Monroes. « L'Ami des animaux. »

16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Les dossiers du mercredi. »

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.

18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.

20 h. 35 Série : Kojak. « Dix-huit heures de panique. »

21 h. 30 Magazine d'actualités : Le point sur l'A 2.

22 h. 20 Sports sur l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Trois contre X.

19 h. 40 Tribune libre : Le Centre démocrate.

20 h. Emissions régionales.

20 h. 30 Histoire du cinéma. (Cycle : Les grands écrivains américains vus par Hollywood) : « les Nus et les Morts », de Raoul Walsh (1958), avec A. Ray, C. Robertson, R. Massey, B. Nichols.
En 1943, une compagnie de « marines » effectue une mission de reconnaissance dans une île du Pacifique. Un général autoritaire, qui envoie trop facilement ses hommes à la mort, et un sergent qui est une véritable brute s'opposent à un jeune lieutenant qui conteste leurs méthodes. D'après un roman de Norman Mailer.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les paysans de l'opium (la révolte des montagnards) ; 8 h. 32, Les ruses de l'intelligence ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : Que lisent les enfants belges ? ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales : « Erik Satie », par A. Rey. Entretien avec D. Lesur ; 12 h. 5, Parti pris, avec Vincent Brugère : « Encyclopédie et culture » ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « Dormir au soleil », d'Adolfo Bioy Casares (réalisation J. Rollin-Weisz) ; 17 h. 45 (S.), Musique plurielle ; 18 h. 30 (S.), Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ; 19 h., La science en marche, par F. Le Lionnais : L'immunité diplomatique des cellules et leur biologie, avec le docteur Bach ; 19 h. 55, Poème ;

20 h. (S.) (●), Trentième anniversaire de la libération des camps. Le monde concentrationnaire, par Y. Darriet et A. Trutat. « la Pensée détruite », anthologie, par Paul Tillard, réalisation A. Barroux (nouvelle diffusion) ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Trois chants sacrés » (H. Schütz) ; chœurs de Radio-France, direction J.-P. Kreder : « Quatrième, cinquième et sixième fantaisies » (Telemann) ; « Ambitus sonore » (A. Piechowska), par D. Erlih, violon ; « Intervalli, opus 15, pour piano » (Attila Bozay), création, par J. Robin ; « Sonate pour violoncelle solo, opus 25, nº 3 » (P. Hindemith), par R. Sommer ; 22 h. 30 (●), Entretien avec Carlos Fuentes ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Schütz ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Vivaldi, Boccherini ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales. Arturo Toscanini : « Casse-noisette » (Tchaïkovski), « Kamarinskaïa » (Glinka), « Symphonie nº 1 en fa mineur » (Chostakovitch) ; 14 h. 30 (S.), Capitales de l'art : « Première symphonie en ut majeur » (Beethoven), « les Saisons », extraits (Haydn) ; 16 h. (S.), Musique de chambre française avec voix (Chausson, Gounod, Ravel, Chabrier, Poulenc, B. Jolas) ; 17 h. (S.), Les jeunes Français sont musiciens. Conservatoire national de la région de Lyon : Schubert, J. Rivier, P. Vellone, Debussy, P. Arma, Vivaldi ; 18 h. 30, Le club du jazz 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... 1923-1945. L'influence du jazz dans la musique occidentale : Stravinski, Ravel, Gershwin ;

20 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens : Huguette Dreyfus, claveciniste (Œuvres de Bach, Froberger, L. Couperin, Rameau, Scarlatti) ; 22 h., L'œuvre de Jacques Ibert (II) : « Ballade de la geôle de Reading » ; « Concerto pour violoncelle et instruments à vent », avec A. Navarra ; « Entracte pour flûte et guitare », avec R. Bourdin et A. Ponce ; « Suite symphonique » ; 23 h. (S.), Groupe de recherches musicales ; 24 h., Musique et poésie : Roland de Reneville (Bach, Liszt, chants grégoriens hongrois du XVᵉ siècle, F.-B. Mache, Schoenberg, Lutoslavski) ; 1 h. 30, Nocturnales.

Jeudi 1er mai

Le jeudi 1ᵉʳ mai, fête du Travail, les trois chaînes de télévision présentent, selon une formule désormais traditionnelle, un « programme minimum ». Les programmes d'Antenne 2 s'ouvrent à 20 h. sur un journal télévisé.

● CHAINE 1 : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.

20 h. 35 Série : Maîtres et valets (« Le nouveau valet »), de F. Weldon, avec J. Marsh, G. Jackson, N. Pagett, I. Ogilvy.
Alors que la bonne humeur règne à l'office, Elizabeth, à peine revenue de son voyage de noces, s'aperçoit que son époux la délaisse.

21 h. 20 (●) Connaissance de la musique : « Arcana » (La vie de Bizet), prod. M. Le Roux ; réal. Ch. Brabant.
Un portrait commémoratif : l'auteur de « Carmen » mourait il y a cent ans.

● CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35 (★) Dramatique : « les Gouverneurs de la rosée », de J. Roumain ; adapt. et réal. M. Failevic ; avec Frido, S. Auguste, D. Poméro.
Le livre, écrit en 1944 par Jacques Roumain, raconte l'histoire de Manuel, qui revient à Haïti — son pays — après de longues années d'émigration. Dans ce pays desséché, Manuel va chercher de l'eau, une source, la rosée. En réveillant le sens de la fraternité entre les villageois. En luttant contre le fatalisme et les superstitions. Adaptation réaliste de Maurice Failevic.

22 h. 20 (★) Documentaire : « Les naïfs haïtiens », de J.-M. Drot.
Un journal de voyage chez les peintres du Vaudou. Jean-Marie Drot devant Haïti.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. Jeu : Altitude 10 000.

20 h. 30 Un film, un auteur : « Elle et Lui », de Leo McCarey (1957), avec C. Grant, D. Kerr, R. Denning, N. Patterson et K. Nesbitt.
Un homme et une femme, fiancés chacun de son côté, se rencontrent sur un paquebot, s'éprennent l'un de l'autre et décident de se retrouver au bout de six mois, après avoir rompu avec leur passé. Un accident empêche la femme d'être au rendez-vous...

De 7 h. à 18 h. 59 : programme unique pour France-Culture et France-Musique. Musique classique. Sur France-Inter : musique variée.

FRANCE-CULTURE

19 h., Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., « Clérambard », de M. Aymé, avec D. Ivernel, J. Duby, P. Doris, J. Morel, J. Leuvrais, G. Casadesus (réalisation C. Dupont) ; 22 h. 30 (●), Entretien avec Carlos Fuentes ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... 1923-1945. L'influence du jazz dans la musique occidentale : Ravel, Gershwin ;

20 h. 30 (S.), Orchestre lyrique de Radio-France, direction A. Oestman : « l'Ormindo », opéra en deux actes de Cavalli, avec E. Tappy, T. Kimura, J. Sage, A. François, E. Greger, M. Sénéchal, I. Garcisanz, C. Canne-Meijer, A. Foldi, M. Philippe ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h., Le monde du jazz. L'œuvre de Charlie Parker ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop music.

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).
DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.)
TROISIEME CHAINE : flash à 18 h. 55 et 19 h. 55 ; bulletin en fin de soirée (vers 22 h. 30).

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2ᵉ et 3ᵉ chaînes. Le signe (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire.

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 7 h. 45, le monde change ; 9 h., Heu... reux ! 11 h. 30, Inter femmes ; 13 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 30, Eve et Liliane ; 16 h., Musicalvi ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Public ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop' club de José Artur.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 7 h., F. Gérard ; 9 h. 30, J.-P. Foucault ; 10 h. 30, Programme à la lettre ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h., Tohu-Bahut 1 ; 21 h. 5, Flash-back.

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 9 h. 15, Mélodie parade ; 11 h. 45, Déjeuner show ; 12 h. 30, C.Q.F.D. ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Télé compagnie ; 16 h. 30, Mozik ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Pavières ; 9 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Ph. Bouvard ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 15 h., R.T.L., c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante.

SUD-RADIO : 6 h., Lève-tôt ; 8 h. 35, Evissimo ; 11 h., Jeux ; 14 h. 30, Pénélope ; 17 h., Tonus.

Du samedi 3 mai...

FRANCE-INTER : 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Questions pour un samedi ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 20, Histoires d'opérettes ; 22 h. 5, Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama ; 16 h. 30, Hit-parade ; 19 h. 30, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

...au dimanche 4 mai

FRANCE-INTER : 8 h. 30, Dimanche à la campagne ; 9 h. 30 et 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam parade ; 23 h. 5, Histoire de rire.

EUROPE 1 : 9 h. 30, Pile ou face (jeu) ; 11 h. 30, La musique à papa ; 13 h., Concerto pour six transistors ; 14 h. 20, La grande balade ; 16 h., Hit-parade ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h. 30, Séquence jazz.

R.T.L. : 9 h., Stop ou encore ; 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? ; 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; 21 h., Grand orchestre.

Les émissions régionales

Tous les jours

TELEVISION (sur l'ensemble des chaînes) 19 h. 20 - 19 h. 40 (sauf dimanche.

FRANCE - INTER (ondes moyennes) : 6 h. 20 - 6 h. 30 ; 7 h. 18 - 7 h 45 ; 12 h. 10 - 12 h. 43 ; 18 h. 5 - 19 h. Le dimanche : 12 h. 30 - 12 h. 43 (sauf Clermont-Ferrand et Montpellier, 12 h. - 13 h. 43). Emissions particulières de 13 h. 30 à 14 h. 30 à Rennes, Brest, Lorient.

FRANCE - CULTURE : Strasbourg, 7 h. - 7 h. 20 ; 12 h. - 13 h. 30 (sauf le dimanche), Grenoble, 7 h. 20 - 7 h 45 (sauf le dimanche). 12 h. - 12 h. 45 (sauf le dimanche), 19 h. 30 - 20 h. (sauf le dimanche). Besançon, 12 h. - 12 h. 45 (sauf le dimanche).

Magazines télévisés de FR 3

ALSACE. — Lundi 28, 20 h. : Est-sports. Mercredi 30, 20 h. : Point d'orgue. Vendredi 2 mai, 20 h. : Télé-scopage. Samedi 3, 18 h. 25 : By ung d'Haam. Lundi 5, 20 h. : Est-sports.

AQUITAINE. — Lundi 28, 20 h. : Sports 25. Mercredi 30, 20 h. : L'Aquitaine en questions. Le Corbusier à Pessac, échec ou réussite. Vendredi 2 mai, 20 h. : Académie Maurice-Ravel à Saint-Jean-de-Luz. Lundi 5, 20 h. : Sports 25.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE. — Lundi 28, 20 h. : Score 5. Mercredi 30, 20 h. : L'hôpital des Enfants-Malades. Vendredi 2 mai, 20 h. : Le Big band de Grenoble. Lundi 5, 20 h. : Score 5.

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE. — Lundi 28, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 30, 20 h. : Visages. Vendredi 2 mai, 20 h. : De bric et de brette. Samedi 3, 18 h. 25 : Breiz o veva. Lundi 5, 20 h. : Sports dans l'Ouest.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 28, 20 h. : Est-Sports. Mercredi 30, 20 h. : Par l'amour de la musique. Vendredi 2 mai, 20 h. : Télé-scopage. Lundi 5, 20 h. : Est-sports.

MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 28, 20 h. : Sports 25. Mercredi 30, 20 h. : Les plaisirs et les joies. Vendredi 2 mai, 20 h. : Académie Maurice-Ravel à Saint-Jean-de-Luz. Lundi 5, 20 h. : Sports 25.

NORD-PICARDIE. — Lundi 28, 20 h. : Michel Bernard. Mercredi 30, 20 h. : Dominantes : la ferme. Vendredi 2 mai, 20 h. : La Picardie au présent. Lundi 5, 20 h. : Le midi dans le Nord.

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 28, 20 h. : Sports 25. Mercredi 30, 20 h. : Portraits 75. Vendredi 2 mai, 20 h. : Académie Maurice-Ravel à Saint-Jean-de-Luz. Lundi 5, 20 h. : Sports 25.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE, CENTRE. — Lundi 28, 20 h. : Clap 3/3ᵉ. Mercredi 30, 20 h. : La femme à la foire de Paris. Vendredi 2 mai, 20 h. : Formule 3. Lundi 5, 20 h. : Clap 3/3ᵉ.

PROVENCE, COTE-D'AZUR, CORSE. — Lundi 28, 20 h. : Sports-Méditerranée. Mercredi 30, 20 h. : Roue libre. Vendredi 2 mai, 20 h. : Roue libre. Lundi 5, 20 h. : En direct du Festival du livre de Nice.

RHONE - ALPES, AUVERGNE. — Lundi 28, 20 h. : Score 5. Mercredi 30, 20 h. : Les régions de la Semaine internationale de l'Agriculture. Vendredi 2 mai, 20 h. : Le Big band de Grenoble. Lundi 5, 20 h. : Score 5.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 2 mai

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Chapi-chapo. « La danse des cubes ».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « la Perruche et le Poulet », de Robert Thomas (rediffusion), avec J. Sourza et R. Souplex.
Le décor : l'étude de Me Rocher. L'intrigue : un assassinat. La perruche : Jane Sourza, standardiste. Le poulet : Raymond Souplex, surnommé Tête de fer. Mais la perruche n'est pas une tête de linotte : justice sera faite.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Les accessoires de la mode.
15 h. 30 Série : Mannix. « Un crime qui n'en était pas un ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Serge Lama.
21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « Le livre, l'auteur et l'éditeur ».
Avec M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la formation permanente, auquel ont été confiés les problèmes de l'édition ; M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F. ; M. Jacques Médecin, député réformateur et maire de Nice ; M. Louis Nucéra, écrivain ; M. Michel Butor, écrivain ; M. André Guillou, directeur des relations publiques de la FNAC ; M. Claude Nielsen, vice-président du Syndicat des éditeurs.
22 h. 50 (●) Ciné-club : « le Portrait de Dorian Gray », d'A. Lewin (1944), avec G. Sanders, H. Hartfield, D. Reed, A. Lansbury P. Lawford (v.o. sous-titrée).
D'après le roman d'Oscar Wilde (1891). Sous l'influence d'un esthète mondain, un jeune homme se voue à la recherche de la sensation rare. Il donne son âme pour rester jeune et beau, et c'est son portrait, peint par un peintre célèbre, qui vieillit à sa place et reflète sa déchéance et son abjection. Ce film, tourné en noir et blanc, comporte quelques séquences en couleurs.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Oum le dauphin et Télescope.
19 h. 40 Tribune libre : l'Union franco-belge des églises adventistes.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 (★) Documentaire : Evasion au Nord-Yemen (première partie). « L'Arabie heureuse ».
Paysages, vie quotidienne, traditions et changements au Yémen du Nord.
21 h. 30 (●) Documentaire : Album de famille des Français. « Etre notable à Sablé ».
Sablé, une petite ville dans la Sarthe. Au conseil municipal, dans les entreprises, au cabinet du notaire, comme au tennis, ou au Rotary-Club, on rencontre les notables. Les anciens et les nouveaux.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Les paysans et l'opium ; 8 h. 32, Les ruses de l'intelligence ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle, par C. Jordan ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Lecture d'un disque ; 12 h. 5, Ainsi va le monde : Parti pris, avec J. Delors : « Portée sociale du chômage partiel » ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 15, L'ange du bizarre ; 15 h. 30, Débat autour de la rue du Trésor, Paris-4e ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « les Mystères de Buenos-Aires », de Manuel Puig (réalisation B. Horowicz) ; 17 h. 45 (S.), Musique plurielle ; 18 h. 30 (S.), Feuilleton : « le Chevalier à la charrette » ; 19 h., Les grandes avenues de la science moderne, par P. Auger : Les vecteurs de maladie ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (S.), La musique et les hommes, par J. Massin : Le mythe de Prométhée ; 22 h. 30 (●), Entretien avec C. Fuentes ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de Schutz ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Vivaldi ; 12 h. (S.), Musique aux Champs-Elysées ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini (Chérubini, Catalani, Verdi) ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto : « Concerto pour piano et orchestre » (A. Jolivet), avec Ph. Entremont, « Aubade » (F. Poulenc) ; 16 h. 45 (S.), Lyrique : « la Chauve-Souris » (J. Strauss), avec E. Wachter, G. Janowitz, B. Kusche, B. Fassbaender, Opéra d'Etat de Bavière, direction C. Kleiber ; 18 h. 30 (S.), Rythm and blues ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... 1923-1945. L'influence du jazz dans la musique occidentale (Milhaud, Gershwin) ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne française : « Chants de trouvères », par le Studio de musique ancienne de Munich, direction Th. Binkley, « Portraits de femmes : la Forqueray, la Cottin, la Couperin, la Leclair, la Rameau » (A. Forqueray), par G. Leonhardt, Chansons : « Scaramella », « Je ne puis me tenir d'aimer », « La plus de plus », « El Grillo » (J. des Prés), par la Camerata Antiqua de Munich, direction K. Ruhland, « Sonate en sol mineur, violon, clavecin » (Francœur), avec C. Courtois, violon, et B. Verlet, clavecin ; 22 h. (S.), Concert donné à la salle Pleyel, Association des Concerts Lamoureux, direction J.-P. Casadesus, avec D. N'Kaoua, pianiste : « Alternances » (Casanova), « Concerto pour piano » (Schumann) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

Samedi 3 mai

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 5 La France défigurée, de M. Péricard et L. Bériot.
14 h. 35 Samedi est à vous.
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto.
19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif : « Les animaux d'Europe centrale. »
20 h. 35 Variétés : « Numéro un », de M. et G. Carpentier.
Avec Mouloudji, Madeleine Robinson, Claude Piéplu, Roland Dubillard, Yves Simon, les frères Jolivet, Jacques Villeret, Françoise Hardy, Jacques Dutronc et (sous réserve) Robert Hirch.
21 h. 35 Série : Columbo. « Match dangereux », avec P. Folk, L. Harvey.
Meurtre d'un joueur d'échecs à la veille du championnat du monde.
22 h. 25 Variétés : Les comiques associés, prod. A. Blanc.
Concours du meilleur gag entre les Frères ennemis, Bernard Haller, Avron et Evrar, Hubert Deschamps, Pierre et Marc Jolivet et Jean Carmet.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35 Magazine régional.
14 h. 5 Les après-midi, de M. Lancelot. « Un jour futur. »
Feuilleton : L'homme qui valait 3 milliards (« Alerte nucléaire »). En direct du Festival international du livre à Nice, avec Goscinny et Uderzo : les bandes dessinées. Concert de Rythm and Blues enregistré à New-York. Juke-Box.
18 h. 15 Magazine du théâtre : Peplum, de J. Artur.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Série : Jennie. « Passé et Avenir. »
Après s'être remariée avec un jeune homme rencontré à Rome, Jennie meurt en 1921.
21 h. 30 (●) Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 30 Documentaire : Personnages de la vie, de Cl. Nahon ; réal. Cl. de Givray : René Goscinny.
Retrouvailles avec l'inventeur d'Astérix, qui parle en direct l'après-midi dans « Un jour futur ».

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tommy.
Avec Steve Warring.
19 h. 40 Un homme, un événement.
20 h. Courts métrages : « Gabrielle, Sidonie, Collette », d'E. Berne, et « Entre ciel et marais », de F. Bel et G. Vienne.
20 h. 30 (●) Rediffusion dramatique : « la Bien-Aimée », de J. Doniol-Valcroze, avec Michèle Morgan, P. Guers, J.-M. Bory ; d'après une nouvelle de L. Faure : « Variations sur l'imposture. »
A Paris, en 1885, une femme, après la mort de son amant, revit en pensée les dix ans qu'elle a vécus avec lui. Puis elle découvre que leur grand amour a reposé sur une imposture, dictée par la passion.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Regards sur la science, par M. Rouze : La cellule vivante, par C. Vendrely ; 8 h. 32, Les cadres, responsables de notre temps ; 9 h. 7, Le monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches : Gérard Titus-Carmel ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5 (●), Emission spéciale : Casanova, le rêveur éveillé, par P. Barbier (réalisation B. Horowicz) ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30 (●), Trentième anniversaire de la libération des camps. Le monde concentrationnaire, par Y. Darriet et A. Trutat : « Un système économique », par J. Semprun, réalisation R. Auclair (nouvelle diffusion) ; 19 h. 55, Poésie ;

> **ÉMISSIONS CULTURELLES**
> (Paris 312 mètres)
> SAMEDI 3 MAI
> 9 h., La femme et le langage ; 9 h. 30, Les paysans de l'opium ; 11 h. 30, Regards sur la science ; 14 h. 30, Université radiophonique ; 15 h. 30, Les ruses de l'intelligence, par Claude Luckas ; 17 h. 50, Chronique de l'Unesco.

20 h., « Pounine et Babourine », d'après Tourguenlev, adaptation M. Ruyssen, avec S. Pelayo, A. Cariel, J.-P. Leroux, J.-C. Arnaud, Ch. Allers (réalisation B. Horowicz) ; 22 h. (●), La fugue du samedi, de J. Chouquet, animé par B. Jérôme ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une, jeu ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie (Grétry, Paganini, Poulenc) ; 11 h. 30 (S.), Relais de Sarrebrück. Musique de chambre : « Quintette en sol majeur pour flûte, hautbois, violon, alto, violoncelle » (Boccherini), par les solistes du Philharmonique de Berlin, « Quatuor à cordes en mi bémol majeur » (Boccherini) ; 12 h. (S.), Variétés actualité ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ;

13 h. (S.), Studio 107, avec le jeu des Barricades mystérieuses ; 14 h. 30 (S.), Aux quatre vents stéréo ; Vers 15 h. (S.), Récital d'orgue. Gaston Litaize : « Pièces en style libre » (L. Vierne) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre ; 16 h. 30 (S.), Cinq concertos de Vivaldi ; 17 h. 15 (S.), Deux visiteurs dans la grande ville : « le Mandarin merveilleux » (Bartok), « Orphée dans la ville » (H. Rosenberg) ; 17 h. 45 (S.), Musique chorale suédoise. Chœur de chambre de Stockholm, direction E. Ericson ; 18 h. (S.), Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), En direct du Studio 107 : Récital de piano : « Concerto italien » (Bach), « Etude opus 25 no 1 en la bémol » (Chopin), « Faubourg » (Mompou) ; 19 h. 5, Jazz s'il vous plaît ; 19 h. 25 (S.) (●), Relais de la B.B.C., en direct du Covent Garden, chœurs et orchestre de l'Opéra royal, direction A. Guadagno, avec S. Milnes, M. Caballe, I. Akipova, C. Cossutta, R. Van Allan, H. Begg, J. Dobson : « le Trouvère » (Verdi). Aux entractes : « Cette année-là... 1911 » : Ravel, Schoenberg ; 23 h. 5, Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie d'Erik Satie ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 4 mai

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 (●) Variétés : Le petit rapporteur, de Jacques Martin.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.
17 h. 20 (★) Documentaire : la Louisiane, de Cl. Fléouter et R. Manthoulis.
La patrie des Cajuns envahie par les compagnies de pétrole : un passé intact.
18 h. 30 Série : Le grand saut périlleux. « Séville », avec G. Knuth, H. Lange, H. Janson.
L'écuyère du cirque a séduit un célèbre matador d'Andalousie : de la danse, du sang, des larmes.
19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
20 h. 35 Film : « Le plus sauvage d'entre tous », de Martin Ritt (1963), avec P. Newman, M. Duglas, P. Neal, B. de Wilde.
Dans une petite ville de l'Ouest américain, une famille d'éleveurs fait face à l'épidémie de fièvre aphteuse qui décime son troupeau. Ce prétexte donne naissance à un conflit de générations entre Omer (qui refuse toutes les « commodités » du modernisme) et Hud, son fils, citadin et décadent.
22 h. 25 Questionnaire, prod. J.-L. Servan-Schreiber : Raymond Aron.

● CHAINE II (couleur) : A 2

11 h. 30 Open de golf à La Boulie.
13 h. à 19 h. Le dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 15 Jeu : Le défi.
14 h. 10 L'album, de Simone Valère et Jean Desailly.
14 h. 30 Film : « les Pionniers de la Western Union », de F. Lang (1940), avec R. Young, R. Scott, D. Jagger, V. Gilmore, B. McLane.
1861. Vance Shaw, bandit repenti, travaille à l'installation du télégraphe intercontinental avec les gens de la Western Union. Il retrouve Jack Slade, un ancien complice auquel un serment le lie. Slade s'attaque à la compagnie. Shaw ne peut le trahir.
16 h. 15 Dimanche illustré (suite).
Avec Annie Fratellini, Pierre Etaix, Robert Rocca, Bernard Haller, J. Wiener.
17 h. 10 Jeu : Monsieur Cinéma.
17 h. 55 Série : Ma sorcière bien-aimée. « Madame Stephens découvre la vérité », avec E. Montgomery.

> **EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES**
> **DIMANCHE 4 MAI**
> **FRANCE-CULTURE**
> 7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « Le Grand-Orient de France » ; 10 h., Messe.
> **TF 1**
> 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Les catholiques au Québec » ; 11 h., Messe célébrée à l'église paroissiale de Tourouvre, dans l'Orne ; prédication du Père Bro.

18 h. 20 Animaux : Le monde vivant, de J.-M. Coldefy. « Le chevalier à la folle collerette. »
La vie des oiseaux de marais au printemps.
18 h. 45 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 Feuilleton : François Gaillard ou la vie des autres. « Louis » ; réal. J. Ertaud ; avec P. Santini.
Un homme en prison fait appel à François Gaillard pour retrouver sa femme dont il est sans nouvelles.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5 Série : Hawaï, police d'Etat. Rapt d'enfant. »
20 h. (●) Documentaire : Les Rockefeller.
La télévision américaine a suivi, pendant un an, la vie des cinq frères et sœurs qui forment aujourd'hui la plus grande dynastie capitaliste.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poème ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « le Prisonnier », de Dallapiccola (I) ; 12 h. 5, Allegro, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre de chambre de Radio-France. Direction A. Myrat : « Dix sketches » (N. Skalkottas), « Suite pour cordes » (L. Janacek), « Sinfonietta no 2, opus 62 » (L. Lalfha) ;

14 h. 5, « Léonie est en avance » et « On purge bébé », de Feydeau, par les comédiens-français ; 16 h., Concert à Epernay, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction R. Albin, avec A. Dumay, violoniste : « Symphonie no 1 en si bémol majeur » (Schumann), « Concerto no 1 pour violon en ré majeur » (Prokofiev), « Boléro » (Ravel) ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h .10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ;

20 h. 30 (S.), Poésie ininterrompue ; 21 h. 15 (●), Atelier de création radiophonique : A mourir de rire ou le petit Christian Boltanski, suivi de Court-Circuit ; 23 h. 5, Black and blue, par L. Malson, Petite histoire de l'arrangement ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Concert symphonique ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : « Mort et transfiguration » (R. Strauss) ; « Cantate BWV 60 » (Bach) ; 17 h. (S.), Orchestre symphonique de Radio-Sarrebruck, direction H. Zender : « Concerto à la mémoire d'un ange » (A. Berg) ; « Symphonie no 3 héroïque » (Beethoven) ; 18 h. 30 (S.), Voyage autour d'un concert : « Ode funèbre » (Mozart) ; « Sonate pour piano no 2 en si bémol mineur » (Chopin), par W. Horowicz ; « A la mémoire des victimes d'Hiroshima » (Penderecki) ; « Kindertoten-lieder » (Mahler), par J. Baker ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Madrigaux du Quatrième livre », extraits (Gesualdo), par le Quintette vocal italien ; « Douze études, opus 25 » (Chopin), par A. Cortot, piano ; « Quatuor no 1 en ut mineur » (Fauré), par M. Long, piano et le Trio Pasquier ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : L'organiste Jean Boyer : « Fantaisie » (C. Racquet), « Suite du troisième ton » (Guilain), « Baletto del Ganduca » (Sweelinck), « Von der Fortuna » (Sweelinck), « Lo Ballo dell'intorcia » (Valente), « Canto Llanno de la Immecola da Concepcion » (Arauxo) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui : « Trois Lieder » (O. von Wolkenstein), « Quatuor en ré majeur » (Roussel), « Colloque no 4 » (J. Guillou) ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Lundi 5 mai

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 30 Série : L'homme qui revient de loin, réal. M. Wyn.
Le cerveau de Jacques sombre sous le poids de ses obsessions morbides.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Pierrot. « L'ours Pop est en panne ».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 47 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
20 h. 35 (●) La caméra du lundi, chefs-d'œuvre du cinéma français : « les Dames du bois de Boulogne », de R. Bresson (1944), avec M. Casarès, P. Bernard, E. Labourdette, L. Bogaert.
Abandonnée par son amant, une femme du monde se venge en lui faisant épouser une demi-mondaine : Diderot adapté par Cocteau. Un épisode de « Jacques le Fataliste » simplifié et reconstruit par le cinéaste du dépouillement ; dans un cadre intemporel, un « monument » du cinéma français qui revient souvent sur le petit écran.
La projection du film sera suivie par une séquence consacrée à « L'histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait », sur le thème : « Un art classique sous l'occupation et la libération ».

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Comment déjeunent les Français ?
15 h. 30 Série : Opération vol. « Echec ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Série : Les grands détectives. « Le Signe des quatre », d'après Conan Doyle.
Sherlock Holmes et le docteur Watson enquêtent sur la mort du père de Mary Morton, qui lui avait laissé une fortune importante.
21 h. 35 (★) Documentaire : Les gens du ballast, réal. Cl. Robrini.
Comment travaillent et vivent ceux qui réparent les voies de chemins de fer.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Flash.
19 h. 40 Tribune libre : Esperanto.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Angélique et le Roy », de B. Borderie (1965), avec avec M. Mercie, R. Hossein, S. Frey, J. Rochefort, J. Toja.
Veuve de Plessis-Bellières, Angélique accomplit une mission diplomatique pour le compte de Louis XIV. Celui-ci veut en faire sa favorite. Angélique apprend que Joffrey de Peyrac n'est pas mort sur le bûcher.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales, par C. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les paysans et l'opium ; 8 h. 32, La bionique, une jeune science, par F. Christian (I) ; 9 h. 7, Les lundis de l'Histoire, par J. Le Goff : « le Siècle des Scipions », de P. Grimal, avec C. Nicolet et Madame de Romilly ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénements-musique ; 12 h. 45, Parti pris, par J. Paugham ; 12 h. 45, Panorama, par J. Duchateau ;

13 h. 30, Trente ans de musique française (1945-1975), par S. Albert : Girolamo Arrigo ; 15 h. 2, Musique, par M. Cadieu ; 15 h. 30, Dossier ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « Father Brown et le poète et les lunatiques », par G. K. Chesterton (réalisation C. Roland-Manuel) ; 17 h. 45 (S.), Ambiguïtés baroques. Cinq grands clavecinistes, par C. Roland-Manuel (I) : Louis Couperin, ses correspondances avec les peintres du clair-obscur et les peintres baroques français ; 18 h. 30 (S.), Feuilleton : « le Chevalier à la charrette » ; 19 h., Présence des arts ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., Curieux destins, par M. Ricaud : « Koreff, un médecin hoffmanique », avec J. Duby (réalisation E. Frémy) ; 21 h. (S.), Douzième festival international d'art contemporain de Royan. Orchestre London sinfonietta. Direction G. Amy : Œuvres de Gilbert Amy, Franco Donatoni, Emmanuel Nunes, Martin Dalby, Philippe Manoury ; 22 h. 30, Entretien avec Gaëtan Picon, par C. Minart (I) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Pouchkine et l'Opéra russe, par O. Martin ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini (Brahms) ; 14 h. 35 (S.), Sonorités d'autrefois : P. Abélard, Pachelbel, Padre Antonio Soler ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quintette en mi bémol majeur pour piano et vents » (Mozart) ; « Quintette en mi bémol majeur pour piano et vents » (Beethoven) ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir. A l'orgue, Bernard Lagace : « Ouverture no 5 en ré majeur » (Th. Arne), « Manfred » (Tchaïkovski) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Egmont », musique de scène (Beethoven), par B. Nilsson ; « Symphonie no 5 en si bémol majeur » (Schubert) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ;

20 h. 30 (S.), En direct du Palais des congrès de Sarrebrück. Orchestre symphonique de la radio de Sarrebrück. Direction H. Zender (Mozart) : « Symphonie no 32 en sol majeur K 318 », « Zaïde », avec H. Donath, R. Wohlers, B. McDaniel, W. Ochman, P. Meven ; « les Petits Riens » ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui : « Arioso barroco » (Jolivet), « Concerto pour flûte et orchestre à cordes » (Thiriet), avec R. Bourdin, « Symphonie no 3 en sol majeur » (J. Rivier) ;

Les télévisions francophones

Lundi 28 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara, agent secret ; 21 h., *Entre 11 heures et minuit*, film d'Henri Decoin.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les évasions célèbres ; 21 h., *les Nuits de Raspoutine*, film de P. Chenal.
TELEVISION BELGE : 20 h. 35, *Toi, ma meilleure amie*, dramatique ; 21 h. 25, Pulsars.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Hors série ; 21 h. 5, La voix au chapitre ; 22 h., Sous la loupe.

Mardi 29 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., *Cimarron*, film de L. Johnson.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Monroes ; 21 h., *l'Enfant du cirque*, film de S. Grieco.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Les rues de San-Francisco ; 21 h. 5, Vivre en Wallonie ; 22 h. 5, Media 75.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Maîtres et valets ; 21 h. 10, En direct avec ; 22 h. 10, Jazz.

Mercredi 30 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les mystères de l'Ouest ; 21 h., *Mon cœur t'appelle*, film de W. Seiter.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Jean-Roch Coignet ; 21 h., *l'Impudique*, film de P. Dunne.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *Bof*, film de C. Faraldo.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, *Muriel*, film d'A. Resnais ; 22 h. 20, A témoin.

Jeudi 1er mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cheval de fer ; 21 h., *les Années folles*, film de D. Alexandresco et et H. Torrent.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., O'Hara ; 21 h., *Peau de banane*, film de M. Ophüls.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Beau masque*, film de B. Paul ; 23 h., Le carrousel aux images.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 35, La vie fabuleuse de Paul Gauguin.

Vendredi 2 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Deux ans de vacances ; 21 h., *Madigan*, film de J. Smight.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., *C'était hier* ; 21 h., *les Adolescentes*, film d'A. Lattuada.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Situation 75 (le divorce) ; 21 h. 15, Voulez-vous jouer ?
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Foutue histoire, théâtre ; 21 h. 35, Bilderbuch der Filmmusik ; 22 h. 10, Entretiens ; 22 h. 45, *la Nuit bulgare*, film de M. Mitrani.

Samedi 3 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., S.O.S. fréquence 17 ; 21 h., *Black Jack*, film de J. Duvivier.
TELE-MONTE-CARLO, *programme non communiqué.*
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, *les Chasseurs de scalps*, film de S. Pollack ; 22 h. 25, *Variétés.*
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 35, Spécial Rose d'or ; 22 h. 30, Football.

Dimanche 4 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaï 5-0 ; 21 h., *Pain, amour et Andalousie*, film de J. Seta.
TELE-MONTE-CARLO : Programme non communiqué.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Maîtres et valets ; 21 h. 10, L'Orchestre rouge ; 22 h. 10, Les Craniguons.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Un homme de trop*, film de Costa-Gavras ; 22 h. 5, Premières visions.

Lundi 5 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara, agent secret ; 21 h., *Quai du point du jour*, film de J. Faurez.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les évasions célèbres ; 21 h., *Repris de justice*, film de V. Cottafavi.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous saviez ; 20 h. 35, *les Hommes contre*, film de F. Rosi ; 22 h. 15, Concours de piano.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Archives ; 21 h. 40, La voix au chapitre ; 23 h. 10, Sous la loupe.

IDEES

L'HISTOIRE *par Jean-Marie Mayeur*

LA FRANC-MAÇONNERIE FRANÇAISE

SUR un sujet difficile et encore mal connu, l'histoire de la franc-maçonnerie française, Pierre Chevallier apporte une synthèse de grande ampleur (1). En quelques mois, trois volumes ont été publiés, intitulés : *la Maçonnerie : école de l'Egalité (1725-1799), la Maçonnerie : missionnaire du libéralisme (1800-1877), la Maçonnerie : Eglise de la République (1877-1944).* Ils offrent une vue d'ensemble dont on n'avait pas l'équivalent, malgré des études partielles ou des essais de qualité. Un style vif, alerte, le sens du récit et des anecdotes significatives, une incontestable indépendance d'esprit et de jugement, ces vertus à elles seules devraient valoir à ces livres un large public. Mais on aurait grand tort d'y voir une simple vulgarisation de bonne qualité. En fait, il s'agit d'un travail mené très souvent de première main, qui repose sur une exploration riche et neuve des sources, et notamment des archives. Si l'on devait formuler un regret, ce serait justement l'absence totale de notes infra-paginales, qui ne permet pas à l'auteur, même sous une forme rapide, d'indiquer les fonds d'archives ou les imprimés qu'il utilise. La bibliographie à la fin du troisième volume, et un fort utile index, ne pallient pas cette lacune. Il est très fâcheux que l'éditeur, par ce choix, ne permette pas au lecteur de prendre suffisamment conscience de l'originalité d'un travail qui ne trouve pas la présentation qu'il mérite.

Auteur, voici une dizaine d'années, de deux ouvrages : *les Ducs sous l'acacia* (1725-1743) et *la Première Profanation du temple maçonnique* (1735-1755), qui ont renouvelé l'histoire des origines maçonniques, P. Chevallier présente, avec une grande sûreté, les premiers succès de la maçonnerie dans la France de l'Ancien Régime. Il suggère justement ses raisons. La maçonnerie répond à « la soif de sociabilité », si caractéristique du temps Elle tient du reste beaucoup de la confrérie, mais elle est une confrérie d'un nouveau genre, protégée des foudres romaines par le gallicanisme régalien et parlementaire. Les frères, dans leur majorité, professent alors le catholicisme. P. Chevallier suggère un lien entre la maçonnerie bourgeoise parisienne et le jansénisme. Une « faible minorité » est déiste, un nombre infime agnostique. La maçonnerie n'a pas d'unité. Rationaliste et philosophe, elle diffuse l'esprit des Lumières, mais la seconde moitié du XVIII[e] siècle est marquée par l'irruption du mysticisme et de l'occultisme. Est-il meilleure illustration de la souplesse de la maçonnerie, de son aptitude à se laisser pénétrer par les courants d'une époque et à les refléter, de l'absence d'orthodoxie maçonnique ?

P. Chevallier apporte un jugement mesuré sur le rôle des francs-maçons aux origines de la Révolution française, sujet de vieilles controverses. La maçonnerie n'a pas ourdi de complot, et son unité n'a pas résisté à la tempête révolutionnaire. Mais elle a formé dans ses ateliers, plus en province qu'à Paris, un personnel de juristes qui ont appris dans les loges à conduire et à manier des assemblées, à préparer des élections. Pour mettre à profit cette expérience, les frères lancés dans l'action politique abandonnèrent le cadre maçonnique. Le maçon fut absorbé par le citoyen et l'homme de club. Les maçons se divisèrent pendant la Révolution : ils pouvaient d'autant moins adopter une attitude commune qu'ils n'avaient reçu dans les loges ni formation uniforme, ni doctrine précise. Pendant la Terreur, on trouve des maçons dans tous les camps, des émigrés aux montagnards. Sous la tourmente, la maçonnerie se mit en sommeil. Elle se reconstitua sous le Directoire, non sans subir les conséquences de la crise révolutionnaire. C'en est fini désormais du rôle prédominant de l'aristocratie en son sein. De même, la participation des clercs réguliers et séculiers disparaît pratiquement. Commence au contraire la lutte entre l'Eglise catholique et la maçonnerie. Celle-ci recrute ses membres de plus en plus au sein de la bourgeoisie libérale. Dès lors elle va devenir de plus en plus le conservatoire des idées de 1789.

***

Dans son deuxième volume, P. Chevallier suggère fort bien les incidences sur la maçonnerie de l'article 291 du code pénal de 1810 qui, on le sait, soumettait à l'agrément du gouvernement les associations de plus de vingt personnes. Or les ateliers maçonniques bénéficièrent d'une tolérance et d'un privilège de fait. A partir de la Restauration, la maçonnerie joua le rôle des clubs et des sociétés de pensée sous le règne de Louis XVI. C'est elle qui accueillit les opposants. « C'est maintenant à l'intérieur du cadre maçonnique qu'une partie de plus en plus nombreuse des frères va essayer de réaliser ses aspirations politiques. » On assiste à une « politisation » de l'ordre maçonnique, qui distingue la maçonnerie française de la maçonnerie anglo-saxonne. Quand l'Eglise catholique s'identifie de plus en plus aux régimes réactionnaires ou conservateurs, la maçonnerie s'érige en représentant des aspirations libérales.

Encore faut-il se défier des généralisations hâtives. Au voltairianisme des loges de la Restauration et de la monarchie de Juillet, fait suite, sous la II[e] République, l'obligation, insérée en 1849 dans la constitution du Grand-Orient, de croire au Grand Architecte, comme de professer le dogme de l'immortalité de l'âme. La maçonnerie allait-elle devenir une institution purement philanthropique ? Mais au spiritualisme de 1848 succèdent, à partir des années 1860, le positivisme et le scientisme. Au convent de 1877, le Grand-Orient supprime la mention de Grand Architecte du texte des constitutions. Désormais, la maçonnerie est l'Eglise de la République laïque. Elle constitue l'armature spirituelle de la République, au point, lorsque le régime s'effondre en 1940, d'être l'une des premières victimes de Vichy et de la révolution nationale. Dès le 13 août 1940, une loi, reprise de la loi portugaise de 1935, frappe la maçonnerie.

C'est aux destinées de la franc-maçonnerie française de 1877 à 1944 que P. Chevallier consacre son dernier volume. Malgré le recours, notamment pour les années de Vichy, à des papiers privés et à des témoignages, celui par exemple du préfet Baylot, l'exposé souffre quelque peu de l'absence de consultation des archives du Grand-Orient qui, semble-t-il, s'entrouvent aujourd'hui. Il n'en reste pas moins qu'il apporte, à partir surtout des publications maçonniques, d'utiles analyses, et que certaines sources inédites lui permettent, non sans quelque longueur, d'élucider des épisodes enveloppés de mystère. On apprend avec intérêt quelle machination cléricale révéla, au temps du cabinet Combes, que le Grand-Orient adressait des « fiches » sur l'opinion des officiers au cabinet du ministre de la guerre. P. Chevallier établit d'autre part, par de minutieux développements, que le conseiller Prince, lors de l'affaire Stavisky, ne fut pas victime d'un « crime maçonnique », mais se suicida. L'affaire n'aurait pas de portée particulière si elle n'éclairait la force du mythe antimaçonnique et son rôle dans l'opinion publique.

Sur le rôle de la maçonnerie dans l'histoire du régime républicain, P. Chevallier offre des chapitres utiles et prudents. Il met en garde contre la tentation qui mènerait à le surestimer. Ni Briand, ni Clemenceau, ni Daladier, ni Herriot ne furent maçons. Ni l'anticléricalisme ni la politique laïque ne furent le fait de la seule maçonnerie. Celle-ci se contenta bien souvent de refléter les aspirations des classes moyennes et d'une fraction de la bourgeoisie. Mais elle constitua, en outre, dans un pays qui ignorait les grands partis politiques, un foyer de débats et d'éducation politique, un séminaire de formation Elle contribua à faire cheminer des thèmes et des idées nés en dehors d'elle. C'est ainsi que son influence dans la politique sociale de la III[e] République est loin d'être négligeable. Dans la recherche d'une voie intermédiaire entre le libéralisme et le collectivisme, dans la recherche d'un réformisme qui associe une partie des radicaux et un certain socialisme autour des thèmes de mutualité, de coopération, de retraites et d'assurances sociales, la maçonnerie eut sa part. Le chapitre que P. Chevallier consacre à ce sujet n'est pas le moins neuf de son livre.

***

Sans doute une telle synthèse, malgré ses dimensions, ne pouvait-elle que survoler un certain nombre de problèmes encore mal connus. Peut-être aurait-il été possible toutefois d'aller plus avant dans la description du personnel maçonnique. P. Chevallier estime que marchands de vin, bouchers, restaurateurs, épiciers, cafetiers, forment, sous la III[e] République, la majorité des membres, les dirigeants étant recrutés parmi les médecins, les hommes de loi, les journalistes et les professeurs. Des monographies locales, il en existe, permettaient de préciser ces considérations. De même, des cartes des loges des diverses obédiences n'auraient pas été inutiles. Plus généralement, mais cette critique vaut plus pour les volumes consacrés aux dix-neuvième et vingtième siècles que pour le premier volume, P. Chevallier a parfois tendance à donner une histoire politique de la franc-maçonnerie. Certes, cette histoire, au long des régimes successifs, est indispensable. Elle risque pourtant de masquer la véritable dimension de la maçonnerie, qui n'est pas d'abord politique. C'est ainsi que la vie des loges n'apparaît pas suffisamment, non plus que le fonctionnement des institutions.

Dans quelle mesure la maçonnerie, à la fois aristocratique et égalitaire, répondait-elle à un besoin original de sociabilité, dans une société dont on dit trop vite l'individualisme ? La question évoquée à plusieurs reprises mériterait d'être approfondie. Surtout, le lecteur ne perçoit pas suffisamment le contenu de l'enseignement maçonnique. Certes, cette interrogation n'appelle pas une seule réponse. La remarquable plasticité de la maçonnerie permet le développement de virtualités opposées : confrérie spiritualiste et philanthropique d'un côté, société de pensée et d'études de l'autre. Ni parti, ni secte, ni Eglise, « ni entièrement religieuse, ni uniquement philosophique », elle se dérobe d'autant plus à l'analyse qu'elle a dû s'adapter à des temps et à des problèmes différents. Comme d'autres traditions de pensée et d'autres familles spirituelles, elle a connu crises, mutations, réveils et retours aux sources. Ce n'est pas le moindre mérite des livres de P. Chevallier que de suggérer, au long de deux siècles et demi d'histoire, permanences et évolutions (2) en faisant revivre une institution et des hommes essentiels pour la compréhension de notre histoire.

(1) Fayard, *les Grandes Etudes historiques*, tome I, 396 p., 58 F ; tome II, 556 p., 69 F ; tome III, 479 p., 69 F

(2) On s'étonnera que P. Chevallier, sensible, à juste titre, à la plasticité de la maçonnerie, porte un jugement de simple polémique sur les mutations du catholicisme, évoquant « un clergé socialisant qui transforme et déforme la doctrine, la discipline et la liturgie, sous l'œil apeuré et bienveillant d'évêques qui ont donné leur démission de pasteurs en retenant seulement du contenu de leur charge les formes extérieures et les honneurs ».

GÉNÉALOGIE :

Mais pourquoi donc vouloir connaître ses aïeux ?

LES secteurs de l'activité humaine où la généalogie est impliquée peu ou prou sont innombrables. Outre l'intérêt médical, la valeur éducative, l'utilisation commerciale et le caractère ludique de la recherche des ancêtres, de nombreux autres domaines sont abordés avec elle.

Ainsi pour M. Luc-Henri Clément (Aix-en-Provence), *« elle peut servir de base à la démographie historique »*, et pour M. Pierre Deprez (Tourcoing), *« toute l'histoire de France est à réviser objectivement (...). Quel « bourrage de crâne » des livres scolaires de ma jeunesse ! »*. La sociologie, l'ethnologie, et aussi l'économie et la politique sont également concernées. Les sciences pures elles-mêmes en font un sujet d'étude : une conférence sur les mathématiques des généalogies n'a-t-elle pas réuni à l'université du Texas une quinzaine de généticiens, mathématiciens et anthropologues venus de différents pays ? M. Patrick Mouilleron (Charenton) exprime l'opinion générale lorsqu'il *« considère que la généalogie a beaucoup à donner sur le plan scientifique et que le champ des recherches est encore presque vierge »*.

Sa propre famille

L'importance intrinsèque de la généalogie justifie donc, à elle seule, de s'y consacrer. Très peu de chercheurs, cependant, invoquent cette raison pour expliquer la mise en route de leurs recherches, ce qui laisse supposer une motivation psychologique profonde et subconsciente. Subconsciente, puisque l'amateur interrogé indique volontiers la circonstance qui l'a déterminé à entreprendre une recherche généalogique et n'en connaît pas d'autre. Or, comme l'indique Mme Idelette Ardouin (Tours) : *« Il faut (...) remarquer que ceux qui se lancent dans la généalogie le font pour étudier leur propre famille. Je ne connais pas d'exemple de gens qui commencent par d'autres familles que la leur, encore que cela puisse exister. Cela prouve bien que les motivations premières sont d'ordre psychologique, affectif, et non d'ordre purement intellectuel. »*

M. G.-Ph. Renoult (Moutiers-au-Perche) précise : *« Ma pensée première fut de distinguer les facteurs conditionnants et les facteurs déterminants (tant pis pour le pédantisme). Ces derniers sont anecdotiques (...). Il n'en reste pas moins qu'il fallait, par ailleurs, des facteurs conditionnants, tenant au caractère et à l'essence de la personnalité (...). Si les facteurs conditionnants n'étaient pas nécessaires, tous les archivistes et leurs collaborateurs, qui vivent dans un milieu « déterminant », devraient tous faire de la généalogie — ce qui ne me paraît pas le cas. »*

« Mais, nous dit M. Claude Latta (Montbrison), *il est difficile d'élucider soi-même ses propres motivations »*, et beaucoup de chercheurs pensent sincèrement avec M. Jean Lecuyer (Angoulême) : *« ... quant à moi, c'est tout à fait par hasard que depuis trois ou quatre ans je me suis mis à cette recherche. »*

L'incident fortuit

Mlle Yvonne F... (Le Pecq) présente un exemple d'évolution d'un désir latent jusqu'à un incident révélateur : *« Il* (le futur chercheur) *sait pertinemment qu'il est issu d'une certaine lignée, terrienne, ou ceci ou cela : ces terres, ce vignoble, cette entreprise, sont ancrés bien inconsciemment dans un lobe de son cerveau, ainsi que l'oncle qui «* descendait des seigneurs *» ou l'arrière-grand-père qui avait été l'ami d'un «* M. de Tocqueville *» ; et comme l'arrière-grand-oncle, tailleur de pierre, lui aurait plu ! Non, cela ne le tracasse pas, mais cela l'intéresse, et il lui plaît d'en parler. Jusqu'au jour où une circonstance fortuite produit le déclic. Tiens ! la mort du grand-père fait découvrir un acte de partage de 1919... et le cheminement du subconscient éclate au grand jour »*

Les motivations des chercheurs sont variées à l'infini. Ce peut être, comme pour M. L., Robert Michel (Spy) de savoir à quoi s'en tenir sur ses origines : *« Pendant l'occupation allemande, chaque fois que je donnais mon nom, on me demandait si je n'étais pas juif. »* C'est souvent une démarche administrative, la découverte d'une vieille photographie, la rencontre d'un amateur un peu prosélyte, et même la volonté lucide d'un « violon d'Ingres » : *« ... lorsqu'on quitte l'armée ou tout autre profession et que l'on ne trouve pas à se créer une occupation qui vous intéresse, l'on risque de tomber rapidement dans l'abrutissement le plus complet »*, explique le colonel Doynel de la Sausserie (Bruxelles).

Les motivations déterminantes, elles semblent résumées dans ce passage d'Armand Salacrou, dans *Ulysse* : *« Où êtes-vous mes grands-parents et les parents de mes grands-parents qui à chaque génération (...) vous étendez, vous étendez jusqu'à m'entourer d'un horizon d'ancêtres ?*

Comme j'aimerai les interroger pour retrouver, au long de cette chaîne pathétique, dans la main la forme d'un doigt, sur le visage le dessin d'une forme apparente, dans la violence d'un vieux chef le souvenir d'une de mes colères d'enfant, et dans la terreur d'une paysanne violée certaine jalousie... » (Citation Paris-16[e]).

Ce désir de s'enraciner solidement, M Jean Védrine (région parisienne) l'exprime avec chaleur : *« Rentrant de captivité (...), j'éprouvais, à la suite de cet exil, un très fort désir de me réinsérer dans la trame familiale, sociale, nationale. Cela a marqué très fortement ma réaction La démarche qui m'avait été imposée pour des raisons administratives je l'accomplissais avec ferveur et je la poursuivais avec l'impression excitante de m'enfoncer dans le terroir, dans la société locale et régionale de ce petit pays, aux confins de la Marche et de l'Auvergne... Et cela continue depuis trente-deux ans. »*

Cette joie de se retrouver dans ses aïeux, M. René Fiquet (Chambéry) l'a ressentie : *« J'ai ainsi découvert de véritables romans, vécus ceux-ci, bien plus passionnants que les romans imaginés. Car les héros, c'est d'eux que nous tenons notre nature, notre culture, notre sensibilité...*

Beaucoup de bibelots, de meubles, *de portraits, prennent alors un relief extraordinaire Cette jeune femme au sourire mièvre, pour ne pas dire un peu bébête, est-ce bien elle qui a connu plus tard toutes les péripéties sentimentales, politiques ou économiques, dont on n'a jamais parlé dans la famille et que précisent noir sur blanc des documents officiels ? »*

Evidemment, ces généreux sentiments peuvent être tournés en dérision. *« Des philosophes ricaneurs y verront de l'idiosyncrasie affective »*, constate M. Henri Martin (Nice), qui ajoute aussitôt : *« Libre à eux Qui aiment-ils, entre nous ?... »*

Nombre de chercheurs peuvent, beaucoup plus réellement, éprouver une certaine anxiété *« d'assurer leurs arrières, de se raccrocher à quelque chose de sûr »* (un membre du Centre généalogique de Touraine). C'est le cas de M. Yves Charpy (Châlons-sur-Marne) : *« Je suis fonctionnaire et, de surcroît, relativement jeune, ce qui engendre à chaque concours... stage, déplacement, nouvelle affectation (...). Pour pallier cette instabilité (...) une petite maison à la campagne (...) sert de point de fixation. Elle représente une certaine continuité. C'est alors que j'ai entrepris des recherches (...) ; depuis quelle époque, surtout, les ascendants habitaient ce village. »*

Cette anxiété, lorsqu'elle est portée à son paroxysme, peut conduire à une fierté vaniteuse assez ridicule, si souvent reprochée en bloc et parfois indûment à certains passionnés de généalogie : *« J'en suis encore à attendre de lui une phrase aimable ou simplement constructive, ou même une poignée de main sincère... »*, constate M Bernard Lucas (Tours), en parlant de l'un de ceux-ci. La motivation dépasse alors son but et ne conduit plus guère à une véritable recherche...

Transfert d'affection

Ces quelques lignes venaient d'être rédigées et, naïvement, j'en étais assez satisfait, lorsqu'un ami passa.

« Tout ça est vrai mais superficiel : tu tournes autour du pot. Tes correspondants n'ont pas vu leurs motivations profondes, ou peut-être n'osent-ils pas se les avouer ; en tout cas, ils ne peuvent pas les clamer à tous vents (moi-même, je te demande l'anonymat...).

— Qu'est-ce alors ? »

L'ami raconte les épisodes marquants de son enfance, de son adolescence.

A trois ans (il se souvient un peu de son désarroi), il est opéré d'urgence de l'appendicite. Ses parents ont eu peur de le perdre : il est bientôt ligoté par leur affection ; il ne peut jouer librement. *« Il est en verre, on va le casser »*, disent ses frères avec dépit. Lorsqu'il a six ans, ses parents changent de résidence. Ils n'ont pas vu qu'il avait reporté tout son besoin d'affection sur « *sa* » maison. Le jour du départ, il a 40° de fièvre... (ce qui laisse le médecin bien perplexe). *« J'étais encore déraciné »*, dit-il. Un ou deux ans plus tard, c'est l'amour qui le touche. Il y a dans sa classe enfantine une petite fille qu'il aime : *Françoise de M.* Il ne sait absolument pas ce que cela suppose, mais il veut l'épouser, vivre toujours près d'elle, avoir beaucoup d'enfants. Un sentiment de plénitude, d'épanouissement, l'a envahi.

Pourquoi ce récit, au demeurant plutôt banal ? Il explique :

« Je voulais montrer que depuis le début, et particulièrement lors de cet amour enfantin, j'ai besoin de me raccrocher à une base solide où mon trop-plein d'affection peut s'épancher, et qu'il s'opère automatiquement un transfert. La généalogie est en contact avec trop de gens et de choses qui nous ressemblent et qui nous touchent pour ne pas être alors en position privilégiée On aime réellement chacun de ses aïeux, on veut les connaître plus, mieux C'est en quelque sorte le petit chien de la vieille demoiselle esseulée, la nichée de chatons du ménage qui aurait tant voulu des enfants, les voyages répétés à travers le monde de l'adolescent qui n'a pas su trouver d'ami. »

L'explication peut surprendre, peut-être même choquer. Aucun généalogiste ne voudra croire qu'elle s'applique à son cas. Et pourtant...

PIERRE CALLERY.

LANGUE :

Colloques, livres et revues

● Un colloque « fermé », organisé par le Conseil international de la langue française, sous la responsabilité scientifique de M. Jean-Claude Corbeil, directeur linguistique de la Régie de la langue française au Québec, et sous le patronage du recteur et chancelier M. Robert Mallet, se tiendra, le lundi 5 et le mardi 6 mai, à la Sorbonne, sur le thème : « *Les relations entre la langue française et la langue anglaise* ».

★ **Invitations sur demande au siège du Conseil national, 105 ter, rue de Lille, 75007 Paris. Tél. 551-07-93.**

● Le discours prononcé par M. Jacques Chirac, le 7 février, sur le thème : « *La France devant les questions linguistiques* », et dont *le Monde* du 9 février avait donné de larges extraits, a été intégralement édité sous la forme d'une brochure de vingt pages.

Rappelons l'importance de ce texte, qui définit la doctrine linguistique et les grandes perspectives d'action du gouvernement dans ce domaine.

★ **Association linguistique franco-européenne, 117, rue de Rennes, 75006 Paris. Envoi sur demande.**

● La sixième Biennale de langue française se tiendra à Luxembourg, du 6 au 13 septembre, sous la présidence effective de M. Léopold Sédar Senghor, président de la République du Sénégal, sur le thème : « *Le français, langue internationale* ».

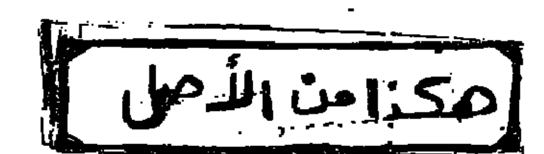
★ **Programme et renseignements auprès de M. Bernard Pignon, secrétaire général de la Biennale, 49, rue du Sergent-Bauchat, 75012 Paris.**

● La classique *Histoire d'une langue : le français*, du regretté Marcel Cohen, a été rééditée par les Editions sociales. A quelques corrections matérielles près, le texte est celui de la précédente édition (1967). La bibliographie est notablement augmentée. Dans une présentation élégante et robuste (513 pages, couverture cartonnée silvertex grenat, typographie agréable), l'ouvrage de Marcel Cohen se recommande, outre sa facilité de lecture, par un prix extrêmement abordable : 40 francs.

★ **Editions sociales, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris. Tél. 280-52-25.**

● Un nouveau petit Grevisse pour venir à bout de la « grande bête noire » de notre grammaire : *Savoir accorder le participe passé*. Rien de très nouveau (et pour cause) dans cet opuscule, qui reprend le petit *Traité du participe passé*, de M. Catel (Grasset, édit.). Une gamme d'exercices avec leurs corrigés aideront les amoureux de la grammaire à passer les soirées pluvieuses, et à tous d'accorder presque sans hésitation le participe passé des verbes pronominaux.

★ **Editions Duculot, Gembloux (Belgique). France : 12 F.**



SOCIETE

Vu de Bretagne

Bienvenue, Monsieur l'Ambassadeur

AU manoir de Lez-Aven, dans une jolie commune de Cornouaille, M. l'ambassadeur défait ses malles et ses bagages. Ils sentent la poussière de la terre de Chine. Carrière bouclée, Etienne Manac'h a voulu revenir en son pays d'origine, le plus occidental qui soit, pour y vivre et très probablement écrire le bilan de ses missions, de Bratislava à Pékin. Pourtant, je peux vous le dire : la langue chinoise ne lui a rien fait perdre de son accent breton. On en cause dans la petite ville. On raconte même que l'ambassadeur a déjà maille à partir avec un fermier du voisinage. Ah ! les droits de passage... Pour débrouiller les conflits faudrait-il déployer autant de talent diplomatique dans les villages bretons que dans les labyrinthes de la cité maoïste ? Bonne chance, monsieur l'ambassadeur...

Précieuses îles de la Désolation

Vieux pays d'aventure ! Etienne Manac'h aujourd'hui, Victor Segalen hier. Et combien de capitaines et de marins, humbles matelots ou bourlingueurs avides, sont partis des côtes bretonnes pour explorer le monde ! Ainsi encore M. de Kerguelen, empêtré dans d'impossibles amours, mit-il le cap sur le grand large pour les résoudre. Et des mers australes il ramena, comme ça, notre souveraineté sur des îles qui, pour être de la Désolation, n'en sont pas moins précieuses. Et les baleiniers dans les mers froides ! Et les boucaniers dans les mers chaudes ! Il y eut encore la création de Lorient (L'Orient). Les équipages embarqués sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes rapportaient de Chine de fines porcelaines. On en trouvait encore récemment sur les vaisseliers, près des bols de Quimper. Certains artisans en profitèrent pour sculpter des fleurs de lotus et des gueules de dragon dans le chêne de Bretagne. Mieux : de fil en aiguille, certains tailleurs se mirent à « siniser », avec force perles et broderies, la soie des robes et tabliers.

Vieux pays d'aventure ! De toutes ces formes et de tous ces rêves, un artiste fera le lien : Paul Gauguin. C'est ici qu'il habita. J'entends sonner ses sabots sur mes chemins familiers et sur les dalles de la chapelle où le Christ jaune le vit entrer. Et Etienne Manac'h aménage aujourd'hui même l'atelier où le peintre exécuta quelques-unes de ses plus belles toiles. Bretagne, réveille-toi au parfum des épices. A tes portes maritimes, écoute l'Asie qui frappe. Inscris à tes programmes scolaires le symbolisme éclatant de Gauguin, les raffinements des *Stèles* du Brestois Ségalen.

Paul Gauguin meurt en 1903, aux îles Marquises, dans la case qu'il avait nommée « la Maison du jour ». Les ravages de la misère et de la syphilis ont eu raison de sa solide carcasse. Est-ce un hasard si la dernière toile qu'il peignit représente un paysage breton sous la neige ? Ce n'est pas tout. Le premier Européen à la découvrir n'est autre que le médecin de marine Victor Ségalen. Revenu en France, celui-ci sera le plus ardent avocat de l'artiste oublié. Puis il repartira plus loin encore et ce sera pour chérir la Chine. A noter qu'ils furent, l'un et l'autre, des anticolonialistes passionnés, comme si leur expérience bretonne les avait initiés au malheur historique des cultures minoritaires.

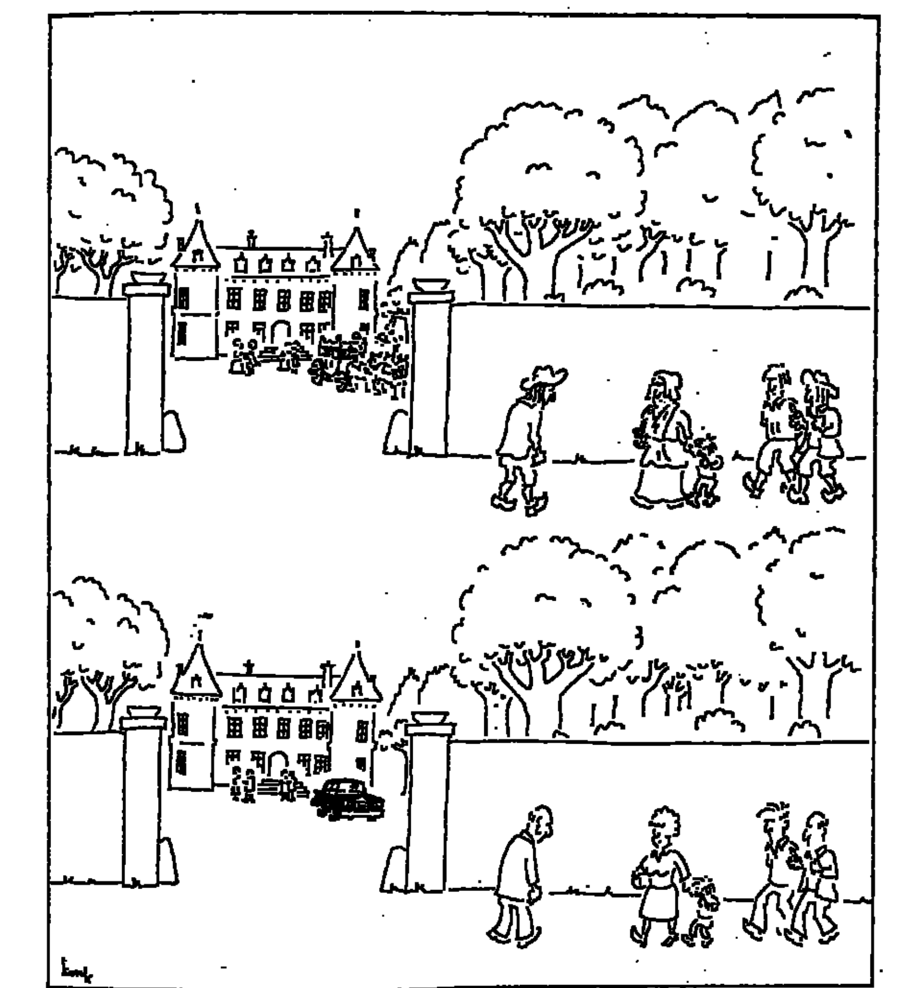
Il y a les pays ouverts... et les autres

Bienvenue donc, monsieur l'ambassadeur. Que se mêlent encore, s'il se peut, quelques souffles des grands vents d'Asie aux vents de Bretagne. Il n'y a pas de « petites patries ». Il y a les pays ouverts — et les autres. Devant l'allée d'arbres de Lez-Aven et les toits de votre demeure rurale, nous nous souvenons de *Stèles* et de ces vers tranquilles inspirés d'un paysage tibétain :

> « *Cependant, laissez vivre, là, ce petit village paysan. Je veux humer la fumée qu'ils allument dans le soir.*
> » *Et j'écouterai des paroles.* »

XAVIER GRALL.

AVANT...



...APRÈS

par KONK

CORRESPONDANCE

« *Une France civilisée* »

DANS une « Libre opinion » intitulée « Une France civilisée » (« le Monde » du 25 mai), M. Serge-Christophe Kolm, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, préconisait la suppression pure et simple des moyens militaires de défense nationale et, par voie de conséquence, du budget qui lui est affecté.

Nous publions ci-dessous des extraits des lettres reçues.

1914 - 1918

Le 31 juillet 1914, l'arme au pied, je gardais la frontière vers Mars-La-Tour, où, par une mesure de prudence, nous avait envoyés le ministère dans l'éventualité d'une attaque brusquée des Allemands.

Or, le même jour, Jaurès, cet homme à l'intelligence indiscutable, parcourait les dictionnaires de la bibliothèque de la Chambre, afin de s'assurer que le Kriegsgefahrzustand décrété par le Kaiser ne justifiait pas nécessairement la guerre et que tout espoir était encore permis.

JEAN RELIN
06 Mougins.

Le jeune mitrailleur de vingt-deux ans qui, dans la matinée du 11 novembre 1918, briquait et graissait sa mitraillette, sachant que si à 11 heures « cela » n'était pas signé, il remettrait « cela » encore (...), ce jeune garçon pouvait-il imaginer que, quinze ans après, le peuple allemand — un très grand peuple — se laisserait ensorceler par un monstre...

(...) S'il y a un conflit inscrit dans l'avenir du monde, c'est bien le conflit U.R.S.S.-Chine. (...) Mais auparavant, les divisions russes mobilisées, sans que l'Occident s'en aperçoive, déferleront à l'Ouest pour s'emparer, sans bombes atomiques, de nos industries et des deux cent cinquante millions d'esclaves potentiels qui les servent.

JEAN CHABRY
17 Saint-Georges-de-Didonne.

Un scénario

(...) Je vous propose le scénario suivant : à la suite de la démilitarisation exemplaire de la France, l'Allemagne, fédérale évidemment, décide de suivre la même voie et obtient le retrait des troupes stationnées sur son sol. Au bout de combien de temps estimez-vous que l'Allemagne sera réunifiée, sous l'égide de l'Allemagne de l'Est bien sûr qui, elle, aura conservé sa puissance militaire ?

Voilà donc le rideau de fer le long du Rhin, l'Europe démantelée. Je vous certifie que, dans cette situation, sous la pression militaire, économique et politique, la France ne sera pas longue à basculer.

D'un officier, dans une lettre adressée à M. Kolm.

Sécurité collective

(...) Une entité humaine quelconque, nationale ou internationale, ne peut subsister qu'à la condition de pouvoir assurer « matériellement » la défense de ses positions matérielles et morales.

Une politique ambitieuse ne peut porter ses fruits que si elle dispose des moyens à la mesure de ses ambitions.

La défense nationale, dans la compétition exacerbée du monde moderne, est aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Mais aucun pays ne peut prétendre garantir lui-même sa propre sécurité contre les menaces pouvant maintenant venir simultanément de tous les points du globe. Il n'est plus aujourd'hui de sécurité que collective, et la coopération entre les alliés, instaurée dès le temps de paix, doit être rigoureusement réciproque et multilatérale : c'est folie d'imaginer, comme on a voulu naguère nous le faire accroire, qu'un pays pourrait avoir droit, au cas où il se verrait menacé, à une aide militaire extérieure, s'il déclare par avance qu'il se refusera à remplir les devoirs correspondants vis-à-vis de ses partenaires, et s'efforce même dès le temps de paix d'entraver sur son propre sol le dispositif de défense commune.

Il est aussi stupide, pour un pays isolé, de vouloir assumer seul sa défense nationale que de ne pas l'assumer du tout.

JEAN TRUELLE
Paris.

Entre deux chaises

Je soupçonne M. Kolm d'avoir voulu s'amuser, et comme tout bon intellectuel d'avoir fait une pirouette et du même coup s'être moqué d'un certain nombre de lecteurs du *Monde* (...).

... A vouloir défendre la liberté à tout prix et en tout genre, surtout si elle est dirigée contre le gouvernement, ce que vous faites depuis de nombreuses années, vous risquez (et nous avec vous) de vous retrouver assis entre deux chaises et de perdre vraiment cette liberté que vous réclamez au nom des principes de notre démocratie, mais que d'autres, que vous aurez mis en place vous refuseront au nom des leurs.

G. CAUCHI
officier en retraite, Paris.

[Ne pas user de la liberté, pour la mieux préserver, nous paraît une méthode au moins aussi paradoxale que la thèse proposée par M. Kolm. — N.D.L.R.]

Un secrétariat d'Etat à la non-violence

Un monsieur sérieux, M. S. Ch. Kolm, dans *le Monde* du 25 mars 1975, écrit en substance : il n'y a plus de danger, donnons le bon exemple, supprimons armée et force de frappe.

Un autre monsieur sérieux, M. P. Dabezies, avait écrit, la veille : modernisons nos armées et notre force de frappe car personne ne peut compter sur personne.

« *On ne se suicide pas pour sauver son voisin.* »

Peut-on poser la question simple : « *Se suicide-t-on pour se sauver soi-même ?* »

Avant d'en arriver là et corollairement, on peut penser que le sens de l'histoire puisse être actuellement inversé, que l'homme dont la science et la conscience deviennent planétaires puisse décider de son sort : le désarmement total et mondial est dans le sens de l'histoire de l'homme, et la nation qui commencera ne fera pas courir plus de risque à elle-même ni autrui.

L'idée de la non-violence fait surface un peu partout après des siècles de tâtonnements et s'impose comme la seule alternative au suicide.

Osons courir ce risque, commençons...

Je propose, pour en commencer l'étude, que soit nommé un secrétaire d'Etat à la non-violence.

G. MOUTANDON,
70, Marnay.

Une folie lucide

Je me range au parti de la « naïveté » ou de l' « aveuglement criminel » (!) et je tiens à penser que si notre époque menacée garde des chances de survivre et de trouver les nouvelles voies qu'elle cherche anxieusement, ce ne peut être désormais qu'au prix de ruptures absolues avec les enchaînements hérités des terreurs de l'âge de pierre. D'autres pays ne peuvent assurément, et hélas ! s'y risquer aujourd'hui. Mais la France serait aujourd'hui (et pour combien de temps, car la roue tourne de plus en plus vite) en mesure de le faire.

Et si, en mettant les choses au pire, elle devait un jour être victime de cette folie lucide, ne vaudrait-il pas mieux avoir à pâtir d'un excès de générosité et de foi dans le futur que de ces jeux atroces et absurdes qui ne résolvent rien et aggravent tout ?

FRANÇOIS LAPON
75 Paris.

Les ambassadeurs de la paix au chômage ?

SELON la thèse économique de M. Kolm, la taille optimale du budget de la défense nationale est nulle. La démonstration mathématique ne nous en est malheureusement pas fournie. L'optimum se déduit, en gros, de l'égalisation des coûts et avantages marginaux. Si les avantages d'une action à la marge sont nuls, c'est le signal qu'il faut cesser d'agir. Si donc la défense nationale est un instrument de protection collective contre le risque d'agression de l'extérieur, force est de conclure que pour M. Kolm ce risque est inexistant.

C'est une appréciation subjective (et implicite) ; libre à lui de penser ainsi. Mais nous doutons qu'il représente l'opinion de la majorité de la population française.

Le risque existe et il appelle l'action, mais pas de n'importe quel type. Tout d'abord, le risque : la probabilité de risque d'agression n'est pas nulle *puisqu'il* y a dans le monde des pays dont les idéologies sont incompatibles — au même titre que le risque d'explosion n'est pas nul dans une maison contenant une chaudière à gaz, et par la seule présence de celle-ci. Seule cette réalité est objective qui fait que s'entretuent des millions d'hommes partout dans le monde. Ce qui est du domaine du subjectif (où se situe M. Kolm) et, dans une démocratie, du domaine du collectif, c'est l'appréciation, l'évaluation même, de la probabilité de réalisation de ce risque ; évaluation qui ne peut nous être donnée par la loi des grands nombres, mais seulement éclairée par l'histoire ; et celle-ci ne nous incite pas à l'optimisme de M. Kolm.

Deux types d'action sont alors possibles. Le premier — que nous appellerons un comportement d'assurance contre le risque — considère que la réalisation du risque est inévitable et s'efforce de parer à ses conséquences néfastes en accumulant sans cesse du matériel militaire, des bombes nucléaires, des sous-marins atomiques... Le second type d'action est un comportement de prévention du risque ; il s'attaque au risque lui-même pour tenter de l'éliminer par une politique diplomatique de conciliation, de médiation et de concertation.

Si l'on accepte cette analyse, également d'inspiration économique, nous comprenons mieux alors :

— Pourquoi M. Kissinger a eu le prix Nobel de la paix (pour son action de prévention) bien qu'il appartienne à l'un des pays les plus agresseurs du monde ;

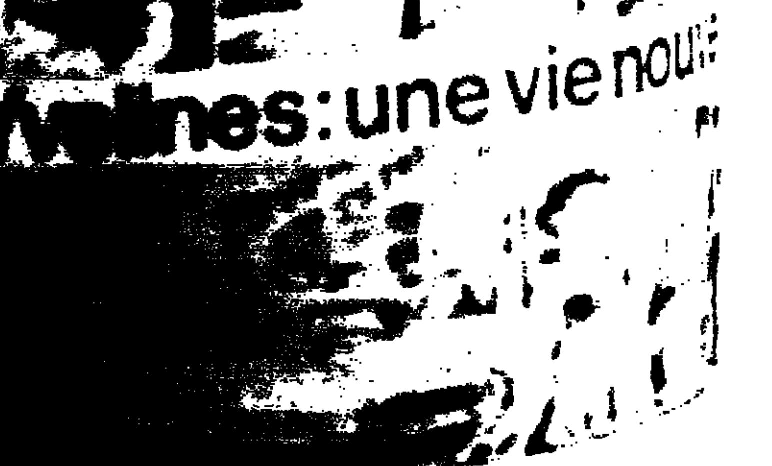
— Pourquoi le budget de la défense nationale représente tant pour cent du revenu national dans tel pays et à tel moment, reflet de la probabilité subjective collective de réalisation du risque d'agression ;

— La nécessité internationale d'une présentation budgétaire différente des dépenses de défense nationale qui — contrairement à la présentation actuelle — dégagerait les moyens en hommes et en matériel des deux types d'action. Ce qui permettra peut-être de constater que les masses monétaires qu'ils représentent sont inversement proportionnelles.

Alors, mais alors seulement, serons-nous d'accord avec M. Koln pour dire que la taille optimale du budget de la défense nationale est nulle puisque, les hommes étant réconciliés entre eux, les ambassadeurs de la paix seront au chômage.

N. BREJON DE LAVERGNE,
maître assistant à l'université de Reims, chargé d'enseignement à Paris-Nord.





JUSTICE

Un procès pour corruption de fonctionnaires au tribunal de Mulhouse

Caisses noires, pots-de-vin ou cadeaux d'entreprise ?

Mulhouse. — « Des cadeaux de fin d'année au mois d'août ? Trouvez autre chose... » La colère du président du tribunal correctionnel de Mulhouse était excusable. Après avoir clairement avoué à l'instruction qu'il s'agissait de « pots-de-vin », M. Guy Schneider, ancien président-directeur général de la société de travaux publics Ermest, qui comparaissait le 24 avril pour corruption de fonctionnaires en compagnie de huit bénéficiaires de ses largesses, avait dès le début de l'audience décidé de se rétracter. Adoptant un moyen de défense particulièrement désarmant, le principal accusé a en effet tenté de soutenir, avec obstination et candeur, qu'on ne pouvait lui reprocher d'avoir cédé à une pratique commerciale fort répandue, celle du cadeau d'entreprise.

De notre envoyé spécial

C'est en 1972, lors de la mise en règlement judiciaire de la société Ermest que divers contrôles devaient faire apparaître l'existence d'une « caisse noire » alimentée par le paiement de fausses factures et destinée à gagner les faveurs de fonctionnaires qui avaient la possibilité de faciliter à l'entreprise l'obtention de certains marchés officiels. Contre toute attente, on devait découvrir toute une comptabilité occulte, si scrupuleusement tenue que les noms des destinataires des fonds y étaient souvent nettement indiqués. On devait toutefois s'apercevoir que les dirigeants de l'entreprise avaient dû, quand même, prendre le soin de faire disparaître une partie des documents.

Huit noms ont été finalement retenus, mais seulement pour la période postérieure à 1969, les faits antérieurs étant prescrits. Or comme l'a relevé le tribunal, la société avait été créée en 1962. Parmi les inculpés se trouvent cinq membres de l'administration municipale de Mulhouse dont deux chefs de services, le secrétaire général de la mairie de Cernay, M. Albert Bauman, un officier d'une unité du génie basée à Mulhouse, et un contrôleur de travaux de la direction départementale de l'équipement. En plus des enveloppes correspondant aux fausses factures adressées à la mairie de Mulhouse, les « cadeaux » prenaient les formes les plus diverses : bons d'essence, « corbeille de mariage », séjour de sports d'hiver, « prêt » pour l'achat d'un fonds de commerce, etc.

Mais, en fin de compte, le montant de ces faveurs pour chaque cas n'excède guère le million d'anciens francs, et se résume le plus souvent à quelques milliers de francs. D'ailleurs, la ville de Mulhouse estime aujourd'hui son préjudice global à 42 000 F, mais il est vrai qu'une partie de l'argent détournée lui a déjà été remboursée.

En définitive, les moyens de cette corruption peuvent sembler relativement dérisoires : les débats furent décevants en comparaison du scandale vivement ressenti à Mulhouse et dans toute la région au début de l'enquête (1). Mais, dans son réquisitoire, le procureur de la République a nettement laissé entendre que l'affaire était bien plus significative qu'elle ne le paraissait.

Rappelant que certains faits solidement établis avaient échappé au procès selon la règle de prescription et que des ordonnances de non-lieu avaient dû être rendues par manque de preuves suffisantes, le représentant du ministère public a affirmé : « *Les quelques milliers de francs évoqués aujourd'hui ne sont qu'une paille dans la botte de foin. Nous n'apercevons que la partie apparente de l'iceberg* » ; il a conclu : « *Nous devons savoir que nous n'avons examiné aujourd'hui que le dixième de cette affaire.* » Il fallait alors rapprocher ces propos de ceux de M. Schneider au moment de son inculpation.

Celui-ci, qui, a d'autre part, dénoncé les « quêtes » électorales auprès des entreprises, avait déclaré que les pots-de-vin étaient partout, une pratique tout à fait courante. Cette déclaration avait fait grand bruit en 1972, au point de provoquer de nombreuses réactions indignées et notamment des mises au point de la direction départementale de l'équipement et de M. Emile Muller, député du Haut-Rhin (Réf.) et maire de Mulhouse.

Avec un franc-parler qui lui semble coutumier, M. Henni, président du tribunal correctionnel, pouvait affirmer : « *Derrière tout cela, je subodore des tas de choses.* » L'affaire était, en effet, révélatrice d'un climat inquiétant. On aurait alors pu penser que le tribunal tenterait, au cours des interrogatoires, d'aller au-delà des faits qui manifestement paraissaient insuffisamment établis. Mais, d'une manière surprenante, M. Henni devait se contenter d'apprécier *a priori* la « franchise » des prévenus. Dès le début de l'audience, il déclara même à *l'adresse de M. Schneider* : « *C'est le principal accusé et pourtant c'est lui que j'interrogerai le moins car je sais d'avance ce qu'il va dire...* »

FRANCIS CORNU.

(1) A l'occasion de la faillite de la société Ermest diverses fraudes, malversations et détournements ont été découvertes et feront prochainement l'objet d'autres procès. Ainsi M. Grundrich, ancien directeur de la Caisse de congés payés du bâtiment du Haut-Rhin, principal associé de M. Schneider, comparaîtra le 15 mai pour une affaire de faux.

● *Après une manifestation du Comité d'action des prisonniers aux abords des prisons de Fresnes*, le 3 août dernier, durant la révolte des détenus, M. Jean-Pierre Delaspre, trente-quatre ans, militant du CAP, qui avait harangué les prisonniers à l'aide d'un mégaphone, a été poursuivi pour avoir donné un coup de pied à un gardien de la paix et proféré des insultes à l'égard des policiers. A la seizième chambre correctionnelle de Paris, où il a comparu le 25 avril, défendu par Mᵉ Yann Choucq, il a formellement nié avoir commis ces deux délits.

● *L'affaire des pétroliers.* — M. Paul Moch, président-directeur général de la compagnie Elf-Union, a été inculpé, vendredi 25 avril, par M. Elie Locques, doyen des juges d'instruction de Marseille, d'entente illicite et d'entrave aux adjudications.

● *Libération de M. Georges Mas.* — Incarcéré depuis octobre dernier, sous l'inculpation d'escroquerie et de banqueroute, M. Georges Mas, président-directeur général de l'entreprise Astre de Béziers, président de l'Association sportive biterroise, a été remis en liberté et assigné à résidence, « *son état de santé étant incompatible avec la détention* ».

● *Le procès en diffamation* qui devait opposer, vendredi 25 avril, la C.G.T. et la C.F.T. devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, a été reporté. La C.G.T. a fait valoir, au début de l'audience, que le secrétaire général de la C.F.T. n'avait pas régulièrement qualité pour agir en justice.

POLICE

L'importance de la concertation avec le ministère explique l'apathie du congrès de la Fédération des personnels parisiens

Le vingt-cinquième congrès de la Fédération syndicale des personnels de la préfecture de police — le dernier pour M. Gérard Monate en tant que secrétaire général de l'organisation — aura vécu pendant trois jours sous le signe d'une certaine apathie, contrastant singulièrement avec les déclarations enflammées et les débats orageux qui présidaient traditionnellement aux assises du bouillant syndicat parisien. La sérénité des travaux n'aura guère été troublée que par le passage d'une équipe de télévision du « Petit Rapporteur », tandis que le premier soir nombre de délégues s'éclipsaient discrètement avant la fin de la séance, préférant de toute évidence le suspense du match Bayern-Saint-Etienne aux arcanes du rapport fédéral. L'ordre public, l'emploi des forces de police, la défense de la fonction, ne soulevèrent aucune passion, tandis que l'assistance s'animait en revanche en apprenant que le conseil des ministres du 30 avril devrait fixer le taux d'une nouvelle prime accordée aux policiers travaillant en région parisienne.

Plusieurs raisons expliquent le calme de ces assises qui marquent le « creux de la vague » du syndicalisme parisien. Tout d'abord la volonté du bureau sortant de ne pas se laisser déborder par la base, comme ce fut le cas il y a deux ans, à Courbevoie, lorsque quelques éléments — vraisemblablement manipulés, ainsi que le laissèrent penser par la suite certains indices, — tentèrent d'entraîner leurs camarades dans l'aventure. On sentait, cette année, que les représentants avaient été choisis avec soin.

La concertation engagée avec le ministère de l'intérieur depuis le début de l'année a, d'autre part, réduit le congrès à l'expectative sur un certain nombre de sujets. On ne pouvait longuement débattre de la formation des gardiens de la paix, puisqu'elle fait l'objet des travaux du groupe d'études du comité technique paritaire de la police nationale — on apprit toutefois que, dès 1976, la scolarité des élèves gardiens sera portée à six mois, auxquels s'ajouteront trois mois de stage pratique en unités, — et pas davantage du sort des agents féminins, — qui deviendraient certainement titulaires l'an prochain, —, ni du fonctionnement des organismes sociaux du ministère de l'intérieur, deux autres sujets au programme du C.T.P., dont M. André Hulot, secrétaire général adjoint, a par ailleurs souhaité voir s'élargir les compétences. Malgré l'avertissement à l'administration lancé à l'ouverture du congrès par M. André Buch, secrétaire général adjoint de la Fédération autonome des syndicats de police, quant aux conséquences d'un enlisement ou d'un échec des négociations, la FSPP. semble pour sa part décidée à jouer à fond — sans exclure la vigilance ainsi que devait le rappeler, sitôt après son élection, le nouveau secrétaire général, M. Jean Chaunac, — la carte de la concertation dont on ne connaîtra les résultats véritables qu'à l'automne prochain, avec la publication du projet de budget pour 1976.

Enfin un élément n'a pas peu contribué à rasséréner l'ambiance au sein de la Fédération : le coup d'arrêt mis par M. Michel Poniatowski à la politique de maintien de l'ordre outrancier menée pendant les six années précédentes, ce qui ne doit pas là encore exclure une certaine vigilance. « *Il est vrai que M. Poniatowski a condamné la politique de maintien de l'ordre de son prédécesseur et qu'il a essayé de ménager des assouplissements*, devait déclarer M. Jean Rouve, secrétaire fédéral.

La nouvelle politique de la place Beauvau n'a d'ailleurs pas éliminé toute incohérence : n'a-t-on pas, de manière quelque peu théâtrale, déplacé massivement et à grands frais des fonctionnaires pour des opérations « coup de poing » au rendement aléatoire, alors que dans le même temps on admettait des restrictions de carburant pour d'autres services ? « *Car les restrictions existent bel et bien*, devait ajouter M. Rouve. *Pour Police-secours comme pour les cars de rondes, et même pour les motos qu'on oblige à s'arrêter au cours des patrouilles pour limiter leur consommation. Et je ne suis pas sûr qu'ici ou là il y aura toujours assez d'essence pour escorter une ambulance.* »

Après avoir élu le nouveau bureau, les congressistes se sont séparés non sans avoir entendu un ultime message de M. Monate que chacun devrait méditer : « *La police*, déclara-t-il, *s'impose par son comportement. Il n'y a pas de policiers mal-aimés. Ceux qui veulent vous le faire croire le font souvent pour mieux vous couper de la société et vous asservir.* »

JAMES SARAZIN.

M. JEAN CHAUNAC secrétaire général

Le nouveau bureau de la F.S.P.P. est composé comme suit : secrétaire général : M. Jean Chaunac ; secrétaire général adjoint : M. Bernard Deleplace ; secrétaires fédéraux : MM. Gabriel Cretet, Léopold Gaussuin, André Hulot, Roland Mercier, Guy Poitier, Jean Rouve ; trésorier : Rymond Jamart.

La commission administrative de la F.S.P.P. a mandaté M. Jean Chaunac pour postuler en septembre prochain le secrétariat général de la Fédération autonome des syndicats de police que doit quitter M. Gérard Monate.

[Agé de quarante-huit ans, M. Jean Chaunac est entré dans la police en 1948 en qualité de gardien de la paix, entamant parallèlement une carrière syndicale et mutualiste. En 1967, il est nommé secrétaire administratif de la Fédération syndicale des personnels de la préfecture de police. Spécialiste des questions sociales, il devient en 1972 vice-président de la Mutuelle générale de la police française après en avoir été l'un des fondateurs.]

FAITS DIVERS

A Paris

ATTENTATS CONTRE LES DOMICILES D'UN MAGISTRAT ET D'UN AVOCAT

Deux explosions se sont produites au même moment, dans la nuit du 24 au 25 avril, aux domiciles parisiens d'un magistrat et d'un avocat. Les charges de plastic avaient été déposées, l'une devant l'appartement de M. Pierre Fournioux, président de chambre à la cour d'appel de Paris, président de cour d'assises, 29, rue Arthur-Rozier (19ᵉ) ; l'autre, 11 *bis*, avenue Carnot (17ᵉ), devant le domicile de Mᵉ Jean-Charles Letort, avocat au barreau. Ces deux attentats n'ont pas été revendiqués, et aucune inscription ni aucun tract n'a été découvert sur les lieux. Les enquêteurs ignorent, pour l'instant, la raison pour laquelle ces deux personnes ont été visées. Le seul lien que l'on peut établir entre eux est que l'un et l'autre se sont trouvés réunis lors du procès de Claude Buffet, en octobre 1970, pour le meurtre de Mme Besimensky, épouse d'un médecin parisien. Claude Buffet a été exécuté avec Roger Bontems, après la prise d'otages à la prison de Clairvaux, en septembre 1971.

Dans un communiqué, l'Union *syndicale des magistrats* fait observer notamment que « *les agressions physiques ou verbales dont les magistrats sont victimes se développent grâce à la passivité des pouvoirs publics, qui renoncent à les protéger et qui oublient que l'un des devoirs essentiels de l'Etat est d'assurer le respect de l'autorité judiciaire* ».

Au Creusot

LE SECRÉTAIRE DE LA SECTION C.G.T.-MÉTALLURGIE EST BLESSÉ PAR UNE BOMBE ARTISANALE.

Une bombe de fabrication artisanale a explosé le 25 avril au Creusot (Saône-et-Loire) dans le local qu'occupe la C.G.T. à la maison des syndicats. M. Claude Perraud, vingt-quatre ans, secrétaire de la section métallurgie, a été grièvement blessé. L'engin explosif qui avait été placé dans un sac de sport était composé d'un tuyau au bout duquel dépassait une mèche. C'est M. Perraud qui a découvert l'engin et la déflagration s'est produite au moment où il tentait d'éteindre la mèche dans un lavabo. Les dégâts matériels sont importants. Plusieurs autres personnes qui se trouvaient dans une pièce voisine ont été légèrement blessées.

Dans un communiqué, la Fédération des travailleurs de la métallurgie C.G.T. qualifie cet attentat de « *fasciste* » et déclare exiger du gouvernement « *des mesures sévères contre les auteurs de tels actes et la dissolution de tous les groupes fascistes* ». La Fédération remarque, d'autre part, que cet attentat s'est produit « *dans une période marquée par une profonde campagne anticégétiste et anticommuniste de la part du pouvoir et du grand patronat* ».

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 AVR 1975 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 27.4.75 DÉBUT DE MATINÉE

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 25 avril à 0 heure et le dimanche 26 avril à 24 heures :

Les hautes pressions d'Europe occidentale s'affaibliront progressivement au cours de ces deux jours, tout en se déplaçant vers le sud. La bordure méridionale du courant de perturbations, qui circule du nord de l'Atlantique à la mer Baltique et à la Pologne, touchera donc la moitié nord de la France.

Dimanche 26 avril, le beau temps bien ensoleillé persistera sur la moitié sud de la France, où souffleront des vents modérés et irréguliers d'est ou de nord-est. Sur la moitié nord du pays, le temps sera nuageux et très brumeux le matin. L'après-midi, les nuages resteront abondants de la Bretagne à la frontière belge, tandis que des éclaircies apparaîtront sur les autres régions.

Samedi 26 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 026,5 millibars, soit 769,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 avril ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 20 et 8 degrés ; Biarritz, 17 et 10 ; Bordeaux, 24 et 9 ; Brest, 18 et 6 ; Caen, 14 et 5 ; Cherbourg, 14 et 6 ; Clermont-Ferrand, 20 et 7 ; Dijon, 19 et 7 ; Grenoble, 20 et 5 ; Lille, 15 et 6 ; Lyon, 20 et 6 ; Marseille, 24 et 11 ; Nancy, 15 et 4 ; Nantes, 20 et 9 ; Nice, 21 et 12 ; Paris-Le Bourget, 19 et 8 ; Pau, 22 et 8 ; Perpignan, 28 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22 ; Rennes, 21 et 7 ; Strasbourg, 17 et 4 ; Tours, 19 et 7 ; Toulouse, 24 et 8.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 14 et 8 degrés ; Athènes, 20 et 15 ; Bonn, 14 et 6 ; Bruxelles, 15 et 7 ; Le Caire, 27 et 19 ; îles Canaries, 22 et 14 ; Copenhague, 12 et 4 ; Genève, 19 et 8 ; Lisbonne, 20 et 13 ; Londres, 19 et 12 ; Madrid, 21 et 9 ; Moscou, 14 et 4 ; New-York, 18 et 10 ; Palma-de-Majorque, 25 et 6 ; Rome, 21 et 10 ; Stockholm, 9 et 5 ; Téhéran, 16 (min.).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 137

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II					■				
III		■					■		
IV									■
V						■			
VI			■						
VII							■		
VIII				■					
IX		■			■			■	
X						■			■
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Dans son bain, elle nous révèle tous ses secrets ; Ville étrangère. — II. Ce dont se préoccupe une estivante ; Marque d'accompagnement. — III. N'arrête pas de couler ; S'accroche dans une galerie. — IV. Voyagerait à peu de frais. — V. Changera de voix ; Peut gâcher le dernier verre. — VI. Abréviation ; Fruits. — VII. Enveloppes ; En retard. — VIII. Préfixe ; Très raisonnable. — IX. Vaut bien cela ! ; D'un auxiliaire. — X. Sans aucun intérêt ; Souligne une résistance sans gravité. — XI. Recouverte d'un manteau d'hermine.

VERTICALEMENT

1. Ce n'est pas quelqu'un à vous dorer la pilule ! — 2. Interjection ; Souffle antique ; Début d'une interminable série. — 3. Prénom ; Soubassement. — 4. Te nourriras à bonne source ; Pacha. — 5. Susceptibles de s'envoler ; Mer épelée. — 6. Groupe des trouvailles plus ou moins heureuses ; Savait-il seulement parler aux femmes ? — 7. Abréviation ; Pronom ; Mot d'enfant. — 8. Fausses perles ; D'un auxiliaire. — 9. N'a pas le cœur à gauche ; Faire preuve d'intransigeance.

Solution du problème n° 1 136

HORIZONTALEMENT

I. Jeanne d'Arc ; Etal. — II. Train ; Ei ; Cime. — III. Oô ; Gé ; Tonnerre. — IV. Nivelle ; Têtue. — V. Clé ; EM ; Star. — VI. Te ; Rebec ; An ; Pi. — VII. Parasol ; Aloès. — VIII. Or ; Pa ; Isar ; Obus. — IX. Néri ; Escalier. — X. Droguet ; SSE. — XI. Cité ; Tester. — XII. Ota ; Ce ; Antre. — XIII. Crispi ; Evoé ! — XIV. Ichor ; Assoit ; Ou. — XV. Emèse ; Fourreurs.

VERTICALEMENT

1. Onction ; Copie. — 2. Etoile ; Répit ; Cm. — 3. A.R. ; Vé ! ; Tâche. — 4. Nage ; Rapide ; Ros. — 5. Niellera ; Cire. — 6. En ; B.A. ; Otés. — 7. Télésiège ; Paf ! — 8. Cossus ; Iso. — 9. Rente ; Lacets ; Su. — 10. Cinéma ; Rate ; EOR. — 11. Et ; Na ; Ravir. — 12. Ecrus ; Lois ; Note. — 13. Tiret ; Obésité. — 14. Ame ; Apeuré ; Or. — 15. Lé ; Criss ; Rémus.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

SPORTS

TENNIS DE TABLE

AU CHAMPIONNAT DE LIGUE EUROPÉENNE

Malgré sa défaite contre la Hongrie (3 à 4) la France se maintient en première division

De notre envoyé spécial

Le Havre. — On comprend que les Chinois aient fait du tennis de table leur mode de relations publiques. Rien n'est plus fascinant que le spectacle de cette petite balle qui va et vient en des rythmes divers, qui retrouve son point de chute quand on la croyait satellisée, qui passe et repasse le filet comme emportée par son propre mouvement. On oublie tout à ce jeu et presque le nom des adversaires, pour ne plus considérer que la beauté du geste et la qualité de la technique.

Au terme de son dernier match de la saison en championnat de Ligue européenne disputé le jeudi 24 avril au Havre, la France a été battue par la Hongrie (4 à 3), mais cette défaite ne nous fait pas considérer les Magyars comme d'irréductibles ennemis. Ni même le fait que la victoire, à plusieurs reprises, n'ait tenu qu'à un point, comme les résultats l'indiquent. Les raquettes reposées on se sentait tout heureux d'une aussi belle soirée sportive, ainsi que le manifesta un très nombreux public.

Des attaques rapides

Après tout, c'était bien les champions du monde que les Français affrontaient en la personne de Istvan Jonyer et Gabor Gergely, le premier aussi blond et distingué que le second est brun et hirsute. Pendant trois heures, rien ne permit de dire quelle équipe l'emporterait. Jacques Secrétin prenait très nettement le dessus sur Jonyer, mais Patrick Birocheau perdait son match contre Gergely, sur un score presque identique. On voyait alors la volontaire et intelligente Nicole Bergeret se reprendre après un premier set difficile, devant Henriette Letoler, considérée comme l'une des trois meilleures joueuses européennes. La Française devait répondre à des attaques rapides (c'est le style hongrois) que son adversaire ponctuait de coups droits, larges et puissants. Nicole Bergeret domina par une plus grande maîtrise d'elle-même.

En double messieurs, les champions du monde s'en laissèrent d'autant moins conter que Birocheau n'avait toujours pas trouvé son rythme. Mais Jonyer-Letoler ne durent qu'à ce petit rien que l'on appelle la chance de vaincre Secrétin-Bergeret après une partie très applaudie.

Birocheau sur le fil

Les jeux paraissaient faits. On savait Secrétin capable de battre un Gergely pourtant au mieux de sa forme. Il le fit, non sans avoir faibli dans le second set, mais sans toutefois paraître en dessous de sa réputation. Et, Birocheau, piqué au vif, se réveilla. On crut même un moment qu'il allait mettre à la raison le champion du monde en deux sets. Le public retenait son souffle sur chaque échange. Les manches se terminaient sur des scores d'épicier (22-20, 24-22). On y croyait d'autant plus que Birocheau menait par 19-16 dans ce fameux second set. C'est alors que Jonyer montra tout ce que le calme et la concentration apportent à ce sport. Point par point, il refit son handicap et égalisa à 20 partout puis à 21, puis 22 avant de faire la décision. Course-poursuite irritante, autant pour les spectateurs que pour les acteurs. L'équipe de France ne perdait pas tout puisque grâce à ce score de 4-3, elle avait l'assurance de rester en première division du championnat de Ligue européenne. Juste récompense d'un long travail en profondeur, mené depuis plusieurs années par une fédération qui sait de quels efforts se paye le maintien parmi l'élite.

FRANÇOIS SIMON.

RESULTATS

Secrétin bat Jonyer 21-12, 21-11 ; Gergely bat Birocheau 21-13, 21-15 ; Bergeret bat Letoler 16-21, 21-17, 21-19 ; Jonyer-Gergely battent Secrétin-Birocheau 21-18, 21-14 ; Jonyer-Letoler battent Secrétin-Bergeret 24-22, 17-21, 22-20 ; Secrétin bat Gergely 21-16, 19-21, 21-13 ; Jonyer bat Birocheau 20-22, 24-22, 21-16.

Suède b. U.R.S.S., 4-3 ; Yougoslavie b. Angleterre, 4-3.

Classement. — 1. Suède ; 2. Hongrie ; 3. Yougoslavie ; 4. Tchécoslovaquie ; 5. France ; 6. U.R.S.S. ; 7. Angleterre ; 8. Allemagne fédérale.

LE CENTENAIRE DE GEORGES HÉBERT

Le centième anniversaire de la naissance de Georges Hébert (27 avril 1875) devrait permettre de rappeler l'influence du père de la *« méthode naturelle »* sur le développement des activités physiques. Officier de marine, Georges Hébert fut frappé par la force naturelle des peuples primitifs. Telle fut l'origine de sa méthode qui visait à imposer des gestes et des mouvements *« oubliés »* de l'homme civilisé.

Lorsqu'il en fit la démonstration en 1913, le succès fut total. *Le Figaro* et *l'Humanité* se rejoignirent dans l'éloge pour vanter une forme nouvelle de gymnastique qui *« porte en elle la renaissance rapide, féerique et certaine de toute la race française »*.

Les milieux sportifs forgaient alors un néologisme, l'hébertisme. Lorsqu'en 1925 paraîtra un petit livre au ton vigoureux, le *Sport contre l'éducation physique*, beaucoup se méprendront sur les intentions de l'auteur. A l'époque, on acceptait mal que quelqu'un puisse dénoncer l'orientation que prenait le sport vers *« le spectacle, le funambulisme, c'est-à-dire vers l'exploitation de la badauderie humaine »*. Qui sait si aujourd'hui les imprécations de Georges Hébert ne seraient pas mieux comprises ? — F. S.

SPECTACLES

Cinéma

« DIALOGUE D'EXILÉS », de Raul Ruiz

Le titre renvoie évidemment à un petit recueil bien connu de Bertolt Brecht, intitulé, lui, *Dialogues d'exilé*, avec ce subtil passage du pluriel au singulier et vice-versa : Brecht se parle à lui-même en tant qu'exilé, poursuit un interminable dialogue à plusieurs voix dont il est le seul témoin. Ruiz donne la parole, de manière très concertée, à un noyau d'exilés chiliens fixés à Paris.

Ils vivent de bouts et de ficelles, n'ont pas l'air autrement malheureux. Visiblement, ils n'appartenaient pas à la classe ouvrière, ils étaient et sont pratiquement tous des intellectuels, des jeunes bourgeois, qui ont sympathisé avec l'expérience de l'Unité populaire, y ont apporté leur concours, et en exil prolongent cette habitude très chilienne, assure Raul Ruiz, de discuter inlassablement, devant tout le monde, de leurs problèmes, de l'avenir du pays.

Un élément perturbateur apporte la contradiction, un certain Fabien Luna, chanteur favorable à la junte, qui vient donner un récital à l'Olympia. Avec le sourire, avec une inconscience souveraine, Luna explique à ses compatriotes que l'ordre est revenu, qu'on ne perd plus de temps en discours inutiles. L'énormité des propos est accrue par l'aspect franchement sympathique, presque poétique du personnage. On l'écoute poliment, car tous étant des Chiliens vivant à l'étranger, une certaine communication peut s'établir.

La discussion politique, à vrai dire, n'avance pas, ne se précise pas. Ruiz a traité son film par accumulation de petites touches de dialogues, où se révèlent les préoccupations quotidiennes, mais aussi les caractères. Il parle d'abord de et pour des exilés chiliens. Les interprètes, professionnels ou amateurs (avec quelques Français, comme Daniel Gélin et Françoise Arnoul), ne jouent pas vraiment, improvisent, mais sans balbutier, à partir d'un canevas précis que leur a donné le metteur en scène. Du choc de la mise en situation du personnage dans le film et du jeu de l'acteur chargé d'apporter sa subjectivité, ses réactions très personnelles, naît un film bourré à craquer de références sociologiques, de notations humoristiques, parfois cruelles.

Cinéaste de la marginalité, comme un Jacques Rivette en France, un Robert Kramer aux Etats-Unis, Raul Ruiz n'aime ni les sermons ni les appels militants. Sa tactique, ténue au possible, suppose une totale complicité de la part du spectateur : qu'il soit déjà au courant des préoccupations des protagonistes du film, qu'il connaisse à fond leur langue pour mieux suivre les infinies variations d'une pensée qui se veut chilienne, déroutante, ironique, jusqu'à la moindre virgule, la moindre exclamation.

Le spectateur français trouvera dans *Dialogue d'exilés* un document qui ne correspondra pas nécessairement à ses propres conceptions de ce que peut être l'exil de Chiliens en France. Il y rencontrera pourtant, derrière le rempart protecteur de l'humour et de la pudeur, une référence très précise à des problèmes dont la validité dépasse une époque et un pays donnés.

LOUIS MARCORELLES.

★ Le Marais (v.o.).

Jazz

SOLAL ET SARDABY AU « STUDIO 105 »

Les concerts de Charles ne sont pas les seuls qui aient attiré ces jours-ci les jazzistes. Il y eut (il y a toujours) ceux du Théâtre Mouffetard, donnés par les musiciens solidaires de Gérard Terronèse, qui a tout misé sur un jazz difficile et avec lequel ils jouent, en amitié, à quitte ou double. Il y eut (il y aura en septembre) les rendez-vous du « 105 », bimensuels, dont le double récital de piano de Solal et Sardaby a pris le sens d'un bouquet final qui appelle les recommencements. Signe des temps, les rythmes latino-américains ont été glorifiés par l'un et l'autre des solistes, par Sardaby dans *Sem dendo nas ondas*, par Solal dans *Corcovado*.

Grands concerts, dans une salle très fréquentée et dont les dimensions rendent possible l'ambiance du cabaret, où les artistes et les auditeurs sont les uns des autres très proches. Bonne chose, à se regret près qu'aux réunions de ce genre trop de candidats à l'entrée se heurtent aux portes fermées et sont destinés à aller visiter ailleurs des lieux où l'on compte plus de professionnels sur les planches que d'aficionados dans les fauteuils. — L. M.

Musique

Le clavecin d'Élisabeth Chojnacka à l'Itinéraire

Ouverts par principe à toutes les tendances, les programmes de l'Itinéraire souffrent souvent d'un manque de cohésion. Ce défaut était en partie compensé l'autre soir par la large place faite à la claveciniste Elisabeth Chojnacka. Il n'est pas besoin de rappeler ce que la musique contemporaine doit à cette remarquable interprète. Aussi l'hommage rendu à Wanda Landowska en début de concert, avec l'exécution du Concerto *que Manuel de Falla écrivit pour elle, n'en était que plus profond. Mais était-il nécessaire, pour cette œuvre du moins, de sonoriser le clavecin, compte tenu de l'acoustique déjà très réverbérée de la salle* (le Nouveau Carré Silvia Monfort, ex-Gaîté lyrique) ? *Ce renforcement de la sonorité accentuait le poids des harmonies néo-classiques et incitait les autres solistes à un jeu souvent trop appuyé.*

Ça dépend du puissant soleil et du mouvant brouillard, *d'André Dubost (1935), pour trois bois et trois cuivres, est une œuvre minutieusement élaborée, évoquant Varèse — la violence en moins, — et au cours de laquelle les trombones exécutent une sorte de choral d'un effet pour le moins curieux.*

Rien ne pouvait mieux faire contraste avec cette page d'écriture instrumentale assez traditionnelle que Da un divertimento, *de Salvatore Sciarrino (1947). En effet, cette composition pour petite formation, et donnée en création française bien qu'elle date de 1968, possède comme caractéristique principale d'être construite uniquement à partir de sons inhabituels. Bien que ce parti pris se révèle singulièrement limitatif dès qu'on aborde le second mouvement, cette musique révèle une couleur, une vie interne et une fragilité qui captivent l'attention et la sensibilité.*

Elisabeth Chojnacka interprétait ensuite une œuvre pour clavecin seul : Cristaux de feux, *d'Antoine Tisné, dont c'était la première audition. Cette page brillante, mais sans clinquant (la registration « laissée au bon goût de l'interprète » témoignait d'une rare sobriété) s'articule autour d'un axe central — le milieu du clavier — avec toutes les possibilités de symétries vraies ou fausses, et les sages digressions que cela permet. L'instrument se trouve fort bien mis en valeur, et l'auditeur peut apprécier la virtuosité de l'interprète sans risquer de perdre le fil du discours.*

Aria interrompue, *de Hinoharu Matsumoto (1945) — en création également, — pour quator à cordes, flûte et percussions, est une composition vive et acide dans laquelle on relève de curieux procédés, parfois gratuits, comme ces balles de ping-pong que le chef — Boris de Vinogradov — laisse tomber tout à coup, parfois un peu moins, comme le crescendo de grosse caisse conclusif... D'autre part, l'amplification des instruments confère à cette musique une puissance artificielle qui, en fait, amoindrit la force réelle de l'écriture. Le concert s'achevait avec* Tiempo para Espacios *pour clavecin et douze cordes, de Cristobal Halffter, créé à Royan le mois dernier (*le Monde *du 29 mars).*

GÉRARD CONDÉ.

Petites nouvelles

■ Herbert von Karajan et la Philharmonique de Berlin viennent de renouveler leur contrat avec la Deutsche Grammophon Gesellschaft. Le programme d'enregistrements pour les prochaines années ne comprend pas moins de soixante-dix disques dont les symphonies de Mahler, Bruckner, Haydn et Sibelius.

■ Les Tony Awards — Oscars du Théâtre de Broadway — ont été attribués à « Equus », drame psychologique de Peter Sheffer, importé de Londres, et à « The Wiz », comédie musicale sur le thème du « Magicien d'Oz ».

La saison de Broadway a été particulièrement brillante. Les producteurs ont fait appel à des stars (Liv Ulman, Henry Fonda), à des reprises de grands auteurs américains (Tennessee Williams, Eugène O'Neill) pour ramener le public au théâtre. Ils se sont également entendus pour rendre à moitié prix, à partir de 15 h. et pour le jour même, les billets invendus.

■ Le Prix du brigadier a été attribué à Peter Brook pour sa mise en scène de « Timon d'Athènes » et lui sera remis le 6 mai aux Bouffes du Nord, où se donne actuellement le spectacle, en alternance avec les « Iks ».

■ Le premier festival de théâtre populaire des travailleurs immigrés en France aura lieu du 31 mai au 23 juin à Suresnes. L'apartheid en Afrique du Sud, la Palestine, le Sahel, l'Indochine, l'immigration, seront les thèmes principaux des nombreux spectacles présentés par les dix-sept troupes de théâtre créées par des travailleurs immigrés.

■ La Maison des jeunes et de la culture de Saint-Fons (Rhône) organise du 28 juillet au 16 août un stage de danse moderne avec Betty Jones et Fritz Ludin, deux danseurs de l'école de José Limon. Les inscriptions se font jusqu'au 23 juin à la M. J. C. Saint-Fons, 53, rue Carnot, 69190 Saint-Fons.

En bref

Cinéma

« Le Bougnoul »

Incident dans un autobus : un travailleur nord-africain veut descendre avant la station, alors que l'engin est immobilisé dans un embouteillage : le chauffeur, on ne sait pourquoi, prend une rage contre lui, emboutit une voiture, et précise : *« Les Arabes n'ont qu'à aller à pied. »* Il y aura constat, procès ; c'est l'Arabe qui se trouvera au banc des accusés, évidemment.

Inspiré d'un roman de Raymond Jean, adapté par le comédien Saddy Rebbot, qui a ajouté un fait divers authentique étranger à l'intrigue, pour la renforcer, et réalisé par Daniel Moosmann *(Biribi)*, le film commence par une longue plaidoirie faiblarde d'Elisabeth Huppert, qui se veut un réquisitoire sur le racisme : le ton est donné.

La maladresse de la mise en scène se mesure à l'aune des bonnes intentions. Les comédiens algériens sont excellents ; les Français exécrables (mais rien ne dit qu'un Algérien ne pense pas exactement l'opposé) : seules quelques séquences réalisées dans le style du reportage échappe à ce gâchis.

Il était intéressant de vouloir montrer que la classe ouvrière — ici, le chauffeur d'autobus — n'échappait pas au racisme ; il était inutile de le faire de façon aussi simpliste : un film à ne voir qu'en apportant avec soi son esprit critique. — M. E.

★ Studio de la Harpe, U.G.C.-Marbeuf.

Théâtre

« Fantasio » en tournée

Des jeunes gens s'ennuient, boivent, fument, font du tapage pour choquer les bourgeois. Une princesse va se marier pour raison d'Etat avec un prince ridicule, et elle est triste car son bouffon est mort. Musset se moque de la mode et charge Fantasio de tous les tics du romantisme.

Alain Rais place l'action dans un décor d'Yves Piergiovanni qui illustre avec insistance les intentions dramaturgiques et les images suggérées par le texte. Il ne fait pas confiance à la clarté du discours sur l'illusion et la réalité, met à plat le double jeu de Musset, dissèque son ironie, la désigne par des clowneries et, malgré le soin et la cohérence de la mise en scène, vide parfois la pièce de son sens et de sa nécessité.

C. G.

★ Goussainville (26 avril).

Festival chez Cardin

L'espace Pierre Cardin organise une saison internationale de printemps, au cours de laquelle on pourra découvrir le Théâtre de l'esprit frappeur, de Bruxelles, dans une création de Dorian Paquin : *Echafaudages* (un « jeu de la vérité »), mis en scène par Albert André-Lheureux. L'Atelier 212, de Belgrade, dirigé par Mira Trailovic et Jovan Cirilov, présentera *les Géants de la montagne*, de Pirandello mise en scène de Paolo Magelli ; *Hamlet au sous-sol*, d'après Shakespeare, adaptation et mise en scène de Svobodenka, *Ubu-Roi* d'Alfred Jarry, adaptation et mise en scène de Ljubomir Draskic.

Après son séjour à Nancy, Mémé Perlini et la Compagnie de La Maschera, de Rome, présentent *Otello*, qui a été créé à la Biennale de Venise. *Pilobolus* est le titre des variations cocasses de la compagnie The American Ballet, une des plus originales des Etats-Unis d'aujourd'hui. On retrouvera Paolo Bortolluzi dans un spectacle chorégraphique conçu et réglé avec Peter Weigl et Josef Svoboda : une rentrée très attendue. Quittant leur pays pour la première fois, les Ondeko Za Drummers donneront deux marathons de percussion, qui se veulent « le message exaltant d'un Japon inconnu ».

★ Espace Cardin, du 29 avril au 28 juin.

PRESSE

CONTROVERSE AU SUJET DE L'OPÉRATION « PORTES OUVERTES » AU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Une nouvelle controverse vient d'éclater entre la direction du *Parisien libéré* et la Fédération des travailleurs du livre C.G.T. Elle concerne l'opération « portes ouvertes » organisée par les travailleurs les 26 et 27 avril à l'imprimerie de la rue d'Enghien (*le Monde* du 26 avril). La société éditrice a informé le comité d'entreprise que ces locaux étaient sa propriété privée, qu'elle *« en est seule légalement responsable »* et qu'en conséquence *« ce sont les cadres mandatés à cet effet par la direction générale qui accueilleront samedi 26 avril, de 14 à 18 heures, les personnes désireuses de visiter nos ateliers »*. La société éditrice précise d'autre part : *« En remplacement du lendemain dimanche 27, jour où toute visite est naturellement impossible à cause du travail en cours, une visite identique pourrait être envisagée pour le samedi 3 mai dans le même horaire. »*

En réponse à la décision de la direction, les ouvriers du Livre du *Parisien libéré* affirment dans un communiqué :

« Par une telle attitude, la direction cherche à minimiser l'importance de cette opération en la réduisant à une simple visite technique sous son contrôle.

» Les travailleurs du Livre C.G.T. maintiennent pour le samedi 26 avril, de 14 à 18 heures, et le dimanche 27, de 10 à 18 heures, l'opération « portes ouvertes », au cours de laquelle ils rappelleront les origines et le déroulement du conflit dont la direction porte l'entière responsabilité. »

LETTRES

SEIZE BOURSES DU CENTRE NATIONAL SONT ATTRIBUÉES

Le Centre national des lettres a attribué une partie des bourses créées par M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, pour encourager la création littéraire. Sur les huit bourses annuelles d'un montant de 5 000 francs par mois destinées à des écrivains déjà consacrés pour leur permettre de bénéficier d'une « Année sabbatique » : quatre sont accordées à :

— Maurice Roche, cinquante et un ans, auteur de « Compact » (1966), « Circus » (1972), « Codex » (1974) ;

— Robert Pinget, cinquante-cinq ans, auteur de romans dont « l'Inquisitoire » (prix des Critiques 1962), « Quelqu'un » (prix Femina 1965), « Passacaille » (1969), « Cette Voix » (1975) ;

— André du Bouchet, cinquante et un ans, poète (« Dans la chaleur vacante », « Où est le soleil » et traducteur de Shakespeare, Holderlin, Joyce ;

— Philippe Jaccottet, quarante-neuf ans, poète (« l'Obscurité » « Airs », « Paysages avec figures absentes », « la Semaison ») et traducteur ;

Huit des vingt bourses de 2 000 F mensuels destinées à de jeunes écrivains ont été d'autre part attribuées à :

Jacques Almira, Myriam Anissimov, Raphaële Billetdoux, Christian Charrière, Marc Cholodenko, Françoise Lefèvre, Georges Madarasz, Mathieu Messagier.

Les bourses qui n'ont pas encore été attribuées seront décernées dans le courant du mois de juin.

● *La nouvelle revue trimestrielle « Ethiopiques »*, éditée à Dakar (directeur, M. Habib Thiam, conseiller, M. Jean-Pierre Biondi), vient de publier son deuxième numéro (10, rue Thiers-B.P. 360 Dakar - Sénégal).

SPECTACLES

Samedi 26 - Dimanche 27 avril

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : voir rubrique danse.
Comédie-Française : l'Idiot (sam., 20 h. 30 et dim., 14 h. 30) ; l'Ile de Raison (dim., 20 h. 30).
Odéon : Othon (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Petit-Odéon : Cinna (sam. et dim., 18 h. 30)
Théâtre de l'Est parisien : Androclès et le lion (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30), et dim., 15 h.). — Petit TEP : Carrefour Bachir Touré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Chaillot : voir Théâtre de la Cité internationale.

Les salles municipales

Le Nouveau Carré : Cirque Gruss (sam., 15 h. 30 et 20 h., dim., 15 h. 30 et 18 h.) ; Comédies à une voix (sam., 18 h. 45) ; Free Music : M. Waldrone (sam., 21 h.).
Théâtre de la Ville : Yves Simon (sam., 18 h. 30) ; la Mouette (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Artistic Voltaire : Je ne fais que rêver, je suis le rêve (sam., 20 h. 30).
Atelier : Tutti frutti (sam., 21 h.).
Athénée : la Folle de Chaillot (sam., 21 h. ; dim., 15 h et 21 h.)
Bouffes-du-Nord : Timon d'Athènes (sam., 14 h. 30) ; les Iks (sam., 20 h. 30).
Cartoucherie de Vincennes. — Théâtre du Soleil : l'Age d'or (sam., 16 h. et 20 h. 30 ; dim., 16 h.) — Théâtre de la Tempête : Trakl (sam., 20 h. 30, dim., 16 h.). — Théâtre de l'Aquarium : le Triomphe de l'amour (sam., 20 h. 45, et dim., 16 h.).
Centre culturel suédois : Emigreva Song (sam., 21 h.).
Charles-de-Rochefort : Jamais deux sans toi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Comédie-Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Cour des Miracles : le Lit-Cage (sam., 20 h. 30) ; Intime Conviction (sam., 22 h.).
Daunou : Monsieur Masure (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Edouard-VII : le Pape kidnappé (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Essaïon : salle I, La pupille veut être tuteur (20 h. 30) ; salle II, Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais (20 h. 30).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Gaîté-Montparnasse : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Gymnase : le Saut du lit (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Hébertot : l'Amour fou (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
La Bruyère : l'Alboum de Zouc (sam., 20 h. 45).
Lucernaire : Solange et Gogiu (sam. et dim., 20 h. 30) ; Ce soir on fait les poubelles (sam. et dim., 22 h.) ; Plaisir des dieux (sam., 24 h.) ; dim., 18 h. 30).
Mathurins : Grenouille (sam. 21 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h 10 ; dim., 15 h 10 et 21 h 10)
Michodière : les Diablogues (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Moderne : Un jeu d'enfants (sam., 20 h. 45).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., 21 h ; dim., 15 h.)
Mouffetard : Qui, quoi, quoi de qui ? (sam., 20 h. 30).
Nouveautés : la Libellule (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Œuvre : la Bande à Glouton (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam. 20 h 30 ; dim. 15 h et 20 h. 30) ; Rencontre (sam. 14 h. 30).
Plaisance : Septembre à Santiago (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; la Folle (sam., 22 h. 30)
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h 30 et 22 h. 30)
Porte-Saint-Martin : Rocky Horror Show (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30)
Récamier : le Balcon (sam., 20 h. 30) ; Petite salle : Garance : Trois femmes (sam., 22 h. 30).
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam., 15 h. et 20 h. 45 : dim., 20 h. 45).
Studio-Théâtre 14 : Fin de partie (sam., 21 h.).
Tertre : Bonny (sam. 20 h. 30).
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre : Supplément au voyage de Bougainville (sam., 21 h.). — La Galerie : Oreste (sam., 21 h.). — Le Jardin : Max Rongier (sam., 21 h.) ; Grand-Théâtre : la Mort de Danton (sam., 21 h.).
Théâtre d'Edgar : la Station Champbaudet (sam., 19 h.) ; Yves Riou (sam., 21 h.) ; Alberto Vidal (sam., 22 h. 30).
Théâtre d'Orsay : Christophe Colomb (sam., 20 h. 30) ; Harold et Maude (dim., 15 h.) — Petite salle : Pas moi ; la Dernière bande (sam., 20 h. 30) ; Inori (dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : Tchekov-Tolstoï ou la Belle Epoque (sam., 20 h. 45).
Théâtre de Paris : Crime et Châtiment (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Plaine : Marcel sera content (sam., 21 h., et dim., 17 h.).
Théâtre Rive-Gauche (Alliance française) : l'Intervention (sam., 21 h. 15 ; dim., 17 h. 15) ; Résidence secondaire (sam., 19 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre 13 : le Misanthrope et l'Auvergnat (sam., 21 h.).
Théâtre 347 : Lorenzaccio (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Theatron : salle I : le Retour de Miss Univers (sam., 21 h.) ; salle II : Je m'appelle Rosa Luxembourg (sam., 21 h.).

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier : Paul Préboist (sam., 20 h. 45).
Boulogne, T.B.B. : Philippe et Jonas (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; M.J.C. : Sidnakdar (dim., 14 h.).
Choisy-le-Roy, Théâtre Paul-Eluard : la Poisson (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Evry-Ville-Nouvelle, Agora : Pierre Vassiliu (sam., 21 h.).
Eaubonne, Foyer Migrat : Sidnakdar (sam., 20 h.).
Gennevilliers, salle des Grésillons : Marie (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Issy-les-Moulineaux, M.J.C. : l'Opossum (sam., 21 h.).
Mantes-la-Jolie, Eglise de Gassicourt : Clara Bonaldi, violon ; Luc Urbain, flûte ; Joël Pontet, clavecin (Vivaldi, Bach).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : le Cercle de craie caucasien (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h., dernière).
Saint-Michel-sur-Orge, Hall des fêtes : Festival Folk (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Sartrouville, Théâtre : le Marathon (sam., 21 h.).
Sceaux, les Gémeaux : Barbara (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : l'Annonce faite à Marie (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland : le Soleil foulé par les chevaux sam., 21 h.).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : les Percussions de Strasbourg (sam., 20 h. 45).
Yerres, Centre culturel : Catherine Ribeiro + Alpes (sam., 21 h.).

Le music-hall

Comédie des Champs-Elysées : Ce n'est qu'un au-revoir (sam., 21 h. ; dim., 18 h. 30).
Olympia : Charles Trenet (sam. et dim., 21 h. 30) ; Nouvelle chanson catalane (dim. 14 h. 30) ; Glenmore (dim., 18 h.).
Variétés : Jacques Martin (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens : Pourquoi tu chanterais pas ? (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Châtelet : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Henri-Varna Mogador : Fiesta (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 15 et 17 h. 30)
Espace Tribuche : Patrice Goré et Sarkis (sam., 20 h. 30, dernière).

Les concerts

Bateaux-Mouches, sam., 18 h. : Trio Jean-Philippe Rameau (Bach, Vivaldi, Mozart).
Hôtel Hérouet, sam., 20 h. 15 : Concerts Jean-Sébastien Bach, par Simone Escure, piano, et le Trio Ravival.
Maison de la Radio, sam., 17 h. 30 : Jacques Taddei, piano (Bach, Liszt, Fauré, Franck).
Salle Cortot, sam., 20 h. 30 : Hainsworth Orchestra, dir. F. X. Gernigon, avec D. Blumental, piano (Bach, Mozart, Mendelssohn).
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, sam., 18 h. 30 : Olivier Gardon, piano (Chopin, Simonis, Beethoven, Prokofiev).
Théâtre de la Madeleine, sam., 17 h. : Serge Blanc, violon et Monique Mercier, piano (Bach, Schubert, Beethoven).
Théâtre Récamier, sam., 18 h. : Musique de l'Inde avec Mahmud Mirza, sitar.
Eglise Saint-Leu, dim., 17 h. 45 : les Clavecinistes français, par B. Verlet.
Eglise Notre-Dame, dim., 17 h. 45 : M. L. Jaquet (Franck, Tournemire, Langlais).
Théâtre Essaïon, dim., 18 h. : M. Bleger, piano (Chopin, Schumann, Dutilleux).
Théâtre des Champs-Elysées, dim., 20 h. 30 : Printemps Musical-Orchestre, des Concerts Lamoureux, dir. D. Chabrun avec L. Serbescu, piano (Schœnberg, Chaynes, Vieru, Milhaud).

La danse

Le Palace : Graziella Martinez, White dreams (sam., 16 h. et 20 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : le Ballet de l'Opéra (sam., 20 h. 30).
Théâtre des Deux-Portes : Mime et Percussions (sam. 21 h., dim. 16 h. 30 et 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot : sam., 15 h., le Guépard, de L. Visconti ; 18 h. 30, la Rupture, de C. Chabrol ; 20 h. 30, la Sirène du Mississipi, de F. Truffaut ; 22 h. 30, l'Etau, d'A. Hitchcock.
Dim. : 15 h., les Enfants du paradis, de M. Carné ; 18 h. 30, les Demoiselles de Rochefort, de J. Demy ; 20 h. 30, Hermaphrodite, de M. Carné ; 22 h. 30, la Dernière Séance, de S. Bogdanovitch.

Les exclusivités

A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) V.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Rotonde, 6e (633-08-22), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle-Pathé, 18e (387-50-72), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19). U G C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14)
LE CHACAL DE NAHUELTORO (Chi., v.o.) : 14-Juillet, 2e (700-51-13).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Plaza, 8e (073-74-55), Passy, 16e (288-62-34) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) à 14 h et 22 h.
DUPONT LAJOIE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Maxeville, 9e (770-72-87), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16). 14-Juillet, 11e (700-51-13).
FLESH GORDON (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Mery, 17e (522-59-54), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14 Juillet, 11e (700-51-13). Quintette, 5e (033-35-40).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Quartier-Latin, 5e (326-84-65) V.f. Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 11e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
GEORGES BRAQUE OU LE TEMPS DIFFERENT (en première partie : André Malraux : la Métamorphose du regard) (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA GIFLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
GOYAKIN (Jap., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA GRANDE BOURGEOISE (Fr.-It.) : Biarritz, 8e (359-42-33) Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA GUERRE DES MOMIES (Chil., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90)
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Studio-Raspail, 14e (326-38-98), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Murat, 16e (288-99-75), Jeanne-d'Arc, 13e (331-40-58).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46).
LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
ISABELLE DEVANT LE DESIR (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Galaxie, 13e (580-78-86)
LA MESSE DOREE (Fr.-It.) (**) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Cambronne-Pathé, 15e ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MR BROWN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MITHILA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à partir de 16 h.
MUHAMMAD ALI THE GREATEST (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
PAULINE S'EN VA (Fr.) : Le Seine 5e (325-92-46) (à 12 h. 15, sauf dim.).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Clichy-Palace (387-77-29) : Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Liberté-Studio, 12e (343-01-59) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
LA ROUTE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f : U G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
SIDDHARTA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (033-72-71).
SKEEZAG (A., v.o.) (**) : Marais 4e (278-47-86).
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier 8e (387-35-43). Athena, 12e (343-07-48).
LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille 12e (343-79-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE TRIANGLE ECORCHE (Fr.) (**) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
TROMPE-L'ŒIL (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)
LA VALLEE SAUVAGE (Mex., v.o.) (*) : Studio de l'Etoile, 17e
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16.
VIOLENCE ET PASSION (It. vers. ang.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), (salles I et II) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)

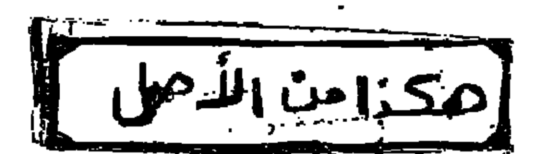
Les films nouveaux

ROSEBUD, film américain d'Otto Preminger, avec Peter O Toole, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Napoléon, 17e (359-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SECTION SPECIALE, film français de Costa-Gavras : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Wepler-Pathé, 18e (387-50-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
LE BOUGNOULE, film français de Daniel Moosman : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (**) film américain d'Alex de Renzy, v.o. : Dragon, 6e (548-54-74) ; Saint-André-des-Arts I et II, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52)
HISTOIRE DE WAHARI, film de Jean Monod et Vincent Blanchet ; Le Seine, 5e (325-92-46) : (en complément : A propos de Nice, de J. Vigo)
UN ANGE PASSE, film de Philippe Garel : Marais, 4e (278-47-86) (à 14 h. et 22 h.).
DIALOGUE D'EXILES, film chilien de Raul Ruiz, v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LES VOITURES QUI ONT MANGÉ PARIS, film australien de Peter Weir, v.o : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
BELLADONA, dessin animé japonais d'Euchi Yakamamoto, v.o. : Studio Medicis, 5e (633-25-97)
L'EXTRADITION, film suisse de Peter Van Gunten, avec Roger Scudiy, Anne Wiazemensky : Pagode, 7e (551-12-15).
LA CONCENTRATION et L'ATHANOR, films français de Philippe Garel : Olympic, 14e (783-67-42)
SOLDAT DUROC, ÇA VA ETRE TA FETE, de Michel Gérard : Mercury, 8e (225-75-90) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les festivals

FESTIVAL INTERNATIONAL FEMMES-FILMS (v.o.). — Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36). Plusieurs films de court, moyen et long métrage, réalisés par des femmes.
DIX ANS DE NOUVEAU CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Olympic, 14e (783-67-42) : la Conversation (sam.) ; la Poursuite impitoyable (dim.).
JEAN RENOIR. — Noctambules (5e) (033-42-34) : la Marseillaise (sam.) ; le Carrosse d'or (dim.).
CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50). Edward Dmytryk : la Main gauche du Seigneur (sam.) ; l'Homme aux colts d'or (dim.).
MARLENE DIETRICH (v.o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Impératrice rouge (sam.) : la Maison des sept péchés (dim.).
NUITS DU CINEMA POLITIQUE U.S. (v.o.). — Olympic, 14e (783-67-42), de 24 h. à l'aube : Sept films.
ELVIS PRESLEY (A.) (v.o.) Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) : les Rôdeurs de la plaine (sam.) ; La rousse qui porte bonheur (dim.).





ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Provence - Côte d'Azur

Derrière la Croisette et les palaces de Cannes

Le chômage affecte maintenant 15 % de la population salariée

Cannes. — *Plaie chronique et élément révélateur du déséquilibre économique du département des Alpes-Maritimes, le chômage y a pris ces derniers mois un caractère « massif » particulièrement préoccupant. Le nombre des demandes d'emplois non satisfaites est officiellement de 18 000, mais les syndicats estiment que 25 000 salariés au moins, sur environ 290 000 actifs, sont en réalité sans travail. Après une « journée de soutien » et des délégations à la préfecture, organisées le 15 avril à l'initiative de la fédération du parti communiste des Alpes-Maritimes, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont appelé les travailleurs du département à une semaine d'actions du 21 au 25 avril qui aura notamment pour thème la défense de l'emploi. Un « point chaud » : Cannes.*

Sur la Croisette, entre mer et palaces, la flânerie sans entracte des touristes ne laisse rien deviner des réalités locales de la crise. A deux pas, rue des Halles, près du marché Forville, c'est la morne attente de la cohorte des chômeurs dans les couloirs et les escaliers de l'agence pour l'emploi. A la fin de mars, le nombre des demandes d'emplois non satisfaites dans l'agglomération cannoise était de 3 500 et avait progressé de près de 60 % en un an (les offres enregistrées diminuant, elles, d'environ 50 %).

Compte tenu des diverses catégories de demandeurs échappant au recensement, on parle d'environ cinq mille personnes réellement sans travail et d'une proportion, impressionnante, d'un demandeur pour sept à huit actifs. De tels chiffres doivent certes être interprétés en fonction des structures particulières de l'emploi sur la Côte d'Azur et des « mentalités » prêtées, plus ou moins justement, aux travailleurs autochtones. Les Cannois savent sans doute rire d'eux-mêmes quand ils s'exclament en passant devant un terrain de pétanque animé : *« Tiens ! les chômeurs professionnels ! »* Mais l'agence pour l'emploi des Alpes-Maritimes estime que ces profiteurs du système ne représentent que 1,5 à 2,5 % des demandeurs.

En revanche, le nombre des chômeurs saisonniers, parmi lesquels figurent des employés de jeux au salaire mensuel de 7 000 à 8 000 francs, est à prendre en considération.

Beaucoup de faits ou d'indices ne trompent cependant pas sur la gravité nouvelle de la situation. Ainsi, depuis septembre 1974, près de 800 salariés ont été victimes de licenciements collectifs officiellement déclarés. Par contrecoup, la proportion des demandeurs ayant quitté volontairement leur emploi précédent, par rapport au total des demandes, est passé de un à deux auparavant, à un à quatre aujourd'hui. La création par la C.F.D.T., début mars, d'un « comité de chômeurs » à but revendicatif et d'entraide morale a été également un événement significatif : jamais la nécessité ne s'en était fait sentir à Cannes. Qui sont ces chômeurs ? Des personnes de moins de vingt-cinq ans pour à peine un quart (la population des Alpes-Maritimes est moins jeune que celle des autres départements français) mais un tiers d'adultes de vingt-cinq à quarante ans et un peu plus d'hommes que de femmes.

Une déconfiture retentissante

« Tout ce qui s'appelle petite et moyenne entreprise vit ici sur la corde raide », constatait le mois dernier la municipalité cannoise. Règlements judiciaires et liquidations de biens se sont en effet accélérés : vingt-cinq au cours du premier trimestre de 1975, soit la moitié de ceux qu'avait prononcés le tribunal de commerce de Cannes dans toute l'année 1973 et 40 % déjà du nombre de ceux intervenus en 1974. La plus retentissante de toutes les déconfitures, celle qui a véritablement creusé un trou dans l'emploi local et enterré certains espoirs d'industrialisation, est survenue à fin janvier avec la mise en règlement judiciaire d'Aloa-Marine.

Inaugrée en juin 1973, cette entreprise de construction de bateaux de plaisance, à capitaux suisses, employait deux cent soixante salariés. A l'origine, pour Cannes, c'était une aubaine. La modeste zone industrielle de 17 hectares, aménagée par la municipalité, démarrait enfin, et Aloa devait encore créer quelque deux cents emplois. L'envolée des prix des matières premières, la mévente soudaine, l'encadrement du crédit et des imprudences manifestes de gestion ont tout compromis. Un rachat de l'usine, laquelle est occupée par les salariés, reste pourtant possible. *« L'outil de production est remarquable et le passif pourrait être consolidé aux deux tiers dans un délai assez court »*, souligne le président du tribunal de commerce de Cannes, M. André Billebault (1).

De notre correspondant régional

Paradoxalement, c'est le tourisme qui a le moins souffert du chambardement des économies occidentales. *« Pour la saison hivernale 1974-1975, les résultats ont pratiquement doublé par rapport à l'exercice précédent »*, se félicitait récemment dans *Nice-Matin* le président des hôteliers cannois, M. Perreard. La fermeture pour reconstruction des deux grands établissements (le Gray d'Albion et le Montfleury) n'a pourtant pas été compensée au niveau de l'emploi par l'apport de deux cents chambres nouvelles. Et dans certains palaces, les salariés partant à la retraite n'ont pas été remplacés. En dépit de cela les difficultés à pourvoir certains petits emplois de vaisseliers, argentiers, etc., peu rémunérateurs il est vrai, n'ont pas diminué.

Les entreprises de sous-traitance du bâtiment semblent avoir été les plus touchées dans une jungle où se conjugent une concurrence acharnée, la « dictature » des promoteurs, les tentations bancaires, la « combine », l'inexpérience économique et même le snobisme (*« ouvrir un chantier sur la Croisette « fait » mieux que de travailler trois rues plus loin »*, raconte un constructeur). Sans omettre le « travail au noir »...

Aux deux pôles du grand luxe ou du social, le bâtiment cannois ne marche pourtant pas si mal, malgré l'abaissement de 30 % des coefficients d'occupation des sols (COS), décidé après que M. Bernard Cornut-Gentille eut retrouvé son fauteuil de maire (sans étiquette) de Cannes en 1971. L'ancien ministre du général de Gaulle, devenu un censeur solitaire du régime, a fait approuver par sa municipalité trois motions en six mois sur les questions économiques et sociales. La dernière considère, notamment, que le conseil municipal *« ne dispose d'aucun pouvoir pour améliorer les ressources de la ville, non plus que pour combattre le chômage, la récession, l'inflation, la fiscalité excessive, provoqués par l'Etat mais subis par la ville dans sa consommation et son commerce, et ses habitants les plus modestes dans leurs moyens personnels »*.

« Cannes, constate M. Cornut-Gentille, *est une fausse grande ville et une fausse petite ville, avec un cumul qui est plus celui des inconvénients que celui des avantages. Deux villes en une, ambivalente : la ville touristique connue du monde entier et la ville sédentaire (75 000 habitants), « l'autre ville » inconnue qui a les plus graves problèmes de retraites et d'emplois. »*

Si les entreprises cannoises sont en droit d'invoquer les rigueurs de la conjoncture et si *« rien ne permet d'agir sur l'afflux de population »*, la crise n'aura fait cependant que mettre une nouvelle fois en relief le déséquilibre et la fragilité de l'économie azuréenne. Six emplois sur dix dépendent du secteur tertiaire, et un emploi sur deux du secteur secondaire relève du bâtiment et des travaux publics. *« Nous n'avons que trois possibilités*, résument les ouvriers d'Aloa-Marine : *devenir louffats dans l'hôtellerie, faire du béton dans le bâtiment ou nous exiler. »*

Ville riche en façade, Cannes ne néglige rien pour soutenir son rôle de vedette du tourisme national et international, mais cela ne suffit plus pour nourrir ses habitants.

Ville pauvre en coulisse, Cannes se débat pour créer des emplois, mais la crise actuelle la frappe durement. Et ce ne sont ni les promesses d'aide aux entreprises en difficultés prodiguées par le gouvernement et non tenues, ni les plans lointains de l'aménagement du territoire, ni l'absence de prise en considération de l'excès toujours croissant de population improductive qui peuvent faciliter les choses.

A Cannes, on a beau vouloir s'aider soi-même, le ciel (celui de Paris) n'aide pas.

GUY PORTE.

(1) Les installations d'Aloa-Marine, qui s'étendent sur 27 000 mètres carrés à Cannes-La Bocca, en bord de mer, ont nécessité un investissement de 16 millions de francs. Le passif s'élèverait à environ 20 millions de francs. De l'avis de l'ancienne direction comme des syndicats, une reconversion partielle dans les procédés de « stratifié industriel » faciliterait la relance de l'usine en assurant de nouveaux débouchés.

Région parisienne

Les protestations s'amplifient à propos du projet de péage sur l'autoroute A-4

Le projet de création d'un péage sur l'autoroute de l'Est (A 4) entre Paris et la ville nouvelle de Marne-la-Vallée continue de soulever des protestations parmi les élus locaux du Val-de-Marne, quelle que soient leurs appartenances politiques.

Les sections du parti communiste des communes du Val-de-Marne riveraines de l'autoroute de l'Est condamnent cette initiative parce que *« les automobilistes, contraints d'utiliser leur véhicule pour se rendre à leur travail, seront rançonnés »*.

M. Jacques Lasne, conseiller général (U.D.R.) de Bry-sur-Marne, et M. Alain Griotteray, maire (R.I.) de Charenton-le-Pont, ont exprimé leur opposition à un péage qui arrêterait le développement de l'Est parisien.

De son côté, M. Michel Boscher, président (U.D.R.) du conseil d'administration du district de la région parisienne, a déclaré, le vendredi 25 avril au cours d'une conférence de presse, que les assemblées du district n'avaient accepté le principe du péage urbain que sur les autoroutes A 10 (Paris - Chartres), A 14 (Paris-La Défense et raccordement à l'autoroute de l'Ouest) et A 15 (Paris-Pontoise). *« Il y a antinomie*, a-t-il dit, *entre la priorité pour Marne-la-Vallée et l'installation d'un péage sur l'A 4. »*

M. Boscher s'est déclaré *« inquiet de la volonté affirmée à l'occasion du conseil interministériel du 17 avril, de freiner la croissance de la région parisienne au-delà du raisonnable. L'objectif de douze millions d'habitants en l'an 2000 n'est qu'un alibi pour pénaliser notre région et pour faire rebondir le conflit Paris-province »*.

● REFORME POUR L'AMÉNAGEMENT DES CENTRES DES VILLES. — A l'occasion d'un colloque organisé par l'Association des maires de France les jeudi 24 et vendredi 25 avril à Marseille, le représentant du ministre de l'équipement a annoncé une prochaine réforme d'ensemble de l'organisation administrative et des mécanismes de financement pour l'aménagement des quartiers situés dans le centre des villes. Dans chaque département, par exemple, va être créé un organisme qui, sous l'autorité du préfet, réunira toutes les administrations compétentes.

● 8 000 M2 DE LOGEMENTS SOCIAUX AUX HALLES ? — La commission spécialisée des Halles à l'Hôtel de Ville, réunie vendredi 25 avril, a adopté le projet de délibération qui sera soumis aux conseillers de Paris lors de leur session extraordinaire des 28, 29 et 30 avril. Dans ce projet de délibération, on remarque notamment : la volonté d'un dégagement plus accentué de la vue sur Saint-Eustrache et le square des Innocents ; la suppression au plan architectural des mots tels qu' « arcades ou péristyles limitant les espaces couverts », une des bases du projet de M. Ricardo Bofill ; la création de 8 000 m2 de logements sociaux.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SALONS ET EXPOSITIONS

Inaugurant la Foire de Paris

M. Ansquer : il faut procurer une assistance technique aux volontaires à l'exportation

Deux cent dix mille mètres carrés de surface, deux mille quatre cents exposants, cinquante-six nations représentées, la Foire de Paris, qui se tient jusqu'au 11 mai à la porte de Versailles, a été inaugurée ce samedi 26 avril par M. Vincent Ansquer.

Après avoir rappelé que la formule de cette foire *« est la voie dans laquelle le gouvernement souhaite que s'engagent les manifestations commerciales»*, le ministre du commerce et de l'artisanat a relevé que *« bien des dirigeants ressentent des inquiétudes, notamment les responsables d'entreprises de moyenne dimension qui ont engagé toutes leurs forces dans une activité qu'ils sentent vulnérable ou menacée »*.

Pour répondre à ces inquiétudes, le ministre a noté que *« le gouvernement entend soutenir la croissance économique, croissance compatible avec les principaux équilibres »*.

« L'internationalisation caractérise l'économie, a encore déclaré M. Ansquer. *Les indicateurs du commerce extérieur sont suffisamment éloquents puisque les capitaux étrangers investis en France l'emportent sur les investissements français à l'extérieur (...). Il est certain que les exportations françaises doivent offrir non seulement des biens de consommation traditionnels mais également des produits à fort contenu technologique. Les aides à l'exportation concernent toutes les entreprises grandes ou petites.*

» Toutefois, des efforts particuliers doivent être faits pour diffuser l'information et procurer une assistance technique aux volontaires de l'exportation... »

CONSOMMATION

La plupart des organisations mettent en cause l'Institut national

L'opposition entre le directeur de l'Institut national de la consommation, M. Estingoy, et la plupart des organisations françaises de consommateurs vient d'éclater au grand jour, avec la publication de deux communiqués dont nous avons fait état dans nos dernières éditions datées 26 avril.

Le premier, signé par la C.G.T., la C.F.D.T., la Confédération des associations populaires familiales, la Confédération syndicale des familles et le Conseil des associations familiales laïques, critique très vivement le projet gouvernemental de réforme de l'I.N.C. (non public, mais qui leur a été communiqué) qui prévoit un élargissement des pouvoirs du directeur, nommé par le ministre de l'économie et des finances au détriment des représentants des usagers. Les signataires s'opposent *« à toute tentative tendant à développer l'ambiguïté qui consiste à faire apparaître l'I.N.C. comme une organisation de consommateurs, ce qu'il n'est pas »*.

Le deuxième communiqué, signé par la plupart des organisations françaises de consommateurs, annonce la publication prochaine d'une proposition de loi-cadre sur la consommation.

Enfin, l'association Force Ouvrière-Consommateurs, qui se déclare *« la plus représentative organisation de consommateurs avec ses neuf cent mille adhérents met en garde les pouvoirs publics contre les conséquences graves que ne manquerait pas d'avoir son exclusion des discussions à venir »* sur les questions de consommation.

EMPLOI

Après dix mois de conflit

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD AUX TANNERIES D'ANNONAY

(De notre correspondant.)

Annonay. — Après dix mois d'occupation des locaux, le conflit des Tanneries françaises réunies d'Annonay pourrait bientôt prendre fin. Une solution a été élaborée, prévoyant la mise en route avant quatre mois d'une nouvelle entreprise de tannerie employant cent à cent vingt personnes. Un protocole d'accord en ce sens vient d'être signé entre l'administration provisoire des T.F.R., la mairie d'Annonay, les syndicats et l'ARTA (Association pour la renaissance d'une tannerie annonéenne).

MONNAIES

LA B.R.I. LIMITERA SES CONCOURS AU FONDS DE SOUTIEN DE L'O.C.D.E.

M. René Larre, directeur général de la Banque des règlements internationaux, a déclaré vendredi que celle-ci limiterait à 3 milliards de dollars ses concours au Fonds de soutien de l'O.C.D.E. dont la création a été officiellement décidée le 9 avril dernier à Paris. Ce Fonds de soutien est supposé disposer de quelque 25 milliards de dollars, et son rôle est de faire des prêts aux pays membres de l'Organisation du château de La Muette connaissant de graves difficultés de balance de paiements et prenant un certain nombre d'engagements au sujet notamment de leur politique d'économie de l'énergie.

Il avait été entendu que la Banque des règlements internationaux contribuerait au Fonds non seulement en participant activement à sa gestion, mais aussi en lui apportant des ressources dont le montant n'avait pas été précisé.

La Banque des règlements internationaux (B.R.I.) dispose d'environ 15 milliards de dollars, dont la plus grande partie provient de dépôts faits auprès d'elle par des banques centrales. Au lieu de prêter directement aux banques centrales à la recherche d'emprunts, la B.R.I. aidera plutôt les banques centrales des pays prêteurs à financer leur prêt.

En termes pratiques, cela signifie sans doute que la B.R.I. préfère avoir pour débiteur la Bundesbank (l'un des principaux prêteur potentiel du Fonds de soutien) que la Banque d'Angleterre ou telle autre banque centrale en quête de crédit.

SYNDICATS

UNE INITIATIVE ORIGINALE DES CADRES F.O.

Le « Mois de la parole »

Lancer une nouvelle publication aujourd'hui alors que la crise de la presse écrite s'aggrave constitue déjà un pari. Celui que viennent de tenter les responsables de la fédération des ingénieurs et cadres Force ouvrière en lançant un magazine, *le Mois de la parole*, est d'autant plus audacieux qu'il vise à *« renouveler complètement »* l'information économique et sociale.

Le premier numéro de la revue qui vient de paraître tranche effectivement avec la presse syndicale française. Par sa présentation sobre et aérée d'abord, par son contenu surtout. Pas d'éditorial en forme de proclamation revendicative, pas de discours syndicaux, mais une volonté d'approfondir l'information économique et sociale et d'ouvrir des débats. Dans le premier numéro : une étude sur ce que recouvrent les indicateurs économiques souvent utilisés (indices des prix, de la production, etc.), une enquête approfondie sur l'origine des difficultés de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), une analyse historique des relations syndicat - gouvernement, partis en Grande-Bretagne, une réflexion originale d'Albert Meister, sociologue qui connaît bien les expériences d'autogestion

Le débat du mois, qui réunit MM. Gabriel Ducray, Jacques Delors, Alain Touraine, ainsi que des dirigeants de la fédération des cadres F.O., sur un sujet devenu pourtant banal, les rapports entre emploi et formation, sort des sentiers battus et ouvre des voies nouvelles à la réflexion.

Réalisé par une équipe de journalistes professionnels, *le Mois de la parole* espère atteindre, au-delà des adhérents de F.O., des syndicalistes d'autres confédérations, des responsables d'associations et des hommes politiques.

★ *Le Mois de la parole*, 4, avenue du Stade de Coubertin, 92 100 Boulogne. Vente par abonnement seulement. 30 F par an.

● MILLE SEPT CENTS CARTES D'INVITATION A DINER viennent d'être adressées au président de la République par les militants C.G.T. de l'Yonne. Ils estiment qu'en dînant dans des familles M. Giscard d'Estaing ne fait que se livrer à la démagogie. Aussi chacun d'eux rappelle-t-il dans son invitation ses revendications essentielles.







LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES PROJETS EUROPÉENS DE RELANCE

LE PROJET DE RAPPORT SUR L'ORIENTATION DU VIIe PLAN

Il faudra réduire la part de la consommation dans la production nationale

M. Jean Ripert, commissaire général au Plan, a commenté, devant la presse, le projet de rapport sur l'orientation préliminaire du VIIe Plan, que le gouvernement avait adopté, le 23 avril, au cours du conseil des ministres (« le Monde » des 24 et 26 avril). Nous publions aujourd'hui des extraits de l'introduction et de la première partie du rapport qui va être soumis au Conseil économique et social puis au Parlement.

« La crise à laquelle nous nous trouvons confrontés ne peut être interprétée comme une simple péripétie, après laquelle nous pourrions revenir au mode de développement que nous avons connu dans le passé. Elle traduit, en premier lieu, les tensions qui affectent les sociétés industrielles avancées, ébranlées par les rapides transformations qui se sont accomplies depuis un quart de siècle : inflation liée aux difficultés du partage social, prise de conscience des coûts sociaux et humains de la croissance, revendication d'une moindre inégalité des chances et des situations... Cette crise manifeste, en second lieu, un changement dans l'équilibre des rapports entre pays industrialisés et pays en voie de développement et dans celui des marchés mondiaux de produits alimentaires, de l'énergie et des matières premières. De nouvelles possibilités de développement sont ouvertes à certains pays du tiers-monde ; elles ne sont pas sans répercussions sur les nôtres. »

S'attaquer aux injustices

La première partie du rapport consacrée aux principes directeurs du VIIe Plan note au chapitre relatif aux inégalités de revenus : nus :

« Il n'y a pas de voie unique dans la recherche d'une société moins inégale. La correction des inégalités de chance est la plus fondamentale, mais les effets ne s'en font sentir qu'au terme de plusieurs générations. Inversement, corriger les inégalités de situation sans améliorer l'égalité des chances conduirait à reproduire demain les disparités d'aujourd'hui. (...) L'augmentation d'ensemble des revenus moyens depuis trente ans a bénéficié à toutes les catégories, mais les écarts ne se sont guère réduits, ni entre catégories ni à l'intérieur de chaque catégorie.

» Ces inégalités sont ressenties par les Français comme les plus injustes. Non pas, comme le montrent les enquêtes qu'ils trouvent anormale l'existence d'écarts de revenus, mais ils les jugent trop importants — alors même qu'ils en sous-estiment l'ampleur — et ils sont plus nombreux maintenant qu'il y a quelques années à juger trop élevés les revenus de ceux qui leur paraissent les plus favorisés. »

Le rapport poursuit : « *La politique de réduction des inégalités de revenus devra d'abord poursuivre et renforcer la lutte déjà engagée contre la pauvreté, en cherchant à augmenter et à mieux garantir les ressources des catégories les moins favorisées. Elle devra, en outre, s'attaquer à des injustices dans la répartition des revenus directs, notamment en relevant de façon privilégiée les rémunérations des travailleurs manuels, en limitant certaines rémunérations excessives, en s'opposant aux enrichissements sans cause. Mais elle devra aller plus loin : comme l'expérience l'a montré, si le relèvement des revenus les plus bas se répercute sur toutes les catégories, il relance l'inflation et enlève une partie de leur efficacité aux mesures prises en faveur des plus pauvres et des exclus ; aussi la politique de réduction des inégalités doit-elle s'efforcer plus explicitement d'obtenir un resserrement progressif de l'éventail de l'ensemble des revenus.*

» Pour être effective et juste, cette politique doit toucher toutes les catégories de revenus ; elle doit s'appuyer sur une amélioration des mécanismes de redistribution, mais elle devra, plus que par le passé, faire appel à une action sur la formation des revenus directs. »

Concluant la première partie du rapport consacré aux principes directeurs du VIIe Plan, M. Ripert note : « *C'est une erreur de croire que pour vivre mieux, pour forger une société plus égalitaire, il faut arrêter la croissance. Si la qualité de la vie est menacée, c'est davantage par les techniques de production agricole ou industrielle plus ou moins polluantes, ou par la manière dont la vie collective est organisée en milieu urbain, que par le seul fait de produire davantage*

» Deux objectifs doivent être privilégiés en raison tant de leur caractère permanent que du fait qu'ils sont actuellement menacés : l'équilibre extérieur, condition de notre liberté de décision, et le plein emploi, condition et expression du progrès social. Ces deux objectifs ne seront atteints que si l'inflation qui persiste dans notre économie est durablement maîtrisée.

» La nécessité de dégager d'ici à 1980 l'excédent commercial requis pour rééquilibrer notre balance des paiements risque de renforcer les tensions qui se manifestent déjà pour le partage du produit national. Elle nous imposera un important effort de maîtrise des différents éléments de la demande. L'expérience des années récentes a en effet mis en lumière les dangers, du double point de vue de l'inflation et des échanges extérieurs, d'une croissance trop tendue, à la limite de capacités de production. Il s'agit pour l'avenir d'éviter tout risque de surchauffe, non pas en freinant systématiquement la demande mais en faisant preuve de prudence et de rigueur à l'égard de l'évolution de ses divers éléments.

» La part de la consommation dans la production intérieure brute devra être réduite, ce qui suppose soit que l'épargne des ménages progresse nettement plus vite que leurs revenus, soit que ces derniers progressent moins rapidement que la production. Cet effort d'épargne devra être accompagné d'actions tendant à économiser le capital : nous ne parviendrons en effet à financer sans inflation les investissements nécessaires à l'adaptation de notre système productif et à la réalisation du progrès social que par une plus grande rigueur dans les choix des investissements, qu'il s'agisse de la construction résidentielle, des équipements collectifs ou de l'investissement productif. »

M. FOURCADE : PAS DE RECUL IMPORTANT DU CHOMAGE AVANT LA FIN DE L'ANNÉE.

Le ministre de l'économie et des finances estime, dans une interview accordée au journal *Sud-Ouest*, qu'un recul important du chômage n'interviendra pas avant la fin 1975. « *J'espère que dans quelques mois nous aurons une meilleure situation. Je constate qu'en mars le chômage partiel a reculé, que le chômage total s'est un peu stabilisé en valeur absolue et que, par conséquent, nous avons entamé un processus de redescente du chômage. Cela dit, un recul important n'interviendra pas avant la fin du deuxième semestre.* »

En ce qui concerne la hausse des prix, M. Fourcade a ajouté : « *Le problème de l'inflation n'est pas maîtrisé. Nous avons partout et toujours des tensions en matière de prix. En bref, nous avons obtenu des résultats, mais ce n'est pas encore suffisant.* » M. Fourcade met en garde contre la situation actuelle, « *caractérisée par une certaine chute des prix des produits pétroliers. Nous nous réveillerions dans six mois, dans un an ou deux, de nouveau avec une augmentation du prix du pétrole...* ».

En Allemagne fédérale

Cette reprise qu'on attend toujours...

Bonn. — A qui se fier ? Au gouvernement fédéral qui continue de prévoir, comme en décembre, une augmentation réelle de 2 % du produit national brut en 1975 ? Ou à l'Institut économique du patronat, qui s'attend à une stagnation du P.N.B. (+ 0,3 %) ? Apparemment, les dirigeants de Bonn conservent un optimisme auquel la proximité des élections régionales en Rhénanie-Wesphalie et en Sarre n'est pas étrangère. Toutefois, sur le fond, leurs déclarations restent très prudentes.

Le gouvernement fédéral a fait de la publicité dans tous les grands journaux ouest-allemands pour annoncer que « la reprise arrivera au début de l'été ». Cependant le porte-parole officiel a employé récemment une formule legerement en retrait : « Au début de l'été, a-t-il dit, tout le monde pourra voir que la reprise arrive. » Il y a plus qu'une nuance. Les avis divergent aussi sur l'évolution du chômage. M. Schmidt espère que le taux moyen pour cette année sera inférieur à 3,5 % (environ 750 000 chômeurs), alors que les instituts economiques parlent de 900 000 sans-emploi. Au mois de mars, le nombre de chômeurs dépassait en tout cas le million. Un élément favorable : les immatriculations de voitures ont progressé en mars de 12 % par rapport à mars 1974 et de 36,1 % par rapport à février 1975.

De notre correspondant

Personne ne peut encore dire — malgré les communiqués confiants des responsables de la politique économique — si les mesures prises en décembre par le gouvernement ont déjà eu des conséquences positives. Le programme d'investissements publics (1,13 milliard de deutschemarks) a été presque totalement mis en œuvre. En revanche, les industriels ont peu fait appel aux 600 millions d'indemnités prévues pour lutter directement contre le chômage.

La prime de 7,5 % aux investissements ne paraît pas quant à elle avoir eu tous les effets escomptés, alors que son octroi est limité au 30 juin prochain. Le gouvernement fédéral visait moins à provoquer des investissements supplémentaires qu'à inciter les industriels à anticiper leurs décisions d'investir. Les autorités espèrent — et continuent d'espérer — que la demande intérieure prendrait ensuite le relais.

Le raisonnement se révélera-t-il exact ? Les experts sont partagés. Une seule chose est sûre : la relance ne viendra pas de la demande extérieure, comme au moment de la récession de 1966-1967. Si la balance commerciale de la R.F.A. enregistre toujours des excédents (3,5 milliards de D.M. en février), les commandes étrangères à l'industrie étaient inférieures de 21 % en février à leur niveau d'il y a un an. Alors que les exportations avaient augmenté encore de 25 % au cours du dernier trimestre de 1974, pour les deux premiers mois de 1975 leur croissance a été quasiment nulle (plus 0,5 %).

La consommation privée aura-t-elle un effet d'impulsion ? Bien que les syndicats aient accepté des augmentations de salaires très inférieures à celles de 1974, le pouvoir d'achat des salariés devrait augmenter, en moyenne, de 1 %. Par ailleurs, la réforme fiscale a apporté des allègements à une vingtaine de millions de contribuables détenteurs de revenus faibles ou moyens, tandis que la création d'allocations familiales a favorisé les familles.

Pour l'instant, les Allemands consomment peu et épargnent beaucoup. Les dépôts dans les caisses d'épargne battent tous les records ; 14 % du revenu disponible seraient ainsi « *mis de côté* ». Si ce comportement change, le commerce de détail s'attend, cette année, à une augmentation nominale de 8 % et réelle de 1 % de son chiffre d'affaires. C'est peu pour relancer une économie.

Restent les investissements. Le climat est meilleur, et la phrase de M. Schmidt — « *les bénéfices d'aujourd'hui sont les investissements de demain et ces investissements de demain sont les emplois et les revenus des salariés pour après-demain* » — a mis du baume sur le cœur du patronat. Outre la prime de 7,5 %, la baisse du taux de l'escompte, les augmentations mesurées des salaires et la diminution des prix des matières premières importées créent des conditions favorables à l'investissement. Mais les capacités de production restent sous-employées, et, selon l'Institut économique du patronat, les investissements n'atteindront pas, cette année, le niveau de 1970

Aussi, dans son rapport d'avril, la Bundesbank ne se risque-t-elle pas à un pronostic.

Le véritable moteur de la relance pourrait être le déficit considérable des budgets publics (environ 60 milliards de DM). Le gouvernement estime avoir fait tout le nécessaire pour relancer l'économie. Et sans doute cette relance aurait-elle eu lieu en période normale...

Mais l'Allemagne fédérale, où un salarié sur quatre travaille pour l'exportation, est plus que tout autre sensible à la récession mondiale. M. Schmidt ne cache pas que sa plus grande inquiétude est l'augmentation du chômage aux Etats-Unis

DANIEL VERNET.

● VOLKSWAGEN A ANNONCE UN DEFICIT DE 551 MILLIONS DE MARKS (1,04 milliard de francs environ) pour 1974. Les pertes s'expliquent, selon la firme ouest-allemande, par la chute des ses ventes notamment de ses exportations, qui absorbaient près de 70 % de sa production. — *(A.F.P., A.P.)*

Le gouvernement suisse supprime l'encadrement du crédit

De notre correspondant

Berne. — Le gouvernement helvétique vient de prendre la décision de suppriemr les mesures qui limitaient l'accroissement des crédits bancaires et restreignaient les ventes à tempérament et les prêts personnels.

Les autorités suisses espèrent que la suppression de l'arrêté sur l'encadrement du crédit permettra de réactiver l'économie. Comme l'a indiqué le porte-parole du gouvernement, « *le volume des crédits accordés par les banques a sensiblement diminué et les liquidités bancaires se sont accrues ces derniers temps* ». Le Conseil fédéral a estimé qu'il était possible de supprimer complètement la limitation de l'accroissement des crédits. Le fléchissement de la consommation privée, notamment de biens durables, a également rendu superflu le maintien des restrictions touchant les prêts personnels et les ventes à tempérament. En revanche, le gouvernement helvétique n'entend pas pour l'instant renoncer au contrôle des émissions et à l'obligation pour les banques de constituer des avoirs minimaux.

Dans un communiqué publié à l'issue de l'annonce des décisions gouvernementales, la Banque nationale suisse a invité les banques à faire preuve de modération et de discernement dans leur octroi de crédits. *La lutte contre l'inflation demeure primordiale du point de vue économique et général.*

D'autre part le gouvernement helvétique s'est penché au cours de sa séance hebdomadaire sur la situation économique, en particulier sur le marché de l'emploi. Trois arrêtés seront prochainement publiés pour lutter contre le chômage et la diminution des revenus. En vue d'encourager les investissements, les autorités s'apprêtent à proposer notamment des crédits supplémentaires d'un montant global de 110 millions de francs suisses (1). Le deuxième arrêté en préparation prévoit une modification de la loi garantissant les risques à l'exportation tandis que le troisième entraînera une révision des lois sur le chômage et la formation professionnelle.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

(1) 1 franc suisse = 1,63 franc français.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHARBONNAGES DE FRANCE

Mise en paiement du coupon n° 26 des obligations indemnitaires

L'intérêt dû aux porteurs d'obligations pour la période du 1er mai 1974 au 30 avril 1975 sera payé à dater du 1er mai 1975 par les soins de la Caisse nationale de l'énergie contre détachement du coupon n° 26 pour les titres au porteur et estampillage du certificat pour les titres nominatifs, à raison de :

— 4,69 F net par obligation de 100 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un crédit d'impôt de 0,64 F (montant global : 5,33 F).

— 2,34 F net par demi-obligation de 50 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un crédit d'impôt de 0,32 F (montant global : 2,66 F).

— 0,46 F net par dixième d'obligation de 10 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un crédit d'impôt de 0,07 F (montant global : 0,53 F).

Ces montants comportent l'intérêt fixe et l'intérêt complémentaire déterminé en vertu de l'article 156 du décret 56-838 du 16 août 1956, du décret du 26 mai 1952 et de l'arrêté du 7 mars 1969 à partir de la fraction du prélèvement assis sur les recettes des houillères sous déduction de produit d'une partie des ventes à CdF Chimie, et sur les recettes de CdF maintenues dans l'assiette de ce prélèvement.

Pour ces obligations les personnes domiciliées en France ou dans les départements d'outre-mer n'ont pas droit à l'option pour le prélèvement d'impôt-forfaitaire.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé que les obligations de 100 F nominal portant les numéros 372 756 à 427 830 et 510 970 à 549 464 désignées par le tirage au sort effectué le 3 avril 1975 sont remboursables aux mêmes guichets, contre remise des titres, coupon n° 27 du 1er mai 1976 et suivants attachés, à 168,17 F.

Ce taux de remboursement s'entend après imputation de la retenue à la source de 12 % prévue à l'article 19 de la loi 59-1472 du 28 décembre 1959, sur le montant de la prime.

SOCIÉTÉ NANCÉIENNE ET VARIN-BERNIER

L'assemblée générale annuelle des actionnaires s'est tenue à Nancy, le 24 avril 1975, sous la présidence de M. Roquerbe, président du conseil d'administration, elle a approuvé les résolutions qui lui étaient proposées.

Après amortissements et constitution de provisions, le bénéfice net s'établit à 11 085 705,83 F contre, l'année précédente, 9 003 322,82 F auquel s'ajoutait une plus-value à long terme de 1 501 766,02 F.

L'assemblée a décidé la mise en paiement, à partir du 5 mai prochain, d'un revenu net de 12 F (coupon n° 16) par action auquel s'ajoute un avoir fiscal de 6 F, formant un revenu global de 18 F identique au précédent mais s'appliquant à un capital porté en cours d'exercice de 51 800 000 F à 60 443 300 F par distribution d'actions gratuites. Le bénéfice net total distribué s'élève à 7 251 996 F contre 6 216 000 F pour le dernier exercice, soit une progression de 16,66 %.

L'assemblée a nommé administrateur M. Bernard Madinier, directeur du Crédit industriel et commercial, en remplacement de M. Charles Dangelzer président d'honneur, qui ne se représentait pas à ses suffrages.

DOCKS DES PÉTROLES D'AMBES

Le conseil d'administration a, dans sa séance du 23 avril 1975, arrêté les comptes de l'exercice 1974 qui font apparaître un chiffre d'affaires de 17 686 818 F (contre 16 946 338 F en 1973) et un profit d'exploitation de 1 327 606 F après affectation de 5 416 357 F aux comptes d'amortissement et de provision pour renouvellement du domaine concédé.

Après 735 000 F à la provision pour amortissement financier et divers ajustements, le bénéfice net s'élève à 258 561 F (contre 230 281 F en 1973).

Il sera proposé à l'assemblée ordinaire du 17 juin 1975 une distribution de 489 000 F au titre de l'amortissement du capital par prélèvement sur la provision pour amortissement financier. Chacune des 97 800 actions composant le capital social recevra ainsi une somme de 5 F exempte de tous impôts (contre 4,50 F en 1973).

BANQUE AUXILIAIRE MICHEL INCHAUSPÉ

Le conseil de surveillance a examiné, en date du 23 avril, les comptes de l'exercice 1974 qui font ressortir un bénéfice net, après impôt, de 799 354,02 F.

Au cours de l'exercice 1974, la banque a poursuivi son développement puisque le total du bilan au 31 décembre 1974 se monte à la somme de 179 963 586,08 F contre 130 037 939,83 F au 31 décembre 1973 et que le montant des dépôts de la clientèle est passé de 115 257 310,86 F, au 31 décembre 1973, à 159 523 488,09 F, au 31 décembre 1974, soit une augmentation de 38,40 %.

En outre, au cours de ce même exercice, la banque a amélioré ses résultats d'exploitation puisque le bénéfice après provisions et amortissements et avant impôt sur les bénéfices s'élève à 2 110 114,02 F contre 1 636 380,48 F en 1373.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

La livre au plus bas
Faiblesse du dollar et fermeté du franc

La semaine a été agitée sur les marchés des changes, avec l'accentuation de la chute de la LIVRE et un subit accès de faiblesse du DOLLAR, le FRANC restant très ferme et très recherché.

Le glissement de la LIVRE STERLING s'est accéléré : vendredi, la monnaie anglaise est tombée au niveau le plus bas jamais enregistré par rapport aux autres grandes monnaies. Son taux de dépréciation officiel calculé chaque jour par la Banque d'Angleterre a battu ses records à 22,6 % contre 21,7 % huit jours auparavant, tandis que celui calculé par la Morgan Guaranty Trust en fonction des parités de quatorze autres monnaies, définies en décembre 1971, frôlait 27 %.

L'annonce de l'aggravation du chômage en Grande-Bretagne, les difficultés de British Leyland et l'inflation galopante, comme l'écrivait le 18 avril le *Manchester Guardian* : « *Toutes les conditions sont réunies pour une chute de la livre.* » De plus, le quotidien britannique rapportait l'opinion très répandue que le gouvernement et la Banque d'Angleterre ne feraient rien pour empêcher au cours des prochains mois une nouvelle baisse de la monnaie anglaise, dont certains experts de la City pensent qu'elle pourrait atteindre 10 %. Un tel glissement serait de nature à favoriser les exportations de la Grande-Bretagne, mais aussi à renchérir ses indispensables importations par le fameux « effet pervers » des dévaluations.

Déjà un peu déprimé lundi, le DOLLAR s'affaiblissait brusquement mardi, pour glisser encore mercredi et surtout jeudi, où il revenait à 2,3650 DM à Francfort et tombait, à Paris, un peu au-dessus de 4,14 F, soit le niveau le plus bas depuis la crise monétaire de l'été 1973. Vendredi, la monnaie américaine se raffermissait quelque peu sur l'annonce d'un important excédent de la balance commerciale des Etats-Unis en mars. (Voir d'autre part.)

Les cambistes se sont perdus en conjectures sur les raisons de cet accès de faiblesse, alors même que l'on annonçait en début de semaine un ralentissement sensible du rythme de l'inflation outre-Atlantique. D'aucuns ont fait état d'une réaction tardive aux événements d'Extrême-Orient, ou de la stagnation des taux d'intérêt américains, alors que l'on attendait leur remontée. Plus sûrement, l'on a remarqué, tous ces jours-ci, d'importantes ventes de DOLLAR provenant de pays arabes, soit pour régler leur importations, soit pour financer leur investissements, soit encore pour recéder sur les marchés des changes les fonds reçus en paiement pour les livraisons de pétrole. De Londres, l'on a également signalé des ventes de DOLLARS pour acheter du FRANC.

La monnaie française a donc, une fois de plus, fait preuve d'une grande fermeté. Les mesures de relance de l'économie annoncées par M. Giscard d'Estaing ont été fort bien accueillies à l'étranger, qui juge la France « sur la bonne voie », et a recherché du FRANC tout au long de la semaine, si bien que la Banque a dû intervenir pour soutenir la LIVRE STERLING, le DEUTSCHEMARK et le DOLLAR. A New-York, l'on assurait même qu'elle aurait acheté mercredi 50 millions de DOLLARS. En fin de semaine néanmoins, ses interventions avaient pratiquement cessé.

La nouvelle avance du FRANC a quelque peu surpris les milieux cambistes parisiens qui, la semaine dernière, croyaient déjà discerner un retournement de la tendance. Ils signalent toutefois que la poursuite des tirages sur les emprunts en EURO-DOLLARS par les entreprises ou collectivités françaises se traduit, notamment à l'approche de fin de mois, par des ventes de DOLLARS et des achats de FRANCS.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once de métal est retombé de 170,25 dollars à 166,10 dollars et même 164,90 dollars mercredi, malgré la faiblesse du dollar. Ralentissement de l'inflation et récession ne stimulent guère les achats d'or. Pous l'instant, comme disent les courtiers, « on n'en veut plus ».

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	5,7080	1,4851	5,5953		2,3490	9,8070	6,0369
	5,7677	1,5069	5,6608		2,3760	9,9732	6,1003
New-York ..	41,1522	0,1581	41,9815	2,3490		23,9520	38,9105
	41,1946	0,1576	41,9727	2,3760		23,8237	38,9438
Paris	171,80	6,6034	175,27	9,8070	4,1750		162,45
	172,91	6,6180	176,12	9,9732	4,1975		162,48
Zurich	105.7613	4,0648	107,8925	6,0369	2,5700	61,5568	
	105.7672	4,0480	107,7649	6,1003	2,5675	61,1695	
Francfort ..	98,0246	3,7674		5,5953	2,3820	57,0538	*92,6848
	98,1462	3,7564		5,6608	2,3825	56,7601	92,7940

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Au-dessous de 8 %

Pour la première fois depuis juin 1973, le loyer de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire de Paris est tombé au-dessous de 8 %, à 7 7/8 % exactement, le mardi 22 et le vendredi 25 avril. Cette baisse a un peu surpris les milieux financiers, qui s'attendaient à voir la Banque de France maintenir plus ou moins le taux de 8 % presque atteint la semaine précédente. Au surplus, M. J.-P. Fourcade, au cours de sa conférence de presse du jeudi 24 avril, n'avait-il pas déclaré qu'il ne prévoyait pas de nouvelle baisse du taux de l'escompte et que le marché monétaire pouvait effectivement se stabiliser autour de 8 % ? A son avis, une remontée des taux était prévisible aux Etats-Unis, comme pouvait l'indiquer le début de tension des taux à six mois sur le marché des eurodollars. Dans ces conditions, les autorités monétaires françaises devraient se contenter de conserver une marge de manœuvre suffisante pour contrarier, le cas échéant, cette remontée à l'étranger.

Mais, précisément, le ministre propose et l'étranger dispose. La nouvelle avance du franc, vivement recherché par les non-résidents, et visiblement « dopé » par un plan de relance gouvernemental, fort appréciée à l'extérieur a contraint l'institut d'émission à intervenir sur le marché des changes et à « laisser filer » les taux sur le marché monétaire, afin de ne pas creuser encore l'écart avec les taux de nos partenaires, moins élevés. En fin de semaine notamment, la Banque de France recommandait fortement aux prêteurs traditionnels (Caisse des dépôts, Crédit agricole, B.N.P.) de se montrer généreux. C'est dire qu'actuellement la situation est particulièrement « fluide » sur le marché de l'argent.

Sur le front des tarifs bancaires, la Caisse nationale du crédit agricole s'est montrée soucieuse de rétablir l'écart avec ses concurrents, en décidant une baisse uniforme de 0,50 % sur tous ses tarifs, son taux de base à court terme revenant de 10,30 % à 9,80 %, contre 10,30 % pour les autres banques de dépôts.

A l'étranger, la Banque nationale de Belgique a réduit de 750 % à 7 % son taux d'ecompte ; la Bundesbank a ramenés de 6,5 % à 6 % son taux d'avance sur titres (Lombard), et la City Bank de New-York a maintenu à 7 1/4 son « *prime rate* ». — F. R.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

REPLI DU CUIVRE - HAUSSE DE LA LAINE

MÉTAUX. — *Une baisse s'est produite sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal ont dépassé leur précédent niveau record atteint en décembre 1972 et s'établissant à 196 675 tonnes (+ 9 660 tonnes). Le Japon envisage de réduire dans de sensibles proportions ses importations de métal pour l'année fiscale en cours, qui se terminera le 31 mars 1976.*

Les cours de l'étain se sont effrités sur les places commerciales, malgré les décisions prises récemment par le Conseil international : réduction de 18 % des exportations de métal des pays producteurs, limitées à 26 560 tonnes durant la période du 18 avril au 30 juin, et octroi d'un crédit de 21 millions de livres sterling pour « défendre » le prix-plancher de 900 dollars malais. Cette somme paraît insuffisante pour soutenir les prix, surtout si la consommation fléchit davantage, estiment de nombreux opérateurs.

TEXTILES. — *La hausse s'est poursuivie sur les cours du coton à New-York. Pour la saison en cours, on s'attend aux Etats-Unis à une diminution de 29 % de l'acréage, ce qui devrait se traduire par une réduction de deux millions de balles de la prochaine récolte. La baisse moyenne des superficies consacrées à la culture du coton est évaluée à près de 10 % chez les autres principaux pays producteurs.*

Pour la première fois depuis le mois de novembre dernier, les ventes aux enchères de laines en Australie ont été caractérisées par une vive concurrence entre les acheteurs européens et japonais, un raffermissement des prix et une intervention moindre de la part de la commission de la laine. Les marchés à terme ont été stimulés. Les achats de soutien, qui représentaient plus de 50 % des quantités offertes figurant au catalogue, sont tombés à 10 % en moyenne, et même à 3 % lors de certaines ventes. Les achats importants pour compte japonais, fort réduits en début de saison, sont à l'origine du renversement soudain de la tendance, signe précurseur d'une reprise de l'activité textile dans ce pays. Le Japon a acquis près de 40 % de l'offre totale cette semaine.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 18/4	COURS 25/4
Or fin (kilo en barre)..	23375	22650 ..
— (kilo en lingot).	23440	22700
Pièce française (20 fr.).	243 90	235 10
Pièce française (10 fr.).	178 50	160 10
Pièce suisse (20 fr.)...	236 50	228 90
Union latine (20 fr.)....	214	207
• Pièce tunisienne (20 fr.)	158 50	157 50
Souverain	222	213 50
• Souverain Elizabeth II	225 ..	226 .
• Demi-souverain ..	218	217
Pièce de 20 dollars .	1080	995 60
— 10 dollars	522	512
— 5 dollars..	388	340 10
— 50 pesos...	937 50	914
• — 20 marks ...	370 50	362
— 10 florins...	208 ..	196 80
• — 5 roubles ..	137 ..	135 .

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 25 avril 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 545 (563), à trois mois 562,50 ((580) ; étain comptant 3 993 (3 012), à trois mois 3 029 (3 038) ; plomb 193,50 (198,50) ; zinc 329 (331). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 54,90 (58,30) ; aluminium (lingots) inch. (39) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (86,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 175-180 (160-170). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 943 (938).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mai 44,70 (43,90) ; juil. 45,75 (44,80) ; laine suint mai 132 (124), juil. 137 (129). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mai inch. (280) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan White grade C inch. (244). — Roubaix (en francs par kilo) : laine avril 17,60 (17,35). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 450 (445).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 27,20-28 (26,60-27,20). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 119-119,50 (122,75-123,15).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao mai 51,20 (55,85), juil. 48,90 (59,20) ; sucre disp. 24,25 (25,75), mai 23,20 (25,80). — Londres (en livres par tonne) : sucre mai 245 (258), août 227,50 (241,50) ; café mai 401 (413), juil. 399,50 (409,50) ; cacao mai 497 (521), juil. 506 (529,50). — Paris (en francs par quintal) : cacao mai 543 (590), juil. 540 (605) ; café mai 410 (433), juil. 400 (422) ; sucre (en francs par tonne) août 2 535 (2 630), oct. 2 280 (2 405).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mai 342 1/2 (349), juil. 335 (338 1/2) ; maïs mai 294 1/4 (287 1/4), juil. 293 (282).

SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

La livre au plus bas ... du dollar et fermeté du ...

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Au-dessous de 8 %

LES MATIÈRES PREMIÈRES

... DU CUIVRE - HAUSSE DE LA ...

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 21 AU 25 AVRIL

Le fait accompli

Il fallait un peu s'y attendre : l'annonce officielle du plan de relance gouvernemental, largement anticipée dans les cours, a donné lieu à de larges prises de bénéfices dans un marché qui est toutefois resté très actif. Mais les gains des premiers jours de la semaine n'ont pas été entièrement reperdus, de sorte que le bilan est encore resté positif.

Après une première séance de consolidation, marquée par le début des opérations mensuelles de liquidation avec la réponse des primes, la hausse reprenait dès le lendemain, dernier jour du terme boursier d'avril, à la faveur d'une nouvelle baisse du loyer de l'argent au jour le jour, ramené de 8 1/8 % à 7 7/8 %. Le mouvement s'amplifiait fortement le lendemain, à quelques heures de la causerie du chef de l'État, au cours de laquelle il devait faire connaître les modalités du plan de relance. Tous les compartiments étaient favorisés, et au premier chef ceux qui étaient censés bénéficier d'une augmentation des investissements productifs : bâtiment, constructions électriques et mécaniques.

Le lendemain, une fois connues ces fameuses modalités, on notait deux phénomènes en sens contraire : les valeurs de téléphone, stimulées par l'effort en faveur des télécommunications, et celles de la construction électrique lourde progressaient vivement. En revanche, les valeurs du secteur « consommation », qui n'a pas bénéficié des faveurs officielles, baissaient parfois brutalement : ce fut le cas des magasins, des grandes surfaces, de l'alimentation et de l'électro-ménager. Au surplus, d'importantes ventes bénéficiaires pesaient sur l'ensemble de la cote. Vendredi, le marché se montrait plus résistant, mais très discuté, les baisses, au total, l'emportaient sur les hausses. D'une semaine à l'autre, les différents indices n'en ont pas moins progressé de 1,5 % à 2,5 %.

A l'issue des cinq séances, fort animées, l'on perçoit les motivations des opérateurs. Certains d'entre eux ont continué à « jouer » la relance. Mais bien d'autres ont jugé bon de réaliser leurs gains, estimant que l'anticipation est une belle chose et qu'il ne faut point en abuser. Les effets du programme de relance ne se feront sentir qu'au cours du second semestre, et, d'ici là, il est possible que les chômeurs perdent patience, précédés ou suivis par les syndicats et les partis politiques. De plus, l'on rappelle, sous les colonnes du palais Brongniart, que le mois de mai, traditionnellement, n'a jamais rien valu pour la Bourse.

D'autre part — au sens littéral du terme, — les acheteurs étrangers, favorablement impressionnés par le plan français, ont continué à se porter acheteurs, assurant, pour une part, la contrepartie des ventes métropolitaines. A vrai dire, c'est ce qu'ils n'ont guère cessé de faire depuis le début de l'année...

Aux valeurs étrangères, les américaines sont restées hésitantes en raison du flottement de Wall Street, de même qu'allemandes et hollandaises. Les pétroles internationaux intéressés à la mer du Nord (Petrofina et Norsk Hydro) se sont brutalement réveillés.

Sur le marché de l'or, très délaissé, lingot et kilo en barre ont glissé de 23 440 F et 23 375 F à 22 700 F et 22 715 F, tandis que le napoléon revenait de 243,90 F à 235,10 F, entraînant la rente 4 1/2 1973, affectée par des ventes de lassitude dont le produit est remployé à l'achat d'actions. Il y a un an, c'était l'inverse. — F. R.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'Emprunt 4 1/2 % 1973, influencé par l'allure pour le moins indécise du *napoléon*, s'est inscrit en sensible réaction. Il ne reste plus que douze séances à courir avant que ne soit connu le prix définitif de remboursement des titres au dernier tirage

	25 avril	Diff.
4 1/2 % 1973	519,50	— 9,40
7 % 1973	106,10	— 6,05
4 1/4 % 1963	98,20	+ 0,10
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	88,30	inchangé
5 1/2 % 1965	98,60	— 0,40
6 % 1966	97,50	+ 0,50
6 % 1967	92,50	+ 3
C.N.E. 3 %	1 193	+ 75
P.T.T. 11,40 % 1974	105	+ 2
CNCA 10,50 % 3-74	98,30	— 0,30

d'amortissement : ce prix se situant, vendredi soir, à 738,96 F.

L'événement marquant de la semaine a néanmoins été constitué par le record de l'*Emprunt 7 % 1973* : la perspective d'un retour du franc français dans le serpent monétaire européen a été à l'origine de ce mouvement.

C'est le 12 mai que devrait être lancé le grand emprunt (5 milliards de francs environ) du *Fonds de développement pour l'industrie et l'emploi*, et annoncé mercredi dernier par le ministre des finances.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La Générale occidentale va procéder, à partir de lundi prochain, à une augmentation de capital par émission à 160 F — dont 110 F de prime — d'une action nouvelle pour trois anciennes.

Au 31 décembre 1974, la valeur estimative de l'action *Compagnie financière de Paris* ressortait à 333 F (1 360 F, un an plus tôt). Rappelons que le bénéfice net du

	25 avril	Diff.
Bail Equipement	173,70	+ 1,90
Compagn. bancaire	454	+ 11
Comptoir des entr.	147	+ 3,10
C.C.F.	152	inchangé
Crédit foncier	348	— 18
C.I.C.	130	+ 7,90
Crédit national	389	+ 14,90
Financ. de Paris	178,30	+ 3,30
Génér. Occidentale	176	— 21
Locabail	193	+ 17
Pretabail	176	— 4
U.C.B.	356	+ 6
S.N.I.	275	+ 5
Paternelle S.A.	142,50	+ 1,70
Prical	179,90	+ 22,90
Seichimé	113	— 4
Suez	255	— 9
Rente foncière	700	+ 55

groupe a progressé de 15,2 % en 1974, pour représenter 310 millions de francs.

Le groupe italien CIGA, qui détenait encore, par l'intermédiaire de ses filiales, 41 % du capital de la *Rente foncière* (après en avoir cédé 26 % en juin 1974), a réalisé cette participation. Les titres ont été rachetés par de grands investisseurs institutionnels français et étrangers. L'opération s'est effectuée par l'intermédiaire de la *Société privée de gestion financière*.

Bâtiment et travaux publics

Un certain nombre de sociétés de bâtiments et de travaux publics ont publié leurs comptes de l'exercice 1974.

● *Société générale d'entreprises* : bénéfice net 16 165 515 F (contre 13 087 848 F en 1973). Di-

	25 avril	Diff.
Auxiliaire d'entrep.	309	+ 0,90
Bouygues	748	+ 9
Chimiq. et routière	147,50	+ 21,50
Ciments français	97,90	— 3,10
Entr. J. Lefebvre	296	+ 31
Gén. d'entreprises	139,10	+ 15
Gds Travx de Mars.	197,90	— 8
Lafarge	190	+ 7,40
Maisons Phénix	1 175	+ 76
Poliet et Chausson	136,50	+ 9

vidende global proposé : 12,30 F (contre 10,20 F).

● *Société des entreprises de travaux publics André Borie* : bénéfice net 4 325 981 F (contre 2 469 812 F). Dividende global proposé : 25,80 F (contre 22,32 F).

● *Sainrapt et Brice* : bénéfice net 8 578 000 F (+ 53 %). Bénéfice consolidé du groupe 11,02 millions de F (+ 49,11 %).

● *Etablissement Rougier et fils* : bénéfice net 6 683 524 F (contre 11 529 442 F). Bénéfice consolidé du groupe : 7 326 026 F (contre 20 832 755 F). Dividende global proposé : 9 F (contre 15 F).

● *Compagnie française d'entreprises (C.F.E.)* : Peste nette 87,9 millions de F.

Alimentation

Le conseil d'administration de *B.S.N.-Gervais-Danone* a approuvé les comptes du dernier exercice, qui s'est soldé par un bénéfice net de 100, 1 millions de francs, contre 128,4 millions en 1973. Le dividende sera néanmoins maintenu à son niveau de l'an passé, soit 25,20 F par titre.

Au cours du premier trimestre, le chiffre d'affaires du groupe

	25 avril	Diff.
Beghin-Say	137,10	+ 2,10
B.S.N.-Gerv.-Dan.	613	— 12
Carrefour	2 264	+ 51
Casino	1 440	+ 15
C.D.C.	238	+ 9,50
Moët-Hennessy	558	+ 11
Mumm	493	+ 12
Olida et Caby	191,50	— 4,50
Radar	373	— 12
Raffiner. St-Louis	159	+ 6
Pernod-Ricard	568	— 12
S.I.A.S.	410	— 7
Veuve Clicquot	591	+ 26
Viniprix	715	— 9
Club Méditerranée.	332	+ 14
Perrier	142,50	+ 8,70
Jacques Borel	620	— 5
P.L.M.	86	— 5
Nestlé	5 500	+ 410

Jacques Borel a atteint 226,7 millions de francs, ce qui traduit une progression de 27,7 %. En 1975, la société distribuera à ses actionnaires une somme de 8,6 millions de francs (contre 5,65 millions de francs, l'an passé), le taux d'augmentation ressort ainsi à 53 %.

Bien qu'ayant réalisé un bénéfice net d'exploitation de 4,45 millions de francs (+ 7 %). La société *P.L.M.*, qui a été amenée à constituer d'importantes provisions, annonce en définitive une perte de 8,49 millions de francs. Aucun dividende ne sera payé cette année.

Grande fermeté de *Nestlé* aux internationales.

Métallurgie, constructions mécaniques

Saint-Gobain - Pont-à-Mousson a vendu en Bourse, à des investisseurs institutionnels, la quasi-totalité (14,65 % sur 15,95 %) de sa participation dans Sacilor, dont 48 % sont détenus par le groupe Compagnie lorraine-Marine Firminy.

La *Financière de Pompey*, dont le bénéfice net a été de 5,51 millions contre 5,12 millions, portera son dividende global à 7,05 F contre 6,30 F. Elle a une participation de 44 % dans la *Nouvelle des aciéries de Pompey*, qui, utilisant du minerai brésilien au lieu de minerai lorrain, peut fabriquer maintenant ses aciers spéciaux avec le procédé L.D., couramment

	25 avril	Diff.
Châtillon	80,80	+ 0,80
La Chiers	248	+ 7,90
Creusot-Loire	179	+ 0,50
Denain-Nord-Est	173,50	+ 3,50
Marine	138	+ 2
Métal-Normandie	137	+ 37
Pompey	75,70	+ 2,70
Sacilor	87,05	+ 0,85
Saulnes	150	— 1
Usinor	95,70	+ 2,70
Vallourec	169,80	+ 16,80
Alspi	71	— 1,50
Babcock-Fives	112	+ 6,50
Génér. de fonderie	200	— 19
Poclain	454	+ 18
Sagem	589	+ 14
Saunier-Duval	123	+ 7,50
Penhoët	244	— 0,40
Citroën	35	— 3
Ferodo	346,80	— 6,20
Peugeot	288,10	+ 9,10

utilisé à l'étranger. La *Société nouvelle* a décidé, pour la première fois, de procéder à une répartition de bénéfices. Les actionnaires laisseront à sa disposition, pour être incorporée au capital, une somme totale de 40 millions, dont elle possède déjà 17 millions.

Le dividende global des *Forges de Strasbourg* sera porté à 6,15 F contre 5,55 F.

Le bénéfice net des *Forges de Gueugnon* en 1974 a atteint 20,34 millions contre 23,8 millions, mais après 92,27 millions d'amortissements et de provisions contre 10,36 millions.

Entièrement transformé en holding, *Saulnes et Gorcy* a obtenu un bénéfice net de 8,87 millions contre 10,50 millions. Le dividende global sera maintenu à 16,50 F. La société annonce que les résultats de ses participations en 1974 ont été dans l'ensemble favorables.

Le dividende global de la *Générale de Fonderie* sera maintenu à 18,90 F pour les actions anciennes et à 9,45 F pour les actions nouvelles. Le bénéfice net de la société mère a été de 28,86 millions contre 26,41 millions, mais le bénéfice consolidé n'a atteint que 30,12 millions contre 33,47 millions. Sur le chiffre relativement élevé du premier semestre 1974, celui du premier trimestre 1975 est en retrait de 25 % environ.

Speichim (bénéfice net 3,03 millions contre 2,13 millions) distribuera un dividende global de 15 F contre 12,75 F.

Les Constructions Métalliques de Provence, dont le bénéfice net a été de 8,2 millions de francs contre 7,5 millions, distribueront un dividende global de 17,25 F contre 15 F. Le carnet de commandes, alimenté par les pays producteurs de pétrole, s'élève à 1 milliard de francs contre 400 millions il y a un an.

Saunier-Duval a enregistré une perte de 34,45 millions de francs contre un bénéfice net de 9,21 millions. La cour d'appel a retenu le principe d'indemnités dues par la Société d'économie mixte de La Villette et a demandé à un expert un rapport pour la détermination de leur montant.

Duc-Lamothe maintiendra son dividende global à 28,35 F.

Poclain émet un emprunt de 79 999 620 F en obligations 9 % de 510 F convertibles en actions titre pour titre et amortissables en dix ans à partir de 1982. Ces obligations seront réservées aux actionnaires, jusqu'au 5 mai seulement, à raison d'une pour six actions.

Trailor proposera un dividende global de 15 F contre 42,60 F.

Matériel électrique, services publics

Le plan de relance adopté par les pouvoirs publics favorise particulièrement la construction téléphonique qui bénéficiera, en 1975 et en 1976, d'un montant de 4,3 milliards de crédits, dont 1,7 milliard dès cette année. Il sera fait appel aux techniques les plus modernes de commutation par préférence aux systèmes électromécaniques. Bien que les marchés soient libéralement ouverts à la concurrence internationale, les valeurs françaises intéressées ont été vivement recherchées cette semaine.

Thomson-CSF et *Northern Electric* confirment que des négociations sont en cours en vue d'accords de coopération dans les domaines de la téléphonie privée, de la commutation téléphonique publique par procédé électronique et de l'étude de systèmes à grande capacité.

Moulinex va distribuer gratuitement à ses actionnaires une action nouvelle pour six anciennes. Par suite de la hausse des matières premières, le bénéfice a

Alsthom	95	+ 13,80
C.G.E.	375	+ 25
C.S.F.	215,50	+ 20,50
D.B.A.	133	+ 11
Electro-Mécaniq.	113,20	+ 7,20
Machines Bull	33,10	+ 0,20
Méci	51	+ 6
Moulinex	315	— 31,80
L.M.T.	2 570	+ 222
S.A.T.	682	+ 80
Signaux	415	+ 61,10
Téléph. Ericsson	885	+ 134
Thomson-Brandt	213,50	+ 3,60
Siemens	473	— 26
Générale des eaux	686	— 5
Lyonnaise des eaux	587	+ 11,10

fléchi de 7 % en 1974, revenant à 24,56 millions ; la société propose le maintien du dividende à 2 F net. Au premier trimestre 1975, le chiffre d'affaires s'est accru de 27 %, les exportations ayant, pour leur part, augmenté de 45 %.

En 1974, le chiffre d'affaires de la *Lyonnaise des eaux* a atteint 671 millions (+ 25 %) et le bénéfice net 35,9 millions (+ 7 %). La société propose de porter le dividende net de 14,20 à 16 F.

Produits chimiques

Huiles, Goudrons et Dérivés a comme sa maison-mère *C.d.F.-Chimie*, obtenu de brillants résultats en 1974. Son bénéfice net, qui s'élève à 13,04 millions de F, est en progression de 40,8 % et son chiffre d'affaires H.T. de 117 % à 324 millions de F. Le dividende global passe de 3,93 F à 17,07 F (dont 4,38 F au titre de 1973). Le capital sera en outre augmenté par attribution gratuite d'actions (1 pour 5), jouissance au 1er janvier 1975.

Le bénéfice net de la *Société*

	25 avril	Diff.
C.M.-Industries	374,50	
Cotelle et Foucher	107	
Institut Mérieux	921	
Laboratoire Bellon	274	
Nobel-Bozel	110,60	
P.U.K.	137,50	
Pierrefitte-Auby	84,30	
Rhône-Poulenc	152,50	
Roussel-Uclaf	297	

chimique de la Grande Paroisse pour 1974 atteint 13,69 millions de F contre 9,07 millions. Dividende global de 10,20 F contre 8,70 F (+ 40 %, compte tenu de la récente attribution gratuite de 1 pour 5).

Début d'année très difficile pour le groupe *Unilever*, qui table sur de mauvais résultats pour le premier semestre. Les dirigeants espèrent toutefois une amélioration pour la seconde partie de l'année. Mais celle-ci ne devrait pas suffire à rattraper le retard pris.

Pour l'exercice de six mois clos le 31 décembre 1974, *Pierrefitte-Auby* annonce un résultat net de 13,66 millions de F contre 29,1 millions de F (12 mois) et un dividende global de 4,50 F contre 7,50 F (12 mois).

Pétroles

Les comptes de l'exercice 1974 de *Shell française* se soldent par un résultat nul. Il ne sera pas proposé de dividende.

	18 avril	Diff.
Antar	29,10	+ 0,70
Aquitaine	541	— 34
Esso	65,80	— 0,30
Franç. des pétroles	141	— 1,10
Pétroles B.P.	52	+ 0,90
Primagaz	234,90	+ 9,80
Raffinage	135	+ 2,90
Sogerap	78,50	— 3,40
Exxon	328	+ 5
Norsk Hydro	458,80	+ 78,80
Petrofina	592	+ 38
Royal Dutch	148,50	— 0,70

Filatures, textiles, magasins

La profession de l'industrie cotonnière signale un fléchissement de l'activité depuis un an. Il en est de même dans l'industrie lainière, où le recul atteint 14 % pour les deux premiers mois de 1975 par rapport au bimestre correspondant de 1974.

Le *Printemps*, qui avait accusé en 1973 une perte de 1,79 million, présente pour 1974 un bénéfice net de 11,1 millions et propose la reprise du dividende (interrompu depuis cinq ans) sur la base de 2 F net par action.

Le bénéfice net de *Prisunic*, pour 1974, s'élève à 2,54 millions contre 11,1 millions (chiffre qui comprenait 10,4 millions de plus-values de cession à long terme). Les actionnaires, qui n'avaient pas

	25 avril	Diff.
C.F.A.O.	370	+ 20
Galeries Lafayette.	107,20	— 1,80
Prénatal	65,10	+ 5,60
Printemps	101	+ 5,90
La Redoute	579	+ 9
S.C.O.A.	72,10	+ 2,30
U.I.S.	163,50	+ 7,50
Bon Marché	36	+ 3,90
Prisunic	67	+ 10,90
Dollfus-Mieg	72,95	+ 0,85
Sommer-Allibert	536	— 37
Agache-Willot	48	+ 5
Lainière Roubaix	50	— 1
Rondière	398,50	+ 8,50
Valisère	28,20	+ 0,40

été rémunérés depuis 1972, se verront proposer un dividende net de 2,50 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Penarroya a obtenu un résultat de 37 millions de francs contre 17,2 millions de francs, compte non tenu, pour 1973, de 8,9 millions de francs de cession d'actif, le bénéfice sur variation de cours du métaux atteignant 53 millions de francs environ.

Les amortissements et provisions ont atteint 182 millions de francs contre 94 millions de francs. Dividende global : 6 F contre 4,50 F.

Imétal, ex-Le Nickel, a obtenu

	25 avril	Diff.
Imétal	94,50	— 0,10
Peñarroya	65,90	+ 3,30
Asturienne	259	— 5
Charter	16,85	+ 0,45
Internation. Nickel	108	— 4,50
R.T.Z.	17,15	— 0,30
Tanganyika	14,85	+ 0,35
Union minière	167	— 0,50
Z.C.I.	3,60	— 0,05
Hutchinson-Mapa	212	— 4,10
Kléber	65,10	— 0,40
Michelin	1 194	— 5

après 12,49 millions de francs d'amortissements et provisions, un bénéfice de 45,89 millions de francs, non comparable aux précédents. Après deux ans d'interruption, le dividende global sera de 4,50 F. La Société métallurgique Le Nickel S.L.N., sa filiale à part égale avec les Pétroles d'Aquitaine enregistre un retour à l'équilibre avec un bénéfice de 4,5 millions de francs, contre une perte de 120 millions de francs en 1973, après 199 millions de francs d'amortissements et de provisions et 66,2 millions de francs d'impôts calédoniens.

Le bénéfice net de *Kléber-Colombes*, qui a été de 1,05 million contre 10,91 millions, après 73,42 millions contre 100,99 millions d'amortissements et provisions, sera reporté à nouveau et aucun dividende ne sera distribué.

Mines d'or, diamants

Malgré les nombreuses difficultés auxquelles l'*Union corporation*

	25 avril	Diff.
Amgold	218,50	— 5
Anglo-American	23,50	+ 0,50
Buffelsfontein	106	— 8,80
Free State	164,80	— 4,20
Goldfields	24	— 0,55
Harmony	44	— 1,60
President Brand	126,50	— 13,20
Saint-Helena	184,60	— 2,40
Union Corporation	26	— 1,50
West Driefontein	259,90	— 15,70
Western Deep	106,20	— 9
Western Holdings	206,90	— 13,10
De Beers	15,70	+ 0,20

est confrontée, comme ses concurrentes, le président du groupe pense que les résultats de 1975 égaleront ceux de l'exercice écoulé.

Valeurs diverses

Le résultat d'exploitation de la Librairie Hachette, pour l'année 1974, ressort à 36,9 millions de francs (contre 25,6 millions de francs en 1973), toutefois, la société ayant décidé de passer des provisions sur filiale pour un

	25 avril	Diff.
Air liquide	369	— 4,10
Bic	590	+ 38
Club Méditerranée.	332	+ 14
Europe n° 1	317	— 8
Arjomari	179	+ 2
Hachette	146,20	+ 1,20
L'Oréal	947	+ 30
Presses de la Cité	137	+ 16
St-Gob.-P.-à-M.	153,80	+ 2,80
Skis Rossignol	1 920	— 10

montant de 115,8 millions de francs, l'exercice 1974 se solde finalement par une perte de 78,3 millions de francs. Le conseil d'administration a décidé de supprimer le dividende (le Monde du 25 avril).

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	104 008	53 914 110
Michelin	29 130	35 487 500
Norsk Hydro	66 575	28 463 757
C.S.F.	117 375	24 960 000
C.G.E.	64 550	23 375 625

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	21 avril	22 avril	23 avril	24 avril	25 avril
Terme	141 434 962	172 525 296	254 864 746	213 008 586	159 133 073
Comptant					
R. et obl.	101 816 670	106 353 137	89 452 404	96 322 440	103 755 084
Actions	54 281 044	55 809 551	62 189 508	65 794 831	67 664 498
Total	297 542 676	334 687 984	406 506 658	375 125 857	330 552 655

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs :	21 avril	22 avril	23 avril	24 avril	25 avril
Franç.	134,9	135,8	138,7	138,5	—
Etrang.	127,3	128,6	128,1	126,5	—

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

	21 avril	22 avril	23 avril	24 avril	25 avril
Indice gén.	78,1	78,7	79,6	79,3	78,9

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Consolidation

Semaine de consolidation à Wall Street, où l'indice des industrielles termine en hausse de trois points environ seulement par rapport à vendredi dernier. L'activité a sensiblement diminué par rapport aux semaines précédentes avec 109,4 millions de titres échangés contre 130,8 millions.

Amorcée lundi, avec l'annonce de la démission du président Thieu au Vietnam du Sud, accueillie avec satisfaction par les milieux d'affaires, l'avance des cours s'est poursuivie mardi après la publication de statistiques indiquant que le rythme de l'inflation s'était fortement ralenti en mars. Les gains ont cependant commencé à s'éroder sous la pression de dégagements bénéficiaires qui se sont poursuivis mercredi et une partie de la journée de jeudi. La semaine s'est achevée sur une reprise modérée, stimulée par l'annonce des résultats satisfaisants de la balance commerciale américaine pendant le premier trimestre. Mais les milieux financiers expriment à nouveau la crainte que la pression des emprunts fédéraux sur les marchés ne fasse remonter les taux d'intérêt, d'où les nombreuses prises de bénéfices observées en milieu de semaine.

On estime également parmi les spécialistes de la Bourse que la rapide ascension des derniers mois a atteint un palier et que les cours vont fluctuer dans des limites relativement étroites avant que des signes tangibles de reprise de l'économie permettent un nouveau pas en avant.

Parmi les compartiments les plus favorisés, citons les pétroles (Exxon), la sidérurgie (U.S. Steel), la chimie.

	18 avril	25 avril
Alcoa	45	45 5/8
A.T.T.	48 3/8	48
Boeing	23 3/4	24 5/8
Chase Man. Bank	33 5/8	32 1/2
Du Pont de Nem.	122	121 7/8
Eastman Kodak	101 7/8	101 3/4
Exxon	77 3/4	80
Ford	36 3/4	36 1/2
General Electric	44 1/2	44 3/4
General Foods	23 1/2	23 3/8
General Motors	41 5/8	44 1/8
Goodyear	18 5/8	18 1/8
I.B.M.	209 3/8	206
I.T.T.	20	20 1/8
Kennecott	39	37 1/2
Mobil Oil	39 1/2	39 7/8
Pfizer	34	32 3/4
Schlumberger	79 5/8	83 7/8
Texaco	24 5/8	24 3/8
U.A.L. Inc.	20 5/8	21 1/8
Union Carbide	62 1/2	64 1/2
U.S. Steel	61 7/8	64 1/2
Westinghouse	14 1/4	14 1/2
Xerox Corp.	73 3/8	73 1/4

LONDRES

Violentes fluctuations

Le marché de Londres a été soumis cette semaine à de violentes fluctuations. Après une forte hausse initiale sur la lancée des jours précédents, la tendance s'est brutalement renversée sous la pression de ventes bénéficiaires reflétant l'inquiétude des opérateurs : accroissement alarmant du chômage, difficultés financières de British Leyland, augmentations de capital.

Après avoir atteint le niveau de 355,5, au plus haut depuis seize mois, et en gain de 145 % depuis le début de l'année, l'indice du « Financial Times » est retombé en dessous de son niveau du vendredi précédent. La cotation de l'action British Leyland, suspendue mercredi, a repris vendredi après l'annonce d'une prise de participation majoritaire par le gouvernement, avec une hausse de 45 % sur le cours antérieur, tombé très bas.

La nouvelle chute de la livre a provoqué une très forte tension de la prime investissement que doivent payer les acheteurs anglais de valeurs étrangères, et qui a bondi à 110 %. Les mines d'or ont été irrégulières et les diamantifères ont progressé.

Indices du « Financial Times » : industrielles, 332,6 contre 339 ; fonds d'État, 57,82 contre 59,21 ; mines d'or, 378,9 contre 368,9.

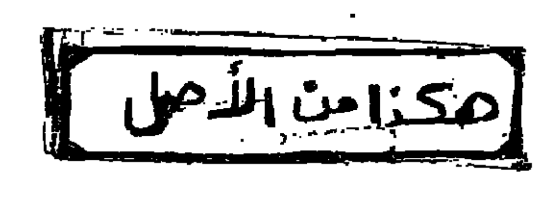
	18 avril	25 avril
Bowater	138	141
Brit. Petroleum	400	430
Charter	167	173
Courtaulds	121	109
De Beers	260	230
Free State Geduld	28 3/8	29 1/2
Gt Univ Stores	196	199
Imp. Chemical	242	239
Shell	260	287
Vickers	154	146
War Loan	25 5/8	23 1/8

ALLEMAGNE

Stagnation

Les marchés allemands sont restés indécis après la baisse de la semaine précédente. Le mouvement de reprise, sur l'espoir, à moitié confirmé, d'une nouvelle détente du taux d'intérêt, a été contrarié par la raréfaction de disponibilités et le médiocre bilan de la Foire de Hanovre.

	18 avril	25 avril
A.E.G.	86,80	80,80
B.A.S.F.	157,50	154,40
Bayer	126	124,30
Commerzbank	217,90	217
Hoechst	144,10	141,50
Mannesman	248,20	246
Siemens	278,30	264,80
Volkswagen	114,30	107,50



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 26 avril 1975 a été tiré à 559 501 exemplaires.

Les événements du Cambodge

Paris juge « de plus en plus précaire » la situation à l'ambassade de France à Phnom-Penh

Le gouvernement français « *suit avec attention la situation qui s'est créée à l'ambassade de France à Phnom-Penh, et qui devient, sur le plan alimentaire et sanitaire, de plus en plus précaire* », a fait savoir, vendredi 25 avril, un porte-parole de l'Elysée. L'ensemble des Français résidant dans la capitale cambodgienne ont été regroupés à l'ambassade. En outre, les autorités de la ville y ont conduit successivement ces derniers jours les ressortissants de différents pays, notamment les membres des missions diplomatiques de l'Union soviétique, de la République démocratique d'Allemagne, de l'Inde et du Pakistan. Sur 610 personnes réfugiées dans l'enceinte de l'ambassade de France, 515 sont de nationalité française ; les 95 autres appartiennent à diverses nationalités. L'appareil militaire français chargé de dix tonnes de médicaments et de ravitaillement attendait toujours samedi à Vientiane l'autorisation d'atterrir à Phnom-Penh.

La radio de Phnom-Penh, en l'absence d'autres moyens de communications avec la capitale cambodgienne, fournit très peu d'informations sur ce qui s'y passe. Elle a cependant annoncé, vendredi, dans une émission captée à Bangkok, que le prince Sihanouk sera président à vie du Cambodge : M. Penn Nouth conservera son poste de premier ministre, et M. Khieu Samphan, ses fonctions de vice-premier ministre, ministre de la défense et commandant en chef de forces armées. La radio n'a pas précisé dans quelles circonstances ces personnalités ont été confirmées dans leurs fonctions. Elle a, en revanche, indiqué, selon l'agence U.P.I., que tous les diplomates cambodgiens en poste à l'étranger seraient remplacés.

« *La lutte de classes a commencé au Cambodge* », écrit l'A.F.P. à Bangkok, citant des réfugiés arrivés dans la capitale thaïlandaise. « *Des centaines de personnes ont été arrêtées à Kompong-Cham et à Battambang. Il y a eu épuration dans la capitale* », affirment ces réfugiés. L'épuration toucherait essentiellement les commerçants ou les gens disposant de quelques biens. Ces réfugiés rapportent, en outre, l'impression que l'implantation de l'appareil révolutionnaire se fait presque essentiellement avec la participation de partisans du prince Sihanouk.

L'A.F.P. indique, d'autre part, que la ville cambodgienne de Poipet, à la frontière thaïlandaise, a été évacuée et que ses habitants ont été transférés à une dizaine de kilomètres afin d'éviter tout incident avec la Thaïlande. Ces précisions ont été fournies par des représentants des Khmers rouges à des fonctionnaires thaïlandais, qu'ils ont rencontrés pendant une heure environ au milieu du pont de Klong-Luek, qui marque la frontière entre les deux pays. Les Khmers rouges, dit-on officiellement à Bangkok, voulaient, par cette rencontre, préparer la réouverture de la frontière. Ils ont cependant ouvert le feu sur des Cambodgiens qui tentaient de se réfugier en Thaïlande ; c'est ainsi que plus d'une vingtaine de musulmans cambodgiens ont été tués alors qu'ils franchissaient la frontière.

Neuf cents réfugiés, que transportaient six patrouilleurs cambodgiens, ont, d'autre part, été refoulés au large de la Malaisie. Enfin, le Canada a annoncé vendredi qu'il avait décidé de reconnaître le GRUNC.

UN SILENCE INQUIÉTANT

Que se passe-t-il à Phnom-Penh ? Les bouleversements provoqués par la victoire des Khmers rouges, les inévitables difficultés soulevées par l'établissement du pouvoir révolutionnaire, permettent sans doute d'expliquer certains silences et même une coupure provisoire du pays avec l'extérieur. Mais le mystère s'épaississant neuf jours après la victoire des Khmers rouges, plusieurs questions méritent d'être posées.

Pourquoi, s'il est vrai que les anciens partisans du régime républicain qui s'y étaient réfugiés, ont quitté les locaux de l'ambassade de France, celle-ci demeure-t-elle gardée par la troupe et pratiquement sans contact avec les nouvelles autorités ? Pourquoi l'appareil français qui devait venir de Vientiane n'a-t-il pu encore se poser à Pochentong ? Pourquoi les correspondants de presse, parmi lesquels notre envoyé spécial Patrice de Beer, ne sont-ils pas autorisés à sortir de l'ambassade et à faire leur travail ? S'il y a — ou s'il y a eu — liesse populaire pour fêter la victoire, pourquoi ne peut-elle pas être décrite ?

La ville a-t-elle, ou non, été évacuée de ses habitants et sa population entièrement renouvelée, comme le bruit en a couru ? Une telle mesure s'expliquerait mal, sauf s'il s'agissait d'inciter les réfugiés à regagner leurs terres. Le pouvoir révolutionnaire n'a aucun intérêt à voir se répandre des rumeurs qui ne le servent pas, et qui font le bonheur de certains services spéciaux étrangers favorables à l'ancien régime. L'ambassade du nouveau Cambodge à Paris n'est pas non plus en mesure de fournir le moindre éclaircissement. Pourquoi ce silence ?

A Paris et en Province

LA JOURNÉE DE LA DÉPORTATION SERA MARQUÉE PAR DE NOMBREUSES CÉRÉMONIES.

Le dimanche 27 avril, journée nationale de la déportation, sera consacré à la commémoration des victimes des camps et au trentième anniversaire de leur libération.

Le secrétariat aux anciens combattants souligne qu'à cette occasion et dans le but d'associer la jeunesse au culte des victimes du nazisme, des causeries seront faites, dès la veille, aux élèves par les directeurs d'établissements scolaires ; d'autre part, au cours de la journée du 27, une minute de silence sera observée sur tous les stades.

Vendredi 25 avril, à 18 heures, une cérémonie a été célébrée à la grande synagogue, 44, rue de la Victoire, à Paris IXe, par l'Office national des anciens combattants et du souvenir français, sur l'initiative du consistoire israélite de Paris.

Ce samedi matin, à 10 h. 30, aux Invalides, M. Valéry Giscard d'Estaing a remis des insignes de commandeur de la Légion d'honneur à plusieurs déportés résistants.

A 17 heures, M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, doit allumer un flambeau à l'Arc de triomphe en présence de délégations de déportés et de résistants puis, à 19 h. 30, accueillir, au mémorial de la déportation, dans l'île de la Cité, Mme Giscard d'Estaing : celle-ci, dont le père est mort en déportation (1), plantera dans le jardin du mémorial, le rosier « Résurrection » créé à la demande de l'Amicale des anciennes déportées de Ravensbrück.

Le lendemain, dimanche, une réunion commémorative, à l'occasion du trente-deuxième anniversaire de la révolte du ghetto de Varsovie, aura lieu au Mémorial du martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, à Paris IVe sous la présidence de M. Claude Kelman.

Une messe solennelle sera célébrée à 11 h. 15 à Notre-Dame de Paris, en présence du président de la République et de Mme Giscard d'Estaing, de M. Claude Pierre-Brossolette, secrétaire général de la présidence de la République — fils de l'ancien résistant Pierre Brossolette, — des membres du gouvernement et du corps diplomatique. Le prédicateur sera le Père Riquet, ancien déporté. Elle sera télévisée par TF 1. A 12 h. 15, M. Valéry Giscard d'Estaing se rendra à pied au Mémorial de la déportation et ira se recueillir dans la crypte.

En outre, à 16 h. 30, M. André Bord présidera une cérémonie devant le Mémorial de la France combattante au Mont-Valérien et, à 18 h. 30 enfin, il sera à l'Arc de triomphe, où les associations déposeront une gerbe.

(1) Le père de Mme Giscard d'Estaing, le lieutenant-colonel Sauvage de Brantès, était l'un des fondateurs de l'ORA.

La réforme de l'enseignement

M. Giscard d'Estaing a reçu M. René Haby

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu M. Haby, ministre de l'éducation, vendredi 25 avril, pour un entretien d'une heure et demie sur la réforme de l'enseignement. A l'issue de cette entrevue, M. Haby a indiqué que le président de la République était persuadé de la nécessité d'aménager le système éducatif actuel, mais qu'il souhaitait des éclaircissements sur certains points comme l'articulation entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel, entre l'école maternelle et l'école élémentaire, et entre l'enseignement général et la spécialisation dans le second cycle secondaire. Soulignant que certains éléments de la réforme devaient faire l'objet de dispositions législatives, et d'autres de modifications réglementaires, le ministre a déclaré : « Il n'est pas question de s'enfermer dans un calendrier ou dans un projet de loi grand ou petit. » Il a ajouté que la concertation se poursuivrait et qu'il en ferait le bilan dans quelques semaines.

A la demande du gouvernement, le Conseil économique et social doit débattre mardi 29 et mercredi 30 avril du projet de réforme.

Le changement contre la réforme

M. Haby, ministre de l'éducation, sacrifié sur l'autel de la raison d'Etat ? Cette appréciation d'un journaliste (1), qui a provoqué immédiatement une mise au point de l'Elysée (« *Le président fait confiance à M. Haby*), est-elle si excessive ?

En recevant, jeudi 24 avril, le nouveau bureau de l'Assemblée nationale conduit par M. Edgar Faure, M. Giscard d'Estaing avait laissé entendre à ses interlocuteurs que l'adoption d'une réforme globale de l'enseignement était trop difficile dans les circonstances actuelles. Le président de la République estime en effet que les oppositions de ces derniers mois ont montré que l'approbation nécessaire d'une large partie de l'opinion publique était loin d'être acquise.

Il semble que cette prise de conscience soit relativement récente, puisque, en janvier dernier, la réforme du système éducatif figurait, pour le président, au rang des priorités de l'année 1975. M. Giscard d'Estaing n'a d'ailleurs pas dit qu'un projet de loi ne serait pas présenté par le ministre de l'éducation avant la fin de la présente session parlementaire. Mais il sera limité à quelques points précis. Pour le reste, il sera procédé « *par étapes successives* » et par voie réglementaire (par décrets, arrêtés et circulaires), comme on l'a fait maintes fois par le passé, même pour des réformes importantes (2).

Ce recul évident est une confirmation de l'embarras manifesté par le gouvernement devant l'ampleur des oppositions au projet de M. Haby. Après le silence du séminaire de Rambouillet, il s'agit bien, cette fois, comme nous le laissions prévoir, d'un enterrement du « grand » projet de réforme.

Devant l'impossibilité de faire « *comprendre et admettre* » — selon les propres mots du président — par l'ensemble des Français une aussi vaste transformation du système éducatif, M. Giscard d'Estaing et le gouvernement se trouvaient devant l'alternative suivante : ou aller de l'avant et élargir le débat à l'ensemble des questions touchant la rénovation de l'école ; ou faire machine en arrière, quitte à paraître se dérober (*le Monde* du 11 avril). Jusqu'à présent, le « style Giscard » n'avait pas habitué à cela : c'est pourtant la seconde solution qui a été choisie.

Car, comment appeler autrement qu'abandon l'idée de procéder par petites étapes, sans discussions parlementaires, en « saucissonnant » un projet qui, malgré ses défauts, avait l'avantage de s'attaquer à l'ensemble de l'enseignement, de la maternelle au baccalauréat ? La tactique élyséenne ressemble fort à une retraite. Ou bien — et ce serait évidemment plus grave — l'on aurait l'intention d'imposer par voie réglementaire ce qui ne pourrait être adopté par les députés et les sénateurs...

Alors, tout ce travail depuis un an (et plus si l'on compte le projet, lui aussi avorté, de M. Fontanet...), cette intense propagande officielle, ces centaines d'heures de « concertation » avec les syndicats d'enseignants, les parents, les élèves — dont s'est enorgueilli le ministre, — tout cela pour abandonner le projet ? Cent cinquante pages de « *propositions pour une modernisation du système éducatif français* » aux archives ? La réforme, même modifiée (M. Haby s'y était engagé) sur certains points, paraît-elle à ce point mauvaise à la majorité qu'il soit utile de n'y plus penser ? Cela réjouirait la gauche et les lycéens, qui l'ont si vivement critiquée

Mais cela ne semble pas être l'état d'esprit de M. Giscard d'Estaing. C'est donc plutôt la manière de M. Haby qui est en cause. Il s'est lancé à fond dans la bataille, mais un peu en « kamikaze ». La logique voudrait, après ce désaveu déguisé, qu'il en tire les conclusions, pour lui-même et pour l'action de son ministère. Depuis plus de deux ans, l'administration est tout entière accaparée par les projets de réforme ministériels, et toute transformation, même limitée, du système d'enseignement est comme suspendue. Il serait temps d'en finir. Il arrive un moment où la réforme tue le changement.

YVES AGNÈS.

(1) M. Philippe Alexandre, sur R.T.L., vendredi 25 avril.
(2) A titre d'exemples, la création des collèges d'enseignement secondaire, unifiant le premier cycle, en 1963, ou la réforme Fouchet du baccalauréat et de l'enseignement supérieur en 1966.

L'ÉVOLUTION DU GROUPE PROUVOST

Au « Figaro » : M J.-J. Servan-Schreiber pose sa candidature pour le rachat de parts

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a demandé à être reçu, le jeudi 24 avril, par les représentants de la société des rédacteurs du *Figaro*. Il leur a annoncé qu'il était candidat pour le rachat des parts que M. Jean Prouvost a envisagé de céder (30 % sur les 97,30 % qu'il possède). La rédaction sera informée, lundi 28 avril, de la communication que M. Servan-Schreiber a faite à ses représentants.

Rappelons que M. Robert Hersant, qui est propriétaire d'un groupe de presse, s'était déjà fait connaître comme acheteur éventuel. La rédaction, réunie en assemblée générale ordinaire annuelle, avait, le 19 avril, voté à l'unanimité, moins 7 abstentions, sur 197 journalistes présents ou représentés, son « *opposition formelle* » à M. Hersant (*le Monde* du 22 avril).

Pour sa part, l'Elysée a indiqué, le 25 avril, que l'affaire du *Figaro* est une affaire strictement privée, dans laquelle le président de la République l'Elysée et le gouvernement n'ont pas à intervenir.

De même source, on précise que le président de la République a donné des instructions pour que ses propres collaborateurs, les membres du gouvernement ou leurs collaborateurs rappellent, s'ils sont sollicités d'une manière ou d'une autre, qu'il s'agit d'une affaire privée qui ne concerne en rien l'Etat

En revanche, en ce qui concerne les problèmes de direction qui se posent actuellement pour l'Agence France-Presse ou R.T.L., on rappelle, à l'Elysée, que le problème est différent. L'A.F.P. comprend, en effet, dans son conseil d'administration, trois représentants des services publics usagers de l'agence. En ce qui concerne R.T.L., l'Etat y a une participation par l'intermédiaire d'une société, la SOFIRAD.

● *Après le congrès du S.N.J. à Nice.* — Contrairement à ce que nous avions cru pouvoir annoncer sur la foi de plusieurs témoignages de congressistes, le comité national du S.N.J., réuni le mercredi 23 avril, n'avait pas définitivement arrêté son attitude au sujet de la réception prévue le vendredi à *Nice-Matin* par M. Michel Bavastro et de la manifestation que certains souhaitaient organiser à la place (*le Monde* du 25 avril) Nous regrettons que l'annonce prématurée qui en a été faite dans les colonnes du *Monde* ait déclenché un incident et entraîné l'annulation de réception.

A R.T.L. : M. Christian Chavanon deviendrait administrateur délégué

Les actionnaires de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion qui administre R.T.L. (Radio et Télé-Luxembourg) ont annoncé, dans un communiqué, qu'ils proposeraient la nomination, au poste d'administrateur-délégué de la société, de M. Christian Chavanon, en remplacement de M. Jean Prouvost, « *qui a fait connaître qu'il ne désirait pas demander le renouvellement de son mandat* ».

M. Jean Prouvost, actionnaire minoritaire de la C.L.T., en tant que copropriétaire de *Télé 7 jours* (détenteur de 14 % des parts de la station luxembourgeoise), remplissait ce mandat d'administrateur-délégué depuis 1966

M. Christian Chavanon, qui a été directeur général de la R.T.F. en 1958, avant d'être le président-directeur général de l'agence Havas (autre actionnaire de R.T.L.), puis président de la section financière du Conseil d'Etat (depuis 1973), n'était pas candidat à ce poste

Le conseil d'administration de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, où la majorité absolue est détenue, avec 53 % des parts, par le groupe franco-belge Audiofina (Lambert, 35 % ; Empain, 3 % ; Havas, 15 %), constitué récemment avec l'accord du gouvernement français, qui contrôle l'agence Havas, se réunira, le 20 mai, pour approuver cette désignation. (Le gouvernement luxembourgeois conservant, cependant, un droit de veto.)

L'actuel directeur de l'antenne française de R.T.L. est M. Jean Farran.

● *La chambre de commerce et d'industrie de Paris* a commenté favorablement, par la voix de son président M. Laubard, les mesures de relance économique présentées mercredi 23 avril par le président de la République. « *Elles vont ranimer les investissements productifs au moment où les perspectives, à cet égard, devenaient préoccupantes et permettre de restituer à l'économie la plus grande partie des prélèvements opérés en juin*, a déclaré M. Laubard. *Combinées avec la dispense du premier acompte du prélèvement conjoncturel, elles devraient avoir, en outre, un effet d'entraînement basé sur la réhabilitation du rôle des investissements pour renforcer le poids industriel de notre pays* », à condition qu'elles soient appliquées « *le plus rapidement possible* ». Cette position est sensiblement différente de celle, beaucoup plus critique, exprimée par l'assemblée permanente des chambres de commerce (*le Monde* du 25 avril).

UNE NOUVELLE PROCÉDURE D'EXPULSION EST ENGAGÉE CONTRE LE PASTEUR PARKER

Après la décision du tribunal administratif de Versailles, prise le 6 mars, d'annuler pour vice de forme l'arrêté d'explusion signifié par M. Marcellin, alors ministre de l'intérieur, en septembre 1973, à l'encontre du pasteur écossais Andrew Harry Parker, responsable à Nemours (Seine-et-Marne) d'un foyer de la Mission populaire évangélique de France (1), M Etienne Dailly, maire de Nemours et sénateur de Seine-et-Marne (Gauche démocratique), qui fut à l'origine de cette procédure d'expulsion, s'était longuement plaint devant le Sénat, le 17 avril, lors d'une séance à laquelle assistait M Michel Poniatowski : « *Vous devez bien penser*, avait conclu M. Dailly à l'adresse du ministre de l'intérieur, *que cette décision fait le plus mauvais effet dans mon département et que personne ne comprendrait que vous laissiez les choses en l'état* »

M. Poniatowski avait promis de réexaminer l'affaire, bien que quelque temps auparavant le chef de cabinet du ministre de l'intérieur ait verbalement assuré à M. Courvoisier, président de la Fédération protestante de France, que cette affaire était classée.

M. Courvoisier avait précisé que la mission populaire évangélique n'avait pas l'intention, dans un proche avenir, de confier une tâche au pasteur Parker dans notre pays, et que l'intéressé lui-même, actuellement chargé d'un foyer de jeunes à Glasgow, ne désirait pas, pour l'instant, revenir exercer en France.

On apprend maintenant que le ministre de l'intérieur, qui pouvait attaquer la décision du tribunal administratif de Versailles devant le Conseil d'Etat, a choisi, pour donner satisfaction à M. Etienne Dailly, d'engager une nouvelle procédure d'expulsion à l'encontre du pasteur Parker. Deux jours après l'intervention du maire de Nemours au Sénat, une lettre signée de M. Robert Pandraud, directeur adjoint du cabinet de M. Poniatowski, était en effet adressée, en ce sens, à l'un des avocats du pasteur britannique.

(1) M. Parker a été expulsé de France parce que dans le journal du foyer dont il était responsable une lycéenne avait écrit qu'elle avait « envie de brûler les C.E.S. ».

A B C D E F G

